

## SOMMAIRE

PREFACE .....	i
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iii
CARTE DU BENIN.....	vii
RESUME .....	viii
INTRODUCTION GENERALE .....	1
I. OBJECTIFS .....	6
II. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES .....	7
III. DIFFICULTES RENCONTRES ET LIMITES DU TRAVAIL .....	16
IV. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT .....	18
V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU SYSTEME-BENIN .....	42
VI. EVOLUTIONS POSSIBLES DU SYSTEME-BENIN.....	75
VII. LA VISION BENIN-2025.....	107
VIII. STRATEGIES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME.....	115
CONCLUSION .....	182
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	185
LEXIQUE.....	195
ANNEXES .....	198

## Préface

C'était avec une révérence quasi-dogmatique que les pays africains, nouvellement indépendants pour la plupart, s'adonnaient à la planification du développement au cours des années 60. Ils furent bien soutenus dans cet exercice par la communauté internationale jusqu'à la fin des années 70. Les crises économiques répétées et les résultats décevants de l'interventionnisme de l'Etat dans l'économie ont tôt fait de mettre à nu les faiblesses de ce mode de gestion du développement. Les bouleversements de la fin des années 80 (la chute du mur de Berlin, l'éclatement de l'Union Soviétique et le "triomphe" de l'économie de marché) jetèrent de manière sévère l'opprobre sur la planification du développement.

Cependant, les espérances liées aux programmes d'ajustement structurel qui ont fait leur apparition dès la fin des années 70 ont commencé par s'éteindre du fait des coûts sociaux de ces derniers. Les bailleurs de fonds, attentifs à ces évolutions et préoccupés par le faible impact de leur assistance, recommandèrent en juillet 1990, une approche plus globale des questions du développement à inscrire désormais dans le long terme.

Notre pays, le Bénin, a connu les mêmes évolutions dans la conception et la conduite de son développement. En juillet 1989, la mise en œuvre du premier programme d'ajustement structurel a entraîné la suspension du 3<sup>e</sup> Plan de développement de la période révolutionnaire qui venait d'être timidement mis en exécution. La question de la gestion du développement était particulièrement délicate au Bénin, car il s'agissait d'une transition de l'économie administrée à l'économie de marché. La sagesse recommandait d'aller pas à pas, au cas par cas et d'introduire progressivement les méthodes et les outils appropriés dans la préparation des décisions. Dans le cadre de ce nouvel apprentissage et pour rénover la planification et la mettre au diapason du nouveau contexte national, les journées de réflexions tenues les 5 et 6 décembre 1991 sur la planification au Bénin ont recommandé une approche à trois niveaux articulés les uns aux autres, à savoir :

- les études prospectives pour le long terme ;
- la planification à moyen terme ;
- et les programmes d'investissements triennaux glissants.

Ainsi, les études prospectives offriront aux plans à moyen terme un cadre stratégique consensuel ; tandis que les plans à moyen terme s'exécuteront à travers des politiques et des programmes d'investissements, annuellement réajustés.

Voilà la structure pyramidale dans laquelle s'inscrit désormais la gestion du développement au Bénin. Voilà aussi la mesure de la portée de ce rapport de synthèse des études nationales de perspectives à long terme intitulé "Bénin-2025".

Oui ! 2025, c'est l'horizon retenu pour le premier palier de la pyramide. Ce rapport présente les desiderata des Béninois pour les vingt-cinq (25) prochaines années, ainsi que les cheminements à suivre pour les réaliser. En lançant ce rapport, nous avons la conviction que l'avenir n'est ni prédéterminé, ni unique. Chaque peuple a le droit et le devoir d'envisager un type d'avenir qui intègre ses ambitions et ses rêves. C'est ce que les Béninois viennent de faire à l'issue du long processus qui a conduit les experts dans les villes, villages et hameaux du Bénin. En effet, faut-il le souligner, ces études ont constitué une opportunité de dialogue

social sur l'avenir du pays : dialogue entre les différents compartiments de l'administration publique, dialogue au sein de la classe politique, dialogue entre l'administration et la société civile, etc. La spontanéité et l'enthousiasme des couches populaires ont été remarquables dans ce dialogue. Et c'est leur parfaite adhésion à la vision formulée et leur pleine et entière disponibilité à participer aux mutations nécessaires qui permettront de vaincre les éventuelles résistances ; car il est possible que certains compatriotes soient encore sceptiques face à cet exercice et hésitent à s'embarquer dans la nouvelle épopée. De même, la qualité des débats, la diversité et la poigne des personnalités et des institutions impliquées et l'entière indépendance dans l'expression des idées sont autant d'éléments qui ont assuré aux présents résultats, leur pertinence, leur densité et surtout leur capacité à survivre aux différents événements pour demeurer le choix de tous les Béninois sans distinction religieuse, idéologique, politique, tribale ni sociale.

Il est certain que les différents bailleurs de fonds qui ont toujours souhaité que les pays africains disposent d'un cadrage cohérent pour les actions de développement, soutiendront le Bénin dans la mise en œuvre de son nouveau projet de société ; qu'ils en soient d'ores et déjà remerciés, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement qui a soutenu financièrement et techniquement l'exercice.

Bénin 2025, c'est une profession de foi de tous les Béninois : leur foi en un avenir meilleur pour leur pays.

Partout, les populations ont exprimé leur angoisse, mais aussi leur foi en l'avenir du Bénin. Elles ont souligné que notre pays a tout ce qu'il faut pour son développement et qu'il ne lui manquait que des ambitions et une vision de grandeur. Et ces populations ont aidé à la formulation d'une vision pour le Bénin. Cette vision, soutenue par le scénario dénommé *ALAFIA* est un tout. Plus qu'un programme, c'est un projet de société qui pourrait inspirer tous les acteurs de développement (gouvernement, secteur privé, société civile et partenaires au développement) à élaborer leurs programmes d'actions. C'est donc un cadre de référence pour tous.

Nul doute que cette vision, si laborieusement construite avec la participation de toutes les couches sociales du pays, sera partagée par tous et qu'ensemble, nous œuvrerons pour sa réalisation !

**Bruno AMOUSSOU**

Ministre d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Président de la Commission Nationale de Réflexion Prospective

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP/UE	:	Afrique-Caraïbes-Pacifique/Union Européenne
APD	:	Aide Publique au Développement
ASEAN	:	Association of South East Asian Nations
BAD	:	Banque Africaine de Développement
BBD	:	Banque Béninoise pour le Développement
BCB	:	Banque Commerciale du Bénin
BEN	:	BENIN
BIPEN	:	Bilan et Perspectives de l'Economie Nationale
BM	:	Banque Mondiale
CEA	:	Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique
CEB	:	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENALA	:	Centre National de Linguistique Appliquée
CNCA	:	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNFUA	:	Centre National de Formation en Urbanisation et en Architecture
CNRP	:	Commission Nationale de Réflexion Prospective
CRAT	:	Centre Régional Africain de Technologie
CTP	:	Cellule Technique de Pilotage
DATE	:	Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
DEMPROJ	:	Démographie Projection
DH	:	Direction de l'Hydraulique
DNPP	:	Direction Nationale du Plan et de la Prospective

DOT	:	Défense Opérationnelle du Territoire
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
ECVR	:	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages Ruraux
EDSB	:	Enquête Démographique et de Santé du Bénin
ELAM	:	Enquête Légère Auprès des Ménages
ESPECT	:	Economie, Société, Politique, Environnement, Culture et Technologie
FAB	:	Forces Armées Béninoises
FBCF	:	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FDT	:	Fonds de Développement du Tourisme
FMI	:	Fonds Monétaire International
GAO	:	Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest
GPA	:	Groupe Pluridisciplinaire d'Appui
GTP	:	Groupe de Travail Pluridisciplinaire
IEC	:	Information, Education et Communication
IFPRI	:	International Food Policy Research Institute
IIAP	:	Institut International d'Administration Publique
INFOSEC	:	Institut de Formation Sociale, Economique et Civile
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (Cotonou)
INSEE	:	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Paris)
IPH	:	Indice de Pauvreté Humaine
KW/h	:	Kilo-Watt/heure
MARP	:	Méthodes Accélérées de Recherches Participatives
MDS	:	Matrice de Diagnostic Stratégique

MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MID	:	Matrice d'Influence Directe
MMEH	:	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MPRE	:	Ministère du Plan et de la Restructuration Economique
MPREPE	:	Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi
NLTPS	:	National Long Term Perspective Studies
NTIC	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	:	Organisations Non Gouvernementales
ONU	:	Organisation des Nations-Unies
OUA	:	Organisation de l'Unité Africaine
PAE	:	Plan d'Action Environnemental
PAS	:	Programme d'Ajustement Structurel
PE	:	Police Environnementale
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petites et Moyennes Industries
PNB	:	Produit National Brut
PNUD	:	Programme des Nations-Unies pour le Développement
POSAT	:	Politique et Stratégies en matière d'Aménagement du Territoire
PRCIG	:	Programme-Cadre de Renforcement des Capacités Institutionnelles et de Gestion

PRSP	:	Programme de Relance du Secteur Privé
RAP	:	Rapid Assessment Procedure
RASCOM	:	Réseau Africain des Systèmes de Communication
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH	:	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDH	:	Rapport National sur le Développement Humain
SIDA	:	Syndrome Immunitaire Déficience Acquise
SWOT	:	Strenght, Weakness, Opportunities and threats
TEC	:	Tarif Extérieur Commun
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNB	:	Université Nationale du Bénin
UNESCO	:	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	:	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNITAR	:	Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche
USAID	:	United States Aid International of Development
VRD	:	Voies et Réseaux Divers
WALTPS	:	West Africa Long Term Perspective Studies

## CARTE DU BENIN

## RESUME

Le rôle de la prospective est d'aider les différents acteurs de développement à comprendre les possibilités de choix et à prendre des décisions averties. Ainsi, les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS) éclairent les pays afin qu'ils posent aujourd'hui les actes appropriés pour que se réalise l'avenir désiré, car le futur n'est ni unique, ni prédéterminé. Il s'agit donc d'explorer les futurs possibles (les futuribles), de s'en approprier un et d'œuvrer pour son avènement à travers des stratégies appropriées. Le choix de ce futur n'a pas été fait a priori. Il a fallu d'abord collecter et analyser les aspirations des populations et établir un diagnostic stratégique de la société béninoise.

Au plan des aspirations, il est établi que :

- l'environnement national n'est pas propice à l'éclosion de l'initiative privée et le niveau de développement des forces productives ne permet pas une productivité élevée. Pour redresser la situation, il faut d'une part, un Etat qui, au-delà de sa mission régaliennne, soit un acteur et un véritable facilitateur du développement, et d'autre part, un secteur privé dynamique, entreprenant et innovateur et des pôles régionaux de développement viables. Ainsi, l'économie béninoise pourra devenir prospère et compétitive ;
- le Bénin souffre d'un malaise profond et multiforme qui se traduit par une détérioration de la qualité de la vie, alors que les Béninois aspirent fondamentalement au bien-être social, individuel et collectif dont les points d'ancrage portent sur une éducation efficace et performante, des soins de santé de qualité, la sécurité des personnes et des biens, la sécurité sociale, une vie religieuse libre et paisible, une vie familiale harmonieuse et épanouie, l'eau potable et un habitat sain pour tous ;
- bien que l'Etat-Nation reste à édifier, la somme d'expériences variées connues par le Bénin depuis les royaumes de l'époque précoloniale jusqu'au renouveau démocratique des années 90 a forgé une conscience collective dans le pays, profondément marquée par une forte aspiration à la démocratie et à la bonne gouvernance, à travers l'alternance démocratique, l'unité nationale et la paix, la performance des institutions de contre-pouvoir et de l'administration, la libre circulation des personnes et des biens, la gestion participative du pouvoir, la bonne gestion des solidarités, la performance de la diplomatie ;
- la situation environnementale est préoccupante en raison des agressions perpétrées par l'homme sur les ressources naturelles. Ce comportement résulte de l'analphabétisme dans le domaine écologique et de la pauvreté des populations. Mais une mutation s'opère progressivement et aujourd'hui les populations ont compris qu'il leur faut un cadre de vie sain et sécuritaire ;
- préoccupées par la détérioration des valeurs culturelles, les populations sont décidées à préserver leur patrimoine riche dans sa diversité et de le promouvoir, même au-delà des frontières du pays. Tout en accordant la primauté à la culture endogène, les Béninois ne rejettent pas les éléments de culture étrangère, c'est pourquoi ils aspirent à une "vie culturelle authentique, convergente et rayonnante".

- le Bénin évolue encore en marge des progrès et des mutations qui font bouger aujourd'hui le monde. Ce constat fonde les deux (02) aspirations des Béninois dans le domaine technologique, à savoir : appropriation de la technologie moderne et meilleure capitalisation des savoirs et des savoir-faire endogènes.

L'analyse stratégique a montré qu'il y a soixante et deux (62) variables-clés qui influencent l'évolution du système-Bénin. En raison des inter-relations entre ces variables, le système-Bénin est structuré en cinq (05) sous-systèmes à savoir :

1. Univers institutionnel de référence ;
2. Déterminants sociaux du bien-être ;
3. Environnement extrême ;
4. Bases humaines et matérielles du développement durable ;
5. Fondements socio-institutionnels.

L'analyse structurelle a révélé que le Bénin est un système instable, c'est-à-dire que toute action sur l'une quelconque des variables se répercute sur l'ensemble des autres variables et en retour sur elle-même.

Par ailleurs, l'analyse du jeu des acteurs fait apparaître que l'Etat est un acteur relais, c'est-à-dire très influent, mais aussi très influencé. Quant aux partenaires au développement, ils sont très influents.

Les incertitudes attachées à l'évolution des différentes variables posent au Bénin dix-sept défis ou enjeux majeurs à relever ou à affronter au cours des vingt-cinq prochaines années.

L'exploration des milliers de futurs possibles du Bénin en fonction de l'évolution des principales variables a révélé quatre (04) scénarios globaux fort significatifs et bien probables. Parmi eux, deux méritent d'être pris au sérieux : l'un, très pessimiste, *WAHALA*, dont il faut éviter l'avènement et l'autre, moyennement optimiste, *ALAFIA*, dont le cheminement est souhaité pour le Bénin.

Le scénario pessimiste, *WAHALA* est un scénario catastrophique où toutes les hypothèses sont fortement alarmistes : un univers institutionnel déséquilibré et un environnement externe non favorable à l'évolution du pays : la famille, la communauté et la religion, trois éléments fondamentaux du domaine socio-institutionnel sont ébranlés du fait, entre autres, de la détérioration notoire des déterminants sociaux du bien-être dans un contexte où les bases humaines et matérielles du développement durable n'évoluent pas favorablement.

Le scénario désiré, *ALAFIA*, c'est-à-dire la paix et la prospérité prend appui sur l'amélioration de la gouvernance qui permet à l'Etat de faire fonctionner le secteur public sur la base des principes cardinaux de gestion institutionnelle et économique, de décentralisation, de transparence et de solidarité nationale, et d'établir avec le secteur privé les conditions de son épanouissement et de son expansion pour la prospérité de l'économie nationale. Ce contexte de prospérité et de bonne gouvernance permet à l'Etat de faire face aux difficultés générées par l'environnement externe non favorable et de mieux contenir les crises qui apparaissent au niveau de la famille et des religions.

Le scénario *ALAFIA* n'est donc pas le futur le plus optimiste pour le Bénin. Il repose sur une philosophie à deux dimensions : premièrement en s'appuyant sur la bonne gouvernance comme variable déterminant l'évolution de tout le système-Bénin, on peut développer l'économie nationale et améliorer les conditions de vie des populations ; deuxièmement, plutôt que de faire la politique de l'autruche, il faut prendre conscience des difficultés ou des menaces dont sont porteurs certains sous-systèmes pour mieux se préparer à les affronter.

Un tel scénario est plausible. Il peut permettre de faire du Bénin, en 2025,

**«UN PAYS PHARE, UN PAYS BIEN GOUVERNE, UNI ET DE PAIX, A ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE, DE RAYONNEMENT CULTUREL ET DE BIEN-ETRE SOCIAL».**

Pour édifier ce Bénin rêvé par les populations, huit (08) stratégies ont été formulées. Elles sont soutenues par trente-sept (37) options, déclinées à leur tour en cent quatre-vingt-onze (191) axes. Les huit (08) stratégies se présentent comme suit :

<b>THEMES</b>	<b>SOUS-THEMES</b>	<b>OBJECTIFS STRATEGIQUES</b>	<b>QUESTIONS STRATEGIQUES</b>	<b>ORIENTATIONS STRATEGIQUES</b>
<b>Univers institutionnel de référence</b>	Défis institutionnels et politiques (mauvaise gouvernance, mauvaise organisation)	Enraciner la démocratie et améliorer la gouvernance	Comment consolider la démocratie et la bonne gouvernance ?	Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance
	Défis culturels et sociaux (mimétisme culturel, effritement de la cellule familiale)	Favoriser l'émergence d'une culture de développement	Comment promouvoir au Bénin, une véritable culture de développement ?	Promotion d'une culture de développement
<b>Déterminants sociaux du bien-être</b>	Déterminants sociaux du bien-être (pauvreté)	Améliorer la qualité de vie de la population	Comment améliorer la qualité de vie de la population pour un bien-être social ?	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécuritaire
<b>Environnement externe</b>	Environnement externe (défi et compétitivité)	Faire jouer au Bénin, un rôle prépondérant dans l'intégration régionale et dans la coopération internationale	Comment faire du Bénin un pays influent dans le contexte international ?	Renforcement d'une diplomatie active de proximité, et de coopération internationale
<b>Bases humaines et matérielles du développement durable</b>	Gestion de l'environnement et des villes (dégradation croissante de l'environnement et urbanisation anarchique)	Promouvoir des pôles régionaux de développement	Comment promouvoir les pôles régionaux de développement ?	Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement
	Promotion de la technologie (retard technologique important)	Moderniser l'appareil productif national	Comment moderniser l'appareil productif national ?	Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique
	Promotion de l'économie (défi de productivité et de prospérité)	Edifier une économie prospère et compétitive	Comment édifier une économie prospère et compétitive ?	Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie
<b>Fondements socio-institutionnels</b>	Fondements socio-institutionnels (effritement familial et communautaire)	Consolider la solidarité familiale et communautaire	Comment consolider la solidarité familiale et communautaire ?	Renforcement des valeurs familiales et communautaires.

L'analyse de ces huit (08) orientations stratégiques, complétée par les indications contenues dans les options et les axes stratégiques rassure de leur exhaustivité et de leur pertinence au regard des aspirations des populations, du diagnostic stratégique, des fondements du scénario *ALAFIA* et des ambitions de la vision Bénin-2025.

Certes, ces orientations ne comportent pas que des dispositions inédites. Elles intègrent, approfondissent ou réajustent certaines stratégies passées ou en cours de mise en œuvre, soit parce qu'elles étaient mal appliquées, soit parce qu'elles sont porteuses d'impact favorable à la vision sur le long terme.

Somme toute, l'efficacité réelle de ces orientations, options et axes stratégiques réside dans la capacité des différents acteurs à les traduire conséquemment en actions dans leurs programmes respectifs d'intervention. C'est pourquoi, il est nécessaire de faire suivre ces études d'une phase 5 qui consistera à vulgariser auprès de tous les acteurs de développement les résultats obtenus et à organiser et coordonner leur mise en œuvre à travers des actions et des mesures à identifier.

## **INTRODUCTION GENERALE**

---

La fin des années quatre-vingts, marquée par la Conférence de Maastricht en juillet 1990, a constitué un tournant déterminant dans l'approche de la gestion du développement dans les pays africains. Cette conférence, dont la conclusion principale est que "le développement n'est pas possible si les transformations des comportements et des structures socio-démographiques, culturelles et politiques ne sont pas associées aux mesures purement économiques, organisées selon une vision partagée et inscrite dans le temps", exhorte, avec force, les pays africains à réaliser des études nationales de perspectives à long terme pour éclairer, un tant soit peu, la trajectoire de leur développement à long terme.

En effet, depuis leur accession à l'indépendance nationale, les pays africains ont organisé et conduit le processus de leur développement principalement à travers des plans à moyen terme et des programmes d'ajustement structurel. Ces deux instruments ont eu, chacun, des succès et des limites. Si les progrès des vingt (20) premières années d'indépendance des pays africains (développement de la production agricole, construction d'infrastructures économiques, sociales et culturelles, etc.) ont été enregistrés dans le cadre de l'exécution de leurs différents plans de développement, force est de constater que ces plans ne les ont pas aidés à éviter la crise économique, financière et sociale des années 80. Leurs insuffisances sont surtout dues à la faible capacité d'anticipation des décideurs, l'absence de cadre logique de référence stratégique à long terme, l'inadéquation entre les moyens et les objectifs, et les difficultés des pouvoirs publics à mobiliser les populations autour d'un idéal collectif, librement partagé. Pour gérer les conséquences fâcheuses de cette crise, la plupart de ces pays en difficulté ont opté pour des programmes d'ajustement structurel susceptibles de corriger leurs déséquilibres économiques et financiers.

En ce qui concerne les programmes d'ajustement structurel, apanage de la troisième décennie des indépendances, tout en réussissant à améliorer la situation des finances publiques et à relancer la croissance économique, ils ont montré leur incapacité à promouvoir un développement humain durable. Les politiques de stabilisation et d'ajustement ne peuvent enclencher et soutenir un tel développement que si elles s'inscrivent dans des perspectives

globales de développement à long terme, prenant en compte les transformations qui se produisent dans la société. Cependant, beaucoup de pays africains au sud du Sahara s'étaient engagés dans des programmes d'ajustement structurel depuis le début des années 80. Ces programmes, inspirés par le Rapport Berg<sup>1</sup> et soutenus par la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) mettaient l'accent sur un plus grand recours aux mécanismes des prix, sur l'ajustement à court terme des variables macro-économiques et sur la réduction du rôle de l'Etat. Mais une décennie aura suffi pour qu'ils montrent les limites de leurs performances au regard de l'ensemble des objectifs de développement, tels que la réduction de la pauvreté. En effet, les programmes et politiques de développement à court terme peuvent, certes, permettre aux pays africains de restaurer les grands équilibres ; mais ces programmes ne peuvent fournir des solutions durables que s'ils sont intégrés à un cadre de gestion stratégique à long terme.

Il se dégage qu'à la fin des années 80, ni la planification du développement à moyen terme, ni les programmes d'ajustement structurel n'ont permis à l'Afrique, d'enregistrer des améliorations substantielles au niveau des indicateurs du bien-être social. Le Bénin n'a pas fait exception à cette règle de crise généralisée et à ce mode de gestion du développement.

Au cours des quarante dernières années, les deux initiatives majeures qui ont caractérisé la gestion de ce développement au Bénin sont : d'une part, la planification du développement considérée de 1960 à 1989 comme la clé de la gestion du processus de développement ; et d'autre part, la mise en œuvre dans les années 90 des programmes d'ajustement, avec leur cortège de problèmes sociaux croissants. Ces deux (02) modes de gestion du développement ont certes eu un impact positif sur l'ensemble de la société béninoise. Cependant, leur défaut, dans la foulée des nombreux échecs enregistrés, est de n'avoir laissé que peu de place à la participation élargie au processus de gestion du développement et de mise en œuvre des différentes politiques nationales de développement. Ces facteurs ont imposé de sévères contraintes à la motivation et à l'élévation de la productivité béninoise. De ce fait, l'absence de participation n'affecte pas que la productivité et la mise en œuvre des plans de développement, mais elle ne favorise pas non plus l'émergence d'une vision partagée autour de laquelle la population pourrait se mobiliser. Ainsi, les motivations de la réalisation des études nationales de perspectives à long terme sont une réponse fondamentale à ces lacunes de gestion du développement au Bénin.

En effet, les progrès enregistrés, notamment en ce qui concerne les indicateurs relatifs à l'espérance de vie, à la mortalité, à la santé, à l'alphabétisation et au revenu per capita, n'ont pas su combler les contre performances en termes absolus, de telle sorte qu'aujourd'hui, le niveau de vie des populations laisse à désirer. L'indice de prospérité est l'un des plus bas en Afrique. Il est de 380 dollars par habitant en 1997. Après donc quatre décennies caractérisées par l'absence d'amélioration sensible du revenu national et la détérioration des conditions de vie des populations malgré l'important volume d'investissements et de programmes de coopération mis en œuvre, le Bénin s'est engagé dans la réalisation des études prospectives, conscient de la nécessité de formuler clairement de nouvelles perspectives d'avenir. C'est alors que s'est imposée au Bénin, la nécessité d'avoir une vision stratégique claire pour son développement humain durable, qui a pour objectif de remettre l'être humain, en l'occurrence le Béninois, au centre des intérêts du développement en lui offrant les possibilités de :

1. vivre plus longtemps, en bonne santé ;

---

<sup>1</sup> Banque Mondiale : "Le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, programme indicatif d'action", 1981.

2. s'instruire efficacement et à moindres coûts ;
3. disposer d'un habitat sain ;
4. se nourrir avec complétude ;
5. disposer d'un emploi durable et de revenus suffisants lui permettant de satisfaire ses aspirations, etc.

Du fait de ses difficultés économiques et financières de la décennie quatre-vingt, l'Etat béninois n'arrive plus à assurer convenablement, au cours de ces dernières années, les services sociaux essentiels relatifs à l'éducation, à la santé, à la sécurité, à l'emploi, à l'habitat et à l'entretien des infrastructures. Cette situation, renforcée par un certain laxisme au sein des services publics, a entraîné un état globalement délabré des infrastructures socio-économiques, et la difficulté pour tous les citoyens de jouir pleinement de leur droit aux services sociaux essentiels.

Pour résoudre tous ces problèmes dans un cadre stratégique de référence pour la gestion du développement, le Bénin s'est engagé, avec l'appui financier et technique du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), à réaliser des études prospectives, conformément aux recommandations de Maastricht. Mais, il ne s'agit pas d'une approche totalement nouvelle.

En effet, il faut noter qu'il s'agit là d'un regain d'intérêt pour la réflexion prospective en Afrique et non d'une initiative nouvelle. En fait, après quelques tentatives de planification nationale à long terme dans certains pays africains<sup>2</sup> dans les premières années de leur indépendance, il y a eu, vers la fin des années 70, quelques expériences d'études ou de réflexions prospectives à l'échelle du continent. C'est le cas des études réalisées par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) en juillet 1977 à Dakar sur le thème : "l'Afrique et la problématique du futur".

De même, le colloque tenu par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) du 12 au 16 février 1979 à Monrovia au Libéria sur le thème "Perspectives de développement et de croissance en Afrique à l'horizon 2000", invitait les pays africains à envisager leurs initiatives en matière de développement selon une perspective à long terme. Un an plus tard, en avril 1980, "le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique", voit le jour à l'issue des travaux de la deuxième session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA consacrée exclusivement à l'examen des problèmes économiques du continent. Soulignant, avec force détail, le besoin de perspectives à long terme du développement de l'Afrique, ce plan a défini un futur souhaitable pour ce continent.

Par ailleurs, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a publié en 1983 une étude de perspectives à long terme sur le développement de l'Afrique intitulée "la CEA et le développement 1983-2008".

Comme on peut le constater, le terrain était déjà bien préparé aux conclusions de la Conférence de Maastricht. Mais, la nouveauté de ces conclusions réside dans la démarche proposée : des études à réaliser à l'échelle nationale et non continentale à partir d'un canevas de références fondé sur la nécessité d'une vision partagée, la participation de la population, l'importance de l'anticipation du futur grâce à la planification par scénarios en vue de l'action et la gestion stratégique du développement national.

---

<sup>2</sup> Au début des années 60, certains pays comme le Bénin et la Côte-d'Ivoire se sont dotés d'un plan à long terme pour l'horizon 1980.

En fait, en juin 1999, les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS)<sup>3</sup> ont été réalisées ou étaient en cours de réalisation dans seize (16) pays africains avec l'appui méthodologique du projet régional "Futurs Africains"<sup>4</sup>. Parallèlement à ces expériences nationales, la Banque Africaine de Développement (BAD) et le Club du Sahel de l'OCDE<sup>5</sup> ont effectué en 1994 une étude sur les perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest (WALTPS)<sup>6</sup>. La vision à l'horizon 2020 de cette étude fondée sur la problématique "Population – Espace – Développement", propose une nouvelle lecture des performances de la sous-région ouest-africaine des trente dernières années et des perspectives de changement et de développement pour les trois décennies à venir dans une approche régionale.

Une autre expérience d'études prospectives est celle de l'Institut International de la Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI)<sup>7</sup> dont la vision 2020 porte sur les perspectives de l'agriculture africaine, de la sécurité alimentaire et de l'environnement afin de lutter plus efficacement contre la pauvreté en milieu rural.

En ce qui concerne le Bénin, après l'expérience des plans de développement à moyen terme qui ont atteint leur apogée aux temps forts du régime socialiste (1977/1980) et ont amorcé leur déclin avec le début de la crise économique vers 1983, les programmes d'ajustement structurel ont suivi à partir de 1989. Ces derniers ont soulagé le gouvernement en améliorant la situation des finances publiques et en relançant la croissance économique ; mais leurs effets pervers ont fragilisé davantage les couches vulnérables (femmes, jeunes, enfants). En 1992, avec les premiers effets du deuxième programme d'ajustement, les conditions objectives étaient réunies pour que le Bénin adhère aux conclusions et recommandations de Maastricht. Au nombre des mesures d'application prises par le Gouvernement à cet effet, figure la décision de transformer l'ancienne "Direction du Plan d'Etat" en une "Direction du Plan et de la Prospective" et de faire réaliser des études prospectives au Bénin. L'objectif de ces études est d'engager au Bénin la réflexion stratégique à long terme dans la gestion du développement, de construire dans un processus participatif une vision partagée pour le pays et de définir des orientations stratégiques qui servent de cadre de référence à tous les acteurs du développement national.

C'est en comprenant cet enjeu prospectif que le Bénin a choisi d'éclairer la construction de son avenir, dans un monde en pleine transformation, par la réalisation des études prospectives qui lui permettent de définir une marge de manœuvre en matière de gestion du développement humain durable.

En effet, au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle, le principal enjeu consiste pour lui, à inventer avec l'aide de sa population, de nouveaux paradigmes de développement qui reposent à la fois sur ses réalités socio-culturelles propres et sur la croissance des incertitudes dans les domaines de l'activité humaine. Ces études nationales de perspectives à long terme démarrées dans leur étape réelle, en janvier 1999 aideront le Bénin à répondre plus efficacement aux exigences de son entrée dans le troisième millénaire en se créant des capacités d'exploration du futur et de formulation de stratégies de développement à long terme dont les objectifs majeurs sont les desiderata des populations. Dans ce sens, les variables-clés suivantes constituent des points de mire : développement centré sur l'homme, sécurité alimentaire, santé pour tous, éducation performante pour tous, création d'emplois durables, maîtrise de la croissance démographique, protection de l'environnement, coopération économique et intégration régionale plus

<sup>3</sup> NLTPS : National Long Term Perspective Studies

<sup>4</sup> Futurs Africains : Projet Régional mis en place par le PNUD en février 1992 à Abidjan pour soutenir les pays africains au Sud du Sahara dans la réalisation des études de perspectives à long terme.

<sup>5</sup> OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique.

<sup>6</sup> WALTPS : West Africa Long Term Perspective Studies.

<sup>7</sup> IFPRI : International Food Policy Research Institut

efficaces, amélioration de la gestion de la chose publique dans le sens d'une plus grande responsabilité, d'une plus grande transparence et d'une plus large participation de la société aux affaires publiques. L'analyse de ces différentes variables, à la suite des échecs répétés des politiques de développement mises en œuvre depuis 1960 au Bénin, permet de dire que le tableau du développement est encore très sombre pour le peuple béninois qui se débat difficilement pour satisfaire ses besoins essentiels.

La réussite du développement du Bénin à l'horizon 2025 et au-delà, dépend forcément de sa capacité à faire face à de nombreux défis et enjeux (les défis institutionnel, organisationnel, social, démographique, technologique, culturel, écologique, de productivité et de compétitivité de l'économie). Le souci de se définir une vision nationale partagée du développement a motivé la réalisation des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme organisées en un processus de cinq phases qui seront présentées dans l'exposé de la méthodologie.

Le présent rapport de synthèse rend compte des résultats des travaux du processus NLTPS-Bénin. Le chapitre 1 présente les objectifs des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme au Bénin. Le chapitre 2 développe les fondements méthodologiques ayant permis d'obtenir les résultats, phase par phase. Dans le chapitre 3, il est fait mention des difficultés rencontrées au cours de l'exécution des différentes phases du processus NLTPS et les limites du travail. Le chapitre 4 contient les principaux résultats des aspirations des populations et les problèmes majeurs de développement qui se posent au Bénin. Quant au chapitre 5, relatif au diagnostic stratégique de la société béninoise, il décrit les atouts, les contraintes, les opportunités et les menaces du système-Bénin. Il présente également les résultats relatifs au jeu des acteurs de ce même système. Il met en relief les questions-clés de développement du Bénin. Le chapitre 6 décrit les évolutions possibles du système-Bénin à travers des scénarios alternatifs construits à partir des situations hypothétiques issues des questions-clés de développement. Ensuite, le chapitre 7 qui est la résultante logique des chapitres portant sur les aspirations et sur les scénarios (dont fondamentalement le scénario désiré : *ALAFIA*), présente la vision "partagée" de développement du Bénin d'ici à un quart de siècle. Enfin, le chapitre 8 présente les huit (08) stratégies nationales de développement à long terme déclinées en trente-sept (37) options stratégiques.

Ce rapport est la synthèse de quatre rapports intermédiaires bien détaillés, publiés en volumes séparés et présentant les résultats des travaux de chacune des quatre premières phases du processus NLTPS au Bénin.

## **I. OBJECTIFS**

---

## **II. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES**

---

## **III. DIFFICULTES RENCONTREES ET LIMITES DU TRAVAIL**

---

## **IV. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT**

---

Les aspirations constituent l'une des articulations essentielles des études nationales de perspectives à long terme en raison de leur omniprésence à toutes les étapes de mise en œuvre de l'exercice. Expressions des perceptions, desiderata et attentes des populations à moyen et long termes, elles traduisent, à travers des images, représentations ou symboles, un idéal du devenir, un but à atteindre. A la suite d'une revue de littérature consacrée aux aspirations, une enquête nationale a permis de recueillir d'importantes données empiriques qui, conjuguées avec celles issues de la recherche bibliographique ont été de précieux matériaux à la mise en relief des problèmes majeurs de développement et les domaines thématiques dont l'ensemble renvoie à la mise en place de la problématique du développement.

### **4.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE**

La recherche documentaire a été fondée sur les résultats d'une Etape Expérimentale réalisée courant 1998 dont la fonction a été spécifiquement pédagogique. Les aspirations générées par cette étape de l'exercice ont été complétées à partir d'une revue de littérature plus récente basée sur des monographies, des rapports annuels du PNUD, de la Banque Mondiale et de l'UNICEF, des rapports de séminaires, colloques et symposia, des documents de travail d'autres institutions internationales, des rapports d'études réalisées par l'administration, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et d'autres partenaires au développement. Aussi bien dans leur forme que par rapport à leur contenu, les informations enregistrées ont servi d'inputs à l'élaboration d'hypothèses et d'objectifs de recherche de terrain.

En fait, l'enquête réalisée du 02 mars au 16 avril 1999 par une équipe pluridisciplinaire de Consultants nationaux a enregistré la participation effective des communautés béninoises. D'envergure nationale, elle a couvert toutes les divisions et subdivisions territoriales du Bénin. A l'échelle locale, elle s'est déroulée sur les principales aires socio-culturelles et plusieurs groupes de minorités ethniques configuratifs de la société béninoise. Elle a été réalisée à l'aide des guides d'entretien. Ces entretiens de groupes ou Focus Group ont été animés dans vingt (20) localités choisies suivant les critères d'aires géographiques à grands groupes socio-culturels majoritaires et minoritaires. Il y a eu en tout 240 = 12 x 20 enquêtés. Aux niveaux régional et national, elle a regroupé des personnalités et autres leaders d'opinions de diverses catégories : Ministres, Députés à l'Assemblée Nationale, Responsables d'institutions de la République, de Partis Politiques, d'Organisations syndicales, d'ONG et de confessions religieuses, représentants d'associations de professionnels, des Forces Armées Béninoises, des enseignants et chercheurs de tous ordres, des Directeurs et Chefs de services centraux de l'Administration publique et privée, membres des Conseils consultatifs départementaux et de différentes circonscriptions administratives à la base, Jeunes de 15 à 30 ans, élus locaux, conducteurs de véhicules taxi-moto, paysans ; soit un échantillon représentatif par quota de Mille Sept Cent Quatre (1704) acteurs dont Cinq Cent Soixante Trois (563) femmes. La taille de l'échantillon de l'enquête par questionnaire est de 1464 et celle de l'enquête par Focus Group est de 240.

Destinée à explorer les champs d'aspirations n'ayant pas fait l'objet de réflexions préalables et à vérifier l'objectivité des aspirations issues de l'étape expérimentale, l'enquête a connu l'organisation de cent vingt et un (121) ateliers animés sur la base de techniques et méthodes appropriées dont le brainstorming et le "focus group discussion". Le questionnaire

semi-ouvert et des guides d'entretiens ont également servi d'outils à la collecte des aspirations.

## **4.2 ASPIRATIONS**

Les aspirations collectées sont globalement d'ordre économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique.

### **4.2.1 Aspirations économiques**

Les aspirations économiques portent fondamentalement sur :

- un Etat, acteur et véritable facilitateur du développement ;
- un secteur privé dynamique, entreprenant et innovateur ;
- une économie prospère et compétitive ;
- une émergence de pôles régionaux de développement viables.

#### *4.2.1.1 Etat, acteur et véritable facilitateur du développement économique*

D'un point de vue historique, l'Etat a toujours été présent dans la vie économique du Bénin. Que ce soit sous l'Administration coloniale ou sous celle du jeune Etat indépendant des années 60, le développement du Bénin a été pensé, organisé et "assuré" essentiellement par la puissance publique. Les activités des compagnies commerciales européennes et des traitants dahoméens au temps colonial étaient marginales. La naissance et la consolidation du secteur privé national ont été interrompues en 1972 par l'instauration d'un régime révolutionnaire qui proclamera son option socialiste marxiste-léniniste deux ans plus tard.

En 1990, quand l'option pour une économie libérale a été faite à la Conférence Nationale des Forces Vives, le Bénin ne disposait plus que d'un secteur privé de résistance, ou d'arrière garde embryonnaire et sans culture réelle d'entreprise, plutôt débrouillard qu'entreprenant. Les initiatives tardent à être prises. L'administration a du mal à se remettre en cause et poursuit dans les faits, sa volonté de gérer et de contrôler toute seule l'économie au lieu de chercher à assurer une saine gestion du développement. La privatisation des entreprises publiques traîne les pas, car les gestionnaires, pour l'essentiel des fonctionnaires ainsi que les organisations syndicales des travailleurs, résistent, tandis que les opérateurs privés manquent individuellement de moyens mais, ont du mal à s'associer pour prendre la relève de l'Etat ; d'où le rachat de la plupart des entreprises privatisées par des capitaux étrangers. Quant aux initiatives nouvelles, l'administration, par son héritage de l'époque précédente constitue un blocage (complication des formalités, pression fiscale, rançonnement, lenteur, etc.). De ce fait, les infrastructures économiques sont inadéquates (insuffisance, obsolescence et dégradation) et les jeunes entrepreneurs manquent d'assistance réelle. Par rapport à ces constats, les populations souhaitent voir l'Etat jouer son rôle initial de facilitateur du développement économique.

#### *4.2.1.2 Secteur privé dynamique, entreprenant et innovateur*

Pour 69% de la population, le secteur privé béninois ne remplit pas sa fonction dans le cadre du désengagement progressif de l'Etat des secteurs vitaux de l'économie nationale. En effet, il a été constaté que ce secteur n'est pas assez actif dans son rôle de promoteur d'investissements et de créateur d'emplois. Selon les enquêtes, parmi les raisons justifiant la faible participation du secteur privé à l'économie béninoise, on peut retenir : sa forte taxation (37,1 % de l'échantillon) et la corruption qui règne dans le monde des entrepreneurs (26,7%). Par ailleurs, les Béninois n'ont pas la culture entrepreneuriale ; ils n'aiment pas prendre de risque (45,1%) ; donc n'ont pas l'esprit innovateur. C'est la raison pour laquelle la moindre opportunité d'affaires découverte par l'un est saisie par de nombreuses autres personnes non averties. En outre, la gestion opérée au sein de nombreuses entreprises n'est pas rigoureuse. Les chefs d'entreprises manquent souvent de rationalité et confondent la plupart du temps le patrimoine de l'entreprise avec leurs avoirs propres.

#### *4.2.1.3 Economie prospère et compétitive*

A travers cette aspiration transparait la volonté des Béninois de donner une nouvelle impulsion à l'économie nationale pour qu'elle devienne plus productive et plus compétitive et capable de conquérir de nouveaux marchés. Cette aspiration renvoie à quatre points d'ancrage que sont : la préparation de l'économie béninoise à l'intégration régionale et à la mondialisation, l'agriculture comme base de l'économie nationale, la valorisation de la vocation et de la tradition du Bénin dans le domaine des services, l'optimisation des effets de voisinage avec le Nigéria.

#### *4.2.1.4 Emergence de pôles régionaux de développement viables*

Cette aspiration participe des attentes que les populations ont de l'aboutissement du processus de décentralisation de l'administration territoriale. Elles souhaitent que la décentralisation débouche sur une mise en valeur optimale des potentialités de chaque région de façon à susciter des pôles régionaux de développement. Ces derniers, tout en renforçant le pouvoir économique des régions, serviront de cadre pour une nouvelle approche de coopération décentralisée. Cette préoccupation requiert une meilleure gestion de l'espace à travers une politique d'aménagement du territoire. Par ailleurs, la multiplicité des fluctuations qui caractérisent actuellement l'économie béninoise et la complexité des problèmes posés par le développement national n'ont pas manqué de générer des faits de société sur lesquels reposent des aspirations spécifiques.

### 4.2.2 Aspirations sociales

L'analyse des desiderata recensés permet de comprendre que les Béninois aspirent fondamentalement à un **Bien-être social, individuel et collectif** dont les prémisses se présentent comme suit :

- une éducation efficace et performante ;
- des soins de santé de qualité ;
- la sécurité des personnes et des biens ;
- la sécurité sociale ;
- une vie religieuse libre et paisible ;
- une vie familiale harmonieuse et épanouie ;

- l'eau potable et un habitat sain pour tous ;
- position sociale valorisée de la femme béninoise.

#### *4.2.2.1 Education efficace et performante*

Une proportion de 95% des populations aspire à une éducation efficace et performante. En fait, la formation scolaire sans finalité professionnelle conséquente est vivement réprouvée par les populations qui souhaitent que les programmes scolaires soient pertinents en prenant en compte les préoccupations locales, afin de les rapprocher davantage de leurs enfants au lieu de les en éloigner. Elles estiment que cette démarche est également une approche de solution aux problèmes du chômage, l'inadéquation de la formation à l'emploi étant soulignée par 63,8% des enquêtés. La situation qui caractérise aujourd'hui l'éducation n'épargne guère la santé sans laquelle aucune forme de vie paisible n'est possible.

#### *4.2.2.2 Soins de santé de qualité*

Au Bénin, l'on distingue, au moins, deux systèmes de soins de santé : la médecine allopathique et la tradithérapie nationale. Si pendant longtemps, le problème posé par la médecine occidentale à la population s'est traduit par une distance culturelle, avec le temps, les difficultés se sont multipliées et se manifestent par une certaine précarité sanitaire pour les plus pauvres. La médecine officielle n'a jamais réussi à assumer une couverture sanitaire satisfaisante. Les infrastructures et les équipements insuffisants se dégradent sans espoir d'être remplacés. La population n'est satisfaite ni de la conduite, ni des prestations du personnel soignant. On comprend aisément, eu égard à ce qui précède, que 91% des enquêtés affirment ne pas bénéficier de soins de santé de qualité et y aspirent.

#### *4.2.2.3 Sécurité des personnes et des biens*

L'insécurité généralisée marquée par des actes de banditisme et de violence gratuite (braquage de véhicules, vols à mains armées, tortures physiques et morales infligées à de paisibles populations et particulièrement aux femmes, etc.) et les manifestations de justice spontanée (vindictes populaires) sont devenues des faits préoccupants au Bénin. Tous les deux, reflétés, entre autres, de l'accentuation de la crise économique, de la dégradation de la morale sociale et de l'impunité généralisée, handicapent la satisfaction de l'aspiration à une vie sécurisée et décente des populations (90,5% des enquêtés), à la protection et à la paix (85 % des enquêtés rejettent la violence et la dépravation des mœurs). Enfin, la perméabilité des frontières et la permissivité des mœurs inquiètent les populations.

#### *4.2.2.4 Sécurité sociale généralisée*

En ce qui concerne la sécurité sociale proprement dite, les populations souhaitent un accès à une vie sécurisée et décente. Cela s'explique par l'état de dénuement prononcé (déchéance physique et morale) de la grande majorité des acteurs, consécutif à

l'amenuisement persistant de leur pouvoir d'achat et à l'inexistence criarde des services sociaux de qualité. 91% des enquêtés estiment être mal logés tandis que 95% des Béninois désapprouvent les conditions d'instruction et 86% ont de difficultés à se vêtir. Cette misère sociale est encore plus accentuée chez les groupes les plus vulnérables que sont les personnes âgées, les handicapés physiques, les enfants et autres citoyens en situation difficile.

Enfin, on note une iniquité de l'appareil judiciaire qui se manifeste souvent par des arrestations et détentions arbitraires, la corruption, la caducité et l'inadaptation des textes existants au contexte socio-culturel du pays. Le défaut d'assistance sociale a poussé les populations au désir de disposer d'une justice efficace et équitable.

#### *4.2.2.5 Organisation religieuse libre et paisible*

La situation religieuse actuelle du Bénin est caractérisée par une profusion de groupuscules et mouvements religieux, les uns aussi entreprenants que les autres. Pour les enquêtés, l'enjeu s'inscrit dans une logique de lutte de leadership qui laisse entrevoir une difficulté manifeste de cohabitation. Le malaise social ainsi généré est pour 40% de la population une menace à leur bien-être.

En fait, dans leurs pratiques, les religions constituent aujourd'hui des sources de division à l'intérieur de plusieurs communautés (christianisme céleste, Eglise protestante, Renaissance d'hommes en Christ, Vodun, etc.), d'immoralité, d'exploitation de fidèles dont les discours, à en croire les enquêtés, ne sont pas de nature à détendre une atmosphère tumultueuse. Face à cette situation qui, à la longue, est porteuse de germes d'intolérance, l'aspiration à une société béninoise où la vie religieuse est libre et paisible est vivement affirmée.

#### *4.2.2.6 Vie familiale harmonieuse et épanouie*

Outre les problèmes auxquels les familles sont confrontées du fait de leur vécu religieux, les Béninois aspirent, à 62%, à une société où le sens de la famille constitue une réalité. En fait, les populations sont très tourmentées par la crise qui secoue aujourd'hui la famille béninoise frappée par toutes sortes de dissociations et de déviances. Selon les enquêtés, cette distorsion est due à la crise économique (78%), à l'absence de morale (52%), aux effets pervers de la modernisation (33,7%). Ces maux évoqués sont, en fait, des facteurs de déstabilisation de la dynamique familiale et communautaire. Les moyens matériels et financiers selon eux, se raréfient du fait de la crise économique et l'accès aux services sociaux de base constitue une préoccupation quotidienne pour les familles. La réduction de la polygamie, l'amélioration de la situation des enfants, la parenté responsable sont autant de préalables indispensables à la réalisation d'une vie familiale cohérente, renforcée par un accès réel à l'eau potable et à un habitat sain (91% des enquêtés).

#### *4.2.2.7 Position sociale valorisée de la femme béninoise*

L'enquête sur les aspirations nationales a montré l'attention que les populations béninoises accordent à la position sociale de la femme. Plus de 81% des participants à l'enquête leaders et 39,1% des intervenants aux discussions de groupes reconnaissent l'important rôle que jouent les femmes dans le développement et la faible promotion dont elles

sont socialement gratifiées au Bénin.

Tant en milieu rural qu'urbain, les femmes béninoises estiment qu'elles sont sous-représentées dans les fonctions de décisions. Elles se considèrent marginalisées et confinées dans des positions où leurs capacités de prise de décision ne sont presque jamais sollicitées. Cette quasi-exclusion est dénoncée par 69% des enquêtés qui soulignent, par ailleurs, la faible représentation des femmes dans les services publics. Ainsi, pour permettre à la femme béninoise de participer pleinement au développement national, les populations souhaitent la reconnaissance et le plein exercice de ses droits fondamentaux pour une meilleure valorisation de sa position sociale. D'importantes aspirations portent également sur la vie politique.

#### 4.2.3 Aspirations politiques

Dans le domaine politique, les aspirations ont relativement trait aux valeurs démocratiques et à la bonne gouvernance. Elles se présentent comme suit :

- l'alternance démocratique ;
- l'unité nationale et la paix ;
- la performance des institutions de contre-pouvoir et de l'administration ;
- la libre circulation des personnes et des biens ;
- la gestion participative du pouvoir ;
- la bonne gestion des solidarités ;
- la bonne gouvernance ;
- la performance de la diplomatie ;
- la citoyenneté nationale.

##### 4.2.3.1 *Alternance démocratique et multipartisme raisonnable*

La tradition africaine veut que le chef dispose du pouvoir à vie. Il en était ainsi, dans "le royaume du Danxomé" par exemple, et dans la plupart des royaumes et chefferies du pays. Mais, le modernisme aidant et, en raison de l'option politique du Bénin consignée dans la Constitution de décembre 1990, cette tendance devra laisser place à un autre mode de gestion du pouvoir, l'alternance démocratique. La plupart des enquêtés lient la démocratie libérale à une forte implication des citoyens dans la vie nationale. Cependant, 64% émettent des réserves quant à la prolifération des partis politiques dans le pays. Ils estiment qu'elle n'est pas l'expression de la bonne marche de la démocratie. D'ailleurs, près de 91% pensent que les programmes des partis politiques au Bénin ne sont pas convaincants. Ces partis ne participent pas véritablement au développement du pays (76% des enquêtés). C'est pourquoi, près des trois quart des enquêtés (72%) aspirent à un nombre idéal de deux ou trois partis politiques.

##### 4.2.3.2 *Unité nationale et paix*

Dans leur réponse aux questions posées au cours de l'enquête sur les aspirations, 80% des populations ont souhaité pour le futur, des dirigeants rassembleurs, patriotes, et intègres ; 20% les veulent démocrates. Il ressort de cette déclaration que les Béninois, malgré leur pluri-ethnicité, aspirent à une société paisible, sans guerre ni régionalisme, ni tribalisme. Le Bénin devra être un pays où l'armée est garante de la sécurité des frontières. 73% des hommes et 55% des femmes interrogés lui reconnaissent son rôle de défenseur de la patrie, et voudraient

qu'il soit définitivement mis fin aux violations des frontières par les pays voisins.

#### *4.2.3.3 Performance des institutions de contre-pouvoir et de l'Administration*

La Constitution du 11 décembre 1990 a prévu un certain nombre d'institutions de contre-pouvoir. Aujourd'hui, on peut observer le respect des règles constitutionnelles en la matière. Cependant, 90% des enquêtés aspirent à une performance de ces institutions et de l'Administration en général ; elles devront se manifester par la diminution ou l'absence de lourdeurs administratives et procédurières. Par ailleurs, une des sous-aspirations relatives à l'Administration est sa dépolitisation. En effet, les personnes interrogées estiment que la performance de l'Administration ne peut se réaliser qu'en mettant l'Homme qu'il faut à la place qu'il faut ; c'est-à-dire éviter le clientélisme politique et/ou sociétal. Quant à la société civile agissant comme contre-pouvoir, les populations (90%) aspirent à ce qu'elle devienne un cadre de réflexion bien organisé, fondé sur des échanges en vue d'infléchir les déviances des gouvernants.

#### *4.2.3.4 Libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur des frontières*

La démocratie libérale prône la liberté d'aller et venir à l'intérieur d'un Etat. La multiplication des postes de contrôle à l'intérieur du territoire national semble aller à l'encontre de cette affirmation. Ainsi, en vertu de la Constitution, plus de la moitié des effectifs interrogés affirme que les barrages organisés par les corps habillés de l'Etat ne doivent plus constituer des points de tracasseries, de corruption et de rançonnement. C'est pourquoi 37% ont souhaité que l'on réduise ces postes de contrôle ; d'autres (37%) voudraient que l'armée soit maintenue dans les casernes et 21% ont demandé la répression des indéclicats: les populations aspirent à une plus libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur du territoire national.

#### *4.2.3.5 Gestion participative du pouvoir*

Les enquêtés à près de 91% ont exprimé leur déception par rapport aux programmes des partis politiques. Leur volonté manifeste est de voir ces programmes refléter l'expression d'une bonne connaissance de la société béninoise. Ils pensent que les programmes ne doivent plus être démagogiques (56%). Ils doivent prendre en compte les préoccupations réelles des populations qui souhaitent être intimement associées à leur confection et à leur exécution. Eu égard à la forte volonté des populations de s'impliquer dans la gestion nationale du pouvoir, nombreuses sont-elles (66%) à aspirer à l'effectivité de la décentralisation de l'Administration.

Par ailleurs, elles aspirent à "une société civile moteur du développement" (76%) et à "une société unie, organisée et capable" (26%). Dans les milieux villageois, de même que chez les intellectuels conservateurs, on a souhaité le rétablissement des chefferies en groupes de consultation et d'exécution de décisions, afin de bénéficier de leur franche collaboration.

#### 4.2.3.6 *Bonne gestion des solidarités, justice sociale et équité*

La préservation de la paix et de l'unité nationale passe par l'aide et l'assistance aux pauvres, l'amour et la solidarité entre les Béninois. De même la justice sociale et l'équité impliquent la satisfaction des besoins socio-communautaires de base par l'Etat, à travers une meilleure redistribution des ressources, la réalisation d'infrastructures sociales et une bonne gestion des solidarités. Les citoyens quant à eux doivent œuvrer à la conservation du patrimoine socioculturel et à la promotion de la tolérance inter-religieuse. Cet idéal a fait l'unanimité des personnes interrogées.

#### 4.2.3.7 *Bonne gouvernance*

Les acteurs estiment que la bonne gouvernance favorise le dialogue, crée les conditions qui adoucissent les rancœurs et les frustrations. Elle conditionne la paix et sa consolidation. Cette bonne gouvernance doit se caractériser par la participation, la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'équité. En d'autres termes, elle assure une meilleure répartition des ressources, une meilleure gestion des solidarités et la prise en charge des minorités. La mise en œuvre de la bonne gouvernance implique fondamentalement l'Etat, le secteur privé et les organisations de la société civile.

#### 4.2.3.8 *Diplomatie entreprenante et performante*

Les Béninois aspirent à une amélioration sensible des relations extérieures du pays. 59% estiment que les relations du Bénin avec l'extérieur ne doivent pas être passives. Ils souhaitent un renforcement de l'intégration régionale et sous-régionale et de la coopération décentralisée. Mieux, ils souhaitent des accords de partenariat avec les pays de l'Union Européenne, les Etats Unis, le Canada, le Japon, etc.

La diplomatie entreprenante et performante est aussi désirée, parce qu'à l'heure de la mondialisation, le Bénin se veut une nation dont l'image est protégée, soignée et promue. Dans ce cadre, le Bénin ne peut être un simple appendice ; il doit être acteur et en conséquence développer une diplomatie entreprenante, conquérante, performante pour être dans le peloton des décideurs régionaux et internationaux.

#### 4.2.3.9 *Citoyenneté nationale*

Il se développe à l'échelle locale des stratégies de conquête et de conservation de pouvoir faisant de l'espace ethnique une source de positionnement politique des cadres. Ce phénomène qui répond à ce qu'on appelle au Bénin la "logique du terroir" fait de l'éthnie un enjeu et/ou un instrument politique<sup>9</sup>.

En effet, l'essence politique de l'éthnie participe du souci permanent des acteurs de défendre leurs intérêts de groupes. Ce sont, pour la plupart du temps, des membres de l'élite

<sup>9</sup> Pour plus d'informations, lire les ethnies comme enjeux ou instruments politiques en Afrique, in La Discrimination raciale, UNESCO – IDHPD-DQ, Editions Flamboyant, 1997, pp. 57-72.

qui, profitant de leur position hégémonique dans l'appareil de l'Etat, mobilisent ouvriers, paysans, commerçants et autres sur la base d'une fiction idéologique destinée à "défendre" les intérêts ethniques. De même, l'instrumentalisation de l'ethnie à des fins politiques est un fait assez répandu au Bénin, comme dans plusieurs pays africains. Elle favorise l'ascension de l'homme politique par le jeu des regroupements ethniques. Les mobilisations sociales autour des élections législatives et les résultats sur lesquels elles débouchent témoignent de la réalité du phénomène qu'ont bien illustré les scrutins des mois de mars 1991, 1995 et 1999. Cette prédominance de la conscience ethnique de par ses manifestations négatives en période électorale (violence, conflit, etc.) et en raison de l'importance du pouvoir politique dans le développement d'une nation, inquiète de plus en plus les populations béninoises qui souhaitent que la citoyenneté nationale l'emporte sur la citoyenneté ethnique.

#### 4.2.4 Aspirations relatives à l'environnement

Les Béninois aspirent à un cadre de vie sain où des mesures sont prises pour protéger les ressources naturelles et prévenir les catastrophes et autres calamités. Cette aspiration fondamentale postule les points d'ancrage ci-après.

##### *4.2.4.1 Gestion rationalisée de la flore, de la faune et des sols rationalisés*

La reconstitution des ressources naturelles disparues depuis plusieurs années permettra aux éléments bio-organiques qui en dépendent de se reconstituer. L'objectif est de faciliter aux populations la jouissance de ces ressources. C'est pourquoi la majorité des enquêtés souhaiterait une gestion plus rationnelle des écosystèmes, afin que les générations futures puissent mieux profiter des fruits de la nature.

##### *4.2.4.2 Habitat sain et adapté*

Le logement et la qualité du logement conditionnent l'état psychologique de l'individu ; en d'autres termes, c'est l'habitat lui-même qui reflète le bien-être du citoyen. La plupart des enquêtés aspirent à ce que l'urbanité d'une agglomération ne soit plus déclarée à partir d'un simple lotissement, mais plutôt à partir de son cadre juridique et des aménagements subséquents avant l'installation des citoyens. Quant aux villages, les habitations doivent être protégées contre les inondations et la malpropreté. En somme, les villes et les villages seront propres, sécurisants, économiquement performants. L'obligation du respect du plan d'urbanisme et des normes en matière de construction, amèneront les citoyens à ne pas construire partout, mais là où il faut et non comme ils le veulent. La viabilisation des lieux doit précéder l'installation des populations.

##### *4.2.4.3 Espace bien géré*

La gestion normative de l'espace devra être une caractéristique du Bénin. L'expansion de la ville sur le village du fait de la croissance démographique amènerait les administrateurs territoriaux à définir et à préserver les domaines classés ou réservés de l'Etat. 74% des enquêtés voudraient que l'espace soit mieux géré au Bénin. Cela suppose la gestion de l'espace à partir d'un schéma ou plan directeur, national comme local, d'aménagement du

territoire. Du fait de la mauvaise connaissance du territoire, 10,1% des citoyens pensent qu'il existe beaucoup de terres non exploitées, pendant que 30,9% d'entre eux estiment que la bonne gestion de l'espace passe par une volonté politique bien affirmée, avec à la clef l'application des textes en la matière. En outre, l'engouement pour une ville saine pousse les acteurs à rêver d'une gestion plus rationnelle des déchets et de l'hygiène publique en général.

#### *4.2.4.4 Maîtrise de l'érosion côtière et des ressources hydriques*

Le littoral béninois long de 125 km s'est trouvé en grande partie fragilisé par la construction des ports de Lomé et de Cotonou. A cet effet, le phénomène de l'érosion côtière qui menace les infrastructures des agglomérations riveraines de l'Océan Atlantique doit être maîtrisé par des actions nationales et/ou régionales selon les populations. Elles sont également persuadées que les multiples ressources sont assez suffisantes pour satisfaire aux besoins des hommes, des plantes et des animaux. L'évaluation de ce potentiel hydrique et l'élaboration d'un schéma directeur de l'utilisation et de la protection desdites ressources devront permettre de couvrir les besoins socio-économiques des Béninois.

Quant au système lagunaire, les intrusions saisonnières d'eau douce des rivières et d'eau salée de la mer devront être maîtrisées. Par ailleurs, les fonds des plans d'eau comme ceux des cours d'eau subiront des traitements appropriés en raison de l'encombrement de toute sorte afin de pérenniser le potentiel hydrique et d'augmenter les ressources halieutiques.

#### *4.2.4.5 Sources d'énergie respectueuses de l'environnement*

L'appréciation de l'utilisation des ressources énergétiques varie d'un individu à un autre selon son niveau d'information. Pour l'ensemble, seuls le pétrole et le bois-énergie sont reconnus par les populations comme étant les sources d'énergie les plus utilisées. Malheureusement, ils font partie, l'un des énergies non renouvelables et l'autre des énergies certes renouvelables, mais nuisibles à l'écosystème. Pour pallier l'insuffisance des énergies, les populations ont opté pour l'énergie solaire et l'électricité comme énergie de substitution et/ou complémentaire selon les lieux. L'énergie-gaz est laissée pour compte, alors que le projet Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest (GAO - CEDEAO) suit son cours.

#### *4.2.4.6 Prévention des catastrophes et autres calamités*

La réalité d'aujourd'hui est que face aux catastrophes, tout le monde, l'Etat y compris, est désemparé. Les catastrophes, ces événements brusques, aux effets dangereux, endommagent généralement d'importants investissements. Au Bénin, elles se manifestent par des cycles de sécheresse et/ou d'inondation affectant la production. En dehors de ces cas qui sont d'origine naturelle, on peut aussi compter les catastrophes provenant des activités des hommes (industries ...) et des calamités. Ainsi, pour ne pas être surpris par les conséquences des modifications environnementales, les Béninois aspirent à une prévention des catastrophes et autres calamités.

#### 4.2.4.7 *Renforcement des Capacités d'action de la police et réglementations judicieuses en matière environnementale*

La police environnementale ne concerne pas seulement les agglomérations urbaines, mais aussi celles des milieux ruraux et les domaines forestiers. Le renforcement des capacités de cette structure contribuerait à garantir l'hygiène publique, protéger et conserver les ressources naturelles (eau, sol, forêt, animal, etc.), et infliger aux citoyens indécents les sanctions prévues par la loi. Pour ce faire, les populations ont la conviction que l'élaboration de textes appropriés, s'adaptant au contexte et à l'évolution du pays, la mise en place d'institutions y afférentes et d'hommes compétents pour les animer, permettront une meilleure gestion de l'environnement. La gestion optimale de l'environnement passe aussi par l'amélioration des outils et des techniques de production, de transformation et de conservation.

Enfin, les personnes interrogées (45%) souhaitent un renforcement de l'opération de reboisement, tandis que (37,5%), ont mis l'accent sur une bonne réglementation de la chasse. Si ces mesures étaient appliquées dans les règles de l'art, le Bénin pourrait réhabiliter son patrimoine forestier naturel, préserver et augmenter son capital faunique.

#### 4.2.5 Aspirations culturelles

La culture béninoise offre une gamme fort diversifiée d'aspirations qui se révèlent toutes significatives en raison des problèmes qui les génèrent. Une vie culturelle authentique, convergente et rayonnante constitue la résultante des aspirations culturelles des Béninois.

##### 4.2.5.1 *Vie culturelle authentique*

L'axe principal d'ancrage de l'aspiration culturelle des populations est la défense, la sauvegarde et la promotion des cultures nationales. Cette aspiration se fonde sur la reconnaissance et une représentation des religions traditionnelles, telles que le vodun, dans le panthéon béninois. Le souci, voire la préoccupation réelle, qui s'exprime dans la protection des valeurs culturelles contre leur assimilation par celles qui leur sont extérieures justifie cette même aspiration à une vie culturelle authentique. On n'oubliera pas le fait que la revendication de l'alphabétisation systématique en langues nationales des populations participe de la volonté de connaître et de transcrire les valeurs de la culture authentique pour en faire usage ou pour constituer un patrimoine pour les générations futures. C'est pourquoi, les populations souhaitent l'élaboration d'un répertoire des langues parlées au Bénin de façon à choisir parmi elles la ou les langue(s) majoritairement véhiculée(s). La même recherche d'authenticité culturelle vécue renvoie à l'exigence d'une meilleure réglementation par l'Etat de l'afflux des productions artistiques étrangères.

##### 4.2.5.2 *Vie culturelle convergente*

Il peut paraître paradoxal que les populations béninoises manifestent une préférence pour les cultures étrangères au même moment qu'elles ont une certaine inclination pour une consommation régulière des produits culturels endogènes (56% femmes et 58% hommes).

Ceci explique pourquoi, elles souhaitent qu'une véritable convergence des cultures soit réalisée, convaincues que cela leur permettra de disposer d'une boussole pour la consolidation de la culture personnelle.

Dans ce sens, il a été relevé que la prestation des artistes béninois est manifestement colorée par la culture étrangère et l'ouverture sur le plan culturel est suffisamment grande et très perceptible dans leur production. Dans la logique de la convergence culturelle se situe la promotion accrue des productions artistiques et culturelles locales utilisant les langues nationales grâce aux médias. Toutefois, une primauté reste accordée à la culture endogène. A cet égard, il est souhaité la création des structures appropriées à la transmission et à l'internalisation des valeurs socio-culturelles fondamentales {(contes, devinettes, diverses initiations à la vie spirituelle et sociale (50% des enquêtés)}. La revalorisation des pratiques culturelles ainsi que l'aide aux artistes (association, entreprise) occupent une place d'intérêt dans la conscience des Béninois (50%).

#### 4.2.5.3 *Vie culturelle rayonnante*

L'aspiration des Béninois à une vie culturelle rayonnante est exprimée non seulement à travers leur angoisse devant les velléités des cultures étrangères à faire d'eux des assimilés, mais aussi et surtout par leur désir de conserver une culture nationale propre, influente et vivante.

En fait, une majorité de 87% souhaite le rayonnement culturel du pays. Si, à un taux aussi élevé, les Béninois formulent un tel vœu, c'est parce qu'ils éprouvent la fierté de voir le Bénin émerger dans le contexte culturel régional et international. En acceptant, par ailleurs, avec vigilance que d'autres cultures soient prises en compte, les Béninois savent que la tolérance culturelle leur sera accordée par l'extérieur en fonction des efforts qu'ils entendent déployer dans le sens de leur participation effective à la défense et à l'illustration de leur patrimoine culturel : 66% des enquêtés partagent cette conviction porteuse d'avenir. Enfin la culture sportive généralisée est souhaitée par les acteurs qui insistent sur la vulgarisation et le développement des sports de masse ainsi que des sports d'élite et de compétition.

#### 4.2.5.4 *Image positive de l'homme béninois*

Le prototype de l'homme béninois vu par les Béninois eux-mêmes est plutôt dépréciatif : considéré comme trop rusé par plus de 64%, il lui est également reproché d'être animé d'un esprit de régionalisme, de népotisme et d'ethnocentrisme.

Les points positifs reconnus au Béninois, à savoir sa tolérance, son hospitalité, son intelligence, son labeur et son esprit d'ouverture au dialogue et au compromis paraissent quelque peu insuffisants aux yeux de la majorité des personnes interrogées qui ont marqué à plus de 71% leur souhait de voir s'opérer un changement de mentalité qui valorise la vertu et élimine les mauvais comportements. Enfin, les Béninois marquent aussi leur préférence à 65,3% pour des dirigeants de type nouveau, compétents, intègres et rassembleurs.

#### 4.2.6 Aspirations spécifiques à la technologie

Deux préoccupations primordiales matérialisent les aspirations technologiques :

- appropriation de la technologie moderne ;
- meilleure capitalisation des savoirs et des savoir-faire endogènes.

#### 4.2.6.1 *Appropriation de la technologie moderne*

Cette aspiration a un double fondement : d'abord la volonté des Béninois d'acquérir et d'utiliser les nouvelles technologies, ensuite leur souci de maîtriser lesdites technologies et de pouvoir innover à partir d'elles. L'intégration à l'économie mondiale soumet le Bénin à la concurrence avec les multinationales. Pour y faire efficacement face, le pays doit adopter et développer les technologies nouvelles, où l'Etat et le secteur privé coopèrent étroitement. Ceci permettra de briser la léthargie qui caractérise les domaines des technologies modernes et des savoir-faire endogènes au Bénin. Dans cette optique, les personnes enquêtées souhaitent :

- l'acquisition des technologies adaptées et leur vulgarisation à grande échelle dans tous les domaines : artisanat, industrie, agriculture, service ;
- l'introduction progressive des technologies avancées dans des secteurs ciblés en s'appuyant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ;
- la promotion des investissements directs étrangers dans le pays, comme vecteur de transfert de technologie ;
- une formation et une recherche scientifiques et techniques adéquates.

La faible productivité des ressources humaines au Bénin, l'inadéquation et l'inorganisation des systèmes de formation nécessitent pour aujourd'hui et pour demain un besoin pressant d'adaptation et de perfectionnement.

#### 4.2.6.2 *Meilleure capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes*

Cette aspiration traduit la conscience des Béninois qu'il existe dans leur pays des génies créateurs capables de découverte et d'invention. Ces génies, repérés et soutenus, peuvent valablement mettre à la disposition des Béninois des outils et des procédés de conception locale susceptibles de contribuer au développement du pays.

Le caractère diffus des savoirs et savoir-faire endogènes et leur banalisation demandent, pour le développement du Bénin d'ici à l'an 2025, qu'une banque de données soit constituée pour faciliter la recherche-développement dans tous les domaines du savoir endogène. Dans cet ordre d'idées, il apparaît important de renforcer les capacités des détenteurs de ces savoirs et savoir-faire locaux pour améliorer leurs prestations et les insérer dans le processus de développement technologique. Cela exige qu'il leur soit créé un environnement favorable, les incitant à la transmission efficace et pérenne de leurs savoirs.

En somme, les aspirations collectées et analysées sont fort significatives pour le développement du Bénin. Elles sont de nature à faire de l'Etat un véritable appareil d'éclosion d'une économie compétitive soutenue et régulée par une politique démocratique fondée sur la bonne gouvernance, par un environnement technologique approprié. Toutefois, force est de reconnaître qu'une meilleure capitalisation de ces aspirations ne peut être obtenue que dans la mesure où les multiples problèmes qu'elles sous-tendent sont mis en lumière en vue de leur analyse critique et conséquente.

### 4.3 PROBLEMES MAJEURS

Les aspirations formulées par les populations renvoient aux divers problèmes qu'elles vivent et qui, en raison de leur acuité, servent de déterminants aux besoins ainsi exprimés, au futur dont elles rêvent aux fins de combler le vide que crée le besoin. En fait, les aspirations majeures issues de l'enquête nationale ci-dessus mentionnée, dans la partie méthodologique du présent rapport a permis de recenser de nombreux problèmes :

- un environnement économique peu favorable à la production, à l'éclosion des initiatives privées, et à la spécialisation des pôles régionaux nationaux ;
- une déficience des normes et structures sociales ;
- un faible niveau de culture politique des acteurs ;
- une gouvernance qui se cherche indéfiniment ;
- un analphabétisme en matière d'écologie ;
- une détérioration des valeurs culturelles engendrant une perte progressive de repères identitaires ;
- une technologie quasi-inexistante.

#### 4.3.1 Problèmes économiques

Le développement de l'économie béninoise se heurte à une multitude de problèmes relevant pour l'essentiel de trois ordres, à savoir :

- un environnement national inapproprié à l'éclosion de l'initiative privée ;
- le caractère peu productif de l'économie nationale ;
- la non-spécialisation économique des différentes régions.

##### 4.3.1.1 *Un environnement national non propice à l'éclosion de l'initiative privée*

L'enquête sur les aspirations nationales a montré que le secteur privé n'est pas satisfait de ses relations avec l'Administration publique : 73,5% des personnes enquêtées trouvent que l'Administration publique bureaucratique, 26,7% la trouvent corrompue et 37,1% estiment que la pression fiscale est trop forte. Par ailleurs, l'absence d'une politique incitative, les difficultés d'accès au marché financier, les faiblesses de l'appareil judiciaire dans le domaine des affaires, l'inefficacité de l'encadrement des jeunes entrepreneurs et les tracasseries administratives, douanières et policières ont été soulignées avec force au cours de l'enquête.

##### 4.3.1.2 *Caractère peu productif de l'économie nationale*

De l'avis des personnes interrogées au cours de l'enquête sur les aspirations :

- l'économie béninoise est caractérisée par une faible productivité avec des acteurs peu entreprenants (69%), irrationnel (26%) et trop frileux (45,1%) ;
- le faible développement du capital humain (capacités, formation, culture d'entreprise, professionnalisme etc.) est un handicap à l'amélioration de la productivité ;
- les problèmes fonciers, dans la partie sud du pays en particulier, limitent la

capacité de production agricole au regard du niveau actuel de développement des systèmes de production ;

- le pays manque d'infrastructures de transport qui permettraient de désenclaver les régions et favoriser un arbitrage par zone (spécialisation, transfert de surplus de production d'une région à une autre).

Les coûts des facteurs de production (eau, électricité, intrants et autres consommations intermédiaires) sont jugés trop onéreux et responsables du niveau élevé des prix de revient des produits béninois.

#### 4.3.1.3 *La non-spécialisation économique des différentes régions*

L'origine de la non-spécialisation économique des régions se trouve fondamentalement dans la gestion non décentralisée du pays et la non-exploitation des ressources naturelles disponibles. En effet, chaque région a sa vocation naturelle ou historique. L'unité nationale et la complémentarité des régions devraient être bâties sur cette diversité de vocation. L'inexistence d'un schéma directeur d'aménagement du territoire explique en grande partie cette situation.

Sur le plan social et politique, les problèmes semblent aussi profonds qu'en économie.

#### 4.3.2 **Problèmes sociaux**

La situation sociale qui a servi de repère à l'expression des aspirations renvoie à un déséquilibre qui se traduit non seulement par *un déclin de la qualité de vie* mais aussi et surtout par *une déficience des normes et structures sociales*. Les difficultés sociales qui concourent à ce problème majeur sont :

- l'inaccessibilité des populations aux services sociaux de base et l'insécurité ;
- la crise familiale aiguë.

##### 4.3.2.1 *Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base et l'insécurité*

L'accès aux services sociaux de base constitue un problème important pour la survie des populations au Bénin. Sur le plan de l'éducation, le pays accuse un taux élevé de 77,5% (RGPH, 1992) **d'analphabétisme** dont 81% des femmes. Ce taux est passé à 60% environ en 1996 (EDSB/INSAE). Cet analphabétisme pose le problème d'aliénation chez les populations assujetties à l'éducation formelle et un problème de limitation du savoir et du savoir-faire au niveau des populations qui n'ont jamais fréquenté l'école. Par ailleurs, l'acculturation constitue l'une des conséquences de l'inadéquation des programmes scolaires aux réalités du milieu.

Du point de vue de la santé, **la faiblesse de la couverture (sanitaire) nationale**, les coûts élevés des prestations, l'insuffisance des infrastructures, la fragilité des équipements et l'effectif fort réduit du personnel empêchent les populations de se faire soigner convenablement. Cette difficulté à accéder aux soins de qualité est accentuée par la faible exploitation des plantes médicinales locales. De même, **l'iniquité de l'appareil judiciaire**

n'est pas de nature à favoriser une justice sociale pour tous. La majorité des Béninois se plaignent aussi de ce que le système judiciaire fonctionne comme un instrument de classe sociale.

En somme, le nonaccès des populations aux services sociaux apparaît comme une contrainte majeure à l'évolution sociale au Bénin. A ces maux s'ajoute l'insécurité galopante impulsée par le contexte socio-économique difficile, la dépravation des mœurs, la montée de la violence, la recrudescence des vols et autres crimes.

#### 4.3.2.2 *Crise familiale aiguë*

Les crises économiques et la disparition progressive des normes de régulation sociale ont engendré la désintégration de la cellule familiale. Cette destruction de la famille est perçue par les acteurs sociaux comme une menace à la cohésion sociale et à la paix, et par conséquent un handicap pour le développement. En outre, cette déficience des normes et structures sociales est constamment aggravée par les contrariétés résultant des politiques sociales de redressement mises en place. Des études approfondies devront permettre d'espérer de solutions adéquates à ces questions.

#### 4.3.3 Problèmes politiques

Pris sous un angle général, les problèmes peuvent se résumer à **la contradiction historique, au faible niveau de culture générale des citoyens et à la mauvaise gouvernance**. Mais, pris dans le détail, les obstacles au développement sont nombreux. On peut cependant les regrouper autour de trois (03) grands problèmes majeurs que sont :

##### 4.3.3.1 *Identité historique conflictuelle*

Les problèmes identifiés, déjà à l'étape expérimentale puis confirmés à cette étape-ci, hypothèquent sérieusement le développement du Bénin. Il s'agit des contradictions paralysantes inter-ethniques, inter-régionales, inter-religieuses et même inter-Etatiques. Les relations inter-Etats, d'une part entre le colonisateur et le Bénin et, d'autre part entre les Etats de la sous-région, ne favorisent pas une éclosion des capacités du Bénin. C'est la raison pour laquelle il est difficile pour les Etats de la sous-région d'entreprendre, ensemble, des projets d'intérêt commun.

##### 4.3.3.2 *Faible niveau de culture générale des citoyens*

On distingue, dans les faits, au Bénin deux catégories de citoyens traduisant une véritable fracture sociale. Il s'agit :

- d'une part, de la minorité constituée par les cadres, intellectuels et tous ceux qui évoluent dans leur sillage ;

- d'autre part, de la grande majorité des citoyens analphabètes et ayant un faible niveau de culture générale.

70% des enquêtés estiment que les partis politiques ne participent pas au renforcement de l'unité nationale. Cette situation s'explique par le fait que les partis politiques n'éduquent pas leurs militants. 47% des répondants l'affirment et 42% précisent qu'une telle attitude accentue le manque de maturité des militants.

#### 4.3.3.3 *Mauvaise gouvernance*

La mauvaise gouvernance se caractérise par l'absence de participation et de transparence, le manque de responsabilité dans les prises de décision, l'inefficacité et le manque d'équité.

Dans le cadre du Bénin et selon les déclarations des populations lors de l'enquête de collecte des aspirations et des problèmes y relatifs, la mauvaise gouvernance se manifeste par :

- la mauvaise perception de la politique et du politique : la politique est considérée comme une source d'enrichissement rapide et facile ;
- la politisation de l'Administration qui vicie tout et crée des dysfonctionnements compromettant la performance et la transformation des services publics ;
- le déficit de communication entre gouvernants et gouvernés maintient les derniers dans l'ignorance du bien fondé et du travail des institutions de contre-pouvoirs ;
- l'impunité des gouvernants, ce qui encourage la généralisation de la corruption ;
- la patrimonialisation des fonctions et des charges publiques avec sa cohorte d'abus de pouvoirs, de détournement, de passe-droit, etc. ;
- la passivité de la diplomatie préjudiciable au rayonnement du Bénin et de l'image des Béninois à l'extérieur ;
- la centralisation et l'opacité de la gestion du pouvoir ;
- l'absence de culture de compte rendu, de contrôle et de sanction ;
- etc.

Par ailleurs, les aspirations ont constitué des champs assez riches de lecture des problèmes inhérents à l'environnement et à la culture.

#### 4.3.4 Problèmes liés à l'environnement

Les problèmes environnementaux sont caractéristiques de l'analphabétisme et de la pauvreté des populations.

##### 4.3.4.1 *Analphabétisme et délinquance écologique*

La délinquance et l'analphabétisme sont respectivement des expressions comportementales agressives, conscientes et

inconscientes à l'encontre de la nature. Si la délinquance est la manifestation de la mauvaise foi, l'analphabétisme, quant à lui, n'est que celle d'une ignorance des conséquences écologiques des actes posés par un simple citoyen ou par l'Etat. De l'analphabétisme et de la délinquance écologiques découlent certains autres problèmes que sont :

- l'absence d'une politique conséquente d'aménagement du territoire et d'organisation des préventions ;
- la mauvaise pratique culturelle ;
- la destruction de la faune ;
- la mauvaise gestion des villes.

#### 4.3.4.2 *Pauvreté comme cause de dégradation du cadre de vie*

Au Bénin, en moyenne 33,7% de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté globale (les dépenses de consommation alimentaires et non alimentaires sont en dessous du seuil de pauvreté). Cette moyenne de pourcentage se décompose en 33,1% en milieu urbain et 33,9% en milieu rural (ECVR, 1996 et ELAM 5bis et 6, 1996). 57% de la population béninoise est estimée pauvre ou vulnérable à la pauvreté monétaire. Cette situation explique en partie les agressions commises par les populations sur l'environnement, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

En fait, la ville se caractérise par la production et la consommation, parfois conscientes de produits polluants. On pourrait citer, par exemple :

- l'acquisition de véhicules usagés voire surannés provenant des contrées occidentales à défaut de pouvoir en acheter de neufs. Ces véhicules contribuent fortement à polluer l'atmosphère par la production de gaz hautement toxiques, pouvant provoquer des complications respiratoires, oculaires, cutanées, etc. ;
- l'achat et la production à peu de frais de denrées alimentaires produites à partir d'éléments dangereusement toxiques ;
- l'utilisation d'emballages non recyclables ou non bio-dégradables, parce que à peu de frais ;
- la cherté du logement en ville qui amène certains citadins à vivre en promiscuité dans des réduits, défiant toutes règles d'hygiène et au mépris des conditions écologiques du milieu.

Dans les campagnes, les activités souffrent aussi de la pauvreté de leurs acteurs. Dans le souci d'accroître leur pouvoir d'achat en vue de satisfaire leurs besoins fondamentaux, les populations n'hésitent pas à poser des actes qui confirment leur analphabétisme écologique :

- pratiques agricoles nocives qui se justifient par l'utilisation du feu de brousse comme moyen de nettoyage de parcelles, d'explosifs pour la pêche et le braconnage sauvage ;
- déboisement constant ;
- mauvaise gestion des déchets ;

- accentuation de l'érosion côtière ;
- ensablement continu des plans et cours d'eau ;
- surexploitation de la biomasse comme principale source d'énergie.

#### 4.3.5 Problèmes culturels

Le problème essentiel ici a trait à la détérioration des valeurs culturelles et la perte progressive des repères identitaires. Il renvoie à l'image négative qui caractérise à ce jour le Béninois, par suite de la déperdition des valeurs morales.

##### 4.3.5.1 *Image négative du Béninois*

Le Bénin est une société où le sens de l'honneur est constamment recherché. Chacun veut soigner le plus possible son image de marque et par conséquent œuvrer avec ardeur à son ascension sociale et à la bonne sociabilité. Ce faisant et dans un contexte socio - historique où les conflits ont nourri des rapports inter communautaires, la persistance et le développement de certaines attitudes ont fini par ternir l'image du Béninois. Il s'agit de tous les traits caractéristiques qui, dans leur ensemble, définissent le nouveau champ identitaire du citoyen béninois désigné aujourd'hui sous le vocable néologique de "Béninoiserie", sous-entendu que l'image ambivalente paraît bien positive en synthèse. Cette représentation que symbolisent les caractéristiques ainsi citées semble renforcée par le contexte socio-économique difficile et notamment l'altération des valeurs morales.

##### 4.3.5.2 *Déperdition des valeurs culturelles nationales*

L'étude des aspirations a montré que 61 % des Béninois dénoncent la présence trop envahissante de données culturelles exogènes au Bénin. Cette présence, selon les enquêtés, étouffe les valeurs culturelles endogènes à défaut de freiner définitivement le mécanisme de leur développement. Cette situation de dilution des spécificités béninoises dans la culture exogène décrit une disparition progressive des valeurs culturelles béninoises et partant met en route un processus de perte de repères identitaires. L'abandon des pratiques ancestrales encourage, par ailleurs, cette symbiose culturelle déséquilibrée selon 66 % des Béninois.

Enfin, la négligence des langues nationales comme véhicules de cultures et vecteurs du savoir, concrétise fort bien cette déperdition des valeurs culturelles au Bénin. 83 % des enquêtés déplorent cette attitude de négligence qui ne permet pas l'adoption d'une ou de(s) langue(s) locale(s) comme langue(s) de travail.

##### 4.3.5.3 *Environnement économique, institutionnel et culturel peu favorable à la production artistique et culturelle nationale*

Il existe au Bénin une potentialité artistique et culturelle certaine soutenue par un esprit assez fécond de créativité, comme déjà indiqué plus haut. Cependant, les principaux animateurs de ce domaine de la vie socio-culturelle ne disposent guère de moyens susceptibles de les aider à matérialiser leur ingéniosité. Les problèmes matériels et financiers auxquels

sont soumis les artistes et hommes de cultures sont rendus cruels par une absence de volonté politique. 17,7 % des artistes interrogés affirment ne bénéficier d'aucune aide de l'Etat. En outre, le cloisonnement que l'on observe à présent entre entrepreneurs culturels et artistes d'une part, et d'autre part, par rapport aux responsables de presse qui n'accordent que très peu de facilité à la diffusion de leurs œuvres traduisent un manque de soutien aux artistes. Il est aussi important de ne pas perdre de vue que l'insuffisance d'initiative et d'entreprise des artistes dans la promotion des valeurs nationales limite leur accès aux organes qui sont aussi animés du souci de soigner leur image de marque dans le concert des médias de la sous-région.

#### **4.3.6 Problèmes technologiques**

Le niveau de développement technologique du Bénin est faible. En fait, il n'est pas exagéré de dire que le pays évolue en marge des progrès scientifiques et techniques contemporains. Cette situation tient à deux (02) facteurs principaux :

- l'absence de volonté politique ;
- l'absence de vecteur de transfert de technologie.

##### *4.3.6.1 L'absence de volonté politique*

Le domaine des sciences et techniques a toujours été négligé dans les différents programmes de développement au Bénin. La recherche scientifique et technique n'est visible dans le pays qu'à travers les recherches agricoles. L'Université et le monde des chercheurs évoluent sans moyens et en vase clos alors qu'ils pourraient susciter les relations de partenariat avec l'Administration et le monde des affaires.

Le sous-encadrement de l'enseignement technique et professionnel explique la faiblesse du capital humain dans le domaine technologique. Il n'existe pas une politique conséquente, ni un programme de promotion des savoirs et savoir-faire endogènes, ce qui fait que les initiatives de génies créateurs nationaux ne sont pas soutenus.

##### *4.3.6.2 L'absence de vecteur de transfert de technologie*

L'agriculture n'a jamais bénéficié d'un véritable programme de modernisation. L'industrie est demeurée embryonnaire. Le coût prohibitif des facteurs de production, en particulier de l'énergie, décourage les promoteurs potentiels qui se rabattent sur les activités de négoce.

Dans ces conditions, la demande technologique au niveau national est nécessairement limitée et ne peut susciter la mise en place de mécanismes rentables de transfert de technologie. En fait, les investissements directs étrangers pour le développement technologique sont insignifiants sinon inexistants. Ainsi, le Bénin manque de canal adéquat pour l'appropriation de technologie moderne.

Au total, il conviendrait de retenir que les problèmes recensés à l'issue de l'analyse des aspirations collectées au cours des travaux montrent en quoi, du point de vue de la qualité, le Bénin se classe parmi les pays les moins avancés de l'Afrique. Car, il apparaît à travers les

différentes contraintes au développement national que le minimum vital reste à conquérir dans le pays étant donné le pilotage à vue qui caractérise depuis longtemps la gestion des affaires. Cependant, l'espoir n'est pas encore définitivement perdu.

#### **4.4 THEMATIQUES MAJEURES**

Les problèmes soulevés par les aspirations nationales ont été analysés en vue de mesurer leur pertinence. A la lumière de réflexions critiques au sein des ateliers organisés à cet effet, les différents problèmes identifiés et les diverses questions afférentes ont permis de formuler un nombre important de thématiques constitutives du champ d'étude propre à l'exercice NLTPS-Bénin. Ainsi, l'économie béninoise dans le contexte de la mondialisation, l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin, les sources alternatives de financement de l'économie béninoise, la diaspora béninoise, la classe politique, le cadre normatif, l'écosystème, les tendances lourdes de la société béninoise, la production artistique et culturelle, les rapports universités, centres de recherche et monde des affaires sont autant de domaines à explorer aux fins d'un diagnostic stratégique de l'état de développement du Bénin.

##### **4.4.1 Impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin**

Dans la gestion stratégique du développement, le Bénin ne peut pas être considéré comme un pays isolé coupé de son environnement externe. Il fait partie intégrante du grand ensemble de systèmes qu'est son contexte régional. Celui-ci exerce, tant au plan politique, économique, financier que social, une certaine influence sur le Bénin. Dans ces conditions, une réflexion stratégique à long terme sur le développement du Bénin ne peut ignorer les variables clés de son environnement externe immédiat, considéré comme une incertitude au double plan politique et économique. L'objectif principal de l'étude est de mieux apprécier la position du Bénin dans le contexte régional, les menaces et les opportunités que celui-ci présente.

##### **4.4.2 Economie béninoise : Bilan et Perspectives**

Il s'agit d'une étude de synthèse qui vise essentiellement à capitaliser les différents rapports sur les activités économiques au Bénin, depuis les écrits des marchands européens, les missionnaires, les gouverneurs et autres administrateurs français de l'époque coloniale, jusqu'aux récents travaux du plan d'orientation stratégique 1998-2002 en passant par les œuvres des historiens, politologues, économistes et autres chercheurs et les rapports des services de l'administration et des partenaires au développement.

Ainsi, l'étude vise d'abord à analyser l'évolution passée de l'économie béninoise à la fois dans sa globalité et à travers ses diverses composantes et les relations que ces dernières entretiennent les unes avec les autres. Ensuite, elle devra procéder à une description analytique de sa situation actuelle. Cette analyse devra mettre en exergue d'une part les blocages structurels et toutes les autres faiblesses endogènes ou exogènes de l'économie et d'autre part, les potentialités et autres facteurs internes ou externes favorables à son développement. Enfin, elle devra explorer les diverses perspectives de développement de l'économie béninoise et faire quelques propositions.

#### 4.4.3 Sources alternatives de financement de l'économie

Il a toujours été constaté une inadéquation entre les financements des institutions internationales et le besoin de financement de l'économie béninoise. En effet, si l'économie béninoise a de nombreuses difficultés de financement, c'est parce que les institutions internationales ne tiennent pas beaucoup compte des besoins réels de l'économie et de la population. Ceci contribue à créer un décalage entre les besoins de financement de l'économie béninoise et les projets réellement financés. Il est donc nécessaire de rechercher d'autres sources alternatives de financement que sont les nouveaux produits financiers ; les emprunts obligataires, les bons de trésor, la constitution d'une épargne longue, la coopération avec des souscripteurs exceptionnels, etc.

#### 4.4.4 Implication de la diaspora béninoise dans le développement économique du pays : potentialités, handicaps et mécanismes de mise en œuvre

Les Béninois de l'étranger ont souvent manifesté leur intention de s'impliquer dans le processus de développement économique et social du pays. Cette diaspora, c'est-à-dire l'ensemble des Béninois résidant aux quatre coins du monde, comporte aussi bien les Béninois partis volontairement faire leurs expériences dans d'autres pays que les descendants de ceux qui ont été enlevés du pays contre leur gré. Ces derniers constituent la diaspora douloureuse. Il est certain que ces deux groupes de Béninois vivant à l'extérieur du pays disposent d'une capacité de financement importante et pourront mobiliser des fonds pour le développement du pays. L'étude permettra de mieux connaître les capacités de cette diaspora, ce qu'elle pourrait faire et quels mécanismes mettre en place pour mobiliser ses ressources.

#### 4.4.5 Economie béninoise et mondialisation : enjeux et opportunités

Il s'agit d'une étude approfondie sur les capacités réelles de l'économie béninoise à faire face aux défis de la mondialisation qui est apparue à la fois, comme une tendance lourde, une opportunité, une menace, et comme une incertitude critique du contexte international. L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'évolution de l'économie béninoise par rapport aux enjeux et aux opportunités de la mondialisation. Il s'agit de mettre en relief les déterminants de l'intégration du Bénin à l'économie mondiale, comme facteur de croissance.

#### 4.4.6 Impact du cadre normatif sur le développement social et culturel : Enjeux et Perspectives

L'effectivité du bien-être auquel aspire la société béninoise fait appel à la résolution des problèmes engendrés par la déficience des normes et structures sociales d'une part, et d'autre part à ceux inhérents à la déchéance des politiques sociales qui se sont succédé au Bénin. L'exploration des domaines que couvrent les normes et ceux sur lesquels se fondent les structures sociales reste alors une démarche salutaire, d'où la nécessité d'une étude sur "l'Impact du cadre normatif sur le développement social et culturel du Bénin".

De ce fait, l'étude vise à analyser les fondements, manifestations et contraintes liés à la fragilité du cadre normatif en vue de mettre en exergue des perspectives de régulation favorables au bien-être des populations béninoises. Au rang de ces perspectives se trouvent les ajustements nécessaires à apporter à la dynamique démographique, la question agraire et l'urbanisation.

#### 4.4.7 Dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin

Au regard de la croissance démographique et de sa répartition spatiale, une question reste posée : comment le Bénin gère-t-il la dynamique de sa population et les besoins récurrents de plus en plus croissants face à des ressources qui vont s'amenuisant ? D'où l'opportunité de cette étude dont le principal objectif est d'analyser comment s'opèrent le conditionnement réciproque entre la croissance de la population, la question agraire et l'urbanisation. Il s'agira notamment d'examiner comment la population béninoise s'est accrue dans le temps, d'appréhender les relations entre cette croissance et l'utilisation des ressources naturelles et leurs conséquences sur ces dernières.

#### 4.4.8 Communication et mobilisation sociales

Les discussions de groupes effectuées dans le cadre de l'étude des Aspirations ont montré à maints endroits un déficit de communication sociale entre les Autorités et les populations. La conséquence de cet état de fait est un déficit de mobilisation communautaire vis-à-vis des grands enjeux de développement. Il existe un fossé entre les décideurs, les projets de développement et les populations devant exécuter à la base les actions de développement. Pour combler ce fossé, il s'agira de développer une stratégie efficace de communication et de mobilisation sociale, afin de créer un réseau d'interactions entre ces décideurs et les acteurs sociaux à la base. Il conviendrait notamment d'examiner les voies et moyens pour utiliser des canaux traditionnels et modernes de communication et de mobilisation sociale en ayant recours aux intellectuels communautaires et aux leaders d'opinion.

#### 4.4.9 La Classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts

Cette étude vise quatre (04) objectifs essentiels :

- examiner les déterminants socio-historiques ayant fondé la classe politique béninoise ;
- apprécier les différents enjeux liés à la configuration de la classe politique actuelle ;
- évaluer les forces et faiblesses que présente la vie nationale dans la perspective du développement de la société béninoise ;
- examiner les conditions du leadership capable de conduire le pays à son développement réel.

#### 4.4.10 Démocratie et bonne gouvernance à l'épreuve de l'héritage historique du Bénin

L'objectif de cette thématique est d'expliquer comment la décentralisation et la bonne gouvernance qui sont en cours d'implantation au Bénin pourront survivre aux contradictions historiques, notamment les pressions passéistes inter-ethniques, inter-religieuses, et même inter-Etatiques.

#### 4.4.11 Citoyenneté ethnique et citoyenneté nationale

La problématique de l'ethnie dans l'arène politique en Afrique est une préoccupation majeure des acteurs mais aussi et surtout d'observateurs et d'analystes sociaux. Elle constitue un champ de réflexion où politiciens, politologues, juristes, sociologues, historiens, anthropologues et autres spécialistes des sciences de l'homme et de la société se contredisent et se complètent. Au Bénin, cette question ne manque pas d'intérêt. Le phénomène du "fils du terroir" montre bien comment la conscience ethnique reste et demeure un déterminant fondamental de la vie politique. Ce faisant, l'on assiste, de toute évidence, à une fragilisation continue de la conscience nationale qui, en principe, devrait constituer un champ inéluctable de matérialisation et de lecture de l'identité nationale béninoise. Tout en situant les limites et les prérogatives de la citoyenneté ethnique, l'étude mettra en exergue les conditions de renforcement d'une conscience nationale au service du développement durable au Bénin.

#### 4.4.12 Ecosystème dégradé : évaluation des efforts de réhabilitation et perspectives

Il s'agit d'évaluer tous les efforts faits pour réhabiliter les forêts, les bassins versants, les plans et cours d'eau, la faune, etc. et de dégager les meilleures orientations et les actions les plus pertinentes pour l'avenir. On notera pour terminer que de nombreuses autres études sont en cours ou ont déjà été conduites sur les questions d'énergie, d'aménagement du territoire, des pratiques culturelles, etc. Il n'est donc plus nécessaire que des études complémentaires soient menées.

#### 4.4.13 Les tendances lourdes de la société béninoise : Fondements, enjeux et pesanteurs

L'évolution nationale quasi difficile dont fait état la présente opération d'identification de la problématique de développement au Bénin exige qu'une réflexion exhaustive soit menée sur le moule de l'homme béninois en vue de déterminer scientifiquement le type de mentalité qui le caractérise. Les attributs pour le moins négatifs par lesquels est identifié la personnalité béninoise obligent à étudier les "Tendances Lourdes de la société". Il s'agira d'analyser, à la lumière des exigences de la réflexion stratégique les pesanteurs psycho-sociales, historiques et socio-culturelles qui fondent le système social en place, d'apprécier l'impact des pesanteurs sociologiques sur la mentalité et d'évaluer les atouts et contraintes socioculturels au développement national.

L'étude devra, en un mot, viser à mettre en exergue les tendances, forces et faiblesses qui conditionnent le cours du développement du pays en vue des stratégies adéquates à promouvoir dans le cadre des NLTPS - Bénin.

#### 4.4.14 La production artistique et culturelle dans la problématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Face à la détérioration des valeurs culturelles nationales et la perte progressive des repères identitaires et par rapport à la volonté exprimée par les Béninois de voir rayonner leur culture dans un contexte de convergence particulièrement marqué par le phénomène de la mondialisation, l'étude des mécanismes devant permettre une production artistique et culturelle de qualité par le biais des nouvelles technologies médiatiques s'impose.

En fait, après avoir exploré la situation historique et actuelle de la production artistique

et culturelle nationale, l'étude mettra l'accent sur les instruments par lesquels le patrimoine culturel, hypothéqué par une mondialisation envahissante et asphyxiante pourra être sauvé et consolidé pour un Bien être social et culturel au Bénin.

#### 4.4.15 Rapports entre Universités, Centres de recherches et monde des affaires

Il s'agira de faire le point des relations qui existent actuellement entre les centres de recherches et le monde des affaires et de proposer des mécanismes efficaces pour asseoir un véritable partenariat entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels des découvertes et des innovations et d'inciter au financement de la Recherche-Développement par des circuits de coopération entre les différents acteurs : Université, Centres de recherches et opérateurs économiques. L'étude essaiera également d'identifier et d'évaluer les investissements nécessaires pour une promotion de la Recherche-Développement au Bénin.

#### 4.4.16 Evaluation de l'expertise des Béninois de l'extérieur y compris celle de la diaspora douloureuse

Les Béninois de la diaspora peuvent contribuer au développement économique du pays en mettant à la disposition des différents secteurs économiques leurs savoirs et savoir-faire acquis sous d'autres horizons.

Signalons enfin que des seize (16) études, six (06) ont été réalisées. Les conclusions issues de toutes les études retenues ont apporté une contribution indiscutable à l'élaboration des bases scientifiques et techniques des études nationales de perspectives à long terme au Bénin au cours de la deuxième phase.

#### **Encadré 4.1 : Résumé des aspirations**

Il ressort des travaux de la phase I que le Bénin est caractéristique d'un environnement économique peu favorable à la production, à l'éclosion de l'initiative privée et à l'émergence des pôles régionaux de développement, d'une déficience des normes et structures sociales, d'un faible niveau de culture politique des acteurs, d'une gouvernance qui se cherche indéfiniment, d'un analphabétisme en matière d'écologie, d'une détérioration des valeurs culturelles engendrant une perte progressive de repères identitaires, et d'une technologie quasi-inexistante.

#### **Encadré 4.1 (suite)**

Aussi, les populations aspirent-elles à un Etat acteur et véritable facilitateur du développement économique, un secteur privé dynamique, entreprenant et innovateur, une économie prospère et compétitive, l'émergence de pôles régionaux de développement viables.

Au plan social, où le malaise se traduit par une détérioration de la qualité de la vie, les Béninois aspirent fondamentalement au bien-être social, individuel et collectif dont les points d'ancrage portent sur une éducation efficace et performante, des soins de santé de qualité, la sécurité des personnes et des biens, la sécurité sociale, une vie religieuse libre et paisible, une vie familiale harmonieuse et épanouie, l'eau potable et un habitat sain pour tous.

Dans le domaine politique, la somme d'expériences variées connues par les populations béninoises depuis les royaumes de l'époque précoloniale jusqu'au renouveau démocratique des

années 90 a forgé une conscience collective dans le pays, profondément marquée par une forte aspiration à la démocratie et à la bonne gouvernance, à travers

l'alternance démocratique, l'unité nationale et la paix, la performance des institutions de contre-pouvoir et d'administration, la libre circulation des personnes et des biens, la gestion participative du pouvoir, la bonne gestion des solidarités, la performance de la diplomatie.

En ce qui concerne l'environnement, la conscience des populations est grandissante quant à l'insuffisance des progrès économiques et du renforcement des équipements pour engendrer le développement et l'épanouissement de l'être humain. Elles ont compris qu'il faut aussi un cadre de vie sain et sécurisant. Ainsi, s'expliquent leurs aspirations visant "un cadre de vie sain où des mesures préventives sont prises à l'encontre des catastrophes et autres calamités".

Au palier culturel, le souci est permanent chez les Béninois de préserver leur patrimoine riche dans sa diversité et de le promouvoir, même au-delà des frontières du pays. Tout en accordant la primauté à la culture endogène, les Béninois ne rejettent pas les éléments de culture étrangère, c'est pourquoi ils aspirent à "une vie culturelle authentique, convergente et rayonnante".

A l'échelle technologique, le Bénin évolue encore en marge des progrès et des mutations qui font bouger le monde, tandis qu'aucun effort n'est fait pour une véritable promotion des savoirs et savoir-faire endogènes. Ce double constat fonde les deux (02) aspirations des Béninois dans ce domaine à savoir : l'appropriation de la technologie moderne et une meilleure capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes.

## V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU SYSTEME-BENIN

Les thématiques issues de l'analyse des aspirations et des problèmes de développement ont, à la Phase 1 des NLTPS, permis de réaliser un certain nombre d'études approfondies. Celles-ci ont servi de socle à l'élaboration du "Diagnostic stratégique de la société béninoise", résultat de la Phase 2, méthodologiquement dénommée "Construction de la base de l'étude".

La base de l'étude, "c'est le maillon de la prospective qui permet de comprendre les règles formelles et/ou informelles qui gouvernent les relations entre les individus et les groupes, comme des *construits*, généralement culturels, que ceux-ci, avec leurs capacités et avec leurs moyens d'action, ont inventé pour contenir les risques de tensions excessives et pour rendre ainsi possible leur coopération au sein d'ensembles finalisés"<sup>10</sup>. Sur cette base, on peut considérer le Bénin comme une entité territoriale, un système qui dispose d'un certain nombre de potentialités, tant naturelles que humaines, mais aussi des contraintes de même ordre qui concourent, à n'en point douter, à son développement. Ces potentialités et contraintes sont aussi bien internes qu'externes au pays. Dans leur effort commun de gestion du développement du pays, de nombreux acteurs ont élaboré et continueront d'élaborer des stratégies de développement, en vue d'assurer un mieux-être aux populations.

Dans le souci de mieux appréhender comment le système a été géré et de connaître les atouts et les obstacles à l'épanouissement du pays en vue d'élaborer des stratégies adéquates, la Phase 2 s'est fixé trois (3) objectifs :

<sup>10</sup> M. Crozier et E Friedberg, 1974

1. délimiter et définir le pays comme étant un système à étudier en recensant les variables et facteurs clés qui le constituent ;
2. analyser la dynamique du système-Bénin et les rôles des acteurs qui y interviennent par l'utilisation de différents instruments scientifiques ;
3. identifier les défis et enjeux majeurs en terme de questions-clés pour le Bénin du futur.

## **5.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE**

Pour saisir sa configuration et ses caractéristiques actuelles et passées, le Bénin est considéré comme un système, c'est-à-dire un ensemble d'éléments ou variables en interactions dynamiques. Il n'est point inutile de rappeler que dans le cadre des NLTPS, l'ensemble des variables est regroupé en six (06) grands domaines (Economie, Société, Politique, Environnement, Culture et Technologie), constituant ainsi le système ESPECT. Il va sans dire que la connaissance du tissu relationnel de ces domaines, donc de la structure et du fonctionnement du système, est très importante pour comprendre son évolution, aussi bien passée, présente que future, puisqu'elle conserve une certaine permanence.

La base de l'étude se caractérise donc par son approche systémique qui prend en compte, simultanément et alternativement, les six (06) domaines de l'ESPECT à travers l'analyse rétrospective, l'analyse exploratoire et l'identification des questions-clés sur le futur.

### 5.1.1 L'analyse rétrospective

La combinaison des résultats de la Phase 1 de l'Etape expérimentale et de ceux en terme réel ou Etape séquentielle ont permis de recenser seize (16) thématiques majeures issues de la problématique du développement du Bénin. Ces thématiques sont choisies en fonction de deux critères fondamentaux :

- le caractère englobant, c'est-à-dire prenant en compte dans chaque domaine de l'ESPECT l'ensemble des problèmes recensés au cours de la phase 1, eux-mêmes découlant des aspirations ;
- le caractère transversal, c'est-à-dire qui aborde le sujet dans tous les domaines de l'ESPECT.

Les thématiques identifiées sont les suivantes :

1. la classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts ;
2. les tendances lourdes de la société béninoise : histoire, culture et pesanteurs ;
3. dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin ;
4. l'économie béninoise et la mondialisation : enjeux et opportunités ;
5. l'économie béninoise : bilan et perspectives ;
6. analyse de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin.
7. les sources alternatives de financement de l'économie ;
8. implication de la diaspora béninoise dans le développement économique du pays : potentialités, handicaps et mécanismes de mise en œuvre ;
9. impact du cadre normatif sur le développement local et culturel : enjeux et perspectives ;
10. communication et mobilisation sociale ;
11. démocratie et bonne gouvernance à l'épreuve de l'héritage historique du Bénin ;
12. citoyenneté ethnique et citoyenneté nationale ;
13. écosystèmes dégradés : évaluation des efforts de réhabilitation et perspectives ;
14. la production artistique et culturelle dans la problématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
15. rapports entre université, centres de recherches et monde des affaires ;
16. évaluation de l'expertise des Béninois de l'extérieur, y compris celle de la diaspora douloureuse.

L'évolution de la société se faisant par succession d'événements, l'analyse diachronique de la gestion de la société béninoise s'est faite, dans une thématique comme dans une autre, de la manière suivante :

- la caractérisation de la situation initiale ou la plus reculée dans le temps ;
- la caractérisation de l'évolution dans le temps, donc des étapes intermédiaires ;
- la caractérisation de la situation actuelle, en apportant les informations utiles sur leur état actuel.

Mais, puisque les événements sociaux ne se produisent jamais de manière isolée, leur analyse synchronique a mis l'accent sur l'ensemble des événements survenus simultanément, à un moment donné de l'évolution du système-Bénin.

En somme, l'analyse rétrospective a permis de mettre en exergue les événements qui se sont produits depuis un passé lointain jusqu'à ce jour, notamment les éléments structurels et structurants du système-Bénin. Il s'agit :

- des facteurs et variables clés ;
- des agents de changement ;
- des liens entre les acteurs internes et externes.

L'ensemble de ces informations est consigné dans un tableau de synthèse à double entrée appelé "Matrice de Diagnostic Stratégique" (MDS) composé de neuf variables inscrites en ligne et qui sont croisées avec les six domaines de l'ESPECT (Annexe II). Ces variables se présentent comme ci-après :

- faits porteurs ;
- acteurs ;
- incertitudes critiques ;
- tendances lourdes ;
- stratégies (passée et présente, leurs résultats) ;
- forces ;
- faiblesses ;
- opportunités ;
- menaces.

### 5.1.2 L'analyse exploratoire

L'analyse exploratoire se définit comme la simulation déductive de l'évolution d'une variable en fonction de la théorie des jeux ou des choix en univers incertains. Elle a été réalisée en deux étapes :

- l'analyse structurelle ;
- l'analyse du jeu des acteurs.

#### 5.1.2.1 L'analyse structurelle

Par nature, l'analyse structurelle se présente comme l'outil par lequel un groupe est amené à mieux se poser des questions sur des faits relevant d'une situation donnée et, par conséquent, favorise une structuration plus approfondie de la réflexion collective.

En fait, l'analyse structurelle comprend les étapes ci-après :

##### a) Le recensement des variables-clés

Le recensement des variables a été fait à partir de la MDS établie précédemment. Une liste relativement réduite des variables-clés, obtenue par agrégation ou suppression, a été établie. Ainsi, soixante deux variables-clés ont été retenues, dont cinquante et une dites variables internes et les autres des variables externes au système.

## b) Le repérage des relations dans la matrice d'analyse structurelle

Partant du principe systémique selon lequel "une variable n'existe que par ses relations"<sup>11</sup>, l'analyse structurelle a consisté à mettre en relation les variables retenues dans un tableau à double entrée, la matrice d'analyse structurelle (MAS), dont les lignes et les colonnes correspondent à chacune des variables recensées. La mise en évidence des relations entre ces variables permet de repérer les variables qui ont le plus grand nombre de liaisons directes avec le système. On décèle également les variables cachées, c'est-à-dire celles qui, compte tenu des liaisons indirectes ou des boucles de rétroaction (feed-back), apparaissent aussi comme très importantes. Les variables sont ainsi classées selon le nombre et l'intensité des relations dans lesquelles elles sont impliquées en influence comme en dépendance.

On distingue généralement trois classements de relation : direct, indirect et potentiel, suivant la nature des relations prises en compte. La comparaison des classements est d'autant plus intéressante que l'on parle, dans certains cas favorables, de leur associer un horizon temporel approximatif. Par conséquent, le classement direct est celui qui résulte du jeu à court terme et moyen terme des relations : son horizon temporel correspond souvent à moins d'une décennie. Le classement indirect, quant à lui, intègre des effets en chaîne qui prennent nécessairement du temps et renvoie à un horizon temporel plus éloigné de moyen et long terme (dix - quinze ans). Le classement potentiel va plus loin que le classement indirect, puisqu'il intègre des relations qui ne verront éventuellement le jour que plus tard et ne se répercuteront sur le système que dans le très long terme. Il a été en outre considéré le cas où la relation n'existe pas du tout entre les variables prises deux à deux. C'est l'horizon au temps  $t_0$ .

Dans cette différenciation de gradation envisageable de classement des relations entre les variables considérées du système, la détermination, en terme de mesure, de l'intensité des relations entre variables se présente comme suit :

- classement nul (sans relation) : 0
- classement fort (direct) : 3
- classement moyen (indirect) : 2
- classement faible (potentiel) : 1

Ainsi, à la fin des croisements, le classement des scores a permis d'identifier les variables les plus motrices du système, celles dont l'évolution est susceptible d'avoir à terme les conséquences les plus significatives.

## c) Interprétation des résultats

Les résultats de l'analyse matricielle sont appréciés à partir d'une grille d'interprétation encore appelée "graphe de motricité-dépendance" ou "graphe d'influence-dépendance" (Annexe III). Les scores obtenus sont répartis en influence sur l'axe des ordonnées, puis en dépendance sur l'axe des abscisses, tout en tenant compte du code ou intitulé de chaque variable-clé. Ce graphe permet de quantifier et/ou de qualifier à partir des scores obtenus le degré de prévisibilité de chaque variable (est-elle ou non très incertaine) et son degré de contrôlabilité par les acteurs du développement.

---

<sup>11</sup> M.GODET, 1997

Le graphe influence-dépendance peut-être divisé en cinq secteurs :

- secteur 1 : variables très influentes (motrices) et peu dépendantes. Ce sont les variables explicatives qui conditionnent le reste du système ;
- secteur 2 : variables à la fois très influentes (motrices) et très dépendantes. Ce sont des variables relais. Toute action sur ces variables aura des répercussions sur les autres et un effet retour sur elles-mêmes qui viendra amplifier ou désamorcer l'impulsion initiale. On trouve généralement dans ce secteur les enjeux du système ;
- secteur 3 : variables peu influentes et très dépendantes. Ce sont des variables résultats dont l'évolution s'explique par celles des variables des secteurs 1 et 2 ;
- secteur 4: variables peu influentes et peu dépendantes (proches de l'origine). Ces variables constituent des tendances lourdes ou des facteurs relativement déconnectés du système avec lequel elles n'ont que peu de liaison, en raison de leur développement relativement autonome ; elles ne constituent pas des déterminants de l'avenir. Aussi, pourra-t-on, sans trop de scrupules, les exclure de l'analyse ;
- secteur 5 : variables moyennement influentes et/ou dépendantes. De ces variables du peloton, encore appelées variables régulatrices, on ne peut rien dire a priori.

### 5.1.2.2 *Le jeu des acteurs*

L'analyse du jeu des acteurs a fait ressortir une première représentation des enjeux du système face auxquels les acteurs sont susceptibles de prendre des positions contrastées. Cet exercice a donné l'occasion de constater le jeu de conflits ou d'alliances entre les différents acteurs concernés par rapport aux sous-systèmes identifiés. Il convient de mentionner que les rapports de force ne se limitent pas à la simple appréciation des moyens d'action directs, car un acteur peut agir sur un autre par l'intermédiaire d'un troisième.

#### ***a) Matrice d'intensité des positions directes : Acteurs par Sous-système (MASY)***

L'analyse consiste à appréhender l'importance qu'accordent les acteurs à chacun des sous-systèmes ; à savoir si un sous-système suscite plutôt une situation conflictuelle ou non (la mobilisation des acteurs favorables au sous-système est égale à celle des acteurs qui lui sont défavorables) ou alors plutôt consensuelle. Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau MASY (Annexe IV) et sont interprétés à partir du "graphe d'intensité des positions directes Acteurs/Sous-système" (Annexe V).

#### ***b) Matrice d'influence directe Acteur par Acteur (MID)***

L'analyse matricielle de l'intensité de l'Influence directe (MID) d'un Acteur sur un autre révèle les rapports de force qui peuvent exister entre les acteurs. Les résultats sont

présentés dans le tableau MID (Annexe VI) et leur interprétation se fait selon le "graphe d'influence-dépendance directe des acteurs" (Annexe VII).

### 5.1.3 Identification des défis et enjeux majeurs de développement : les questions-clés sur le futur

*Cette dernière étape apparaît comme celle de la synthèse des travaux effectués au cours des différentes étapes précédentes. En effet, au regard des différentes conclusions séquentielles, il se dégage une ou plusieurs idée (s) maîtresse (s) à partir de laquelle (desquelles) l'on pourrait envisager l'avenir du système. Leur formulation a été faite sous forme de questions-clés sur le futur. Ces questions ont tenu compte des tendances lourdes des variables, de leurs évolutions possibles, de leurs incertitudes, mais aussi des acteurs chargés de les animer. Ce sont des thèmes ou des sujets cruciaux exprimés sous forme de préoccupations, c'est-à-dire, contenant à la fois les inquiétudes et les incertitudes.*

## **5.2 SYNTHÈSE DE LA MATRICE DE DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE**

Comme indiqué précédemment, pour chaque domaine de l'ESPECT les résultats de l'analyse rétrospective ont fait l'objet d'une récapitulation au sein d'un tableau de synthèse appelé "Matrice de Diagnostic Stratégique (MDS)". Mais, compte tenu du fait que le Bénin est considéré comme un système et, pour les besoins d'une analyse globale, il serait fastidieux de présenter ici les six MDS partielles. Par conséquent, seule leur synthèse a fait l'objet d'une présentation.

### 5.2.1 Faits Porteurs

Les faits porteurs, encore appelés germes de changements, sont des événements ou des faits dont l'impact virtuel ou potentiel est supposé important. Ils sont souvent liés à l'émergence de nouvelles forces (de nouveaux acteurs ou d'anciens reconvertis) et d'une nouvelle conjoncture. La synthèse de ces faits porteurs se présente comme ci-après :

- Colonisation ;
- Religions prophétiques ;
- Création du Dahomey/Indépendance du Dahomey ;
- Libéralisme économique (1960-1974/1990 à nos jours) ;
- Programme d'Ajustement Structurel (PAS) : à partir de 1989 ;
- Emergence de la société civile ;
- Guerre civile du Nigéria ;
- Intégration régionale (Conseil de l'Entente, CEDEAO, UEMOA, ...) ;
- Dévaluation du Franc CFA ;
- Crise économique et sociale des années 80/Conférence nationale des forces vives de 1990 ;
- Révolution de 1972/Nationalisation ;
- Lois sur l'environnement ;
- Création des institutions en faveur de l'environnement ;
- Création d'institutions en faveur de l'éducation et de la recherche scientifique, technique et industrielle ;
- Avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Création d'institutions chargées de la recherche scientifique, technique et de l'industrie ;
- Innovations technologiques dans l'agriculture et l'hydraulique villageoise ;
- Salons et foires technologiques ;

- Institution de foires et festivals départementaux, nationaux et internationaux pour le Vaudou et le théâtre ;
- Avènement de la démocratie ;
- Lancement des politiques et programmes sociaux ;
- Adoption de mesures de promotion de la femme ;
- Adoption de la Déclaration de politique en matière de population ;
- Guichet unique ;
- Zones franches industrielles ;
- Décentralisation (projet).

### 5.2.2 Acteurs

Est considéré comme acteur, toute personne, tout groupe, ou tout organisme, visant certains objectifs et confronté à certaines contraintes, et qui peut, par ses stratégies et ses moyens d'action, influencer sur le devenir du système étudié. Au sens plus large, la notion a été étendue aux agents de changement que pourraient être des institutions (Etat, Gouvernement, Armée), des groupes sociaux (élites, classes socio-professionnelles, groupes ethniques, groupements de femmes, groupes religieux...). Ainsi dit, les acteurs suivants ont été recensés :

- Etat ;
- Opérateurs économiques (dont chambres consulaires) ;
- Puissance coloniale (France) ;
- Royaumes et chefferies ;
- Population (collectivité territoriale) ;
- Partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux) ;
- Syndicats ;
- Organisation des producteurs ;
- Béninois de la diaspora ;
- Etats de la sous-région ;
- Intelligentsia (cadres, dirigeants, ...) ;
- Partis politiques ;
- Religieux ;
- Armée ;
- Artisans ;
- Organisations Non-Gouvernementales (ONG).

### 5.2.3 Incertitudes Critiques

Ce sont des phénomènes structurants, considérés comme décisifs pour l'avenir du système-Bénin et qui sont susceptibles de prendre plusieurs directions possibles qu'on ne peut ni contrôler ni influencer, et sur lesquelles en somme, on a peu ou pas de maîtrise. Une incertitude critique peut porter aussi bien sur un facteur moteur et sensible, un fait porteur d'avenir que sur la stratégie menée dans l'avenir par l'un des acteurs.

Plusieurs incertitudes critiques ont été recensées. Elles se résument comme ci-après :

- Evolution des termes de l'échange ;
- Aléas climatiques ;
- Avenir monétaire de la zone Franc (UEMOA) ;
- Avenir politique de la sous-région ;
- Internalisation du système sanitaire par la population ;

- Avenir de la gouvernance ;
- Capacité du Bénin à juguler les crises sociales (dualités pauvres/riches) ;
- Capacité à s'auto-gérer ;
- Evolution politique de la république ;
- Capacité à prévenir et à gérer les catastrophes ;
- Capacité du réseau national de télécommunication à accompagner le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Adéquation entre missions et moyens financier et humain ;
- Avenir de la coopération régionale ;
- Aliénation culturelle (évolution de l'écart entre culture nationale et culture étrangère) ;
- Qualité des produits du système éducatif ;
- Pensée unique ;
- Avenir de l'économie symbolique fondée sur les mouvements de capitaux et les taux de change devenus imprévisibles ;
- Avenir de l'emploi dans l'économie industrielle (la production se désolidarisant de plus en plus de l'emploi).

#### 5.2.4 Tendances Lourdes

Les tendances lourdes sont des mouvements affectant, sur une longue période, un phénomène dont l'infléchissement est très lent dans la période étudiée. Les tendances lourdes comportent souvent des éléments d'inertie tout comme des éléments positifs, mais qui peuvent parfois faire l'objet d'inflexion.

Il ressort de l'analyse rétrospective les tendances lourdes suivantes :

- Dépendances financière et monétaire vis-à-vis de l'extérieur ;
- Prépondérance du secteur primaire ;
- Faible diversification de la production d'exportation ;
- Economie informelle ;
- Corruption se généralisant ;
- Absence de vision prospective ;
- Chômage ;
- Exode rural ;
- Déficit des finances publiques et du solde externe ;
- Croissance démographique ;
- Evolution des maladies endémiques ;
- Paupérisation ;
- Ethnorégionalisme ;
- Survivance de la culture assimilationniste (mimétisme culturel) ;
- Centralisme politique ;
- Lenteur dans l'application des décisions et textes, tant nationaux qu'internationaux ;
- Bureaucratie administrative ;
- Lutttes hégémoniques entre Etats ;
- Analphabétisme écologique/Pratiques inconscientes de dégradation de l'environnement ;
- Indifférences aux dispositions normatives (non-respect des textes et lois, incivisme, ...) ;
- Urbanisation anarchique ;

- Acculturation ;
- Analphabétisme ;
- Inadéquation entre école et milieu ;
- Désarmement moral ;
- Faible vulgarisation des nouvelles technologies ;
- Insuffisance des soutiens aux innovations et aux créations technologiques locales.

### 5.2.5 Stratégies

Piliers de la réalisation d'une vision, les stratégies apparaissent comme des réponses envisageables que dégage le diagnostic interne (forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) et qui sont capables d'infléchir l'évolution du système. Ces réponses envisageables sont les orientations stratégiques de développement à un horizon donné, utilisant les forces pour tirer avantages des opportunités offertes par la mondialisation par exemple, et pour surmonter les faiblesses du système ;elles visent, du fait de leur flexibilité, à empêcher ou prévenir des crises qui tendent à être des prolongements catastrophiques d'événements non anticipés.

Parmi les stratégies énoncées ci-dessous figurent des stratégies passées et présentes. Mais, compte tenu de la multitude des résultats qui en ont découlé, il n'est pas envisagé de les énumérer toutes ici. Voici les plus englobantes :

- Modernisation des infrastructures ;
- Développement des cultures de rente ;
- Promotion des petites fabriques ;
- Régionalisation des actions de développement (encadrement, création de grandes unités de production, restructuration des services agricoles, ...) ;
- Interventionnisme de l'Etat ;
- Fiscalité favorable à la réexportation ;
- Libéralisme économique (biens, capitaux, services,...) ;
- Promotion des PME/PMI (création de structures de financement, ...) ;
- Assainissement du cadre macro-économique ;
- Préservation des rapports de bon voisinage ;
- Programmes de soins de santé maternelle et infantile ;
- Soins de santé primaire ;
- Programme d'Ajustement Structurel ;
- Multipartisme (1960-1972/depuis 1990) ;
- Participation aux activités régionales ;
- Parti unique/Parti-Etat ;
- Codification de la gestion de l'environnement ;
- Création de structures de gestion de l'environnement ;
- Education élitiste ;
- Programmes scolaires extravertis ;
- Embrigadement idéologique ;
- Développement du système de communication ;
- Privatisation des entreprises publiques ;
- Promotion de la recherche scientifique et technique (concours de créativité, création du Centre National pour la Protection Intellectuelle) ;
- Organisation et participation aux foires et salons internationaux.

### 5.2.6 Forces

Ce sont les atouts internes au système et sur lesquels on peut s'appuyer comme leviers pour bâtir des stratégies.

On peut citer :

- Diversité agro-pédologique ;
- Potentialités en ressources naturelles et minières ;
- Diversité de l'agriculture vivrière ;
- Potentialités en ressources humaines ;
- Dynamisme du secteur artisanal ;
- Dépôts bancaires à vue ;
- Essor des institutions de micro-crédits (micro-finances) ;
- Amélioration de la gestion des finances publiques ;
- Positionnement géographique du Bénin (activités de services, ...) ;
- Stabilité politique ;
- Code d'investissements incitatif ;
- Volonté politique ;
- Dynamisme des secteurs privés formel et informel ;
- Avènement de la démocratie ;
- Disponibilité de la population ;
- Eveil politique ;
- Epanouissement de la société civile ;
- Institutions démocratiques fonctionnelles ;
- Centres de formation et de recherche ;
- Us et coutumes ;
- Institutions spécialisées en matière d'environnement ;
- Système répressif ;
- Liberté de presse ;
- Média ;
- Prise de conscience de l'existence et de l'utilité des NTIC ;
- Disponibilité d'esprit de créativité des artisans locaux ;
- Paix sociale ;
- Diversité culturelle ;
- Décentralisation

### 5.2.7 Faiblesses

Ce sont les limites internes au système et qui peuvent entraver la réalisation des objectifs que l'on s'est fixé. Comme l'a laissé entendre Michel GODET, la signification des forces et des faiblesses dégagées est relative à l'environnement du système. Ce sont les menaces et les opportunités qui donnent aux forces ou faiblesses leur importance.

Parmi les faiblesses identifiées, on compte :

- Terre arable peu épaisse ;
- Déforestation ;
- Sous-sol peu riche en ressources minières ;
- Pratiques culturelles inappropriées ;
- Faiblesse de l'encadrement des paysans ;

- Faiblesse de la productivité agricole et industrielle ;
- Epuisement des sols ;
- Monoculture d'exportation ;
- Faible niveau de développement des infrastructures et équipements de transport et de communication ;
- Politique de crédit agricole inadaptée ;
- Environnement institutionnel et judiciaire peu favorable ;
- Faiblesse des dépôts à terme ;
- Fraudes fiscales (perméabilité des frontières, corruption, ...) ;
- Secteur industriel embryonnaire ;
- Fixité du Franc CFA par rapport à l'Euro ;
- Faible adhésion des populations au système médical moderne ;
- Dilution de l'autorité de l'Etat ;
- Rivalités ethnorégionalistes ;
- Fragilité de l'unité nationale ;
- Insuffisance de cadres qualifiés dans tous les domaines ;
- Esprit d'intrigue ;
- Faiblesse de la diplomatie ou diplomatie peu offensive ;
- Emiettement des forces politiques ;
- Mauvaise compréhension de la démocratie ;
- Incivisme ;
- Impunité ;
- Laxisme dans l'application des textes et recommandations des institutions ;
- Analphabétisme ;
- Politique assimilationniste ;
- Inadéquation entre école et milieu ;
- Faible protection sociale ;
- Faible illustration du patrimoine culturel ;
- Faible promotion du savoir et du savoir-faire endogènes ;
- Corruption.

### 5.2.8 Opportunités

Elles sont constituées des possibilités qu'offre l'environnement extérieur du système-Bénin. Ce sont :

- Regain d'intérêt des partenaires au développement pour le Bénin ;
- Politique économique restrictive du Nigéria ;
- Renforcement de la coopération décentralisée ;
- Existence de marchés régionaux (UEMOA, CEDEAO, ...) ;
- Accords économiques internationaux (ACP-UE, OMC, ...) ;
- Aide publique au développement ;
- Part de marchés offerte par l'intégration régionale ;
- Intégration régionale ;
- Possibilité d'accès aux capitaux extérieurs (notamment les investissements directs étrangers) ;
- Membre de l'ONU ;
- Membre des organisations politiques et économiques régionales ;
- Solidarité régionale ;
- Mobilisation de l'opinion publique internationale en faveur de l'environnement ;
- Panafricanisme ;
- Organisation des Béninois de l'extérieur ;

- Disponibilité des nouvelles technologies ;
- Impact des foires et salons internationaux ;
- Déculturation ;
- Mutations ou transformations profondes dans les relations économiques et géopolitiques du monde, à savoir : (i) la dématérialisation de la production au profit du savoir comme facteur principal de croissance ; (ii) la désolidarisation de l'économie des matières premières de l'économie industrielle ; (iii) la mobilité des capitaux devenue la force motrice de l'économie mondiale et non le mouvement des biens et services ; (iv) etc. ;
- Marchés boursiers (Abidjan et Lagos).

### 5.2.9 Menaces

Ce sont les contraintes externes du système et qui peuvent entraver la réalisation des objectifs que l'on s'est fixé. La signification des menaces dégagées est relative à l'environnement externe du système.

Plusieurs menaces ont été recensées. Ce sont :

- Réduction de la couche d'ozone ;
- Concurrence des produits importés frauduleusement ;
- Tarnissement progressif de l'aide publique au développement ;
- Détérioration des termes de l'échange ;
- Politique économique et monétaire au Nigéria ;
- Mondialisation culturelle ;
- Intérêt sans cesse croissant pour les médecines parallèles ;
- Néocolonialisme/Limitation de la souveraineté nationale ;
- Evolution politique dans les pays voisins ;
- Géopolitique régionale ;
- Délocalisation industrielle ;
- Mouvements indépendantistes ;
- Mauvaise gestion des zones frontalières (intégrité territoriale menacée) ;
- Visées hégémoniques sous-régionales ;
- Maladies pandémiques (SIDA).

Une analyse corrélative de ces différents facteurs et variables clés permet de déduire en quoi le Bénin est spécifique.

### 5.3 SPECIFICITES DU SYSTEME-BENIN

Il se dégage de l'analyse rétrospective du système-Bénin, donc de son tableau de synthèse, "la Matrice de diagnostic stratégique" (MDS), les spécificités ci-après :

#### Encadré 5.1 : Spécificités du Bénin

*Le Bénin est un pays caractérisé par :*

- *l'absence d'Etat-nation (existence par le passé de micro royautes et petites chefferies) ;*
- *une conscience aiguë des rapports de force ;*
- *une économie à faible productivité marquée par le non-respect des textes en vigueur, l'informalisation poussée, la prégnance des techniques et des méthodes de production rudimentaires ;*
- *une technologie peu développée ;*
- *la résurgence épisodique de la conscience ethnique comme obstacle à la construction d'un Etat-nation ;*
- *la culture du domicile personnalisé ;*
- *une tendance à l'affirmation de soi par rapport à la communauté ;*
- *l'adoration des divinités ancestrales (le culte vodoun) ;*
- *une vitalité intellectuelle, des idées novatrices et la recherche de l'excellence ;*
- *la soif de liberté et de changement, mais globalement attaché à ses valeurs ;*
- *le sens de l'ingéniosité : un peuple qui sait lutter contre son anéantissement ;*
- *l'esprit de compromis, de conciliation et de paix ;*
- *l'aspiration à l'Etat de droit, à la démocratie libérale et au rayonnement culturel.*

L'interprétation de ces spécificités dans chacun des domaines de l'ESPECT permet d'appréhender ce qui particularise le Bénin.

#### 5.3.1 Domaine économique

L'économie béninoise est dominée par des activités de services à faible productivité, fortement influencées par l'environnement régional et international. Elle est aussi caractérisée par une informalisation poussée des différents secteurs d'activités, sur fond de fraude généralisée. Pourtant, ce ne sont pas des atouts qui manquent pour faire de ces différents secteurs d'activité, les moteurs de développement du pays.

Le secteur primaire, par exemple, a longtemps constitué le poumon de l'économie nationale. S'appuyant sur des atouts indéniables (faible exploitation du potentiel foncier, conditions agro-pédologiques favorables à une diversification de la production agricole, etc.), il contribue pour une large part à la formation du produit intérieur brut (37,1 % entre 1994 et

1999) du pays. Mais le manque de suivi conséquent dans l'application des stratégies définies confine la branche agricole de ce secteur dans une situation inconfortable, caractérisée par une faible productivité, la prégnance de techniques et méthodes culturelles rudimentaires. Le secteur agricole, où l'on commercialise selon les opportunités du marché international, une ou deux cultures d'exportation, constitue finalement un facteur de fragilisation de l'économie nationale.

Le secteur secondaire, en revanche demeure embryonnaire et constitue le maillon le plus faible de l'économie nationale. Pratiquement restreinte à quelques manufactures et unités de transformation primaire de produits agricoles locaux, l'industrie béninoise éprouve des difficultés à s'imposer dans un environnement régional, qui, de par sa configuration devrait lui offrir des opportunités d'épanouissement. Cette léthargie que connaît le secteur secondaire, et principalement la branche industrielle, est liée à plusieurs facteurs dont entre autres : la mauvaise orientation de la politique industrielle nationale, la faible qualification de la main d'œuvre. La formalisation de plus en plus poussée des relations de voisinage (développement de la Bourse des Valeurs Régionales et Immobilières, création d'une Union Douanière à travers l'UEMOA), constitue une opportunité à saisir par le secteur industriel béninois dont on pronostique une bonne compétitivité des produits qui en seront issus.

Le secteur tertiaire est marqué par la prépondérance des activités commerciales. Expression la plus marquante de la fonction de services que joue le pays dans la sous-région Ouest-africaine, le développement des activités commerciales répond à la préoccupation d'exploitation des opportunités qu'offre le marché nigérian. Cette activité qui contribue pour plus de 20% à la formation du Produit Intérieur Brut en 1997, véhicule un certain nombre de caractéristiques peu favorables au développement du pays : informalisation poussée des activités, invasion de produits extérieurs et peu d'efforts d'épargne à long terme.

Au total, l'économie béninoise est fondée sur l'exploitation des rentes d'opportunité qui malheureusement n'est cependant pas clairement intériorisée au moyen d'une politique bien définie pour consolider les bases de développement du pays. De ce fait, la possibilité de faire du Bénin, le Hongkong du Nigeria reste hypothétique.

### 5.3.2 Domaine social

Dans le domaine social, les spécificités du Bénin sont cernées grâce aux caractéristiques des secteurs de la santé, de l'éducation, de la population, de l'habitat, de la justice, de la sécurité et des ressources humaines.

Le Bénin au plan sanitaire est caractérisé par la coexistence de deux systèmes thérapeutiques : la médecine allopathique (moderne) qui remonte à la période précoloniale ; la tradithérapie (pharmacopée et médecine psycho-somatique traditionnelles). Les coûts prohibitifs de la médecine moderne, les conditions socio-économiques des citoyens et la qualité incertaine des prestations de services rendent cette médecine inaccessible à un nombre de plus en plus grand de personnes.

De même, sur le plan éducationnel, l'école héritée de la colonisation est déconnectée des réalités du milieu, mais coexiste avec l'éducation traditionnelle. Par ailleurs, malgré le brassage des cultures et des peuples, on assiste à une prépondérance de la conscience ethnique, qui, associée à l'effritement de la morale avec pour conséquence l'incivisme et l'immoralité, est un obstacle à l'intégration sociale et à la promotion d'une Nation béninoise.

Sur le plan psycho-sociologique, le Béninois quelle que soit son origine culturelle, apparaît comme un individualiste et un féodal. Tout se rapporte au plus âgé ou au chef de famille qui exerce sa suprématie sur le reste du groupe. Le droit d'aînesse y est fort respecté. Le plus âgé a par définition raison ; le Chef a toujours raison. Il n'est pas permis d'exprimer ses idées avant les aînés ou chefs quelles que soient les aspirations ou les prédispositions des plus jeunes. Par ailleurs, il est difficile pour un aîné ou un chef de reconnaître en face d'un plus jeune qu'il a fait des erreurs. En d'autres termes, il existe une conscience aiguë des rapports de force entre les générations.

La crise socio-économique des années 80 est à l'origine des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans lesquels le Bénin s'est engagé. Quelques-uns des effets de ces PAS sont : la dégression de l'effectif de la Fonction Publique (départs volontaires ou ciblés), le gel du recrutement systématique des diplômés dans la fonction publique, la montée du chômage et de la criminalité et la généralisation de la corruption qui gangrène toute l'administration publique et privée.

Les dissociations familiales et la dilution de l'autorité de l'Etat sont quelques-unes des nuisances observées dans le pays. La crise de la famille prend des proportions dramatiques ; des mutations profondes sont apparues au sein de la famille, avec de nouveaux comportements. La monoparentalité prend de l'ampleur et les taux de chefs de ménages féminins s'en vont croissants. Le célibat des jeunes filles est préoccupant et la polygamie est de plus en plus manifeste. Une péjoration progressive du statut de la femme est par endroits bien perceptible.

Autrefois, l'habitat était l'extension de la concession dans l'espace. Aujourd'hui, il se présente comme un moyen de réalisation de soi, tant sur le plan social que sur le plan culturel. L'attachement au patrimoine et à l'affirmation de soi justifient le culte et la culture du domicile personnalisé bien ancrés dans les mœurs du Béninois.

Il ressort de ces caractéristiques que la situation sociale du Bénin révèle un malaise social résultant d'une pauvreté grandissante, d'une mauvaise gestion des ressources humaines, d'une justice désavouée par une frange importante de la population, d'une insécurité grandissante et du développement de la vindicte populaire. Il est donc compréhensible que le Béninois aspire à un mieux-être individuel et collectif.

### 5.3.3 Domaine politique

En ce qui concerne le domaine politique, le Bénin, ancienne colonie française de l'Afrique de l'Ouest, se distingue par des traits caractéristiques diversifiés et parfois contrastés.

Des peuples du Bénin se sont opposés à la pénétration coloniale française, ont lutté contre son administration et l'indigénat. Devenu indépendant en 1960, le Bénin s'est fait remarquer par l'instabilité politique concrétisée par l'intervention des Forces armées béninoises à plusieurs reprises dans la vie politique du pays. Cette tendance à l'instabilité politique était due surtout aux rivalités entre les partis politiques, à l'ethnorégionalisme et à la dégradation de la situation économique du pays.

L'avènement du régime militaire en 1972 et l'instauration d'un régime de parti-Etat en 1975, a permis une accalmie dans cette situation d'antagonismes et de troubles politiques connus précédemment.

Le dirigisme, le caractère dogmatique du pouvoir marxiste et la confiscation des libertés ont fini par réveiller la soif de changement, de liberté et de démocratie libérale qui ont fait la fierté du Bénin dans les années passées. Ainsi, la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 a opté pour une démocratie libérale fondée sur l'Etat de droit, le respect des libertés et des droits de l'homme.

La nouvelle démocratie est animée par des institutions de pouvoir et de contre-pouvoir, des partis politiques et une société civile de plus en plus forte mais mal organisée. Au cours de cette période des grands idéaux démocratiques, le Bénin a amélioré ses relations avec le reste du monde par l'extension de ses représentations diplomatiques, la signature de nombreux accords et le renforcement des liens avec sa diaspora. Malgré ces efforts, les résultats de la politique extérieure ne sont pas importants. Cette situation est doublée d'une menace permanente que constituent les exigences des partenaires au développement et la limitation subséquente de la souveraineté nationale.

Le dynamisme de la société civile et de la classe politique contraste avec les faiblesses que constituent l'ethnorégionalisme, le manque de civisme et de patriotisme. L'intelligentsia qui doit jouer un rôle prépondérant dans le développement économique et social du pays est plus porté vers un mimétisme que vers une tradition de lutte ancrée dans les valeurs traditionnelles.

Au regard de ces caractéristiques, les composantes de la nation devront user de beaucoup d'imagination afin de puiser des ressources pour promouvoir durablement le pays.

#### **5.3.4 Domaine environnemental**

Une analyse du domaine environnemental révèle que la population du Bénin est marquée par la volonté de vivre dans un environnement sain et le souci d'un prélèvement discipliné sur les ressources naturelles. Elle a, depuis toujours, codifié à travers une législation traditionnelle acceptée par tous, la protection de l'environnement. Mais, l'extrême pauvreté et le poids démographique amènent les populations à mettre en place des stratégies de survie à forte implication sur le potentiel en ressources naturelles. Cette attitude fait croire à l'indifférence des populations aux dispositions normatives et à l'incivisme.

De même, l'extrême pauvreté du pays induit un mode de consommation des populations urbaines qui ont une préférence pour l'importation des produits réformés de toutes sortes, exposant ainsi le pays à la pollution extérieure.

La mobilisation de l'opinion internationale en faveur de l'environnement et la disponibilité des partenaires au développement aident à limiter quelque peu les dégâts. Mais le tarissement de l'aide et la cessation à terme de l'appui des partenaires risquent de compromettre la poursuite des programmes de suivi et de sauvegarde de l'environnement.

#### **5.3.5 Domaine culturel**

*Avant la colonisation, l'espace pluriculturel béninois était ouvert et perméable à des influences étrangères enrichissantes, liées surtout à des brassages humains. C'est ainsi que la maîtrise de la culture étrangère par les sociétés béninoises comptait parmi les critères de maturité individuelle. Cette forte imprégnation de la culture locale est intériorisée par chaque Béninois, de façon consciente ou inconsciente. Le fait que le Béninois non scolarisé ne parle jamais le pidgin (c'est-à-dire un mélange de français et de langues nationales), contrairement à d'autres Africains francophones de la sous-région, est révélateur à ce sujet. Plus perceptible en milieu urbain qu'en milieu rural, une fracture au sein de la société est observée entre les scolarisés et les analphabètes et entre les sexes, à cause de l'éducation formelle déculturante et discriminatoire héritée de la colonisation.*

La vitalité intellectuelle exceptionnelle du Béninois aidant, les germes de la politique assimilationniste déployée par la France dans ses colonies sont toujours vivaces et féconds. Une conséquence directe de cette politique est l'extraversion du Béninois lettré, intellectuel ou citadin qui affiche de fait une faible considération pour les cultures locales. Cette extraversion s'observe franchement dans la consommation des produits culturels et religieux, depuis les gouvernants jusqu'aux populations mais surtout chez l'urbain, peu enclin à promouvoir les productions culturelles et artistiques locales.

Très enraciné dans sa culture et devant arborer un mondialisme artificiel, le Béninois lettré ou acculturé est un être tiraillé ou déchiré, même s'il est conciliant jusqu'à la compromission, entre deux cultures qui cherchent chacune à s'affirmer.

Il ressort de ces caractéristiques que le Bénin est un pays à cultures diversifiées, dégradées certes, mais résistantes. Il est donc normal que la société aspire à la revalorisation de son patrimoine culturel.

### 5.3.6 Domaine technologique

D'une manière générale, dans le domaine technologique, le Bénin connaît un faible niveau de développement : il accuse un retard important dans ce domaine. Les quelques innovations que l'on observe çà et là ne font d'ailleurs pas l'objet d'une vulgarisation suffisante pour stimuler un développement subséquent.

L'absence d'une politique d'encouragement et de suivi de l'innovation technologique fait que l'on assiste à des cloisonnements entre les centres de recherche, les entités de formation et les unités de production. Ce cloisonnement est dû aux tares du système éducatif hérité de la colonisation.

Le développement des centres de recherche est souvent lié aux programmes d'assistance dans le cadre des accords bilatéraux et multilatéraux. Les relations que ces centres entretiennent avec les entités de formation et surtout avec les entreprises ne stimulent pas l'innovation technologique et la promotion des savoir-faire endogènes. Elles marquent plutôt une rupture dans le processus d'innovation :

- mise en œuvre ;
- vulgarisation ;
- amélioration des produits.

Cette rupture est provoquée le plus souvent par l'avancée technologique extérieure prompte à mettre à disposition des produits mieux élaborés et procéder aux améliorations nécessaires.

La compétitivité incontournable de nos jours fait que les technologies endogènes sont soumises à rude épreuve pour leur développement et leur notoriété. Les timides résultats obtenus dans le croisement des espèces agricoles et animales par exemple n'ont pas bénéficié d'une dynamique d'amélioration des conditions de vie quotidienne. Le développement des charrues et des pompes hydrauliques en ce qui les concerne, n'a pas connu l'évolution nécessaire pour leur vulgarisation.

La culture technologique de base est à un niveau primaire très déphasé et en retrait par rapport aux progrès remarquables enregistrés par l'humanité. Quand on parle de technologie aujourd'hui, l'on pense aux technologies de pointe (automatisation, informatique, engins de transport, équipements militaires, NTIC, etc.). Mais les besoins vitaux (santé, nourriture, éducation et autres) font que la notion de développement technologique est relégué au second plan au Bénin.

Généralement, les entreprises ne prévoient aucun budget pour la recherche et le développement. Ceci n'est pas seulement le cas du Bénin mais des pays en développement dans leur majorité. L'absence de la micro-industrie, notamment pour la transformation des matières premières, a compromis lourdement les bases nécessaires à l'épanouissement technologique. La notion de technologie est ainsi ressentie comme une réalité éloignée de la culture béninoise et le manque d'initiative n'a pas permis de relever ce défi.

Dans l'économie mondiale caractérisée par la globalisation, il n'y a pas une place importante pour un pays comme le Bénin avec un développement technologique aussi négligeable. Le transfert de technologie tel que pratiqué jusqu'ici n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés. Entre l'assistant expatrié et le cadre local à former, le principe de laisser l'expatrié faire s'est substitué au principe d'apprendre à faire au cadre local. C'est ce qui justifie que depuis l'indépendance le savoir-faire capitalisé dans la politique d'assistance technique n'a pas conduit à une éclosion des valeurs dans le domaine technologique.

Cependant, une attention toute particulière est accordée à l'évolution technologique sur le plan international. Beaucoup de nouveaux produits sont disponibles sur le marché national, même si la formation des ressources humaines ne facilite pas toujours les services après vente.

La technologie n'est pas suffisamment maîtrisée pour contribuer au développement économique national et participer, à juste titre, à l'amélioration des conditions de vie quotidienne.

Comme on a pu le constater, l'analyse rétrospective a contribué à mieux connaître les spécificités de la société béninoise, c'est-à-dire les faits caractéristiques, les règles formelles et/ou informelles des individus ou groupes d'individus, en fonction de leurs capacités, de leurs moyens d'action, des contraintes du moment et de leurs centres d'intérêt.

#### **5.4 CONFIGURATION TYPOLOGIQUE DES VARIABLES DU SYSTEME-BENIN**

*Une analyse approfondie de la matrice de diagnostic stratégique du système Bénin a contribué à identifier les variables ci-dessous comme étant susceptibles de déterminer l'évolution future du pays. Ainsi, soixante deux (62) variables-clés ont été identifiées. Elles proviennent des six domaines de l'ESPECT. Cinquante et une (51) parmi elles sont considérées comme étant internes au système, tandis que les onze autres restantes sont dites externes, parce que relevant de l'environnement externe du pays.*

*Il convient de mentionner que chacune de ces variables a fait l'objet d'explicitation dans un glossaire élaboré à cet effet.*

Tableau N° 5.1 : Liste des variables-clés du système-Bénin

<b>N°</b>	<b>INTITULE DE LA VARIABLE-CLE</b>
<b>VARIABLES INTERNES</b>	
<b>ECONOMIE</b>	
1	Economie informelle
2	Diversification des produits d'exportation
3	Epargne
4	Rôle de l'Etat
5	Compétitivité de l'Economie
6	Développement des infrastructures
7	Productivité des facteurs dans l'agriculture et l'industrie
<b>SOCIAL</b>	
8	Croissance démographique
9	Evolution des grandes endémies
10	Dynamique de l'emploi
11	Corruption
12	Paupérisation de la population
13	Evolution de la famille (enfant, femme, personne handicapée)
14	Effritement de la solidarité communautaire
15	Amélioration de la scolarisation
16	Accès aux services sociaux essentiels (santé, habitat, école, eau potable pour tous)
17	Effritement de la morale sociale (sens du bien public)
<b>POLITIQUE</b>	
18	Organisation de la société civile
19	Bonne gouvernance (élections libres, gestion responsable, décentralisation, Etat de droit, garantie des libertés, sens du service public)
20	Leadership visionnaire
21	Ethnorégionalisme
22	Sécurité nationale
23	Avenir de la démocratie (stabilité politique, formation civique, intervention de l'armée, mauvaise compréhension de la démocratie, élévation de la conscience nationale)
24	Evolution de la classe politique
25	Gestion des zones frontalières
<b>ENVIRONNEMENT</b>	
26	Education relative à l'environnement
27	Prévention et gestion des catastrophes
28	Erosion des terres (érosion côtière et érosion des sols)
29	Gestion de la biodiversité
30	Urbanisation contrôlée
31	Pollution interne (eau, air, aliments, etc.)
32	Aménagement du territoire (gestion foncière)
33	Pauvreté

34	Gestion des sources d'énergie
----	-------------------------------

<b>CULTUREL</b>	
35	Orientations de l'éducation nationale
36	Persistance de l'analphabétisme
37	Promotion de la culture de développement (esprit entrepreneurial, esprit coopératif)
38	Vie religieuse paisible
39	Déperdition des savoirs et savoir-faire endogènes
40	Relations culturelles avec la diaspora
41	Piraterie des œuvres artistiques et culturelles
42	Revalorisation du patrimoine culturel
43	Promotion des langues nationales
61	Mimétisme culturel

<b>TECHNOLOGIE</b>	
44	Développement de la Recherche Scientifique (financement, organisation, partenariat, vulgarisation)
45	Innovations technologiques
46	Sous équipement technologique
47	Sous développement de l'enseignement professionnel
48	Maîtrise de l'eau
49	Dépendance énergétique
50	Promotion des sources d'énergie renouvelable
51	Conservation des produits

<b>VARIABLES EXTERNES</b>	
---------------------------	--

52	Politique monétaire
53	Environnement international
54	Diplomatie au service du développement
55	Dépendance politique
56	Intégration régionale (libre circulation des personnes et des biens)
57	Position géopolitique (régionale et internationale)
58	Pollution externe
59	Aléas climatiques (sécheresse, Inondation)
60	Mimétisme culturel
61	Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)
62	Transfert de technologie

Comme on pourrait le constater, certaines variables-clés apparaissent comme des parties intégrantes de certaines autres. Néanmoins, compte tenu de leur spécificité dans le système, il s'est avéré nécessaire de les mettre en exergue.

#### 5.4.1 Résultats de l'analyse structurelle

Les variables-clés du système-Bénin ont fait l'objet d'une analyse structurelle, c'est-à-dire d'une simulation, de manière extrapolative, de l'évolution d'une variable au contact d'une autre ou de l'ensemble de ses paires au sein du système, en fonction de la théorie des jeux ou des choix en univers incertain. Le croisement de ces variables deux à deux au sein d'un tableau à double entrée, "la Matrice d'analyse structurelle des variables-clés" (Tableau 5.2) a permis d'appréhender celles qui se sont révélées les plus influentes (motrices) ou les plus dépendantes du système. Les résultats de cette opération ont facilité une représentation

graphique de leur positionnement (Figure 5.1), de même que leur répertoriage dans le système. Ainsi, les variables-clés ont été réparties en fonction de leur motricité et de leur dépendance.

**Tableau 5.2 : Matrice d'analyse structurelle des variables-clés**

**Figure 5.1 : Graphe de motricité-dépendance des variables du système-Bénin**

*Au regard du classement qui a découlé du croisement, on aboutit à la conclusion selon laquelle trente et un (31) variables-clés au moins sont dépendantes, puisqu'elles ont plus de la moyenne des points (69,71) en score. En influence trente (30) variables-clés seulement sont au-dessus de la moyenne des points (68,81) en score.*

Une observation plus affinée de cette distribution grâce à la grille normative indiquée dans la section relative à la méthodologie donne le tableau suivant :

*Tableau 5.3 : Lecture du graphe de motricité-dépendance des variables-clés*

VARIABLES MOTRICES	VARIABLES RELAIS
<p><i>la morale sociale</i> <i>nance</i> <i>ionnaire</i> <i>a classe politique</i> <i>l'éducation nationale</i> <i>l'analphabétisme</i> <i>relles avec la diaspora</i> <i>du patrimoine culturel</i> <i>langues nationales</i> <i>et international</i> <i>service du développement</i> <i>57 Position géopolitique (régional et international)</i></p>	<p><i>de la population</i> <i>de la scolarisation</i> <i>de la société civile</i> <i>nale</i> <i>démocratie</i> <i>la culture du développement</i> <i>lturel</i></p> <p><i>e l'emploi</i> <i>services sociaux essentiels</i> <i>rne</i></p>
<p style="text-align: center;"><i>VARIABLES REGULATRICES</i></p> <p><i>démographique</i> <i>zones frontalières</i> <i>gestion des catastrophes</i> <i>biodiversité</i> <i>39 Déperdition des savoirs et savoir-faire endogènes</i> <i>politique</i> <i>régionale</i></p>	

**Tableau 5.3 (suite)**

<p><i>ONOMES</i></p> <p><i>alisme</i>  <b>28 Erosion des terres (érosion côtière, érosion des sols)</b>  <i>œuvres</i>  <i>ues (inondation, sécheresse)</i></p> <p><i>des produits d'exportation</i>  <i>la solidarité communautaire</i>  <i>de la société civile</i>  <i>utive à l'environnement</i>  <i>ources d'énergie</i>  <i>paisible</i>  <i>ent technologique</i>  <b>47 Sous-développement de l'enseignement professionnel</b>  <i>au</i>  <i>nergétique</i>  <b>50 Promotion des sources d'énergie renouvelable</b>  <i>des produits</i>  <i>étaire</i>  <i>rne</i></p>	<p><i>ULTATS</i></p> <p><i>ormelle</i>  <i>onale</i>  <i>de l'économie</i>  <i>et des infrastructures</i>  <b>7 Productivité des facteurs dans l'agriculture et l'industrie</b>  <i>grandes endémies</i></p> <p><i>du territoire</i>  <i>t de la recherche scientifique</i>  <i>chnologiques</i>  <b>61 Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)</b>  <i>chnologie</i></p>
---	---

L'analyse de ces différents regroupements a favorisé la création de sous-systèmes. Etant entendu que dans un système-pays les éléments ou variables-clés sont en inter-action dynamiques, la suite de l'opération a consisté à identifier les sous-systèmes auxquels appartiennent ces variables-clés, en fonction de leurs relations existantes et/ou potentielles.

#### 5.4.2 Analyse des sous-systèmes du système-Bénin

Les variables ont été associées les unes aux autres, soit pour leur proximité géographique (principe du nuage de points), soit pour les liens de causalité préalablement identifiés lors de l'analyse rétrospective et/ou établi, voire envisagé, pendant l'analyse structurelle. Ces regroupements, appelés des "blocs", ont été agglomérés en "sous-systèmes" en fonction des rapports qui les unissent. Au total, treize (13) blocs et cinq (5) sous-systèmes ont été identifiés et graphiquement représentés dans la figure 5.2 puis répertoriés dans le tableau 5.4.

**Figure 5.1 : Graphe des sous-systèmes du système-Bénin**

Tableau 5.4 : Sous-systèmes et classement des variables-clés du système-Bénin

SOUS-SYSTEMES	BLOCS	VARIABLES		CLASSEMENT		
		N <sup>os</sup>	INTITULE DES VARIABLES	Rang dans Le Système	Rang dans S/Système	Rang dans Bloc
1  UNIVERS INSTITUTIONNEL DE REFERENCE	1. Fondements Institutionnels	4	Rôle de l'Etat	1	1	1
		18	Organisation de la société civile	7	7	2
		23	Avenir de la démocratie	9	9	3
	2. Défis Politiques	24	Evolution de la classe politique	3	3	1
		19	Bonne gouvernance	4	4	2
		11	Corruption	8	8	3
		57	Position géopolitique (régionale et internationale)	13	13	4
		20	Leadership visionnaire	20	16	5
		17	Effritement de la morale sociale (sens du bien public)	29	15	1
	3. Défis culturels et sociaux	37	Promotion de la culture du développement	2	2	1
		15	Amélioration de la scolarisation	5	5	2
		42	Revalorisation du patrimoine culturel	6	6	1
		43	Promotion des langues nationales	10	10	2
		35	Orientation de l'éducation nationale	11	11	3
		60	Mimétisme culturel	12	12	4
2  DETERMINANTS SOCIAUX DU BIEN-ETRE	1. Déterminants sociaux du bien-être	22	Sécurité nationale	14	1	1
		10	Dynamique de l'emploi	15	2	2
		31	Pollution interne	16	3	3
		12	Paupérisation de la population	17	4	4
		33	Pauvreté	19	5	5
		16	Accès aux services sociaux essentiels (santé, habitat, école, eau potable pour tous)	23	6	6
		3	2. Le Monde	40	Relations culturelles avec la diaspora	22
ENVIRONNEMENT EXTERNE	54	Diplomatie au service du développement		25	3	2
	55	Dépendance politique		27	4	3
	53	Environnement international		31	6	4
	3. La Région	25	Gestion des zones frontalières	21	1	1
		56	Intégration régionale	28	5	2

4 <b>BASES HUMAINES ET MATERIELLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>1. Gestion de l'environnement</b>	27	Prévention et gestion des catastrophes	24	1	1
		28	Erosion des terres (érosion côtière et érosion des sols)	32	2	2
		8	Croissance démographique	33	3	3
		34	Gestion des sources d'énergie	36	4	4
		29	Gestion de la biodiversité	37	5	5
		9	Evolution des grandes endémies	38	6	6
		6	Développement des infrastructures	41	7	7
		26	Education relative à l'environnement	43	8	8
	32	Aménagement du territoire	48	9	9	
	<b>2. Gestion des Villes</b>	30	Urbanisation	34	7	7
	<b>3.Promotion technologique</b>	61	Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. (NTIC)	44	2	1
		39	Déperdition des savoirs et savoir-faire endogènes	26	1	1
		62	Transfert de technologie	47	3	2
		46	Equipement technologique	49	4	3
	<b>4. Promotion de l'économie</b>	1	Economie informelle	42	1	1
		5	Compétitivité de l'économie	50	5	2
		44	Développement de la recherche scientifique	51	6	3
		2	Diversification des produits d'exportation	52	7	4
		3	Epargne nationale	54	9	5
		7	Productivité des facteurs dans l'agriculture et l'industrie	61		7
	<b>5. Développement du savoir-faire</b>	48	Maîtrise de l'eau	53	8	1
47		Développement de l'enseignement professionnel	55	10	2	
51		Conservation des produits	59	12	3	
49		Dépendance énergétique	60	13	4	
50		Promotion des sources d'énergie renouvelable	62	14	5	
45		Innovations technologiques	56	11	6	
5 <b>FONDEMENTS SOCIO- INSTITUTIONNELS</b>	<b>1. Fondements socio- institutionnels</b>	38	Vie religieuse paisible	35	1	1
		14	Effritement de la solidarité communautaire	45	2	2
		13	Evolution de la famille (enfant, femme, personnes handicapée)	58	3	3
<b>VARIABLES AUTONOMES</b>		21	Ethnorégionalisme	30	2	2
		59	Aléas climatiques (sécheresse, inondation)	39	3	3
		41	Piraterie des œuvres	40	4	4
		58	Pollution externe	46	5	5
		52	Politique monétaire	57	6	6

#### 5.4.2.1 *Sous-système N° 1 : Univers institutionnel de référence*

Ce sous-système comprend à la fois des variables influentes et des variables enjeux, soit dix (10) variables influentes et six (06) variables enjeux. Il se présente comme un corps de variables qui créent la dynamique du système, qui assure la surveillance et le contrôle de son fonctionnement effectif. Cet ensemble de variables politiques et culturelles s'impose comme un univers devant servir de référence et/ou de repères à tout processus de prise de décision et d'accomplissement d'actions pour l'évolution positive du pays. Bien maîtrisées et utilisées, elles concourent à l'instauration d'un Etat de droit, de démocratie et de culture de développement.

#### 5.4.2.2 *Sous-système N° 2 : Déterminants sociaux du bien-être*

Le sous-système N°2 est composé de variables essentiellement sociales et caractéristiques de la qualité de vie des populations. Ces variables sont toutes des variables-relais, étant donné leur position dans la représentation graphique du système-Bénin. Elles sont à la fois très influentes et très dépendantes et constituent par conséquent, des facteurs d'incertitude et d'instabilité dans la mesure où toute action sur ces variables peut entraîner de profondes modifications pour l'évolution du pays.

#### 5.4.2.3 *Sous-système N° 3 : Environnement externe*

L'environnement externe doit être compris comme la région et le monde par rapport au Bénin. La lecture de ce sous-système met en exergue un enjeu régional important, la gestion des zones frontalières. Elle apparaît comme une variable très sensible dans le volet politique de l'intégration régionale, aussi bien au niveau de l'ensemble économique et monétaire qu'est l'UEMOA que de l'espace économique plus élargi que constitue la CEDEAO. La maîtrise et la bonne gestion des zones frontalières du Bénin posent d'emblée les problèmes liés à la libre circulation des personnes et des biens de part et d'autre des frontières et à la sécurité à l'intérieur des Etats.

Sur le plan mondial, le sous-système est caractérisé par les variables motrices que sont "la dépendance politique, les relations culturelles avec la diaspora, la diplomatie au service du développement, la mondialisation". Leur position traduit la forte influence qu'a l'environnement international sur l'économie béninoise, la productivité des facteurs dans l'agriculture, l'industrie et l'urbanisation, la politique, etc.

En d'autres termes, l'environnement externe pose le problème du positionnement du Bénin dans la région et dans le monde. Une bonne maîtrise de ces variables pourrait déterminer les profits à tirer des opportunités qu'offre la mondialisation.

#### 5.4.2.4 *Sous-système N° 4 : Bases humaines et matérielles du développement durable*

Ce sous-système comprend cinq blocs qui couvrent les domaines de la vie économique et sociale nationale que sont la gestion de l'environnement, l'urbanisation, le développement technologique, la démographie, la promotion économique et le développement du savoir-faire. Le positionnement du sous-système dans le graphe indique des défis aux plans :

- environnemental et démographique auxquels sont attachées les variables du bloc 1 "Gestion de l'environnement" qui sont pour l'essentiel des variables régulatrices ;
- urbain en rapport avec la seule variable du bloc 2 "Gestion des villes" qui a une position de résultat ;
- technologique qui détermine les blocs 3 "Promotion technologique" et 5 "Développement du savoir-faire" composés principalement de variables autonomes ;
- économique au niveau du bloc 4 constitué essentiellement de variables résultats.

Au regard de la composition des différents blocs et des défis, la variable "démographie" apparaît comme celle qui crée la dynamique, à cause, d'une part, de ses relations avec l'urbanisation et la pression qu'elle exerce sur les ressources et, d'autre part, de la place du capital humain dans la promotion technologique et le développement de l'économie nationale.

#### 5.4.2.5 *Sous-système N° 5 : Fondements socio-institutionnels*

La famille, dans toute société, est une donnée sur laquelle reposent les autres institutions de la société telle que la religion par exemple. Les segments sociaux ou les communautés qui regroupent plusieurs familles et/ou plusieurs catégories de populations matérialisent la société qui, elle-même, constitue un cadre privilégié de l'exercice de la foi religieuse. A partir de ces considérations préalables, il est opportun de reconnaître que famille, communauté et religion forment le noyau représentatif, voire le fondement, de la base de la société béninoise. La famille se présente ici comme la porte d'entrée de l'analyse du sous-système.

Partant du principe qu'une variable n'existe que par ses relations avec d'autres variables, l'analyse structurelle a contribué à mieux appréhender les rapports fonctionnels entre, d'une part, les variables et, d'autre part, les sous-systèmes au sein du système-Bénin. Mais ces variables et ces sous-systèmes ne sont réellement fonctionnels qu'avec l'apport des acteurs.

### 5.4.3 **Jeu des acteurs**

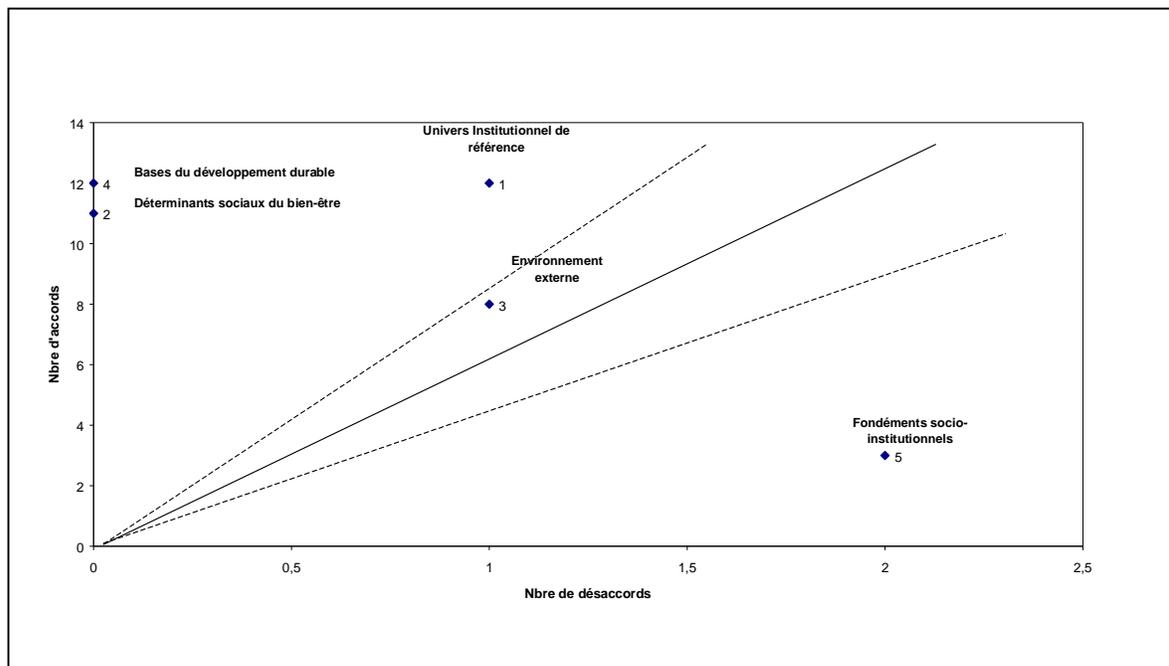
A la suite de l'analyse rétrospective de la gestion du système-Bénin, il est apparu que seize (16) principaux acteurs œuvrent collectivement ou individuellement au développement du pays ; on y compte des nationaux et des partenaires extérieurs. Il s'agit de :

Tableau 5.5 : Liste des acteurs

N°	ACTEURS
01	Etat béninois
02	Opérateurs économiques (dont les chambres consulaires)
03	Royautés et Chefferies traditionnelles
04	Populations (collectivités territoriales)
05	Partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux)
06	Syndicats
07	Organisations des producteurs agricoles
08	Béninois de la Diaspora
09	Etats de la sous-région
10	France (ancien colonisateur)
11	Intelligentsia (les cadres dirigeants, le monde scientifique)
12	Partis politiques
13	Organisations de la société civile
14	Armée
15	Communauté internationale
16	Organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, etc.)

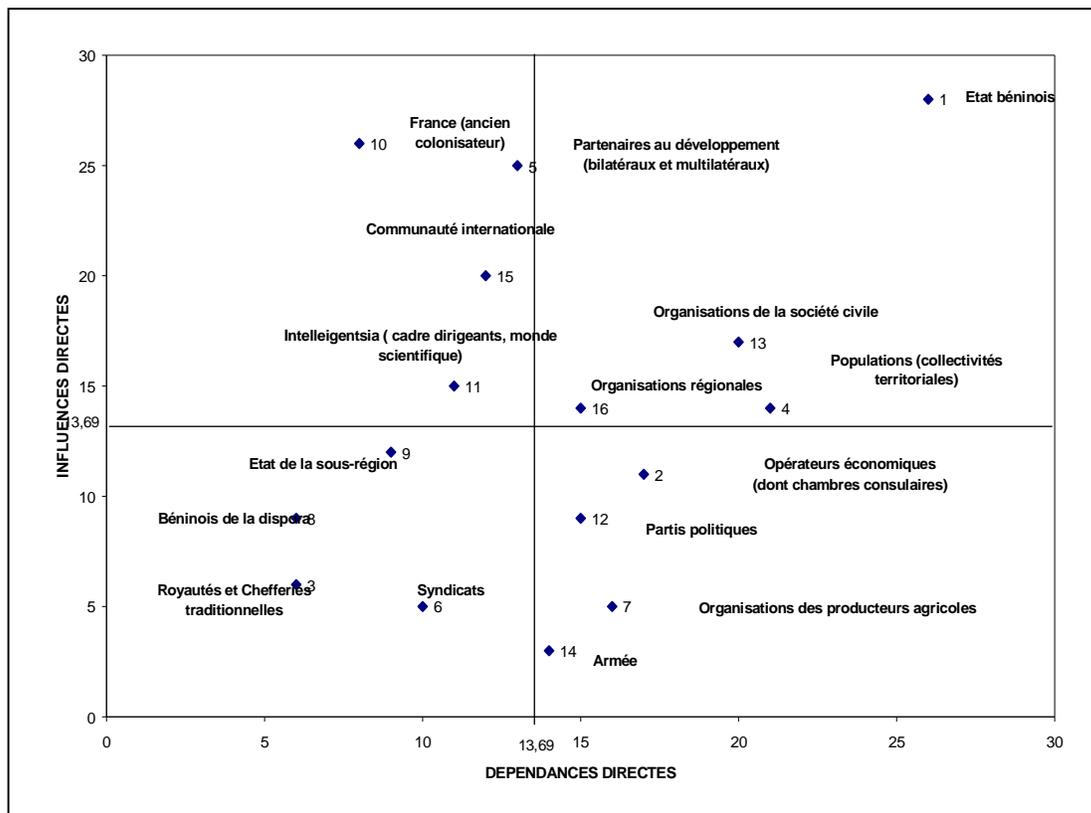
Les graphiques 5.3 et 5.4 indiquent les types de relations qui existent, d'une part, entre les acteurs et les sous-systèmes, et d'autre part, entre les acteurs eux-mêmes.

Figure 5.3 : Graphe d'intensité des positions directes : Acteurs par Sous-systèmes



Les résultats graphiques traduisent la réalité du terrain où les questions politiques mobilisent davantage les acteurs autant qu'elles les divisent, parce qu'elles sont d'ordre idéologique. Les questions liées aux aspects sociaux et économiques sont consensuelles ou peu conflictuelles. Ainsi, l'analyse révèle que le sous-système n°5 intéresse peu les acteurs du système. Cet état de fait surprend et nécessite une analyse approfondie en vue de déterminer les causes de ce désintérêt. Quant aux sous-systèmes n°2 et n°4, puis secondairement n° 1, ils constituent des pôles d'intérêt pour les acteurs du système.

**Figure 5.4 : Graphe des influences directes acteur par acteur**



Selon les résultats du graphe 5.4, les acteurs peuvent être répertoriés comme indiqué dans le tableau 5.6.

**Tableau 5.6 : Répertoire des positions des acteurs**

<b>Acteurs dominants</b>	<b>Acteurs relais</b>
France Partenaires au développement Communauté internationale Intelligentsia	Etat béninois Société Civile Population Organisations Régionales
<b>Acteurs autonomes</b>	<b>Acteurs dominés</b>
Etats de la sous-région Béninois de la Diaspora Royautés et chefferies traditionnels Syndicats	Opérateurs économiques Partis Politiques Producteurs agricoles Armée

Il ressort de l'analyse du jeu des acteurs qu'il faudra examiner de plus près les responsabilités de certains acteurs tels que l'Etat, l'Intelligentsia, les Collectivités territoriales pour comprendre leurs actions dans le système-Bénin, surtout en ce qui concerne le sous-système n°5. Il est urgent donc d'agir sur ces acteurs internes afin de réduire leur dépendance et les amener à se positionner comme des acteurs dominants face aux acteurs externes qui semblent aujourd'hui être les seuls déterminants du système.

Les données collectées et analysées de manière rétrospective, puis exploratoire sont, dans leur état actuel, très intéressantes mais restent encore limitées dans leur utilité, compte tenu de leur caractère incertain pour les uns et tendanciel pour les autres. Fort de ce constat, une question reste posée : "Quels sont les défis et enjeux majeurs de développement du système-Bénin ?"

## **5.5 DEFIS ET ENJEUX MAJEURS DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME-BENIN**

*A la suite de la simulation de l'évolution des différentes composantes du système-Bénin, une question reste posée : quels sont les défis et enjeux majeurs auxquels les Béninois vont être confrontés dans les jours à venir ? Cette question, posée dans chacun des sous-systèmes, met en exergue les capacités d'anticipation du Bénin face aux événements qui peuvent survenir. Au total, dix-sept questions-clés ont pu être posées. Elles se répartissent comme indiqué dans le tableau 5.7.*

**Tableau 5.7 : Synthèse des questions-clés**

SOUS-SYSTEMES	QUESTIONS-CLES
N° 1 : UNIVERS INSTITUTIONNEL DE REFERENCE	Rôle de l'Etat
	Evolution de la gouvernance
	Système éducatif
	Evolution de la culture de développement
N° 2 DETERMINANTS SOCIAUX DU BIEN- ETRE	Evolution de la sécurité des personnes et des biens
	Avenir de l'emploi
	Qualité de vie de la population
N° 3 ENVIRONNEMENT EXTERNE	Relations du Bénin avec la diaspora
	Contexte régional
	Bénin dans la mondialisation
N° 4 BASES MATERIELLES DU DEVELOPPEMENT DURABLE	Aménagement du territoire
	Devenir de l'environnement
	Evolution technologique
	Economie informelle
	Performance de l'économie nationale
N° 5 FONDEMENTS SOCIO- INSTITUTIONNELS	Avenir de la vie religieuse
	Sauvegarde des valeurs familiales et communautaires

La lecture de l'histoire du Bénin à travers les études rétrospectives nous a permis d'appréhender les constantes ou tendances lourdes, qui ont pu résister à l'épreuve des siècles ou des générations. Partant du principe selon lequel une variable n'existe que par ses relations, l'utilisation de l'analyse structurelle a contribué à mieux appréhender les rapports fonctionnels entre les variables, d'une part, et entre les sous-systèmes au sein du système-Bénin, d'autre part. Mais, ces variables et ces sous-systèmes ne sont réellement fonctionnels qu'avec l'apport des acteurs.

Les réponses possibles relatives à l'évolution des différents sous-systèmes et aux questions-clés qui leur sont liées font l'objet du prochain chapitre.

## **VI. EVOLUTION POSSIBLES DU SYSTEME-BENIN**

## VII. LA VISION BENIN-2025

---

La vision est l'un des produits attendus de la phase 3 des études nationales de perspectives à long terme. Il s'agit de produire pour le pays une image de sa situation en 2025. La vision, expression qualitative d'un ensemble de buts à atteindre à l'horizon 2025, est une image-destination et doit constituer un idéal capable de rassembler les différents acteurs du développement du pays. En d'autres termes, la vision doit être comprise comme :

- une image réaliste, crédible et attrayante du futur du pays ;
- une image articulée de la destination vers laquelle les efforts du Bénin doivent tendre ;
- l'image d'un futur plus réussi et plus désirable que la situation présente.

La vision construite doit être comprise dans sa globalité comme la combinaison de la vision - but (image, intuition, fort pouvoir évocateur) et de la vision - direction (sens dans lequel il faut avancer). Il faut se garder de rechercher coûte que coûte que la vision soit réaliste. Car, le souci de réalisme d'une vision réduit, à n'en point douter, le champ d'ambition de la vision ; ce qui fausse le jeu de l'idéalisation de la vision. Par conséquent, une bonne vision "doit être stimulante au point de cristalliser les talents, les énergies et les ressources en vue de sa matérialisation"<sup>17</sup>. Afin qu'elle mobilise effectivement l'ensemble des Béninois, il faut, non seulement qu'elle intègre les aspirations des populations, mais que sa construction ait bénéficié de la participation de tous. Sa réussite requiert, outre l'engagement réel de tous les acteurs, une capacité de leadership, étant donné que la vision est la clé du leadership. Le souci de l'application de l'approche participative dans la construction de la vision Bénin 2025 a été pris en compte à travers la démarche suivie pour sa formulation.

### 7.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION DE LA VISION

Le processus des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme vise à produire pour le pays une vision partagée, c'est-à-dire la situation rêvée pour le pays à l'horizon retenu. Dans l'expérience béninoise, la construction de la vision est intervenue à la phase 3, après la construction des scénarios ; les deux premières phases ayant déjà permis d'établir la problématique du développement et de construire la base de l'étude. On aurait pu construire la vision dès le lancement du processus et rechercher par la suite le cheminement (les conditions préalables) qui conduirait de la situation présente à la situation souhaitée par la vision. Une telle démarche relève du "*backcasting*". Elle suppose qu'il existe une norme de "désirabilité" qui permettrait de fixer a priori des objectifs de long terme ; elle conduit souvent à un élitisme et un volontarisme démesurés, voire à une utopie.

L'approche suivie dans la présente expérience relève du "*forecasting*". Elle s'appuie sur les aspirations des populations, les tendances passées, les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités, les enjeux et défis majeurs et privilégie les hypothèses les plus plausibles ; ce faisant, elle est plus réaliste et plus participative<sup>18</sup>.

<sup>17</sup> Burt Nanus (1992) : *Visionary leadership*, Ed. Jossey-Bass, San Francisco, 1992.

<sup>18</sup> Elle relève aussi, dans ses grandes articulations, de la méthodologie proposée par le projet régional Futurs Africains.

### Encadré 7.1 : *Backcasting et forecasting*

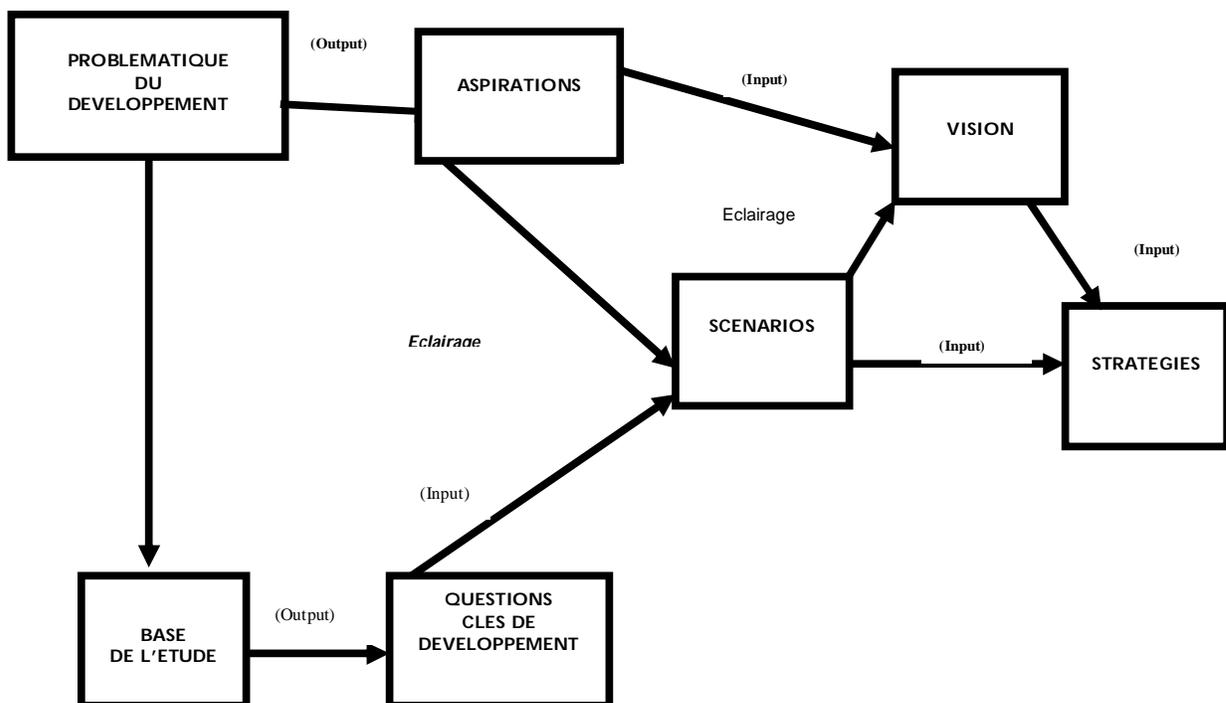
Pour construire un scénario, on peut partir du début ou de la fin. Si l'on choisit d'examiner les cheminements possibles à partir d'une situation présente, sans idées préconçues sur le point d'arrivée, on fera du "forecasting" ; si, au contraire, on part du point d'arrivée pour reconstituer à l'envers le cheminement qui le relie à la situation présente, on fera du "backcasting".

Un exemple intéressant de la démarche "backcasting" est donné par les travaux de la Commission canadienne pour une société soutenable : une société et une économie futures, respectueuses de l'environnement, sont tout d'abord décrites. Puis la commission s'interroge sur les moyens d'assurer la transition entre la situation présente et cet état final souhaité.

Quant à l'approche "forecasting", les travaux récents de l'OCDE sur l'avenir à long terme de l'économie mondiale en constituent une bonne illustration : à partir d'un diagnostic serré des forces et des faiblesses actuelles de l'économie américaine, J.W. Wheeler développe plusieurs scénarios macro-économiques de long terme, dont les étapes chronologiques (1995, 2000...) sont successivement décrites.

Source : HATEM Fabrice, *la Prospective : Pratiques et méthodes* ; Economica, Paris, 1993.

Figure 7.1 : Construction de la vision dans le processus NLTPS-Bénin 2025



La vision a été donc construite à partir des résultats de l'enquête nationale sur les aspirations des populations examinées à nouveau à la lumière du scénario désiré. Ainsi, elle repose sur toutes les données capitalisées aux phases 1 et 2.

D'abord, la construction de la vision s'est appuyée sur un important travail de documentation qui a permis d'examiner l'essentiel des documents relatifs à des réflexions sur l'avenir du Bénin et de les confronter aux aspirations des populations analysées à la lumière des résultats du diagnostic stratégique et des principaux repères du scénario *ALAFIA*.

Ensuite, les résultats des recherches documentaires ont servi d'input à un atelier technique pour la construction d'une vision pour le Bénin ; cet atelier a regroupé autour des membres de la cellule technique de pilotage des études nationales de perspectives à long terme, les membres de Groupe Pluridisciplinaire d'Appui et quelques personnes-ressources associées à l'exercice pour la circonstance.

Enfin, le projet de vision élaboré au cours de l'atelier technique a fait l'objet de restitution aux populations à travers des séminaires et une campagne médiatique organisée avec l'appui des organes nationaux de presse, publics comme privés.

## **7.2 L'IMAGE DU BENIN EN L'AN 2025**

Le Bénin a eu dans le passé la fonction de pourvoyeur de ressources humaines de qualité au plan africain et mondial. Il peut se glorifier d'être le berceau du Vodun connu comme valeur culturelle de par le monde et d'être, depuis sa conférence nationale réussie de 1990, le laboratoire des réformes démocratiques et des changements politiques en Afrique.

Le Bénin a été assurément un pays phare et veut, à travers la bonne gouvernance, la consolidation de l'unité nationale et de la paix, une économie prospère et compétitive, un bien-être social assuré et une culture convergente et rayonnante, retrouver ce statut prestigieux quelque peu perdu.

C'est sur la base de cette forte aspiration à une renaissance du pays qu'a été construite la vision Bénin-2025, formulée comme suit :

**"LE BENIN EST, EN 2025, UN PAYS-PHARE, UN PAYS BIEN GOUVERNE, UNI ET DE PAIX, A ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE, DE RAYONNEMENT CULTUREL ET DE BIEN-ETRE SOCIAL"**

## **7.3 LES FONDEMENTS DE LA VISION**

La vision du Bénin-2025 repose sur cinq principaux sous-objectifs qui permettront au pays de rayonner en Afrique et dans le monde et de servir de modèle. Il s'agit de :

- la bonne gouvernance ;
- l'unité nationale et la paix ;
- une économie prospère et compétitive ;
- une culture convergente et rayonnante ;
- le bien-être social.

### 7.3.1 La bonne gouvernance

La bonne gouvernance<sup>19</sup> est l'ensemble des valeurs, règles et dispositions réglementaires permettant de bien gouverner. Elle est favorisée par l'existence préalable d'un Etat de droit et de la qualité des hommes. Ainsi, dans une démocratie pluraliste telle que celle du Bénin, la bonne gouvernance devra se manifester par :

- la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif et judiciaire) ;
- le bon fonctionnement et la bonne coexistence des institutions de pouvoir et de contre-pouvoir ;
- la participation, la transparence, la responsabilité, l'efficacité et l'efficience dans la gestion des affaires publiques et privées et dans l'administration ;
- l'effectivité de la décentralisation ;
- l'interaction et la complémentarité entre le secteur public, le secteur privé et la société civile ;
- une société civile forte ;
- une bonne gestion des solidarités (sécurité des personnes et des biens, répartition équitable des richesses nationales, aménagement du territoire, etc.) ;
- une mobilisation nationale pour la lutte contre la corruption et l'impunité ;
- une armée républicaine de type moderne au service de la Nation.

En d'autres termes, la bonne gouvernance est une condition sine qua non de la stabilité et de la légitimité politiques. Elle appelle une définition claire de la mission de l'Etat, ainsi que ses relations avec les citoyens, le secteur privé et la société civile. Elle implique un gouvernement suffisamment fort pour faire respecter la loi, les textes et l'ordre, protéger les droits légitimes, garantir la sécurité des personnes et des biens. Un tel gouvernement tire sa force de la loi et du soutien éclairé des populations.

De manière spécifique, la bonne gouvernance doit permettre l'enracinement et la consolidation de la démocratie pluraliste et de l'Etat de droit et la promotion d'une diplomatie offensive et toujours courtoise. La démocratie pluraliste doit reposer davantage sur :

- des élections libres, transparentes et concurrentielles, susceptibles de conduire pacifiquement à l'alternance ;
- un multipartisme raisonnable ;
- le respect des droits de l'Homme et des libertés individuelles et collectives ;
- la prééminence de la légalité constitutionnelle ;
- la soumission de tous les citoyens aux lois de la République. Les gouvernants et les gouvernés sont soumis à la loi et répondent de leurs actes devant les juridictions.

Quant à la nouvelle diplomatie, elle doit d'une part permettre d'améliorer l'image du Bénin et des Béninois à l'extérieur et d'autre part, se mettre véritablement au service du développement du pays. Elle doit par conséquent :

- être une diplomatie entreprenante (dynamique, ferme et courtoise) ;
- entretenir une bonne relation avec la diaspora qui peut se constituer en lobbies au profit du Bénin ;
- permettre le renforcement de la coopération décentralisée en vue d'un partenariat entre les communes décentralisées (Nord-Sud et Sud-Sud) ;

<sup>19</sup> UNDP : Gouvernance for sustainable human development, january, 1997

- permettre le renforcement de l'intégration régionale et de la coopération internationale ;
- assurer la protection consulaire et la promotion des Béninois à l'extérieur en vue de valoriser les ressources humaines du pays ;
- mieux promouvoir le Bénin dans la sous-région et sur le plan international (marketing pour la promotion du tourisme et valorisation des atouts économiques et intellectuels du pays) et inciter les investisseurs étrangers à s'installer au Bénin.

### 7.3.2 L'unité nationale et la paix

L'unité nationale est souvent menacée par des conflits sociaux liés à des discriminations ethniques, des clivages politiques, des antagonismes religieux et des problèmes fonciers.

A l'analyse, il apparaît même que l'unité nationale n'a jamais été effective. La colonie dahoméenne et plus tard l'Etat béninois sont constitués de différents groupes ethniques qui pour la plupart se sont affrontés dans le passé à travers les royaumes ou les chefferies traditionnelles. Cet héritage historique conflictuel qui survit encore dans certains cœurs s'est traduit au plan politique contemporain par la cristallisation des membres d'une même ethnie ou d'un même terroir autour d'un des leurs. Ce phénomène explique aujourd'hui la création de multiples partis avec des zones d'influence très réduites. Les actes et les discours ethnocentristes ou régionalistes à peine voilés des élites politiques locales ne favorisent pas le rapprochement des populations regroupées en un Etat, alors qu'elles se sentent naturellement plus liées à d'autres communautés dont elles se trouvent séparées par des frontières artificielles. Cette situation est renforcée par le taux d'analphabétisme très élevé des populations. Les résultats des consultations électorales des années 1991, 1995, 1996 et 1999 illustrent bien le phénomène. Rien ne laisse penser que le mouvement ne va pas s'accroître lorsqu'on observe aujourd'hui de nouvelles formes de conflits sur un fond ouvertement régionaliste, même dans les milieux intellectuels.

La question de l'unité nationale, voire de l'identité nationale apparaît donc comme une préoccupation réelle qui ne doit pas être occultée du fait de certaines manifestations spectaculaires de consensus national circonstanciel au sommet.

Il est heureux de constater à l'issue des enquêtes que les Béninois aspirent à l'unité nationale, gage de paix et condition indispensable à tout progrès social. Ainsi, la société que veulent édifier les Béninois d'ici à l'an 2025 est une société de paix, de concorde, de coexistence pacifique, de tolérance, de cohésion sociale et de solidarité ; c'est une société dans laquelle la citoyenneté nationale doit l'emporter sur la citoyenneté ethnique.

La gestion des solidarités inter-régionales, le renforcement des brassages et des échanges culturels inter-communautaires, la satisfaction des besoins fondamentaux sans distinction de catégories sociales ni de régions, l'élimination de la pauvreté et de l'analphabétisme, ainsi que l'élévation du niveau de culture politique des populations constituent les principaux repères dans le processus de réalisation de l'unité nationale.

L'unité nationale est une condition indispensable pour la paix. En effet, la paix n'est pas possible si les différentes ethnies, les différents groupes socio-culturels et les différentes régions ne se reconnaissent pas comme relevant d'une même entité (la nation) et devant partager un même avenir à construire ensemble.

La paix, quant à elle, est une denrée précieuse ; elle conditionne toute l'évolution du pays. Sans la paix, rien n'est possible et le développement est compromis. Il n'est qu'à voir le spectacle désolant qu'offrent aujourd'hui, des pays comme la Somalie, le Congo-Brazzaville, l'Angola, le Burundi, la Sierra-Léone en proie à des guerres civiles, ou des pays comme l'Ethiopie et l'Erythrée, l'Ouganda, le Rwanda et le Congo-Kinshassa enlisés dans des conflits internationaux. Aujourd'hui, la paix est menacée partout dans le monde pour de multiples raisons : conflits frontaliers, politiques, religieux, culturels, sociaux, économiques, etc.

Pour la sécurité de ses populations et pour rassurer les investissements directs étrangers, le Bénin devra œuvrer activement à la culture et au renforcement de la paix et de la concorde entre ses citoyens. De même, il s'attellera à développer des relations de bon voisinage avec tous les Etats limitrophes et à promouvoir la paix dans la sous-région.

### 7.3.3 Une économie prospère et compétitive

La mise en place d'une économie compétitive est une exigence capitale de la déréglementation des transactions internationales et de l'ouverture des marchés régional et international. Il s'agit essentiellement d'assurer la compétitivité de la production dans tous les secteurs de l'activité économique, de réduire de façon significative les "coûts de transactions" et de créer un environnement macro-économique et monétaire solide.

Cette exigence passe par le dynamisme des principaux acteurs que sont l'Etat et le secteur privé et l'appropriation par l'ensemble des citoyens de la culture d'entreprise. A cet effet, l'Etat doit réorienter son rôle de facilitateur en créant un environnement physique, institutionnel et réglementaire favorable au développement des interventions du secteur privé qui doit, quant à lui, devenir un grand investisseur. Ce dynamisme doit être accompagné d'une meilleure orientation de l'allocation des ressources publiques en vue de promouvoir des pôles régionaux de développement et une armature urbaine plus équilibrée.

Par ailleurs, l'exigence de la compétitivité de l'économie béninoise dans un marché planétaire très concurrentiel et aux prix très flexibles, passe aussi par une maîtrise de la gestion efficace, non seulement des paramètres macro-économiques classiques, mais encore des déviations de taux de change et des autres indicateurs liés à la méso-économie et à la micro-économie. Les critères pris en compte par cette exigence dans la détermination de l'indice de compétitivité sont, entre autres, et d'après les conclusions du Forum sur l'économie de Davos :

- le taux de croissance ;
- le degré d'ouverture de l'économie ;
- les politiques gouvernementales ;
- le système financier ;
- les infrastructures ;
- les moyens de communication ;
- les équipements industriels ;
- le niveau d'éducation ;
- la technologie ;
- la main-d'œuvre (y compris l'offre de main-d'œuvre qualifiée) et les éléments y afférents ;
- les institutions.

Au total, la réalisation de ce sous-objectif de la vision s'appuie sur :

- la qualité du rôle de superstructure que la bonne gouvernance doit pouvoir jouer pour favoriser la formulation et la mise en œuvre de politiques économiques efficaces et la sécurité juridique des transactions ;
- le dynamisme du secteur privé ;
- une intégration régionale réussie pour l'économie béninoise ;
- une confirmation effective de l'agriculture comme base de l'économie nationale ;
- la bonne gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement ;
- la valorisation de la vocation et de la tradition du Bénin dans le domaine des services ;
- le rôle de support technique du développement technologique pour promouvoir des systèmes de production performants ;
- le rôle d'appoint de la diplomatie au profit de l'attraction des ressources extérieures et des investissements directs étrangers, du marketing des produits béninois et de la mobilisation des Béninois de la diaspora.

### 7.3.4 Une culture convergente et rayonnante

La culture est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et croyances. Elle est dite convergente lorsqu'elle accueille favorablement des valeurs exogènes. De ce fait, une culture convergente sera rayonnante lorsque de par sa dynamique, elle constitue une source à partir de laquelle les acteurs sociaux, les différentes générations de la société puisent les données nécessaires pour faire efficacement face aux défis quotidiens. En outre, elle participe de manière fructueuse au dialogue des cultures dans un espace national, régional et international. Ainsi, la culture convergente et rayonnante est génératrice des normes de comportement favorable à l'émergence d'une collectivité humaine, base essentielle de formulation ou de mise en place de tout projet de société.

### 7.3.5 Le bien-être social

La population du Bénin vit un malaise profond qui se traduit par une détérioration de la qualité de vie. En effet, d'après l'enquête nationale sur la collecte des aspirations, 86% des enquêtés estiment que les Béninois ne disposent pas d'une bonne condition d'alimentation et d'habillement et 89% pensent qu'ils ont difficilement accès aux soins de santé. Le logement lui aussi demeure un grand souci exprimé par 91% des personnes enquêtées. De même, pour 63,8%, l'instruction ne correspond pas à la réalité de la vie familiale et professionnelle. Cette situation pénible est aggravée par l'existence de clivages sociaux. La vision du Bénin à l'horizon 2025 met par conséquent l'accent sur le "Bien-être social" qui repose sur les éléments suivants :

- un système éducatif efficace et performant ;
- des soins de santé de qualité ;
- la sécurité des personnes et des biens ;
- la sécurité sociale généralisée ;
- une vie religieuse libre, apaisée et tolérante ;
- une vie familiale et communautaire harmonieuse ;
- l'eau potable, l'électricité et un habitat sain pour tous ;
- l'équité dans la répartition des revenus ;

- la sécurité alimentaire ;
- le statut de la femme valorisé ;
- la prise en compte des aspirations de la jeunesse et la promotion de l'emploi ;
- un cadre de vie sain.

Il importe de souligner le caractère partagé du bien-être postulé pour le Bénin. En effet, en l'an 2025, il ne devra plus subsister de disparités ni sociales ni régionales dans la redistribution des fruits de la croissance. Des politiques sectorielles doivent être développées afin d'impliquer effectivement tous les Béninois dans la production et la jouissance de la richesse nationale.

La vision construite pour le Bénin repose sur la ferme conviction que le futur n'est pas prédéterminé ; chaque peuple a le devoir d'envisager un type d'avenir qui intègre ses ambitions et ses rêves et de se mobiliser autour de ce choix qui devient pour lui un défi. La vision Bénin-2025 ambitionne de mobiliser les Béninois autour d'un idéal commun ; elle constitue un rêve réalisable.

Avec les tendances actuelles, illustrées par la plausibilité du scénario *WAHALA*, le risque est grand qu'au 21<sup>ème</sup> siècle, le Bénin ne soit pas un pays où il fait bon vivre pour la majorité de sa population. Mais avec une conviction franche et une forte mobilisation autour de la vision Bénin-2025, déclinée en stratégies pertinentes et en actions efficaces et judicieusement mises en œuvre, ces tendances seront infléchies, les faiblesses et les menaces de la société béninoise maîtrisées, tandis que ses forces et ses opportunités seront saisies et valorisées à bon escient pour faire du Bénin un pays de paix et de prospérité pour tous ses fils, c'est-à-dire un pays *d'ALAFIA*.

## **OMMAIRE**

<b>PREFACE .....</b>	<b>I</b>
<b>SIGLES .....</b>	<b>iii</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>3</b>
<b>II. CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE</b> <b>.....</b>	<b>11</b>
<b>III. PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>28</b>
<b>IV. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS UN CADRE</b> <b>SECURE .....</b>	<b>45</b>
<b>V. RENFORCEMENT D'UNE DIPLOMATIE ACTIVE DE PROXIMITE ET DE</b> <b>COOPERATION INTERNATIONALE .....</b>	<b>70</b>
<b>VI ..... PROMOTION D'UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI ASSURE LE</b> <b>DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA GESTION RATIONNELLE DE</b> <b>L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>81</b>

<b>VII PROMOTION D'UNE CULTURE ET D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE.....</b>	<b>102</b>
<b>VIII RENFORCEMENT DES BASES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ECONOMIE .....</b>	<b>113</b>
<b>IX. RENFORCEMENT DES VALEURS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES .</b>	<b>136</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>182</b>
<b>X. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>183</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>186</b>

## PREFACE

Les Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS) Bénin-2025 sont, d'une part, un exercice national de réflexion stratégique sur les perspectives d'évolution à long terme (25-30 ans) de la société béninoise. Pour cela, dans leur approche méthodologique, les trois premières phases axées respectivement sur l'identification de la problématique de développement, le diagnostic stratégique de la société béninoise et la construction des scénarios alternatifs et la vision Bénin-2025 constituent ce qu'on peut globalement appeler la Phase d'étude, exposant de manière claire les défis d'un avenir de plus en plus incertain à relever et les buts communs de développement à partager. A travers la vision "partagée" de développement, ces études sont, d'autre part, un projet de société qu'il faut réaliser en créant une synergie des actions, la cohérence et un sens partagé des objectifs à atteindre à l'horizon 2025. Enfin, parce qu'elles sont un projet de société, ces études sont aussi un processus participatif à caractère national et de longue durée, s'appuyant sur l'apprentissage national pour permettre le consensus d'un dialogue sérieux sur l'avenir du Bénin entre la société civile, l'Etat et le secteur privé et entre tous les autres différents groupes constitutifs de la société tout entière.

Projet d'étude et de recherche, projet de société et processus participatif, l'exercice NLTPS Bénin-2025 l'a été à travers ses différentes phases qui sont inextricablement liées les unes aux autres en un processus qui doit être considéré comme un tout et non comme un assemblage d'éléments autonomes. Ainsi, les résultats cumulés des trois premières phases déjà disponibles constituent l'ossature principale d'inputs à la formulation des stratégies alternatives et globales de développement, objet de la phase 4 du processus NLTPS.

Le présent rapport traite des stratégies nationales de développement du Bénin d'ici à l'horizon 2025. Ces stratégies, à travers l'identification des questions stratégiques clefs, c'est-à-dire les problèmes fondamentaux qui ont une incidence significative sur la capacité de la nation béninoise à mettre en œuvre le scénario désiré "Alafia" et à réaliser sa vision Bénin-2025, à savoir : ***"le Bénin est en 2025 un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social"***, sont les réponses appropriées à la résolution de ces problèmes. Ce rapport décrit comment le Bénin devra procéder en matière de développement, à l'aide d'options stratégiques adaptées à sa situation, pour construire une société de bonheur partagé. En d'autres termes, le contenu de ce rapport donne des réponses à des questions spécifiques, du genre :

- où veut aller le Bénin en matière de développement ?
- comment voudrait-il y parvenir ?
- comment réaliser le scénario désiré "Alafia" et la vision Bénin 2025 ?

Ces questions qui sont les préoccupations des Béninois, toutes catégories confondues, trouvent un début de réponses dans ce rapport qui est le cadre stratégique général qui oriente les choix, les décisions et les actions pour la mise en œuvre effective de la vision Bénin 2025, objet de la prochaine phase 5 : opérationnalisation des stratégies. Cette phase qui complète la précédente dans la réalisation de la vision Bénin 2025 trace la cadre stratégique opérationnel à court et moyen termes.

Ainsi, les NLTPS-Bénin permettent-ils de passer désormais de la planification programmatique à la planification stratégique aux impératifs de flexibilité et de coopération dans la mesure où le Bénin appartient à une société mondiale de marché et d'information soumise aux lois de la flexibilité. Les stratégies élaborées répondent à ces exigences.

Puisse ce rapport apporter un certain éclairage à tous les acteurs nationaux de développement dans leur "opus" vers un mieux-être pour l'homme béninois !

**Laurent Ogowa AGOSSA**  
**Coordonnateur CTP/NLTPS**

## SIGLES

ACP/UE	:	Afrique-Caraïbes-Pacifique/Union Européenne
APD	:	Aide Publique au Développement
ASEAN	:	Association of South East Asian Nations
BBD	:	Banque Béninoise pour le Développement
BCB	:	Banque Commerciale du Bénin
BEN	:	BENIN
BIPEN	:	Bilan et Perspectives de l'Economie Nationale
CEA	:	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CEB	:	Communauté Electrique du Bénin
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNCA	:	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNFUA	:	Centre National de Formation en Urbanisation et en Architecture
CNRP	:	Commission Nationale de Réflexion Prospective
CRAT	:	Centre Régional Africain de Technologie
CTP	:	Cellule Technique de Pilotage
DATE	:	Direction de l'Aménagement du Territoire et de la Promotion de l'Emploi
DEMPROJ	:	Démographie Projection
DH	:	Direction de l'Hydraulique
DNPP	:	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DOT	:	Défense Opérationnelle du Territoire
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective

ESPECT	:	Economie, Société, Politique, Environnement, Culture et Technologie
FAB	:	Forces Armées béninoises
FBCF	:	Formation Brute de Capital Fixe
FCFA	:	Franc de la Communauté Francophone d'Afrique
FDT	:	Fonds de Développement du Tourisme
GPA	:	Groupe Pluridisciplinaire d'Appui
IEC	:	Information, Education et Communication
IIAP	:	Institut International d'Administration Publique
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse
INSEE	:	Institut National de la Statistique et des Etudes Institutionnelles et de Gestion
IPH	:	Indice de Pauvreté Humaine
KW/h	:	Kilo-Watt/heure
MEHU	:	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MMEH	:	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
MPRE	:	Ministère du Plan et de la Restructuration Economique
MPREPE	:	Ministère du Plan, de la Reconstruction Economique et de la Promotion de l'Emploi
Multipol	:	Multicritères et politique
NLTPS	:	National Long Term perspective Studies
NTIC	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCDE	:	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OHADA	:	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMC	:	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	:	Organisations Non Gouvernementale

ONU	:	Organisation des Nations-Unies
PAS	:	Programme d'Ajustement Structurel
PE	:	Police Environnementale
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PME	:	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	:	Petites et Moyennes Industries
PNUD	:	Programme des Nations-Unies pour le Développement
POSAT	:	Politique et Stratégies en matière d'Aménagement du
PRCIG	:	Programme-Cadre de Renforcement des Capacités Institutionnelle et de Gestion
PRGU	:	Programme de Réhabilitation et de Gestion Urbaine
PRSP	:	Programme de Relance du Secteur Privé
RASCOM	:	Réseau Africain des Systèmes de Communication
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RMDH	:	Rapport Mondial sur le Développement Humain
RNDH	:	Rapport National sur le Développement Humain
SIDA	:	Syndrome Immunitaire Déficience Acquise
SWOT	:	Strengths, Weakness, Opportunities and threats
TEC	:	Tarif Extérieur Commun
TVA	:	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNB	:	Université Nationale du Bénin
UNICEF	:	United Nations of Children Education Found
USAID	:	United States Aid International of Development
VRD	:	Voies et Réseaux Divers



## RESUME

La phase 4 du processus des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme (NLTPS) est consacrée à la formulation des stratégies de développement du Bénin durant la période 2000 à 2025, c'est-à-dire la définition des objectifs et questions stratégiques et l'identification des orientations des options et des axes stratégiques, le tout en un schéma intégré. Il s'agit en fait de déterminer les conditions de réalisation de la vision Bénin-2025 dans le contexte du scénario ALAFIA en tenant grand compte des forces et des faiblesses, ainsi que des opportunités et des menaces du système-Bénin.

**Pour ce faire, deux ateliers techniques ont eu lieu du 27 avril au 06 mai 2000 et du 15 au 19 mai 2000 respectivement à Parakou et à Abomey-Calavi.**

Le premier atelier qui a défini l'ensemble des objectifs, des questions, des orientations et des options stratégiques et indiqué quelques axes stratégiques à l'intérieur des options a regroupé, outre les membres du Groupe Pluridisciplinaire d'Appui (GPA), les Directeurs de la Programmation et de la Prospective de tous les ministères ou leurs représentants et des cadres provenant de certaines structures nationales de coordination de l'aide publique au développement. Quant au second atelier qui a regroupé une dizaine de personnes-ressources émanant des trois sous-groupes du GPA, il s'est attelé à approfondir l'analyse des orientations stratégiques et à assurer l'exhaustivité et la cohérence des options stratégiques de manière à couvrir l'ensemble des défis à relever pour réaliser la vision Bénin-2025.

La formulation des stratégies s'est essentiellement appuyée sur les résultats des études rétrospectives, de l'analyse structurelle et de l'analyse des jeux d'acteurs.

Elle a aussi capitalisé les divers travaux effectués récemment dans les différents ministères. La sélection d'une orientation stratégique par sous-thème a résulté de la hiérarchisation de toutes les stratégies définies au niveau du sous-thème. Cette hiérarchisation s'est faite par la méthode Mutipol avec les critères de pertinence (efficacité, faisabilité, acceptabilité et coût/disponibilité des ressources).

Au total, pour les cinq (05) thèmes majeurs correspondant aux cinq sous-systèmes identifiés à l'issue de la phase 2, il a été formulé huit (08) orientations stratégiques déclinées à travers trente-six (36) options stratégiques et cent soixante-seize (176) axes stratégiques.

Les orientations stratégiques se répartissent comme suit :

<b>THEMES (SOUS-SYSTEMES)</b>	<b>SOUS-THEMES (BLOCS)</b>	<b>OBJECTIFS STRATEGIQUES</b>	<b>QUESTION STRATEGIQUES</b>	<b>ORIENTATION STRATEGIQUES</b>
<b>Univers institutionnel de référence</b>	Défis institutionnels et politiques (mauvaise gouvernance, mauvaise organisation)	Enraciner la démocratie et améliorer la gouvernance	Comment consolider la démocratie et la bonne gouvernance ?	Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance
	Défis culturels et sociaux (mimétisme culturel, effritement de la cellule familiale)	Favoriser l'émergence d'une culture de développement	Comment promouvoir au Bénin, une véritable culture de développement ?	Promotion d'une culture de développement
<b>Déterminants sociaux du bien-être</b>	Déterminants sociaux du bien-être (pauvreté)	Améliorer la qualité de vie de la population	Comment améliorer la qualité de vie de la population pour un bien-être social ?	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécuritaire
<b>Environnement externe</b>	Environnement externe (défi et compétitivité)	Faire jouer au Bénin, un rôle prépondérant dans l'intégration régionale et dans la coopération internationale	Comment faire du Bénin un pays influent dans le contexte international ?	Promotion d'une diplomatie de proximité, et de coopération internationale
<b>Bases humaines et matérielles du développement durable</b>	Gestion de l'environnement et des villes (dégradation croissante de l'environnement et urbanisation anarchique)	Promouvoir des pôles régionaux de développement	Comment promouvoir les pôles régionaux de développement ?	Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement
	Promotion de la technologie (retard technologique important)	Moderniser l'appareil productif national	Comment moderniser l'appareil productif national ?	Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique
	Promotion de l'économie (défi de productivité et de prospérité)	Edifier une économie prospère et compétitive	Comment édifier une économie prospère et compétitive ?	Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie
<b>Fondements socio-institutionnels</b>	Fondements socio-institutionnels (effritement familial et communautaire)	Consolider la solidarité familiale et communautaire	Comment consolider la solidarité familiale et communautaire ?	Renforcement des valeurs familiales et communautaires.

L'analyse de ces huit (08) orientations stratégiques, complétée par les indications contenues dans les options et les axes stratégiques rassure de leur exhaustivité et de leur pertinence au regard des aspirations des populations, du diagnostic stratégique, des fondements du scénario ALAFIA et des ambitions de la vision Bénin-2025. En effet, l'acuité des préoccupations fondant les huit (08) sous-thèmes contenus dans les cinq (05) thèmes, appelle des stratégies à la fois englobantes et structurantes, étant entendu que leur déclinaison en options et en axes permet de prendre en compte chacun des problèmes spécifiques auxquels elles s'attaquent globalement. Ainsi, par exemple, la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance s'attaque à la fois aux problèmes de l'Etat de droit, de la performance de l'Administration, de la gestion des zones frontalières, du renforcement de l'unité nationale, etc. tandis que le renforcement des valeurs familiales et communautaires s'attaque aussi bien aux problèmes de l'éducation et de la protection des enfants, de la valorisation du statut de la femme et de la prise en charge des personnes vulnérables qu'à ceux du développement des activités sportives et de loisirs et de la régulation de la vie religieuse.

Certes, ces orientations ne comportent pas que des dispositions inédites. Elles intègrent, approfondissent ou réajustent certaines stratégies passées ou en cours de mise en œuvre, soit parce qu'elles étaient mal appliquées, soit parce qu'elles sont porteuses d'impacts favorables à la vision sur le long terme.

Somme toute, l'efficacité réelle de ces orientations, options et axes stratégiques réside dans la capacité des différents acteurs à les traduire conséquemment en actions dans leurs programmes respectifs d'intervention. C'est pourquoi, il est nécessaire de faire suivre la phase 4 d'une phase 5 qui consistera à vulgariser auprès de tous les acteurs de développement, les résultats des quatre (04) premières phases de l'étude et à organiser et coordonner l'opérationnalisation desdits résultats.

## INTRODUCTION

Les études nationales de perspectives à long terme comme processus de mise en place d'un cadre logique de référence pour le développement d'un pays constituent, entre autres, un exercice de réflexions profondes sur les politiques passées et présentes en vue d'asseoir le socle stratégique susceptible de conduire à la réalisation effective du futur désiré. De ce fait, la formulation des stratégies est l'une des pierres angulaires de mise en œuvre de l'entreprise prospective, en ce sens qu'elle répond au besoin pressant d'une gestion efficace du développement eu égard à l'importance des mutations en cours dans le monde et de la montée sans cesse croissante des incertitudes technologiques, politiques, économiques et sociales.

En effet, dans son étymologie grecque "strategos" signifiant "conduire l'armée" ou l'art de conduire les forces en vue de la victoire (GODET, M. 1985) et selon la littérature spécialisée, la stratégie indique :

- des orientations générales permettant d'améliorer les performances ;
- le cheminement pour parvenir aux objectifs, sans se confondre avec ces derniers ;
- la gestion de l'adéquation entre la fin et les moyens en prenant en compte les forces et les faiblesses, les opportunités et menaces éventuelles ;
- les mécanismes d'identification de programmes structurants destinés à impulser le développement national.

Il ressort de ces caractéristiques que la stratégie fait partie intégrante de la planification ; une planification qui intègre les incertitudes critiques dans l'élaboration des stratégies, c'est-à-dire une planification par scénario, à l'opposé d'une planification essentiellement consacrée au maintien des tendances ou à des objectifs normatifs. Il ne fait donc aucun doute que le Bénin ne peut réussir concrètement son développement que sur la base de stratégies appropriées, répondant aux exigences que véhicule la vision dont il s'est doté : **un pays-phare, un pays bien gouverné, uni, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social.**

**Ainsi, les résultats des travaux issus des phases 1, 2 et 3 respectivement consacrées à l'analyse des aspirations nationales, au diagnostic stratégique de la société béninoise et à la construction des scénarios et de la vision du Bénin-2025 ont été les principaux inputs ayant servi de fondements à la mise au jour de la phase IV, génératrice des stratégies de développement à long terme. Les stratégies en cours d'exécution dans différents secteurs de la vie nationale ont également occupé une place de choix dans l'illustration de cette phase dont les objectifs méthodologiques ont permis de mettre l'anticipation au service de l'action.**

Enfin, les orientations stratégiques dont fait état le présent rapport reposent sur des objectifs dont le développement connote des matériaux de réponse à l'importante question de savoir **comment réaliser la vision retenue pour l'avenir du pays dans divers domaines du système ESPECT.** Il s'agit, d'une manière explicite, de :

- définir les objectifs nationaux de développement liés à la vision ;
- identifier les questions stratégiques relatives aux cinq sous-systèmes du système-Bénin par rapport au contenu de la vision ;

- déterminer, en fonction des objectifs et questions stratégiques, les stratégies nationales pour le développement du Bénin.

**Après avoir montré en quoi consistent les articulations méthodologiques ayant fondé les travaux spécifiques à la phase IV, le document met l'accent sur un ensemble de huit (08) stratégies portant sur :**

- 1) la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance ;
- 2) la promotion d'une culture de développement ;
- 3) le renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé ;
- 4) la promotion d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale ;
- 5) la promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement ;
- 6) la promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique ;
- 7) le renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie ;
- 8) le renforcement des valeurs familiales et communautaires.

A ces stratégies globales correspondent des options et des axes stratégiques qui ont été élaborés conformément à la démarche méthodologique qui suit.

## I. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES

Trois grandes articulations ont fondé la démarche méthodologique ayant conduit à la formulation des stratégies nationales de développement à long terme du Bénin, à savoir :

- la recherche documentaire ;
- le séminaire-atelier de Parakou ;
- l'atelier de finalisation des résultats issus du séminaire-atelier.

### 1.1 REVUE DOCUMENTAIRE

L'élaboration des stratégies de développement à long terme, une des phases importantes du processus NLTPS, répond à la question "Comment faire pour réaliser les rêves des Béninois et le scénario désiré à travers la vision "partagée" Bénin 2025 ?". Elle cherche à satisfaire au besoin pressant d'une gestion plus efficace du développement face aux nombreuses mutations du monde, caractérisé par la diversité des marchés, la multiplication des produits et la complexité des politiques. Le rôle de l'élaboration des stratégies appropriées de développement est donc d'aider à la réalisation effective du futur désiré par les Béninois à travers la construction d'un cadre d'orientation stratégique générale et d'un cadre stratégique opérationnel en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques de développement. Dans ce sens, la formulation des stratégies dans le processus NLTPS constitue la pierre angulaire dans la réussite de la gestion du développement national. Elle est la traduction en politiques de développement, de toutes les pièces maîtresses rassemblées depuis les phases 1, 2 et 3 pour constituer ensemble un processus de planification stratégique de développement.

Les stratégies nationales de développement renvoient à la construction d'un cadre stratégique de référence sur le futur lointain et immédiat du pays, permettant aux différents agents de la société d'atteindre, de façon efficace, les objectifs exprimés à travers les aspirations et la vision de développement. Elles sont ainsi, une volonté d'agir en vue de modifier les cours des événements ou de corriger les tendances lourdes du système avec profit.

Pour conduire les travaux de formulation des stratégies, plusieurs sources documentaires ont été utilisées, notamment :

- les documents relatifs au plan d'orientation 1998-2002 ;
- les documents des stratégies sectorielles fournis par les directions respectives de la programmation et de la prospective des différents départements ministériels ;
- les rapports de l'étape expérimentale du NLTPS-BENIN ;
- le rapport de la phase 1, Etape séquentielle ;
- le rapport de la phase 2, étape séquentielle ;
- le rapport de la phase 3, étape séquentielle ;
- les sept (07) rapports des études fondamentales ;
- le manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin ;
- les trois (03) rapports du RNDH au Bénin des années 1997, 1998 et 1999 ;
- autres sources documentaires, à savoir thèses, mémoires et rapports de stages ou de consultation jugés nécessaires pour la réussite de ces ateliers.

Toutes ces sources documentaires ont favorisé la formulation des stratégies de développement.

## 1.2 SEMINAIRE-ATELIER DE FORMULATION DES STRATEGIES

Les résultats issus des recherches documentaires et les rapports des phases 1, 2 et 3 ont servi de base à un séminaire-atelier destiné à la formulation explicite, sous-système par sous-système du système-Bénin, des stratégies nationales. Organisé à Parakou du 27 avril au 06 mai 2000, ce séminaire a regroupé les membres du Groupe Pluridisciplinaire d'Appui (GPA) auxquels se sont ajoutés les Directeurs chargés de la Programmation et de la Prospective (DPP) des différents départements ministériels du pays ou leurs représentants et deux (02) colonels et un Commandant des Forces Armées Béninoises (FAB).

### 1.2.1 Organisation des travaux

Les travaux de la phase 4 se sont déroulés en une série d'ateliers techniques dont le management, à partir des thèmes et sous-thèmes, a permis de répartir en trois (03) groupes de travail dénommés GPA1, GPA2 et GPA 3, l'ensemble des participants, au regard de leur expertise respective.

Le GPA1 ou groupe de travail n° 1 s'est occupé de la formulation des stratégies relatives au thème : "*Bases humaines et matérielles du développement durable*", contenant les trois (03) sous-thèmes suivants :

- gestion de l'environnement et des villes ;
- promotion de la technologie ;
- promotion de l'économie.

Le GPA2 ou groupe de travail n° 2 s'est penché sur les "déterminants sociaux du bien-être" et les "fondements socio-institutionnels comprenant la famille, la religion et la communauté.

Le GPA 3 ou groupe de travail n° 3 a traité des stratégies relatives à l'"Univers Institutionnel de Référence" fondé sur les défis politiques, culturels, sociaux et institutionnels, d'une part, et d'autre part, à l'environnement externe.

### 1.2.2 Etapes d'élaboration des stratégies

Partant des prérequis des Phases 1, 2 et 3, et prenant en compte la répartition des cinq (05) thèmes majeurs identifiés dans le système Bénin, l'élaboration des stratégies nationales de développement à long terme au Bénin s'est réalisée en sept (07) étapes :

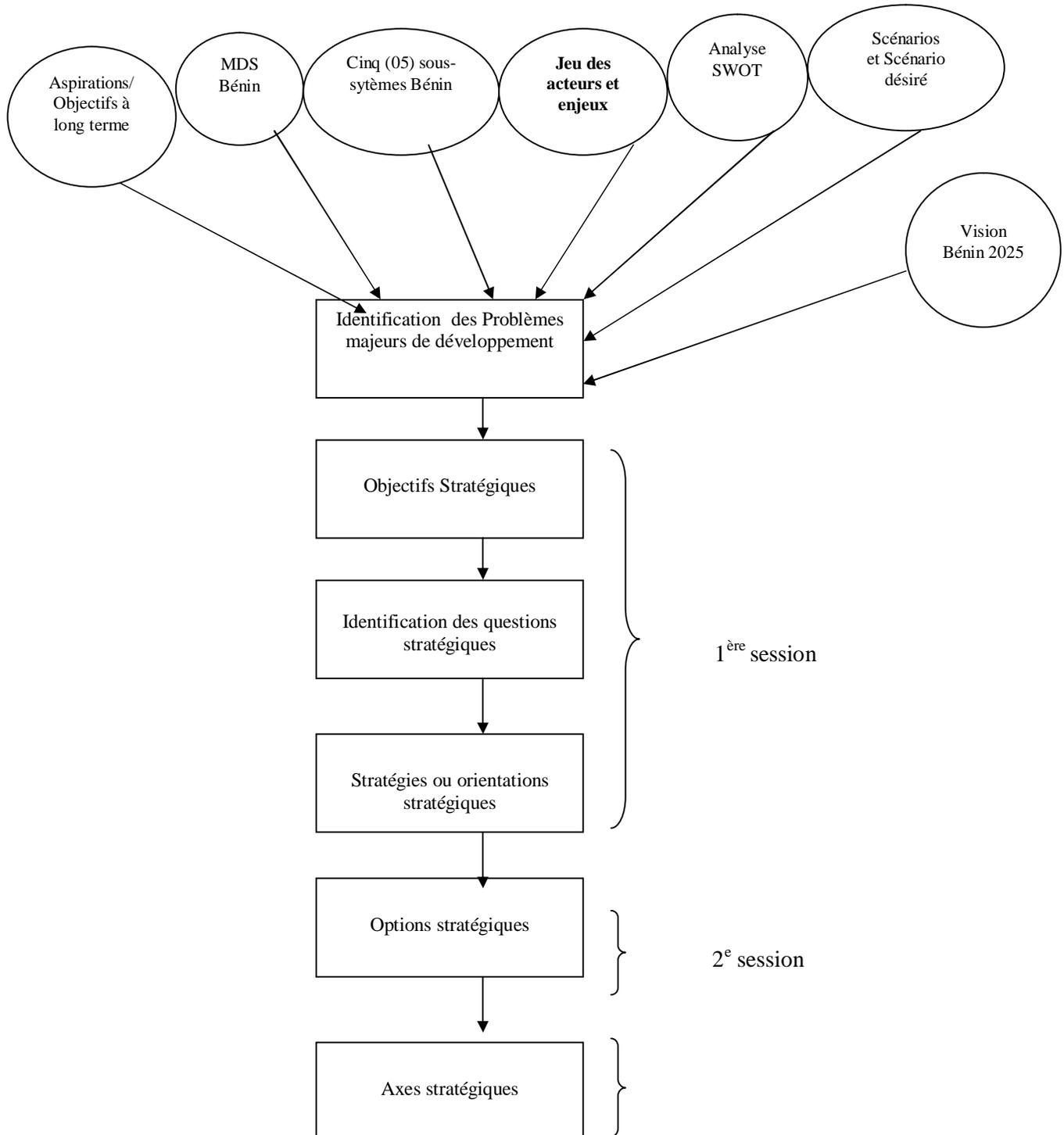
- identification des objectifs et questions stratégiques ;
- choix des questions stratégiques les plus importantes ;
- formulation des stratégies ou orientations stratégiques ;
- identification des options stratégiques ;
- évaluation/choix des options stratégiques ;

- identification des axes stratégiques ;
- analyse des stratégies de développement.

Ces différentes étapes ont été ramenées à trois grandes sessions de travaux en ateliers, alternant avec des travaux en plénière. Le détail pratique se trouve en annexe.

Toutefois, les faits stylisés de ces trois sessions dans le processus de formulation des stratégies, à travers les différentes séquences, se trouvent récapitulés dans le diagramme ci-après :

**Figure N° 1 : Etapes de formulation des stratégies**



Il est à faire remarquer que la Phase 4 dans son processus d'élaboration s'arrête au niveau des axes stratégiques. Descendre en dessous de ceux-ci amène déjà à empiéter sur le domaine de la Phase V : Opérationnalisation des stratégies.

Sur la base de cette démarche et au regard de la répartition des cinq thèmes précités entre les trois groupes de travail GPAi, on est parvenu aux résultats d'ensemble suivants :

- Thème 1 : 2 stratégies, 9 options stratégiques et 41 axes stratégiques ;
- Thème 2 : 1 stratégie, 6 options stratégiques et 27 axes stratégiques ;
- Thème 3 : 1 stratégie, 2 options stratégiques et 11 axes stratégiques ;
- Thème 4 : 3 stratégies, 16 options stratégiques et 87 axes stratégiques ;
- Thème 5 : 1 stratégie, 3 options stratégiques et 10 axes stratégiques.

Au total, il a été formulé huit (08) stratégies déclinées en trente six (36) options stratégiques, traduites en cent trente huit (176) axes stratégiques de développement.

### 1.3 ATELIER TECHNIQUE DE FINALISATION

Après les travaux réalisés au séminaire-atelier, il a été organisé un atelier technique de cinq jours, tenu du 15 au 19 mai 2000 au Centre de Formation de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) à Abomey-Calavi. Cet atelier a réuni en plus des membres de la Cellule Technique de Pilotage du NLTPS, huit (08) membres du GPA, sélectionnés depuis la fin des travaux de Parakou. Il a consisté d'abord, en une restructuration du rapport brut des résultats provisoires de Parakou, puis en une lecture cohérente et suivie de ces résultats, et enfin, en une écriture approfondie des différentes stratégies nationales de développement. Tout ceci a permis de finaliser les résultats issus des travaux de Parakou.

Enfin, la formulation des stratégies a obéi à certaines règles, techniques et méthodes en vigueur en la matière.

### 1.4 METHODES ET TECHNIQUE UTILISEES

Il existe dans la formulation des stratégies une quantité de techniques, d'outils et de méthodes appropriées, utilisés dans les différentes étapes. Parmi ceux-ci, on peut citer, par exemple :

#### ❖ Outils

- l'analyse du jeu des acteurs et des enjeux ;
- l'analyse de l'organisation ;
- le modèle 7-S de MC KINSEY ;
- l'analyse SWOT ;
- la vigie stratégique ;

### ❖ Techniques

- l'arbre de pertinence ;
- la réflexion silencieuse ;
- le brainstorming ;
- la boule de neige ;
- le groupe nominal

### ❖ Méthodes

- la méthode DELPHI ;
- la méthode Multipol.

Dans la conduite des travaux en plénière comme en sous-ateliers trois éléments ont été mis en pratique, à savoir :

- la technique d'interaction en groupe, notamment le brainstorming ;
- l'analyse de la matrice SWOT ;
- la méthode multipol.

#### 1.4.1 Le brainstorming

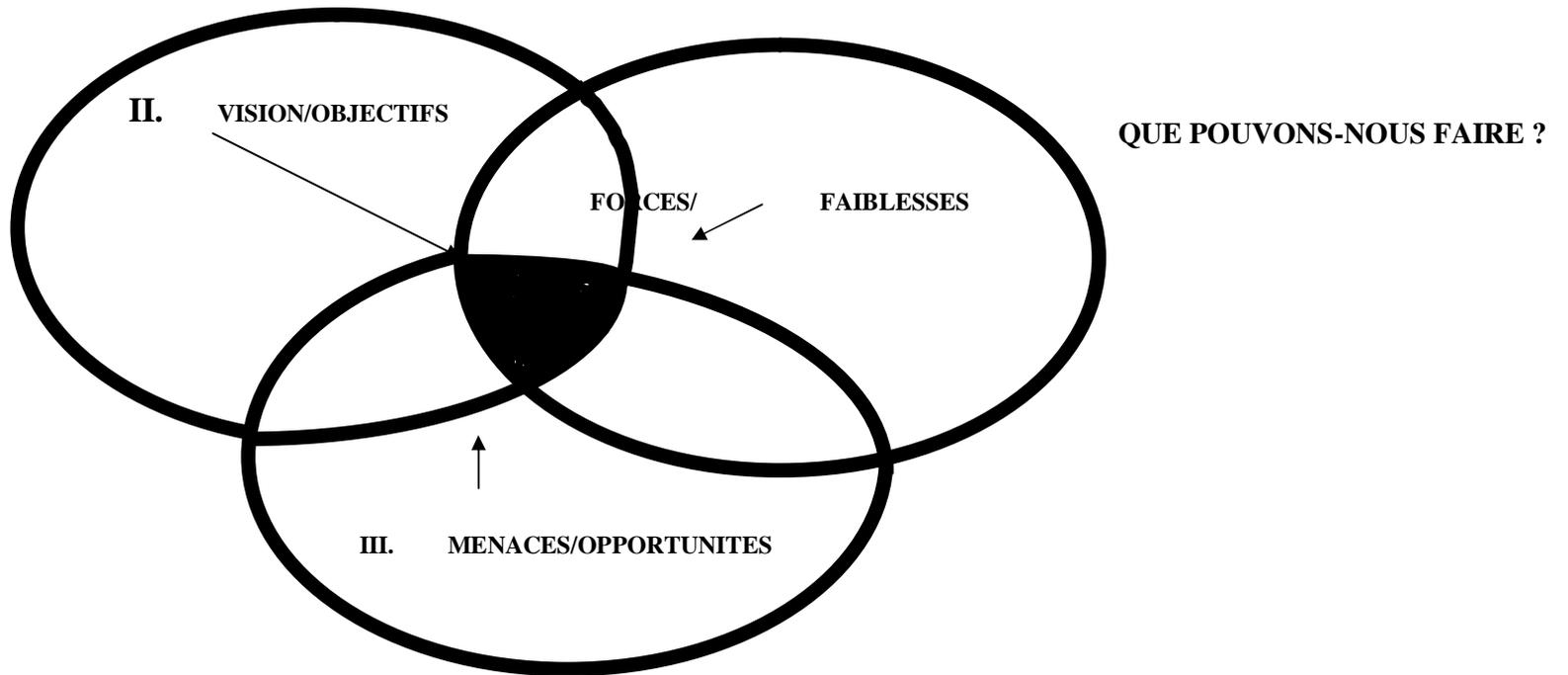
Le brainstorming est une des techniques d'interaction en groupe, utilisé tout au long du processus de formulation des stratégies, tant dans les travaux en plénière que dans ceux de groupes, pour générer des idées à toutes les étapes des trois grandes sessions décrites précédemment au point 1.1.3. Il a été appliqué dans le cadre de l'identification des objectifs, questions, orientations, options et axes stratégiques qui permettent de trouver des approches de solutions aux problèmes majeurs de développement. Il est, par excellence, l'instrument d'animation de tous les travaux sous la présidence d'un présidium composé généralement d'un président et d'un secrétaire-rapporteur.

#### 1.4.2 La matrice SWOT

Dans l'identification et la formulation des stratégies globales, l'analyse SWOT a été pleinement utilisée pour bâtir des stratégies réelles reflétant les capacités du système-Bénin, ses exigences et sa marge de manœuvre. Ainsi, les huit (08) stratégies retenues, déclinées en trente-six (36) options stratégiques ont répondu au critère d'analyse de la détermination de l'exigence/marge de manœuvre dans la formulation des stratégies. Ce critère prend en compte les éléments de la vision et des objectifs stratégiques, les atouts et les contraintes de l'environnement interne du système-Bénin, puis les opportunités et les menaces de l'environnement externe. Cette marge de manœuvre est instrumentalisée dans le diagramme ci-dessous.

Figure N° 2 : Exigences/marge de manœuvre dans la formulation des stratégies

OÙ VOULONS-NOUS ALLER ?



QUE NOUS PERMET L'ENVIRONNEMENT EXTERNE ?

L'analyse de la marge de manœuvre du système Bénin ainsi étudié est renforcée par celle de la matrice SWOT dont l'analyse vise à opposer les forces et les faiblesses du système-Bénin aux menaces et aux opportunités de l'environnement extérieur. Cet outil d'identification des stratégies a été utilisé par les trois groupes de travail en consultant les résultats de la matrice du diagnostic stratégique du Rapport de la Phase 2, à travers la matrice SWOT dont le tableau ci-dessous, donne une configuration synoptique de la démarche de génération des stratégies ou options stratégiques.

**Tableau N° 1 : La Matrice SWOT pour la formulation des stratégies**

<b>Facteurs Internes</b>  <b>Facteurs Externes</b>	<b>Forces (internes)</b>	<b>Faiblesses (internes)</b>
Opportunités (externes)	<b>Stratégie :</b> utiliser ses forces pour tirer avantage des opportunités	<b>Stratégie :</b> développer des stratégies pour surmonter ses faiblesses dans le but de tirer avantage des opportunités
Menaces (externes)	<b>Stratégie :</b> utiliser ses forces pour faire face aux menaces ou éviter les menaces	<b>Stratégie :</b> viser à minimiser à la fois ses faiblesses et les menaces

**Source :** Weihrich, H. (1982)

Ainsi, toutes les stratégies analysées ont fait l'objet d'une confrontation forces/faiblesses à opportunités/menaces. Ces stratégies ont été ensuite évaluées par la méthode Multipol en vue de leur classement.

### 1.4.3 La méthode Multipol

La méthode Multipol a été utilisée par tous les trois groupes de travail pour hiérarchiser les questions stratégiques, les stratégies et les options stratégiques dans un souci d'harmonisation des résultats. Cette méthode, qui permet en même temps d'évaluer et d'hiérarchiser les stratégies consolidées, repose sur la méthode dite multicritères de politique. Le classement qu'elle opère, en ce qui concerne les stratégies, repose sur quatre critères d'hiérarchisation, à savoir :

- l'efficacité ou la pertinence de la stratégie ;
- la faisabilité de la stratégie ;
- l'acceptabilité de la stratégie par les acteurs du système étudié ;
- la disponibilité des ressources pour la réalisation de la stratégie.

La hiérarchisation des stratégies ou options stratégiques se fait en remplissant le tableau de hiérarchisation et en attribuant des notes variant de 0 à 5 à chaque stratégie ou option stratégique, suivant chaque critère concerné. Ensuite vient le classement. Ce tableau se présente comme suit, dans le cas des options par exemple :

**Tableau N° 2 : Méthode Multipol : Tableau d'hierarchisation des options**

Critère d'évaluation (Cj)  Options Stratégiques (OSi)	Efficacité ou pertinence  C1	Faisabilité  C2	Acceptabilité par les Acteurs  C3	Disponibilité des ressources  C4	Total	Rang
OS1	" "	" "	" "	" "	" "	" "
OS2	" "	" "	" "	" "	" "	" "
OS3	" "	" "	" "	" "	" "	" "
OS4	" "	" "	" "	" "	" "	" "
" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
" "	" "	" "	" "	" "	" "	" "
OSn	" "	" "	" "	" "	" "	" "

Après cet exercice d'évaluation des stratégies ou options stratégiques, chaque groupe de travail a procédé à l'analyse des stratégies ou options stratégiques de développement dont les principaux résultats sont présentés dans les chapitres qui suivent.

Enfin, le présent rapport de la Phase 4 a été validé par un séminaire national réuni les 07 et 08 juin 2000 à Cotonou. Il a été ensuite adopté à l'issue des travaux de la quatrième session de la Commission Nationale de Réflexion Prospective (CNRP), organisée le 29 Juin 2000 au Centre International de Conférences de Cotonou.

La mise en œuvre de cette démarche méthodologique et l'application des techniques et méthodes précitées ont permis la formulation de huit (08) stratégies qui sont développées dans les chapitres suivants.

## **CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE**

L'une des dimensions essentielles de la problématique du développement d'un pays est la performance de son univers institutionnel de référence entendu comme un ensemble de variables politiques et culturelles servant d'appui et de repères à tout processus de prise de décision ou d'accomplissement d'actions pour l'évolution positive du pays. Bien maîtrisées et utilisées à bon escient, ces variables concourent à l'instauration d'un Etat de droit, de démocratie et de culture de développement.

Dans le cadre des études nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025, cet univers institutionnel repose sur les éléments fondamentaux que sont :

- les défis institutionnels et politiques : la démocratie, l'Etat, la société civile, la bonne gouvernance, la classe politique, etc.
- les défis culturels et sociaux : système éducatif performant, culture de développement, revalorisation du patrimoine culturel, etc.

Après l'errance et l'instabilité politiques notoires des années 60, puis la dictature militaro-marxiste des années 70 et 80, l'analyse rétrospective du système-Bénin révèle que le pays a amorcé, depuis 1990, un processus démocratique avec des résultats probants en matière de séparation des pouvoirs, de fonctionnement des institutions, d'organisation d'élections libres et transparentes, de respect des droits de l'homme et des libertés. Toutefois, l'Etat de droit est loin d'être un acquis et la corruption continue de gangrener la vie sociale et l'Administration béninoises encore trop marquées par des dysfonctionnements importants, une trop grande centralisation et une faible participation des citoyens à la gestion des affaires communes.

Pour que le Bénin s'engage véritablement dans la voie du développement, il est impérieux que, les problèmes institutionnels une fois résolus, le pays soit bien gouverné. Car, on le sait désormais, la bonne gouvernance qui est la voie qui mène à l'élimination de la pauvreté, est l'assise du développement durable. En fait, sans institutions transparentes, efficaces et responsables, et sans capacité de mettre au point les politiques et les lois permettant à la société béninoise de gérer ses marchés et sa vie politique de manière transparente et équitable, le Bénin ne peut véritablement aspirer à un développement durable. Dans ce sens, il doit œuvrer à la qualité institutionnelle, seule garantie de son aptitude à intégrer la mondialisation, grâce à l'interaction entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé.

Par rapport aux défis institutionnels et politiques, l'objectif, en toute évidence, est d'enraciner la démocratie et d'améliorer la gouvernance.

### **2.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : ENRACINER LA DEMOCRATIE ET AMELIORER LA GOUVERNANCE**

La démocratie n'est jamais définitivement acquise. Elle est un processus susceptible d'être remis en cause à tout moment. La bonne gouvernance qui y est intimement liée, l'est tout autant, et dix années d'expérience béninoise en ces domaines le montrent bien.

Perchée au seul niveau des institutions centrales de l'Etat, la démocratie béninoise n'a pas encore atteint la base au moyen d'une décentralisation appliquée de l'administration centrale et des services. De même, la bonne gouvernance n'a pas encore eu raison de la corruption. La question cruciale que soulève l'objectif stratégique est donc "comment parvenir à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance au Bénin?"

## **2.2. QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT CONSOLIDER LA DEMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE ?**

Les deux composantes de cette question stratégique sont la démocratie et la bonne gouvernance. La première, la démocratie, se définit comme l'organisation politique fondée sur les principes essentiels que sont : l'égalité des citoyens, le respect des droits et libertés de ceux-ci et leur participation à la gestion des affaires publiques à travers des représentants qu'ils désignent au cours d'élections libres, transparentes et sincères, à périodicité fixe. Elle touche aux grands défis politiques, sociaux et culturels qui appellent l'action de l'Etat, celles de la classe politique et de la société civile.

S'agissant de la seconde, la bonne gouvernance, elle est l'ensemble des dispositions et comportements qui permettent de bien gouverner. C'est l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer, de façon intègre et transparente, les affaires d'un pays ou d'une structure à quel que niveau que ce soit. Elle englobe les mécanismes, le processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes d'individus ou d'associations expriment leurs intérêts, exercent leurs droits, règlent leurs différends. La bonne gouvernance implique l'instauration de l'Etat de droit, le bon fonctionnement des institutions de contre-pouvoir, la décentralisation de l'Administration et des services, l'alternance au pouvoir, la sauvegarde des libertés, la bonne gestion du temps, la rationalisation excluant l'improvisation dans la gestion, la bonne circulation de l'information. En d'autres termes, la gouvernance efficace et éclairée porte en son sein un train de plus en plus universel de principes générateurs, comme la participation, la responsabilité, l'équité, la durabilité, la transparence, l'efficacité et le respect du droit. S'enracinant dans ces principes fondamentaux, la bonne gouvernance au Bénin doit pouvoir entraîner la société béninoise vers des niveaux plus élevés de développement humain durable, notamment vers l'élimination de la pauvreté, la sécurité des personnes et des biens, la reconstitution des écosystèmes dégradés, l'égalité entre les sexes et les moyens de subsistance durables pour tous, grâce à l'interaction conjuguée du gouvernement, de la société civile et du secteur privé béninois.

La fragilité de ces deux composantes procède de ce que les acteurs principaux qu'elles interpellent (l'Etat béninois, la société civile, le secteur privé, la population) ne sont que des acteurs relais, certes moteurs mais sous influence. L'intelligentsia, bien qu'acteur dominant, ne l'est que faiblement, tandis que l'Armée, elle, est un acteur dominé, donc influençable.

Il importe dès lors de mettre au point une stratégie de consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance afin de les inscrire dans la durée, de les pérenniser.

## **2.3. ORIENTATION STRATEGIQUE : CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE**

La refondation du Bénin démocratique au détour de la Conférence nationale des forces vives, de février 1990, a soulevé beaucoup d'espairs au plan national et même au-delà des frontières béninoises : espoir d'élargissement des espaces de libertés et des droits de

l'homme ; espoir d'une gestion plus participative, plus transparente et plus responsable des affaires publiques. Mais entre la profession de foi démocratique qui se fait en un jour et la réalisation de la démocratie, il y a une différence. La démocratie est un processus, une entreprise à protéger et à consolider chaque jour pour qu'elle ne soit pas une parenthèse bien vite fermée. Elle appelle des efforts constants d'amélioration de la gouvernance.

La pérennisation de l'option consensuelle de démocratie et de bonne gouvernance faite par le Bénin en février 1990 passe donc nécessairement par la mise au point d'une stratégie de consolidation qui prenne en compte les particularités du système-Bénin.

Le Bénin est un pays encore marqué par l'héritage conflictuel découlant des guerres que se livraient les petits royaumes qui le constituaient à l'époque précoloniale, par la domination et la politique assimilacionniste coloniale et par l'instabilité politique et les régimes de monopartisme de l'ère des indépendances.

A ce jour, le Bénin n'a pas encore eu la chance de connaître un véritable leadership visionnaire, c'est-à-dire une direction nationale forte, avec à sa tête, une personnalité charismatique, mais proactive, intelligente et courageuse, ayant de l'ambition pour son pays et disposant d'une bonne capacité d'intuition, d'information, de prévision et d'anticipation pour impulser, à temps, les mouvements qui permettent de saisir les opportunités pour en tirer le meilleur parti. Le leadership visionnaire est aujourd'hui nécessaire dans un monde à évolution rapide et incertaine, afin de conduire plus efficacement le Bénin sur de nouvelles voies menant vers un futur nouveau et désiré, tel que le scénario Alafia. Ce leadership visionnaire, proactif, transformationnel doit éviter les attitudes mortelles connues jusqu'ici dans la gestion du développement du Bénin, que sont une orientation à court terme, une réflexion superficielle, des prévisions et des décisions « à la va-vite ». Il doit, par contre, fonder ses décisions sur un cadre d'orientation stratégique à long terme reposant sur une vision globale partagée de développement et prenant appui sur les outils d'aide à la décision. En outre, ce leadership visionnaire doit avoir la capacité de rassembler, de mobiliser tous les acteurs de développement autour de la vision partagée pour conduire véritablement le Bénin sur le chemin du développement durable, en n'excluant personne.

**Bien au contraire, et ceci est peut-être la cause de cela, le pays a toujours été dirigé par une classe politique composée de personnalités caractérisées par le régionalisme, l'esprit d'intrigue, la soif du pouvoir et de l'avoir et le manque de vision. La conséquence qui en découle est que, malgré la position géopolitique idéale du pays : couloir entre les deux grands pays anglophones que sont le Ghana et le Nigéria permettant, à partir de la côte atlantique, de rallier les pays de l'hinterland, le Bénin profite peu de cette opportunité. Les dispositifs appropriés n'ont pas été mis en place pour sécuriser les frontières, sédentariser les populations frontalières béninoises et les mettre à l'abri de la tentation de déplacer les bornes au profit des pays voisins. L'ethno-régionalisme grandissant, conjugué avec une politique laxiste d'immigration, fait du Bénin un lieu de repli pour des individus de moralité douteuse ressortissants des pays voisins. Ceci constitue une menace permanente pour la sécurité nationale.**

C'est donc un Bénin faible et appauvri, portant le syndrome de l'instabilité politique, de l'autoritarisme, de la mauvaise gouvernance qui a opté en 1990 pour l'expérience démocratique et la bonne gouvernance et qui ambitionne, grâce au scénario ALAFIA, de devenir en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social.

La consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance va conduire à l'irréversibilité de la séparation des pouvoirs, au bon fonctionnement des institutions, à la formulation de politiques favorables à la gestion participative des affaires publiques et à un meilleur contrôle de cette gestion. Elle conduira aussi à la primauté de la loi, à des institutions de régulation non corrompues donc sécurisantes pour les investisseurs privés nationaux et étrangers. Elle sera donc un facteur déterminant de promotion d'un développement participatif et épanouissant pour la majorité des populations.

Les mécanismes adéquats issus de la bonne gouvernance permettront à l'Etat béninois d'être plus efficace, d'instaurer la transparence, la responsabilisation dans la gestion des affaires publiques et privées. Ce sera le gage de la réussite de la décentralisation, de la bonne gestion des solidarités, réunissant ainsi les conditions favorables à l'émergence de l'Etat de droit.

Le gain apporté par cette dynamique de démocratie et de bonne gouvernance sera le changement positif des comportements des citoyens vis-à-vis de la chose publique et la généralisation de l'esprit d'entreprise du Scénario Alafia qui sous-tend la vision 2025.

Cette stratégie préconisée a l'avantage de pouvoir bénéficier pour sa réalisation, de l'éveil politique caractéristique de la société béninoise et de l'expérience appréciable de la classe politique, de la disponibilité en ressources humaines et de la qualité des cadres. Elle a, en outre, l'avantage de faciliter et de promouvoir la communication qui met à la disposition des différents acteurs du développement les informations nécessaires à leurs interventions.

Dans la perspective de faire aboutir cette stratégie, il faut d'une part, corriger la mauvaise compréhension de la démocratie, prégnante à l'étape actuelle, se prémunir contre les menaces procédant de la persistante domination de l'ancien colonisateur et des injonctions des partenaires au développement ; il faut d'autre part, élaborer des options conséquentes qui permettent de réaliser l'objectif fondamental de la vision Bénin-2025 : faire du Bénin un pays bien gouverné et uni. A cet effet, cinq (05) options sont retenues qui, classées par ordre de priorité se présentent comme suit :

- promotion de l'Etat de droit, des libertés démocratiques et de la bonne gouvernance ;
- promotion d'une Administration performante, décentralisée et transparente ;
- promotion de la sécurité nationale et préservation de l'intégrité territoriale ;
- gestion des solidarités et renforcement de l'unité nationale ;
- développement de l'information et de la communication.

### 2.3.1 Promotion de l'Etat de droit, des libertés démocratiques et de la bonne gouvernance

La promotion de l'Etat de droit et des libertés démocratiques, c'est-à-dire la primauté accordée, d'une part, au respect des lois et règlements de la République par l'Etat et par tous les citoyens, d'autre part, à la garantie des libertés individuelles et collectives dans la société béninoise, concourt à l'enracinement de la démocratie. Celle-ci a connu une avancée appréciable en matière de séparation des pouvoirs, d'installation et de fonctionnement des institutions de contre-pouvoir (Assemblée Nationale, Cour constitutionnelle, Pouvoir judiciaire exercé par la Cour Suprême, les cours et tribunaux, Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication, etc.).

La vie démocratique retrouvée s'est traduite déjà par cinq épreuves : les élections législatives de 1991, 1995 et 1999, puis présidentielles de 1991 et 1996. Si la première élection présidentielle s'est relativement bien déroulée, la seconde a failli dégénérer en une crise politique qui a été évitée grâce à la détermination du peuple à aller de l'avant dans la consolidation de la démocratie.

En ce moment où s'observent au Bénin une atomisation et une ethnicisation des partis politiques, où surgissent, de temps en temps, des situations conflictuelles entre le pouvoir exécutif et les institutions de contre-pouvoir et où, sur le plan externe, les soubresauts politiques dans plusieurs pays africains font craindre une mise en péril du processus démocratique, l'attitude relativement pacifique adoptée à présent par la classe politique béninoise seule ne suffit pas à rassurer. Il faut renforcer ces acquis par une volonté agissante de renforcement de la démocratie et des libertés en vue de corriger le grave dysfonctionnement dont souffre l'Administration et qui ne favorise pas, loin s'en faut, l'offre des services que les citoyens en attendent. La justice qui contribue à apporter la protection aux citoyens, se situe, aujourd'hui, à un niveau d'opérationnalité faible lié à de nombreux problèmes comme l'anachronisme des textes de lois, l'insuffisance de la couverture juridictionnelle, l'indigence des juridictions existantes en ressources humaines et matérielles, la perpétuation des pratiques contraires à la déontologie dans les différents corps des personnels de la justice, la dégradation des conditions de vie des magistrats et d'autres personnels judiciaires, la politisation de l'appareil judiciaire.

Les réformes que l'Etat vient d'engager tenant à rapprocher la justice du justiciable s'accordent parfaitement à l'option stratégique retenue. En l'absence de ces réformes, les tendances lourdes de la société béninoise que sont la corruption, la justice privée continueront de menacer la paix sociale, l'unité nationale, la démocratie et même l'existence de l'Etat. La protection des droits de l'homme sera vaine entraînant des conséquences désastreuses sur l'économie et sur l'image du Bénin.

En dehors de l'Etat, la société civile est un acteur déterminant dans la promotion de l'Etat de droit et des libertés démocratiques. Certes, elle est de plus en plus forte et commence à se faire entendre sur les problèmes de société et sur les déviances du pouvoir. Mais elle est encore mal organisée et ne s'est pas hissée au rang d'une véritable force sociale à l'abri de la corruption et qui intervient, en termes d'influences, sur les grandes options de l'Etat en matière politique, économique et sociale. L'option stratégique « Promotion de l'Etat de droit et des libertés démocratiques » doit trouver un embranchement vers le renforcement de la société civile.

L'action en synergie des trois acteurs que sont l'Etat, la société civile et le secteur privé pourra concourir à élever le niveau de l'instruction civique des citoyens, gage de la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance.

En effet, œuvrer à la consolidation de la bonne gouvernance, c'est reconnaître indubitablement l'existence d'un « lien virtuellement organique » entre la bonne gouvernance, le développement durable et l'élimination de la pauvreté. Quand ces trois éléments qui doivent aller de pair sont disparates, le pays connaît de sérieux goulots d'étranglement sur la voie d'un véritable développement humain durable. Aujourd'hui déjà, le Bénin est classé comme pays à risques, malgré ses dix années d'expérience démocratique, marquées par quelques troubles sociaux. Sa crédibilité, au plan international, est ainsi ternie, parce que la bonne gouvernance n'y est pas encore bien assise. Il existe, de ce fait, un certain dysfonctionnement de l'Etat qui tolère la corruption insidieuse et qui reste laxiste ou défaillant dans l'application des lois et textes réglementaires dans la gestion des affaires

publiques. De tels comportements susceptibles de fausser les règles du jeu économique n'avantagent guère le Bénin, étant donné que ce sont ces critères qui fondent les investisseurs étrangers et les bailleurs de fonds dans leur appréciation du risque-pays. Or, le scénario Alafia, dans ses situations hypothétiques, prône un Etat régulateur et facilitateur et non laxiste, la bonne gouvernance et non la mauvaise gouvernance, la culture d'entreprise et non la culture d'inertie, afin qu'advienne le développement durable.

Si ces dernières années, les investissements directs étrangers, à l'instar des prêts bancaires et officiels, sont devenus aujourd'hui difficilement mobilisables pour financer les activités de développement au Bénin, c'est parce que les risques politiques et ceux liés à la crédibilité du pays sont encore vivaces. Ces risques occultent les capacités du Bénin à attirer ces capitaux étrangers. Ils affaiblissent ainsi son degré d'intégration à l'économie mondiale.

Or, la bonne gouvernance à tous les niveaux de la vie sociale, l'Etat de droit et la démocratie à la base permettent d'enrayer ces risques et de rendre l'environnement attractif aux investissements directs étrangers. Ce lien organique entre ces investissements et la gouvernance autorise que cette dernière se consolide et s'enracine davantage pour gagner la confiance des investisseurs.

La consolidation de la bonne gouvernance doit, de ce fait, se traduire par l'assainissement de l'environnement institutionnel garantissant la protection du citoyen, laissant s'épanouir et se renforcer la société civile qui est un élément vital du jeu démocratique. Les mécanismes institutionnels adéquats issus de cette bonne gouvernance peuvent également permettre à l'Etat béninois d'être efficace, transparent et impartial dans les décisions et les lois. A ce sujet, les réformes en cours sont indispensables pour être poursuivies et approfondies par la dynamisation d'un environnement favorable à l'éclosion de la société civile, du secteur privé et de l'implication accrue des femmes (52 % de la population béninoise) dans la vie publique dans toutes ses dimensions. La bonne gouvernance implique aussi faire de la lutte contre la corruption une réelle priorité comme c'est le cas actuellement. Car, la corruption tend à devenir un fait de société au Bénin. Elle introduit de graves distorsions qui sont très coûteuses pour la nation : «ressources perdues, investissements étrangers perdus, distorsion du mécanisme de décision, perte de confiance de l'opinion » et lenteur administrative. La vision du Bénin bien gouverné à l'horizon 2025 doit refléter l'éradication de ce fléau à travers aussi la capacité d'astreindre les personnalités publiques, leurs représentants et les usagers des services publics et privés à des normes de conduite conformes aux lois et à l'intérêt public. Ceci va permettre de promouvoir et de rendre la justice béninoise plus efficace et plus transparente.

La bonne gouvernance doit en outre garantir le respect des droits politiques, la protection des libertés économiques en renforçant l'Etat de droit à travers une promotion de la gestion participative et un développement de la culture d'entreprise. Dans ce sens, la promotion d'une armée républicaine va chercher à protéger la constitutionnalité plutôt que de favoriser l'instabilité par des coups de force ou coups d'Etat.

Quelle que soit la qualité des réformes, elles ne réussiront à atteindre l'objectif stratégique que si elles s'accompagnent de la responsabilisation des citoyens au moyen de la décentralisation qui fera d'eux, non plus de simples sujets, mais de véritables acteurs.

Les moyens et les forces sur lesquels peut s'appuyer la réalisation de cette option stratégique sont avant toute une volonté politique affirmée à travers les réformes dans les domaines de la justice et de l'Administration en général, les nombreux acquis en matière des droits et libertés et de l'émergence de la société civile. La plus grande faiblesse est

l'insuffisance des moyens humains, le recours intempestif au financement des réformes par des ressources extérieures qui peuvent tarir. L'effort devra tendre vers la recherche de mécanismes de financement interne.

Au total, l'option stratégique sur la promotion de l'Etat de droit, des libertés démocratiques et de la consolidation de la bonne gouvernance, dont la pertinence ne fait pas de doute peut se réaliser avec succès si les actions devant y concourir intègrent les axes stratégiques que voici :

**a) *Poursuite des actions visant à la séparation des pouvoirs et au bon fonctionnement des institutions :***

- mise en place des institutions constitutionnelles non encore installées (la Haute Cour de Justice par exemple) ;
- allocation des moyens humains et matériels en qualité et en quantité aux institutions ;
- lutte contre l'impunité ;
- formation permanente des personnels des institutions ;
- médiatisation des activités de ces institutions.

**b) *Organisation de la société civile et du secteur privé***

- renforcement des libertés individuelles et collectives ;
- renforcement de l'esprit de créativité/inventivité ;
- promotion de la culture d'entreprise et de l'initiative privée
- promotion de la démocratie à la base ;
- gestion participative.

**c) *Décentralisation***

- amélioration de la gestion locale ;
- démocratie à la base ;
- accroissement des infrastructures et des équipements ;
- amélioration du capital humain.

**d) *Rapprochement de la justice du justiciable***

- accélération de la procédure judiciaire ;
- accroissement de la couverture judiciaire ;
- révision et mise à jour des lois et textes ;
- amélioration du capital humain ;
- amélioration des conditions carcérales ;
- respect de la déontologie judiciaire ;
- amélioration de l'éthique sociale et du civisme ;
- lutte contre la corruption et le non-respect des biens publics ;
- amélioration du système de contrôle ;
- promotion de l'instruction civique ;
- renforcement de la liberté de presse ;
- bon fonctionnement des structures.

**e) *Droit à un environnement sain***

- lutte contre l'impunité et application rigoureuse des lois sur l'environnement ;
- révision des lois et règlements ;
- renforcement de l'IEC en matière d'environnement ;
- mise en place et bon fonctionnement des structures.

#### 2.1.4 Promotion d'une Administration performante, décentralisée et transparente

Il n'est un secret pour personne qu'aujourd'hui, l'Administration béninoise connaît un dysfonctionnement sérieux et paralysant dû à la corruption, à l'improvisation, à la paresse, à l'incompétence, à la gestion patrimoniale des services publics par l'Etat ou par les agents. L'analyse faite par le Ministère chargé du Plan lors de l'élaboration du plan d'orientation 1998-2002 sous le thème "Renforcement de la bonne gouvernance" corrobore ce constat : (Encadré n°1).

##### **Encadré n°1**

« La prédominance de l'Etat patrimonial dans lequel la priorité est donnée à l'exercice du pouvoir, aux réseaux de solidarité entraînant l'allégeance politique et personnelle comme base de récompense et d'incitation au détriment du mérite, et l'absence de transparence ont eu pour conséquence, une Fonction Publique peu efficace.

Le diagnostic qui a été effectué dans le cadre des travaux préparatoires des Etats Généraux de la Fonction Publique a montré :

- l'absence de textes d'application de certains décrets ;
- les défaillances du système judiciaire qui n'incitent pas les agents victimes de mauvais traitement à porter les conflits devant les tribunaux ;
- la corruption et l'absence de transparence dans l'Administration ;
- l'inadaptation à la réalité actuelle de certains textes en vigueur ;
- l'inobservation rigoureuse des règles de la gestion ;
- le niveau relativement faible de la conscience professionnelle.

Le redressement de cette situation exige la réhabilitation de l'ensemble de l'Administration. »

*Source : DNPP/MPREPE, Novembre 1998*

Pour corriger cette situation et répondre aux besoins de modernité, il est impérieux d'apporter les correctifs nécessaires pour faire de cette Administration une organisation performante, décentralisée et transparente.

Ces correctifs passent par une réorganisation en profondeur des services publics dans le sens d'une meilleure décentralisation et déconcentration de l'Administration afin de mieux partager les responsabilités et renforcer l'engagement des citoyens autour d'objectifs communs clairement définis dans une approche participative.

La production de l'information (manuels de procédure, statistiques, fichiers, notes de services, etc.) et la mise en œuvre d'une bonne politique de communication et de conservation de l'information (services de documentation et d'archivage) au sein des administrations et services sont de nature à favoriser l'instruction objective des dossiers, la formation professionnelle des agents et l'acquisition par ceux-ci des réflexes et des automatismes propices à la performance et à la célérité dans la fourniture des prestations de services et la satisfaction des besoins des usagers. Elles sont également de nature à réduire sensiblement la corruption qui n'est souvent que la résultante de la gestion opaque et de l'ignorance des règles de procédures administratives par les citoyens.

**Pour gagner le pari, l'on doit s'appuyer sur les forces que sont, entre autres :**

- la garantie d'un environnement institutionnel de plus en plus sain et porteur ;
- l'émergence d'une société civile qui se réveille, se renforce et qui, bien éduquée, mieux organisée et consciente de ses droits et devoirs, pourrait prendre ses responsabilités et exercer les pressions requises sur l'Etat et l'Administration pour les ramener à l'ordre et éviter la dégénérescence administrative ;
- la disponibilité en ressources humaines de qualité ;
- la primauté du droit (application rigoureuse de la loi).

On peut affirmer qu'aujourd'hui, le Bénin dispose suffisamment d'atouts pour moderniser son Administration et surmonter les faiblesses actuelles que sont :

- la politisation de l'Administration et le bafouement corrélatif de l'autorité de l'Etat ;
- l'assimilation du patrimoine de l'Etat à son patrimoine personnel ;
- l'incivisme chronique, surtout fiscal ;
- l'impunité ;
- la culture d'inertie, l'absence d'esprit de créativité ;
- les comportements négatifs comme la rétention de l'information ;
- l'insuffisance des ressources financières de l'Etat : environ 70 % des besoins en financement des investissements proviennent de l'extérieur.

Pour réaliser sa vision 2025, le Bénin doit donc promouvoir une Administration décentralisée, performante et transparente en orientant ses efforts dans les axes stratégiques tels que :

**a) Décentralisation de l'Administration**

- décentralisation de l'administration territoriale ;
- réforme de l'administration centrale de l'Etat ;
- formation, Evaluation continue de la performance et reconnaissance du travail bien fait ;
- responsabilisation des cadres ;
- mobilisation et utilisation appropriée de l'intelligence des agents ;
- motivation des agents tant par la formation que par les sanctions positives et négatives ;
- lutte contre la corruption ;
- transparence et devoir de communication ;
- renforcement et dynamisation des structures indépendantes de contrôle ;
- promotion de l'éthique administrative ;

- développement des Centres de formation technique et professionnelle (Renforcement de la capacité de l'Ecole Nationale d'Administration en un modèle pour l'Afrique).

#### **b) Amélioration des moyens matériels et financiers de l'Administration**

- modernisation des cadres, structures et moyens de travail ;
- production, communication et archivage de l'information (manuels de procédure, fichiers, statistiques, notes de services, etc.) ;
- instauration d'un cadre financier et de régulation du système de formation continue ;
- instauration d'un audit annuel.

#### **c) Formation continue ;**

#### **d) culture de contrôle et d'évaluation.**

### 2.3.3 Promotion de la sécurité nationale et préservation de l'intégrité territoriale

A l'ère de la mondialisation, face aux exigences de mutations multisectorielles pressantes qu'appelle l'œuvre de l'édification d'une nation démocratique et bien gouvernée, la problématique de la sécurité nationale et de la préservation de l'intégrité territoriale n'est pas des moindres. Tout au contraire, elle revêt le caractère d'un défi majeur qui appelle des actions cohérentes, consistantes et continues.

En effet, l'appréciation de l'environnement géostratégique oblige à une exploration au double plan international et national.

#### **• Au plan international**

A la guerre froide et aux antagonismes Est-Ouest, se sont substituées, au cours des dernières décennies du 20<sup>e</sup> siècle, la résurgence des nationalismes, la multiplication des tensions ethno-politiques et des manifestations de prosélytisme religieux.

Pendant que les Etats-Unis d'Amérique s'affirment comme la seule superpuissance et que l'Europe s'unit autour d'un programme de sécurité collective, il est à craindre que l'Afrique qui se cherche encore, recule de plus en plus dans les ordres de priorité et de préoccupations des pays occidentaux.

Plus proche du Bénin, au plan régional, les conflits fratricides entraînent des tragédies et des traumatismes profonds dans la vie déjà précaire des populations.

Une prolifération d'armes de tous calibres menace la sécurité collective dans les zones de conflits et dans toute la région. Des problèmes de délimitation des frontières subsistent au niveau de plusieurs Etats africains et constituent des menaces potentielles supplémentaires pour la paix. C'est le cas du Bénin avec ses voisins.

- **Au plan national**

Au Bénin, le processus du renouveau démocratique amorcé en février 1990 se poursuit, la démocratie se consolide, l'Etat de droit s'installe, les libertés individuelles et collectives sont préservées. Le pays est relativement en paix.

Toutefois, la sécurité nationale entendue comme la situation où les populations se sentent à l'abri de dangers et de risques en matière de tranquillité publique, de protection des personnes et des biens, n'est pas encore assurée. Rien ne garantit que des dispositifs appropriés sont mis en place pour la protection du secret militaire, du secret des techniques et des méthodes de production.

Le Bénin, depuis son accession à l'indépendance, vit une situation d'insécurité du fait que la puissance coloniale était et demeure en position de posséder les meilleures informations sur le pays. A titre illustratif, les meilleurs renseignements sur le Bénin en matière politique et militaire se trouvent à Paris, (Quai d'Orsay, Rue Monsieur, Institut International d'Administration Publique (IIAP). Le Musée de l'Homme à Paris recèle les éléments les plus importants du patrimoine artistique béninois.

**En matière de défense nationale, le mimétisme structurel de notre armée en fait un démarquage et un prolongement de l'armée française parfaitement au courant des connaissances techniques et aptitudes des officiers, des types d'armes, des munitions et des sources d'approvisionnement appartenant aux forces armées béninoises. Les nouvelles techniques de surveillance par satellite mettent le Bénin sur une table d'écoute et de surveillance des grandes puissances.**

La sécurité des personnes et des biens, relativement mieux assurée jusqu'à la grande crise économique nationale de la deuxième moitié des années 80 s'est dégradée sensiblement sous les effets conjugués du chômage, de la paupérisation croissante, du fort taux de déperdition scolaire, des facilités d'accès aux armes à feu. On observe, aujourd'hui, la recrudescence de la criminalité et du grand banditisme.

Malgré le tempérament pacifique du Béninois et la maturité croissante du peuple, l'ethnorégionalisme, le multipartisme sauvage, l'absence de cohésion nationale et les velléités expansionnistes de pays voisins peuvent ébranler, à tout moment, la sécurité nationale, notamment en périodes électorales. Or, la promotion de la sécurité nationale et la préservation de l'intégrité territoriale ont pour finalité, la conquête de l'espace sécuritaire indispensable à la réalisation de la vision Bénin 2025.

Pour atteindre cet objectif, il faut des forces armées et une police nationale modernes, bien structurées, bien encadrées, bien entraînées, dotées de matériels adéquats et performants et d'un système d'organisation rénové et retiré de la tutelle des puissances étrangères.

La réorganisation des Forces Armées Béninoises s'impose donc avec force. Les actions engagées dans ce sens doivent être soutenues par une volonté politique affichée de favoriser l'émergence d'un dispositif de prévention, de protection et d'action face aux menaces qui pourraient peser sur le pays.

La mise en place d'une politique responsable de la gestion des frontières pourrait minimiser les risques de conflit et d'insécurité. Cette politique est de nature à stabiliser les populations en érigeant des infrastructures socio-communautaires nécessaires dans les zones

frontalières et à rendre celles-ci à même de développer des relations économiques et culturelles transfrontalières.

La faiblesse de l'économie nationale et les injonctions des partenaires au développement constituent des facteurs peu favorables à la promotion de la sécurité nationale et de la préservation de l'intégrité territoriale du Bénin.

Toutefois, la poussée de la société civile, la disponibilité et la qualité des cadres, l'esprit de tolérance et la recherche constante de la paix peuvent constituer de véritables leviers pour la réalisation de l'option stratégique à travers les axes stratégiques suivants :

**a) Promotion d'une armée républicaine et moderne**

- maîtrise de l'environnement géostratégique ;
- consolidation de l'Armée comme un pilier essentiel de l'Etat ;
- mise de l'Armée au service de la Nation : vigile de la nation, protection des institutions, participation aux tâches de développement ;
- défense Opérationnelle du Territoire (DOT) ;
- couverture permanente du territoire (prévention, protection, action)
- mise à disposition de ressources humaines, matérielles et financières ;
- formation, entraînement de haut niveau des agents en uniforme ;
- instauration du service militaire

**b) Promotion d'une politique de gestion des frontières**

- résolution des problèmes de délimitation des frontières,
- suivi et entretien des lignes frontières ;
- viabilisation des zones frontalières ;
- régularisation des relations de bon voisinage ;
- facilitation de la libre circulation des personnes et des biens ;
- stabilisation des populations des zones frontalières ;
- régulation des ventes de terres aux étrangers dans les zones frontalières dans l'esprit des textes et lois en vigueur au Bénin.

**c) Elaboration d'un plan national de sécurité**

- mise en place des dispositifs de lutte contre la criminalité et le grand banditisme ;
- renforcement de la surveillance du territoire (Emigration, Immigration) ;
- sécurité de proximité, protection civile et gestion des catastrophes ;
- protection des institutions ;
- formation et entraînement permanents des personnels ;
- équipement en matériels et allocation appropriée de ressources financières.

#### 2.3.4 Gestion des solidarités et renforcement de l'unité nationale

La fragilité de la conscience nationale du fait de la cohabitation en chaque citoyen béninois d'une citoyenneté ethnique et d'une citoyenneté nationale, la première prenant facilement le pas sur la seconde, confère une importance singulière à l'option stratégique : gestion des solidarités et renforcement de l'unité nationale. Sur le chemin de la réalisation de

l'aspiration commune à une vie paisible et sans heurts, à une nation béninoise unie, où la convergence culturelle sera un atout pour le développement, cette option paraît déterminante dans la résolution correcte des problèmes liés à la multiethnicité, aux hétérogénéités historiques, géographiques, linguistiques, culturelles et sociales, aux antagonismes religieux et aux questions foncières.

Du fait des guerres de razzia, les différentes composantes du pays ne vivaient pas toujours en bonne intelligence entre elles avant l'arrivée des Européens. La puissance coloniale jouait à merveille sur leurs divisions pour mieux les dominer. Les blessures laissées par ces faits de l'Histoire ne sont pas totalement cicatrisées. A preuve, les premiers partis politiques se sont créés sur des bases essentiellement régionalistes. Le phénomène, toujours actuel, se traduit, aujourd'hui, par l'ethnicisation des partis politiques. Les résultats des consultations électorales de l'ère du renouveau démocratique le démontrent à souhait.

L'aménagement déséquilibré du territoire et la mauvaise répartition des richesses produites, tant au niveau social que spatial exacerbent les frustrations, fouettent les revendications régionalistes et ethnocentriques et sont susceptibles de compromettre la bonne gouvernance, la paix sociale, la démocratie et l'unité nationale. Les échauffourées enregistrées quelquefois au cours des campagnes électorales (cas des élections présidentielles de 1991 et 1996 ayant connu des actes de violence dans le Borgou, l'Atacora et le Zou-Sud) d'une région ou d'une ethnie à l'autre sont des preuves de germes latents de dislocation sociale.

Quelles que soient leurs diversités socio-culturelles, les Béninois rêvent de bâtir une nation unie et prospère. Ils doivent, pour cela, se persuader que la promotion de l'unité nationale passe par la coexistence pacifique des différents groupes socio-culturels.

Sans le développement, il n'y a pas d'espoir de réduire les foyers de tension, de gérer les inégalités et les divergences. La promotion de l'unité nationale passe aussi par l'intensification du brassage culturel linguistique et inter-ethnique qu'on observe si heureusement dans le pays, de telle sorte que le Béninois se sente partout à l'aise comme chez lui. Elle passe enfin par une meilleure répartition des richesses nationales, une sécurité sociale généralisée et une vie religieuse harmonisée.

Une société civile forte et bien organisée, une décentralisation réussie, un bon développement de l'esprit de tolérance et d'acceptation de l'autre et le nationalisme constituent des atouts précieux pour réussir l'assimilation, l'unité nationale et l'élévation de la productivité du capital humain, moteur d'un développement durable qui permette la satisfaction des besoins fondamentaux et l'élimination de la pauvreté. Par conséquent, renforcer l'unité nationale et gérer au mieux les solidarités nationales, par une meilleure gestion des différences culturelles et régionales signifie qu'il faut mettre aussi la motivation et la distinction au cœur des actions de développement dans toutes les contrées béninoises. Ainsi, encourager, féliciter et récompenser publiquement tous les acteurs du développement, quels qu'ils soient, participent non seulement au renforcement de cette unité nationale, mais à l'amélioration et à l'élévation de la productivité du capital humain dans un esprit de saine compétition.

Les axes stratégiques suivants peuvent y conduire :

**a) Renforcement de l'unité nationale**

- renforcement de la coexistence pacifique et la complémentarité entre les divers groupes socio-culturels ;
- égalité d'accès de tous aux biens socio-communicatifs ;
- répartition équitable des ressources nationales entre les régions ;
- renforcement de la solidarité entre les différentes couches sociales ;
- encouragement du brassage inter-ethnique et inter-régional ;
- promotion d'un aménagement juste et équitable du territoire national ;

**b) Développement de la culture de tolérance**

- essor de la convergence entre les cultures ;
- promotion d'une vie religieuse harmonieuse ;
- lutte contre le régionalisme et l'ethnisation de la vie politique.

**c) Promotion d'une politique d'équilibre régional.**

### 2.3.5 Développement de l'information et de la communication

La mise en œuvre de la stratégie de consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance requiert entre autres options, la promotion d'une administration performante, décentralisée et transparente. Dans son état actuel, l'administration béninoise souffre d'un dysfonctionnement profond qui, en plus d'autres raisons, provient des insuffisances en matière d'information et de communication. D'où la nécessité de l'option relative au développement de l'information et de la communication. Un des problèmes mis en évidence par le diagnostic stratégique de l'«Univers institutionnel de référence» est l'absence d'une culture des archives et l'ignorance de l'importance de la documentation.

En effet, pour diverses raisons, l'archivage n'est pas une priorité dans l'administration béninoise si bien qu'il n'existe pas une tradition en ce domaine.

Pourtant, les archives apportent une contribution essentielle au développement économique et social. Quand elles sont bien gérées, elles permettent d'accroître l'efficacité du gouvernement et de l'administration dans les prises de décisions, d'économiser le temps, l'argent et le travail par le recours aux expériences déjà faites, de faciliter la planification du développement économique et social du pays. En définitive, les archives constituent un outil indispensable à l'amélioration de la gestion politique, économique, sociale et administrative du pays.

Le Bénin ne peut manifestement pas devenir un pays phare si lui-même n'est pas capable d'éclairer ses propres décisions par le recours aux archives bien constituées et bien gardées qui le renseignent sur ses propres valeurs culturelles, ses acquis historiques positifs et ses ressources naturelles. Il ne peut non plus faire rayonner sa culture s'il n'est pas bien informé et documenté sur les goûts et les besoins des autres peuples.

La recherche de l'information et de la communication doit aller au niveau de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour plus de performance de l'administration et de la gouvernance d'une façon générale. Car, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître, certains avec un enthousiasme émerveillé, d'autres avec un sombre scepticisme, que le monde est en train de subir des mutations radicales, et souvent inattendues, du fait des technologies nouvelles de l'information et des communications (NTIC). En réalité, l'informatique (l'ordinateur personnel) a rejoint les autres instruments, principalement la radio, la télévision et le téléphone, pour ensuite créer un vaste réseau mondial en pleine croissance par lequel les gens peuvent se parler, discuter, enseigner,

apprendre, tenir des réunions, acheter et vendre des marchandises à distance, envoyer et recevoir des informations de pratiquement toutes les catégories, régler des conflits et édifier la paix entre les peuples, entre les ethnies. C'est bien là une énorme industrie de l'information et de la communication dont l'importance en affaires internationales atteint celle des forces militaires, économiques, sociales et politiques des nations, et à laquelle le Bénin ne peut rester indifférent.

Pour soutenir cette option les axes stratégiques à emprunter sont les suivants :

**a) Promotion de l'information au service du développement**

- développement de la culture de documentation et d'archivage ;
- intégration de la communication sociale à tout projet ou programme de développement ;
- renforcement et multiplication des canaux d'informations et de communications ;
- équipement des Administrations et services en NTIC ;
- amélioration de l'aide à la presse publique et privée ;
- développement du journalisme d'investigation ;
- essor de la presse communautaire ;
- promotion des moyens traditionnels de communication (ex : drumologie) ;
- création de directions de l'information et de la communication dans les institutions centrales de l'Etat ;
- promotion de services de l'information et de la communication dans les institutions décentralisées de l'Etat ;

**b) Promotion de la formation à la communication**

- création d'une structure chargée de la formation en information et en communication;
- affirmation du rôle et de la place du Centre National de linguistique ;
- développement de la capacité d'accès à l'information ;
- développement de la post-alphabétisation ;
- développement du matériel oral (devinette, contes, chansons, proverbes, chansons, ...).

## **CONCLUSION PARTIELLE**

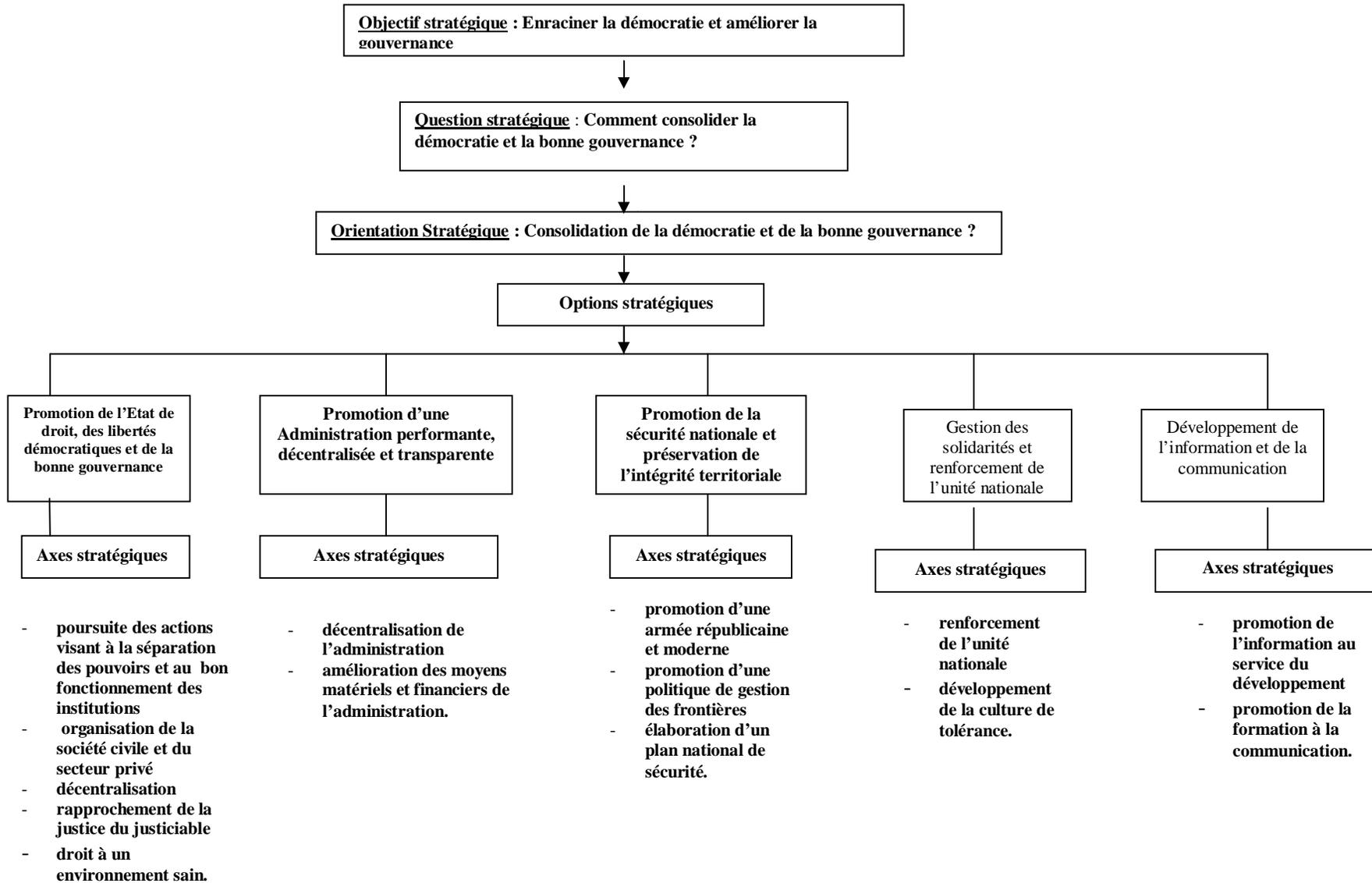
L'Univers Institutionnel de référence a enregistré une remarquable amélioration depuis la promulgation de la Constitution du 11 décembre 1990. Différents acteurs nationaux et étrangers s'attaquent aux relèvements des défis institutionnels et politiques et quelques résultats encourageants mais fragiles s'enregistrent dans le domaine de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il faut redoubler d'ardeur pour consolider et inscrire dans la durée, la démocratie et la bonne gouvernance au Bénin afin que suive le développement durable.

La voie pour y parvenir est tracée et balisée par les options stratégiques telles que la promotion de l'Etat de droit et des libertés démocratiques, la promotion d'une Administration performante, décentralisée et transparente, la promotion de la sécurité nationale et de la préservation de l'intégrité territoriale, une meilleure gestion des solidarités et le renforcement

de l'unité nationale et, enfin, le développement de l'information et de la communication. A travers ces rubriques, les mécanismes qui se fondent sur l'histoire, la culture et les traditions autochtones sont ainsi mises en exergue et se révèlent d'une importance vitale pour la démocratisation et la bonne gouvernance.

Si ces options sont efficacement mises en œuvre, une des conditions essentielles de la vision Bénin-2025 aura été réalisée.

Figure N° 3 : Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance



## PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT

Dans sa vision du futur à l'horizon 2025, *le Bénin est un pays-phare, un pays de culture convergente et rayonnante*. Ceci signifie que la fierté nationale et individuelle, l'investissement personnel pour le bien-être collectif, la participation au devenir du pays et du monde, etc. résonnent dans les esprits comme des impératifs. De même, la tolérance et la solidarité comme la conviction du succès inéluctable et l'ambition du bonheur constituent des valeurs et des comportements favorables au développement. Tous ensemble et grâce à l'éducation, ils contribuent à l'émergence à terme, de citoyens consciencieux et nationalistes.

Il s'agit de revaloriser le patrimoine culturel rendu convergent, dans tous ses aspects, de renforcer le rôle des langues nationales, de former les populations à la pratique de l'esprit d'entreprise. En effet, en se voulant un pays de convergence culturelle, le Bénin s'efforcera d'assainir et de promouvoir son univers institutionnel de référence qui sous-entend aussi la nécessité de relever les défis sociaux et culturels qui se posent à lui. C'est pourquoi, il adaptera les programmes d'instruction, d'éducation et de formation de son Ecole aux réalités nationales fondées sur une culture de développement. Par conséquent, l'"inculturation" du citoyen béninois facilite la mise en œuvre de cet idéal de promotion de la culture de développement. Cette orientation qui implique un dépassement de soi et du statu quo, est de nature à favoriser le développement des savoirs et des savoir-faire. Le rayonnement et la convergence culturels qui postulent une société où l'on accepte l'autre avec ses différences, crée dès lors le cadre adéquat au développement. Pour assurer le développement du pays, il est donc nécessaire d'agir de façon judicieuse à partir et avec la culture convergente et dynamique du pays, afin de juguler les effets négatifs de ses faiblesses, ou à tout le moins, les amoindrir.

Seulement, le développement des moyens de communication, reconnu comme utile au Bénin, pourrait desservir le pays en favorisant les risques de piraterie et de plagiat des œuvres artistiques, scientifiques et techniques nationales. La prise en compte de la culture devient dès lors impérative pour contribuer à réduire les conséquences néfastes des diverses menaces qui pèsent sur le pays et pour réorienter convenablement le développement.

La question culturelle est cependant transversale et imprègne toute la vie sociale globale ; les différents aspects tant économique, social, politique, environnemental, culturel que technologique de cette dernière seront donc pris en compte. Une option particulière est réservée à la transversalité effective de la culture au service du développement. De même, les ressources humaines de haut niveau devront être disponibles dans le pays pour que l'ambition nationale exprimée dans la vision du Bénin 2025 se réalise. C'est pourquoi, une option est consacrée en priorité à l'amélioration du capital humain de pointe ou mieux, à la création d'une Institution de formation de l'élite en Administration de développement et en culture démocratique, à rayonnement international.

Au regard de tout ceci, la stratégie générale qui vise à instaurer au Bénin, une société bien éduquée, de formation compétitive et diversifiée d'une part, à instituer l'utilisation effective des technologies et des savoirs endogènes d'autre part, s'appuiera de façon impérative sur la culture de développement. De ce fait, cette stratégie va être présentée à travers ses principaux supports que sont :

- l'objectif stratégique ;
- la question stratégique ;

- l'orientation stratégique ;
- les options stratégiques ; et
- les axes stratégiques.

#### **Encadré N° 2**

"Si l'homme est à l'origine du développement, s'il en est à la fois l'agent et le bénéficiaire, il devrait par dessus tout être considéré comme la justification et la finalité du développement".  
"Le développement doit être considéré comme un tout, et le développement socio-économique comme une promesse, que l'éducation, l'information et le progrès culturel favorisent grandement."

*Culture et développement en Afrique*, Actes de la Conférence internationale, Banque Mondiale, Washington, les 2-3 avril 1992, p. 12, Discours d'ouverture

### **3.1. OBJECTIF STRATEGIQUE : FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT**

**Le développement d'un pays dépend de la qualité des institutions mais aussi et surtout de la qualité des ressources humaines chargées d'animer lesdites institutions, tant il est vrai que, "une fois la ligne juste tracée, le reste est l'affaire des cadres".**

**Pour que le Bénin s'engage sur la voie du développement, il est impérieux que, les problèmes institutionnels une fois résolus, le pays soit bien gouverné. Mais il ne peut l'être que si les défis culturels et sociaux actuels caractérisés par la culture d'inertie, l'attentisme, la paresse, la corruption, la déperdition des valeurs morales sont relevés grâce à la mise en œuvre d'une stratégie hardie de promotion d'une culture de performance, d'excellence et d'entreprise. La justification de l'objectif et de la question stratégique qui conduit à la définition de cette stratégie permettent d'en apprécier la pertinence par rapport à la vision.**

Cet objectif stratégique très déterminant pour la réalisation du projet de société Bénin-2025 par l'application du scénario "ALAFIA" prend en compte deux segments essentiels de la vision :

- pays bien gouverné ;
- pays de rayonnement culturel.

Il trouve son fondement dans les deux principales variables que sont :

- la promotion de la culture du développement, variable la plus influente mais malheureusement une variable-relais ;
- l'orientation de l'éducation nationale, une variable motrice donc influente.

L'intensité de l'influence de ces deux variables corrobore la forte aspiration des populations béninoises à une éducation efficace et performante pouvant effectivement contribuer à insuffler aux Béninois l'esprit d'entreprise, le goût du travail bien fait, l'ouverture sur le monde et la fierté nationale.

La promotion de la culture du développement est, de plus, indispensable à l'émergence d'un Béninois de type nouveau, préoccupé par le rayonnement culturel, par le travail soutenu de valorisation du potentiel culturel du pays et de son génie créateur.

La culture d'inertie dans laquelle le Béninois a évolué à ce jour, s'explique par le système éducatif inadapté, le fort taux d'analphabétisme observé, la monétisation généralisée de la vie sociale, avec la tendance y consécutive à l'abandon des savoirs et savoir-faire endogènes au profit des biens importés. Il en découle la détérioration progressive des valeurs culturelles, la perte certaine des repères identitaires, la dilution des spécificités culturelles béninoises, l'effritement de la morale sociale, la perte de la culture d'entreprise, le développement du mimétisme culturel, la prégnance d'une culture de saprophytes.

Dans le souci de l'amélioration de la gouvernance et de la promotion du rayonnement culturel, une question se pose : "Comment promouvoir au Bénin, une véritable culture de développement ?"

### **3.2 QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT PROMOUVOIR AU BENIN UNE VERITABLE CULTURE DE DEVELOPPEMENT ?**

**La culture du développement est celle qui imprime un esprit d'entreprise et d'émulation ainsi que des rapports collectifs de synergie favorable et des actions d'amélioration progressive et durable de la vie d'une communauté ; elle est aussi celle qui prépare l'homme à saisir les opportunités pour se valoriser et valoriser son environnement.**

**Elle se définit comme un système social dynamique à la fois matériel et immatériel. Elle est constituée d'éléments interactifs tels que les connaissances scientifiques et techniques, l'organisation politique, les valeurs spirituelles, morales et philosophiques. Elle implique une formation et une éducation performante parce que bien orientées vers le développement. Les programmes d'enseignement sont adaptés aux besoins du pays et permettent l'adéquation formation/emploi en se calquant sur la modernité.**

**La réponse à cette question fondamentale passe par la mise en œuvre d'une stratégie de promotion de la culture de développement.**

### **3.3 ORIENTATION STRATEGIQUE : PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT**

**Aujourd'hui encore, le Béninois cherche à perpétuer son nom à travers la lignée, la descendance, ou à travers l'acquisition de biens matériels durables (un immeuble, un meuble...).**

**La nouvelle stratégie, celle de la promotion d'une culture de développement, vise à faire du Béninois, un type d'homme nouveau qui met sa renommée dans ce qu'il produit de beau et de grand, qui est fier de son pays et de ses valeurs culturelles et qui en fait la promotion autour de lui. Elle crée le système où le mérite est valorisé, où la paresse et l'attentisme ne sont pas encouragés, où l'homme assume son destin par le travail bien et diligemment fait.**

**Le Bénin a des atouts pour la promotion d'une telle culture. En effet, le Béninois est caractérisé par son ingéniosité, par une tendance à l'affirmation de soi par rapport à sa communauté, par sa vitalité intellectuelle et ses idées novatrices, par sa soif de liberté et de changement, par sa disposition à lutter contre son anéantissement, par son aspiration à la démocratie libérale et au rayonnement culturel.**

**Ces dispositions naturelles constituent des forces qui permettent au Bénin de tirer profit des opportunités pour mettre en œuvre avec efficacité le scénario "ALAFIA" en vue de la réalisation de la vision Bénin-2025.**

### **Encadré N° 3**

Les difficultés à vaincre sont les pesanteurs sociologiques qui ont pour noms :

- la fragilité de l'unité nationale due essentiellement à l'existence, par le passé de micro-royautés et de petites chefferies antagonistes ;
- une très grande diversité socioculturelle ;
- une prévalence croissante de la fraude et de la corruption ;
- une extraversion culturelle de plus en plus affirmée et consécutive à la mondialisation.

La coopération internationale, en appui à une volonté politique nationale, peut permettre le renforcement de la bonne gouvernance et ouvrir la voie à la valorisation du patrimoine culturel, à l'émergence d'un système éducatif performant et à un meilleur positionnement du Bénin dans la mondialisation.

**La mise en œuvre de cette stratégie implique la mobilisation des acteurs nationaux que sont l'Etat, les opérateurs économiques privés, les organisations de la société civile et les partenaires au développement du Bénin. La réussite constituera, à coup sûr, une clé essentielle pour la réalisation de la vision et pour le bonheur de tous les Béninois.**

**La résolution des grands problèmes que sont la mauvaise gouvernance, la culture d'inertie, la non-performance du système éducatif, la déculturation du fait de la mondialisation, l'influence persistante des puissances étrangères, passe nécessairement par la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance d'une part, par la promotion d'une culture de développement c'est-à-dire d'une culture qui met l'accent sur la performance, l'excellence et l'esprit d'entreprise.**

**Le Bénin est, à l'horizon 2025, un pays-phare, de rayonnement culturel et de bien-être social. C'est là un objectif qu'il ne peut atteindre que dans la mesure où, grâce à la qualité et à la compétence de ses ressources humaines, il se rend capable de tirer meilleur profit des autres ressources et d'apporter au rendez-vous du donner et du**

recevoir qu'est la mondialisation, ce qu'il a de spécifique, ses valeurs identitaires, ses richesses culturelles.

Dans cette optique, il paraît évident que le Bénin ne peut convaincre et rayonner dans le cercle des nations que s'il parvient à valoriser ses cultures nationales et s'il se dote d'un système de formation qui ne pérennise pas la culture d'inertie, de mimétisme et de messianisme généré par l'école coloniale.

Dans ces conditions, quatre options permettent de réaliser cette stratégie, à savoir :

- la valorisation des cultures nationales ;
- la promotion d'une éducation de développement ;
- le renforcement du caractère transversal de la culture ;
- l'amélioration du capital humain de pointe.

### **3.4 OPTIONS STRATEGIQUES**

#### **3.4.1 Valorisation des cultures nationales**

L'une des options essentielles qu'implique la réalisation de la stratégie "Promotion d'une culture de développement" est nécessairement la valorisation des cultures nationales.

La mise en œuvre de cette option peut confronter le Bénin à des difficultés liées à ses propres faiblesses ou résultant des menaces extérieures.

Les faiblesses ou difficultés internes procèdent de l'inadéquation entre l'école actuelle et le milieu, le mimétisme culturel, la déperdition accélérée des valeurs traditionnelles, le manque de confiance en ses propres valeurs avec comme corollaire le faible intérêt de la recherche scientifique nationale aux valeurs traditionnelles, l'insuffisance des ressources humaines appropriées, le faible taux d'investissement dans ce domaine et l'insignifiance de l'appui de l'Etat à la production culturelle et artistique.

Par ailleurs, le pays ne dispose encore que d'une faible capacité d'appropriation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), d'un faible niveau d'infrastructures de transport et de communication. Il connaît en plus la montée de l'incivisme, de la violence, et de la fraude.

A tout cela, s'ajoute la concurrence des produits étrangers consécutive à la mondialisation et le tarissement progressif de l'aide publique au développement.

Ces difficultés peuvent porter au découragement. Mais le Bénin peut les surmonter en s'appuyant sur les forces dont il dispose et les opportunités qui s'offrent à lui. Grâce au renouveau démocratique, le Bénin connaît une gestion plus saine des finances publiques. Il peut, de plus en plus, dégager des ressources propres pour des investissements utiles. La richesse de la biodiversité, les connaissances en pharmacopée durable, la créativité des artisans et des artistes, la dynamisation du secteur artistique et artisanal justifie cet optimisme d'autant plus que le Bénin dispose de ressources humaines de qualité même si, pour le moment, elles sont quantitativement insuffisantes. Des centres de formation et d'information, des structures de protection des droits

**d'auteur existent et ont seulement besoin d'être renforcés dans le but de stimuler la production culturelle de qualité et de permettre aux créateurs et auteurs de tirer meilleur profit de leurs œuvres. La position géographique du pays, la démonopolisation de l'espace audiovisuel lui ouvrent des perspectives réjouissantes de diffusion de ses œuvres et de sa culture sur les marchés régional et international que lui ouvre la mondialisation.**

**Cette option "Valorisation des cultures nationales" se développe selon les axes suivants :**

- sauvegarde et promotion des valeurs identitaires ;
- promotion des langues comme vecteur de transmission des savoirs et savoir-faire
- implication de la femme dans la création artistique et culturelle ;
- valorisation de la pharmacopée ;
- appui à la convergence et au rayonnement des cultures nationales.

#### **a) Sauvegarde et promotion des valeurs identitaires**

La sauvegarde et la promotion des valeurs identitaires fait appel à :

- la protection des religions et cultes traditionnels, des manifestations culturelles telles que : la gani, le Yêkêyêkê et autres valeurs spirituelles et philosophiques endogènes ;
- la protection et valorisation du patrimoine historique et culturel national (musée, sites, chorégraphie, musique, contes et autres formes de littérature traditionnelle) ;
- la lutte contre les forces occultes et pratiques nuisibles ;
- la mise en valeur des jeux et loisirs traditionnels (luttons, adjji, vè).

#### **b) Promotion des langues comme vecteur de transmission des savoirs et savoir-faire**

La réalisation de cet axe renvoie :

- au relèvement du niveau de culture générale des citoyens ;
- à l'intégration des langues nationales aux programmes d'enseignement ;
- à la généralisation de l'alphabétisation, à son orientation et à ses modalités dans le sens du renforcement des communications inter-ethniques et de la convergence entre les différentes aires culturelles du Bénin.

#### **c) Implication de la femme dans la création artistique et culturelle**

Il s'agit ici :

- de la lutte contre la division sexuelle traditionnelle du travail et suppression des tabous y relatifs ;
- de la discrimination positive en vue de favoriser l'accès de la femme à l'éducation ou/et à la formation artistique et culturelle.

#### **d) Valorisation de la pharmacopée**

- le faible intérêt de la recherche scientifique aux valeurs traditionnelles ;

- l'importance des connaissances endogènes en matière de botanique et de santé ;
  - la promotion de l'alphabétisation ;
  - la promotion de l'industrie pharmaceutique sur la base de la pharmacopée béninoise ;
- justifient fort bien la portée stratégique de cet axe qui évoque la convergence nécessaire des cultures nationales au service du développement durable et de l'homme.

#### **e) Appui à la convergence et au rayonnement des cultures nationales**

Cet axe est explicité par :

- la promotion des beaux-arts (création des écoles des beaux-arts et conservatoires) ;
- la nécessité d'un appui fort de l'Etat à la production culturelle ;
- l'encouragement des festivals, des foires et autres marchés artistiques et culturels ;
- l'organisation de la communication en faveur du rayonnement de la culture nationale ;
- le renforcement de la protection des droits d'auteur.

#### **3.4.2. Promotion d'une éducation de développement**

La promotion d'une éducation de développement accessible à tous est la deuxième option stratégique retenue pour atteindre l'objectif stratégique "favoriser l'émergence d'une culture de développement".

Cette option stratégique implique une répartition équitable, sur toute l'étendue du territoire national, d'écoles et des centres de formation publics ou privés auxquels il est possible d'accéder sans être obligé de mobiliser des moyens importants ; ceci suppose que le coût n'est pas trop élevé et permet, par conséquent, aux couches moyennes de la population d'avoir accès à l'éducation.

Une formation capable de diffuser les dimensions culturelles du développement en prenant en compte tous les traits essentiels distinctifs notamment spirituels, matériels, intellectuels, affectifs est dispensée aux jeunes citoyens du pays. Et il s'agit alors de promouvoir un système éducatif permettant de mettre un accent particulier sur les domaines imprimant un caractère et un comportement honorable à l'homme dans son environnement spécifique et en rapport avec le monde. Par ailleurs, la formation reçue doit pouvoir s'appliquer facilement dans le milieu où l'on est. Ainsi, dès l'école, l'apprenant doit acquérir l'esprit d'entreprise. La culture de l'excellence doit être de mise et il faudrait éviter à tout prix, les fraudes qui ouvrent la voie à des diplômés qui ne maîtrisent guère leurs domaines de compétence. Il convient de reconnaître que l'insuffisance de cadres qualifiés dans tous les domaines, le faible taux d'investissement, la politique de crédit actuellement appliquée dans notre pays, la pauvreté généralisée et le manque de confiance dans la formation locale ne facilitent pas la mise en œuvre de cette option. Ainsi, la promotion d'une éducation de développement apparaît nécessaire au Bénin pour surmonter tous ces facteurs d'inertie et pour relever les défis en matière de renforcement de l'efficacité et de la productivité du capital humain, et donc de la productivité de l'économie. Il s'agit de solutionner de manière adéquate la crise du mimétisme culturel dans le domaine éducatif, à laquelle le Bénin se trouve confronté depuis le contact avec l'Occident, du fait de la rupture structurelle et fonctionnelle consommée entre les institutions formelles transplantées et les institutions informelles enracinées dans les us et coutumes de la société béninoise, c'est-à-dire enracinées dans l'histoire et la culture des peuples du Bénin.

La promotion d'une éducation de développement doit contribuer à réconcilier d'abord ces deux cultures qui s'affrontent et qui font que l'homme Béninois est pris en étau entre elles. Cette éducation de développement qui doit rechercher la qualité institutionnelle à tout moment, va alors permettre au Bénin de mieux s'affirmer par une intégration réussie des économies régionale et mondiale, du fait d'un meilleur attrait (destination-Bénin) des acteurs économiques globaux, financiers, industriels et même politiques. Cette qualité institutionnelle insufflée par une éducation performante de développement va favoriser la capacité concurrentielle des acteurs nationaux dans un esprit de saine compétition, et va accroître les efforts d'investissements en capital physique, social mais surtout humain. Autrement dit, la promotion d'une éducation de développement qui va faire émerger un Béninois de type nouveau, doit inmanquablement reposer sur un système éducatif béninois réformé, moderne, performant et réconciliateur, reposant sur le cadre logique d'excellence, de créativité, d'inventivité et d'entreprise. Par conséquent, pour accroître la productivité dans l'économie, pour mettre véritablement la science et l'éducation au service de l'amélioration des conditions de vie de l'homme béninois, pour commercer plus efficacement et de manière plus profitable sur les marchés régionaux et mondiaux, pour mieux exploiter sa position géostratégique à côté du grand Nigéria, le Bénin dispose, d'ici à l'an 2025, d'un grand nombre de citoyens qui ont reçu une formation de haut niveau. Cela suppose que le taux élevé d'analphabétisme ait été drastiquement réduit pour accompagner cet objectif-résultat de formation de qualité, et que l'amélioration de la scolarisation tienne compte de l'évolution moderne de l'enseignement. L'instruction à donner au Béninois de type nouveau doit intégrer dans le volet «formation de qualité du capital humain» l'élément de compétitivité qui concilie en même temps la justice sociale, l'efficacité et l'efficience économiques, la durabilité environnementale, la démocratie politique et la diversité culturelle.

Les axes stratégiques qui permettent la mise en œuvre de cette promotion d'une éducation de développement sont les suivants :

- promotion de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- conception et mise en œuvre de programmes performants d'éducation et de formation pour les différents ordres d'enseignement ;
- garantie de l'accès équitable pour tous à l'éducation ;
- développement et vulgarisation des technologies dans les domaines culturels et artistiques pour favoriser la croissance de la production ;
- émergence d'un Béninois de type nouveau.

#### **a) Promotion de l'alphabétisation fonctionnelle**

L'éducation et la formation contribuent à un harmonieux développement économique et social. Au Bénin, le taux d'analphabétisme est d'environ 65%. Ce taux élevé représente, rappelons-le, un sérieux handicap au développement durable et constitue un frein à la diffusion plus large du savoir et du savoir-faire, à l'avancée de la démocratie et à l'épanouissement total de l'homme béninois. Pour parvenir à l'éradication de l'analphabétisme l'Etat, les populations et les autres partenaires nationaux joueront un rôle capital à travers les orientations suivantes de l'axe :

- responsabilisation plus grande de l'Etat dans le processus de l'alphabétisation à l'instar des pays comme la Corée du Sud ;
- autonomisation du financement des programmes d'alphabétisation ;
- valorisation des langues nationales par l'alphabétisation fonctionnelle ;

- mise en place d'un environnement favorable à l'exercice des compétences acquises par les néo-alphabètes.

### **b) Conception et mise en œuvre de programme performant d'éducation et de formation pour les différents ordres d'enseignement**

Cet axe qui mérite une attention particulière en raison de son caractère crucial, recoupe les dimensions fort révélatrices de l'éducation comme suit :

- promotion de la formation de cadres compétents ;
- généralisation de l'enseignement de l'instruction civique et des droits de l'homme ;
- moralisation de la vie publique et lutte contre la corruption ;
- généralisation de la formation militaire sans discrimination de sexe ou de région ;
- renforcement de la qualité de l'enseignement général, technique et professionnel et universitaire ;
- orientation de l'enseignement supérieur vers les besoins de développement du pays par la relation université-milieu ;
- encouragement et soutien à la spécialisation ;
- mise en adéquation de l'école et du milieu ;
- éradication du mimétisme culturel ;
- actualisation et renforcement du cadre juridique et institutionnel du système éducatif ;
- formation favorable à l'emploi et à l'auto-emploi ;
- introduction d'un système d'orientation des apprenants à tous les niveaux permettant de réguler les flux scolaires en fonction des besoins (individuels et sociétaux) et d'améliorer la rentabilité globale du système éducatif ;
- maîtrise des coûts de l'éducation ;
- soutien accru aux structures d'enseignement et de formation privées (formelles et informelles) ;
- développement de la formation professionnelle et continue ;
- renforcement des capacités nationales de formation ;
- institution d'un fonds de formation professionnelle ;
- réglementation de l'apprentissage des jeunes ;
- amélioration des capacités de gestion des ressources humaines.

### **c) Garantie de l'accès équitable pour tous à l'éducation**

L'axe de la démocratisation de l'éducation primaire et secondaire ne sera pas confondu avec les pressions qu'exerce la démographie. La tendance est généralement de vouloir mettre ensemble ces deux aspects de la démocratisation et de la démographisation de l'éducation. L'axe stratégique de l'accès équitable de tous à l'éducation sera ainsi examiné suivant les grandes directions ci-dessous citées :

- réduction de la discrimination entre garçons et filles, entre pauvres et riches, entre régions ;
- régulation du système informel de l'éducation ;
- amélioration de la quantité et de la qualité des infrastructures scolaires et de leur répartition territoriale ;
- adaptation des programmes aux besoins d'emploi et d'auto-emploi ;
- développement de la synergie écoles-milieus.

#### **d) Développement et vulgarisation des technologies dans les domaines culturels et artistiques pour favoriser la croissance de la production**

**Les technologies sont un aspect important de la culture de développement. Pour promouvoir cette dernière, le support technologique est important. C'est pourquoi pour le développer, il est envisagé ces orientations :**

- renforcement de la capacité de la formation technique dans le système éducatif actuel ;
- encouragement à la formation professionnelle continue ;
- encouragement de la recherche.

#### **e) Emergence d'un Béninois de type nouveau**

**La stratégie de promotion d'une culture de développement se trouve ici au cœur de la question des mentalités. Le type de Béninois qui peut lui donner un sens et une réalité concrète mérite d'être connu. Les réflexions pour les actions futures iront dans le sens de l'avènement d'un Béninois de type nouveau débarrassé des tares actuelles. Celles-ci sont l'esprit d'intrigue, la culture d'inertie, l'attentisme. Bref, le Béninois de la vision 2025 est un citoyen, une citoyenne intègre ayant le goût d'entreprendre, le sens des affaires et l'esprit d'initiative. Il doit être compétent parce qu'ayant reçu une formation de qualité. Les idées suivantes donnent un éclairage sur ce genre d'individu :**

- reconnaissance d'une personnalité nationaliste et solidaire(esprit républicain) ;
- formation éthique ;
- sens de l'honneur ;
- fierté nationale et individuelle ;
- compétence reconnue ;
- entrepreneur du type schumpétérien.

#### **f) Aspects positifs de la relation temps et développement (le temps comme facteur de développement)**

##### **3.4.3 Renforcement du caractère transversal de la culture**

L'option "renforcement du caractère transversal de la culture" reprend l'idée selon laquelle le développement se fonde sur un substrat culturel puissant, étant entendu qu'il est lui-même un élément de culture. Son appréciation et le souci de l'améliorer sont tout aussi culturels que la façon de l'appréhender et les produits qui en découlent. Dans chaque domaine de la vie sociale globale, on retrouve la culture comme cause et effet. Dès lors, la stratégie valorisera la transversalité de la culture pour mieux appréhender la dimension totale du développement et ses résultats. Les quelques axes qui suivent explicitent cette transversalité.

#### **a) Développement de la conscience autonome et d'auto-responsabilité**

Les citoyens béninois seront appelés à se former à une autre manière d'être face aux exigences d'un développement moderne. Cette nouvelle culture d'autonomie et de responsabilisation personnelle appelle des actions urgentes allant dans les sens suivants :

- prise en charge de soi ;
- développement du goût du risque et de l'esprit d'entreprise ;

- renforcement de la base éthique des affaires par la formation et l'IEC ;
- amélioration de la philosophie pédagogique de l'école : faire des apprenants des êtres responsables et autonomes disposant du savoir-faire et du savoir-être ;
- renforcement du sentiment de fierté personnelle et d'ambition noble pour la communauté et pour la patrie.

**b) Promotion de la culture dans les programmes et les activités de développement national et local**

Il est impossible de réussir à faire du système Bénin, un pays développé à économie compétitive et à rayonnement culturel sans introduire dans tous les programmes la dimension culturelle comme il a déjà été signalé (Encadré n° 4).

**Encadré n°4**

"Le développement est un processus global dont les multiples dimensions – économiques, sociales et culturelles – s'influencent mutuellement. On a longtemps négligé la dimension culturelle, et le défi consiste donc à renforcer les synergies entre, d'une part, la science et la technologie et, d'autre part, les valeurs culturelles. Parce qu'un peuple ne s'engage dans un processus de développement que si celui-ci correspond à ses besoins les plus importants, il doit pouvoir trouver les moyens et la motivation de son développement dans ses propres racines culturelles. La culture africaine étant universellement reconnue et appréciée, et l'Afrique elle-même attachée à son héritage culturel et à ses valeurs, il faut viser à construire un monde où l'on peut partager des valeurs communes sans détruire les valeurs spécifiques et où l'originalité et l'universalité peuvent fusionner, se renforcer et s'enrichir mutuellement. L'Afrique doit synthétiser ces valeurs pour assurer un processus de développement plus humain et plus équitable..."

*Culture et développement en Afrique*, Actes de la Conférence internationale, Banque Mondiale, Washington, les 2-3 avril 1992, p. 12, Discours d'ouverture

C'est pourquoi les directions qui suivent sont très appréciées :

- promotion du Bénin comme un champ fertile de cultures nationales ;
- technologie culturelle dans le bâtiment et les infrastructures officielles tant publiques que privées ;
- amélioration de la culture économique et sociale pour changer progressivement les mentalités ;
- appui aux innovations culturelles pour une meilleure convergence de l'art et de la culture ;
- développement d'une culture sanitaire nationale par une meilleure structuration de la médecine locale ;

- concrétisation d'une convergence démocratique fondée sur les valeurs culturelles pour corriger le mimétisme politique ;
- appui à l'artisanat et à l'art pour créer non seulement le beau, mais également pour organiser les artisans en un véritable corps de métier au service du progrès technologique.

**c) Développement du sentiment d'appartenance à la nation béninoise, maîtresse de son devenir**

Les citoyens béninois savent qu'il n'y a pas développement si les fils du pays ne se reconnaissent pas comme justification et finalité de celui-ci. Or, pouvoir fièrement dire d'où l'on vient est déjà une marque de l'engagement pour avancer vers une destination contenue dans une vision personnelle ou collective. Le sentiment d'appartenance à une nation apparaît dès lors comme la raison d'être des efforts et des sacrifices que l'on est prêt à consentir pour que se réalise le rêve commun. L'axe stratégique en relation avec ce sentiment d'appartenance est d'une utilité certaine pour la réalisation des objectifs de développement du Bénin à l'horizon 2025. Les lignes suivantes résument les grandes orientations de cet axe. Puisque "l'intégrité morale a trait au système de valeurs qui s'opposent à la facilité, à la corruption, à la tricherie, au laxisme et qui encouragent un code de bonne conduite caractérisée notamment par le goût de l'effort, l'honnêteté, le sens de l'honneur et l'esprit de discipline", l'accent est mis entre autres points sur les dimensions suivantes :

- connaissance des attributs de souveraineté de la nation et de l'histoire du pays ;
- renforcement des échanges culturels intercommunautaires pour consolider la cohésion sociale nationale pour le développement ;
- sens du partage ;
- attachement au terroir ;
- le fonds du futur comme héritage pour les générations futures ;
- éducation civique.

**d) Valorisation de la convergence artistique et culturelle nationale à l'exportation**

Certains pays ont choisi de faire accepter leur culture à l'intérieur comme à l'extérieur à partir de ce que les citoyens en font. Pour cette raison, la décision de valoriser les aspects pratiques et les signes matériels et extérieurs de la culture nationale participe du développement culturel soubassement et cause fondamentale du développement national. Les aspects suivants servent à orienter les actions futures ; à travers le beau que l'on retrouve dans l'Art :

- art vestimentaire pour le service public ;
- culte d'une tradition d'hospitalité ;
- art culinaire ;
- vulgarisation et promotion des arts et cultures locaux à l'intérieur et à l'extérieur ;
- garantie de la compétitivité des produits artistiques et culturels nationaux.

#### 3.4.4 Amélioration du capital humain de pointe

Le Bénin possède une élite nombreuse et compétente, mais sous-utilisée. La prise de conscience d'un tel fait implique la nécessité d'utiliser plus rationnellement ce potentiel en ressources humaines, surtout qu'il est reconnu, même au plan international, que le génie

créateur béninois (quartier latin, laboratoire et émetteur d'idées novatrices) est extraordinaire et rentable pour l'humanité. Dès lors, il s'agit de produire une élite nationale et internationale, compétente et de très haut niveau et ceci dans les domaines les plus divers et les plus ambitieux. Car, la réalisation de la Vision Bénin 2025 dans sa globalité vers un développement durable ne peut se faire sans l'amélioration du capital humain. Celle-ci signifie le développement des capacités institutionnelles et techniques de gestion des ressources humaines et des infrastructures économiques. Cela suppose qu'il faut réaliser des investissements suffisants dans les domaines éducationnel et sanitaire pour satisfaire aux besoins fondamentaux des populations. Pour cela, l'amélioration du capital humain commande que l'on révisé les stratégies traditionnelles de gestion des ressources humaines en appliquant de nouvelles méthodes modernes de gestion adaptées à l'ossature de la Vision Bénin 2025. Ces méthodes modernes de gestion s'appuient en occurrence sur la sélection, l'évaluation, les récompenses et la formation dans le but de renforcer les aptitudes et les compétences du capital humain.

Cette nouvelle approche de gestion des ressources humaines prépare le Bénin à être véritablement un pays phare, à économie compétitive et à rayonnement culturel, symbolisé par la plante «*KALANCHOE CRENATA*» de la famille des «*CRASSULACEAE*». Elle le prépare aussi à mieux s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale qui exige l'efficacité et la compétitivité dans ce domaine. Voilà pourquoi les axes stratégiques ci-après sont nécessaires :

- création d'une Ecole Supérieure de Démocratie et de Management international ;
- politique de spécialisation et de formation continue ;
- renforcement des structures de Recherches fondamentales et appliquées ;
- renforcement de la conscience professionnelle des ressources humaines ;
- valorisation de la recherche fondamentale et appliquée ;
- développement du réflexe intellectuel engagé (universitaires et communautaires) ;
- capitalisation du génie de la diaspora africaine et béninoise (en matière de savoirs et de savoir-faire de tous genres) ;
- création d'écoles de génies ou d'enfants surdoués ;
- réorientation de l'enseignement supérieur vers les besoins de développement du pays au regard des exigences de l'intégration régionale et de la mondialisation, dans une approche de relation Université-Milieus.

#### **a) Création d'écoles supérieures de démocratie et de management international**

Des écoles supérieures sont supposées être un creuset de formation d'un type d'élites compétentes de haut niveau. Le fonds que constitue l'expérience démocratique en cours au Bénin depuis 1990 par exemple, et qui tient bon malgré les menaces, contrairement à ce qui s'est passé et se déroule encore dans les autres pays africains, ne doit pas être négligé mais plutôt capitalisé. En effet, les autres pays ont pris exemple sur le Bénin et pourtant les résultats obtenus n'ont pas été les meilleurs. Il y a là une mission de solidarité régionale et internationale à accomplir. C'est pourquoi l'Ecole Supérieure de Démocratie et de Management international vise à œuvrer à l'acquisition d'une nouvelle façon tout africaine et responsable d'administrer et de gérer dans le secteur public et le secteur privé. De même, elle s'oriente vers l'obligation de favoriser le décollage du développement autonome et durable du pays et de la sous-région. De fait, si les pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) se sont rapidement développés ces trente dernières années, c'est grâce aux investissements consentis dans la formation des hommes. En effet, les technocrates ont énormément contribué à l'essor de ces pays qui font aujourd'hui l'objet d'admiration de la part de la communauté internationale. Pour atteindre les objectifs de la vision Bénin- 2025, il

est fondamental de former des hommes capables d'être à l'avant-garde de toutes les stratégies de gestion de développement, abordant tous les domaines d'activités : histoire, littérature, culture, sociologie, philosophie, économie, droit, techniques et technologies, gestion, finances, etc. La formation d'une telle élite en démocratie et en management international sera de haut niveau et de renommée sans frontières à l'instar de la Harvard Business School aux Etats-Unis d'Amérique.

### **b) Politique de spécialisation et de formation continue**

La diversité des formations de l'élite nationale (Universités, pays différents de formation à travers le monde, etc.) constitue un atout sérieux qui fonde une formation diversifiée et de haute performance des élites du futur. La perception à avoir de la richesse et de la diversification des programmes de formation des élites implique la prise en compte des enseignements reçus et des savoirs conquis dans le sens de leur maîtrise, donc d'acquisition de compétences supérieures et attestées. Ici, on fera la différence nette entre qualification et compétence. De ce fait, les directions de cet axe sont :

- importance élevée accordée à la culture nationale ;
- recherche de formations post-universitaires ambitieuses ;
- exigence d'une Administration de développement elle-même fondée sur la culture démocratique ;
- couverture de tous les domaines à partir de répertoire des cadres de la nation ;
- disposition de banques de données et de bibliothèques savantes, d'archives et fonds documentaires spéciaux.
- réseaux de communication fondés sur les nouvelles technologies avancées.

### **c) Renforcement des structures de recherches fondamentales et appliquées (Sciences, Arts, Lettres, Culture, etc.)**

Il n'existe pas de creuset de rencontre et de valorisation des personnalités intellectuelles, scientifiques, techniques, artistiques et culturelles. Il n'a pas été envisagé dans le pays un lieu, un foyer de cristallisation des sentiments de pouvoir intellectuel et technique des citoyens de compétence. Les idées qui suivent servent de fondement à cet axe :

- nécessité de modèles indispensables au renouvellement des viviers de compétence;
- institutions non politiques mais hautement intellectuelles, morales et techniques ;
- encouragement naturel de la jeunesse ;
- appropriation et la sauvegarde des savoirs et savoir-faire (surtout endogènes)
- structure supra-politique mais pérenne qui est la dépositaire institutionnelle, morale et même spirituelle ;
- musées de culture, de savoirs (sagesse praticienne, morale, traditions, etc..).

### **d) Renforcement de la conscience professionnelle des ressources humaines**

L'amélioration ou le développement du capital humain passe nécessairement par l'éducation et la formation dans toutes les dimensions. A ces deux volets fondamentaux, il convient d'ajouter d'autres éléments non moins importants que sont la santé, la dynamique de la population et l'emploi. Ce sont là des ressources indispensables au développement des capacités humaines de génie. Cet axe se développe selon les directions suivantes :

- disponibilité des ressources financières ou des moyens matériels ;
- amélioration des ressources tant matérielles qu'immatérielles ;

- qualification des ressources humaines liée aux rémunérations de misère ;
- forte prévalence de certaines maladies dues à l'hygiène insuffisante de vie et du travail ;
- rapide mutation des technologies, etc.

**e) Valorisation de la recherche fondamentale et appliquée (Création des centres d'excellence (recherche- développement, école des génies)**

Outre le renforcement du cadre juridique et institutionnel, il est nécessaire de créer des centres d'excellence pour encourager la recherche, le développement et produire des surdoués. L'obligation de faire du Bénin, un pays bien gouverné disposant d'une administration performante et de ressources humaines qualifiées impose la création de pareils centres absolument rares dans notre pays.

- amélioration des îlots de laboratoires et centres de recherche ;
- programmes ambitieux de recherche ;
- motivation de la poignée de chercheurs ;
- importance accordée à la recherche - développement ;
- émulation chez les apprenants.

**f) Développement du réflexe intellectuel engagé**

Une éducation parfaite ou une formation réussie résulte souvent d'une orientation adéquate préalable. Or, le constat dans le pays est que les apprenants ont rarement eu la chance de faire des choix de formation conformes à leurs aptitudes. Il s'agit d'orienter les réflexions dans les directions suivantes :

- programmes d'enseignement ambitieux ;
- système approprié d'orientation remarquable ;
- enseignement supérieur impératif.

**g) Capitalisation du génie de la diaspora africaine et béninoise (savoirs et savoir-faire de tous genres)**

**h) Création d'écoles de génies ou d'enfants surdoués ;**

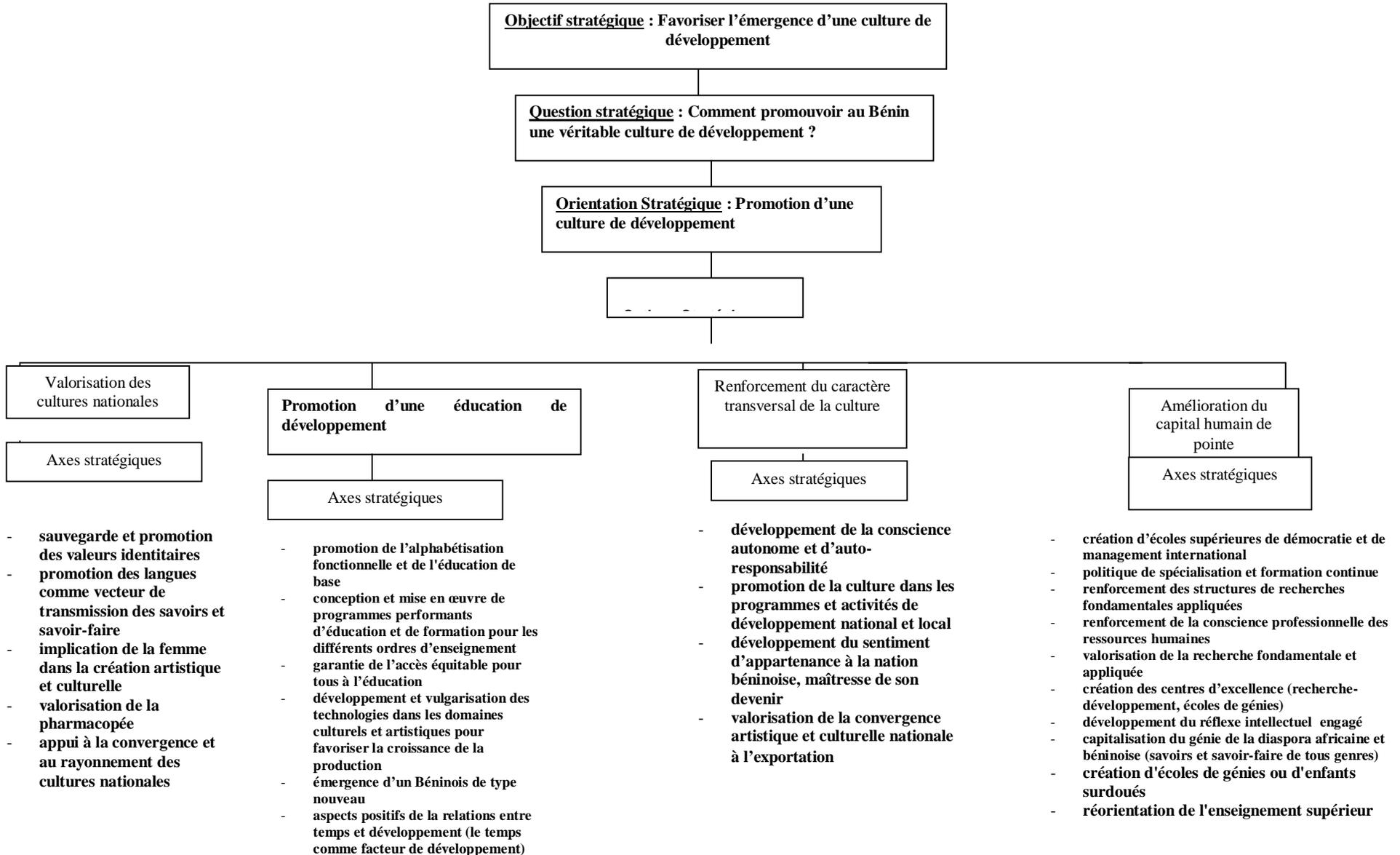
**i) réorientation de l'enseignement supérieur.**

## **CONCLUSION PARTIELLE**

Au total, la stratégie "Promotion d'une culture de développement" constitue l'une des grandes directions de développement à long terme du Bénin parce qu'elle prend en compte la nécessaire valorisation de la personne humaine béninoise. Celle-ci se sent fière d'appartenir à la nation béninoise et elle bénéficie de l'attention de l'autorité visionnaire et ambitieuse qui sait en effet que ce citoyen laborieux et bâtisseur de culture et d'humanité est bien le bénéficiaire et l'acteur de son avenir et du devenir du pays. Les options et les axes stratégiques mis en exergue favorisent la réalisation de l'objectif principal et des différents objectifs secondaires déduits.



FIGURE 1 : CADRE STRATÉGIQUE DE LA CULTURE DE DÉVELOPPEMENT



## **IV. RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS UN CADRE SECURE**

**Les déterminants sociaux du bien-être se composent essentiellement de variables sociales et caractéristiques de la qualité de vie des populations. Leurs éléments constitutifs dont la sécurité des personnes et des biens, sont des facteurs d'incertitude et d'instabilité du système Bénin, dans la mesure où toute action sur l'un et l'autre peut entraîner de profondes modifications pour l'évolution du pays.**

**De fait, l'environnement social au Bénin est marqué par un malaise profond et multiforme qui se traduit par une détérioration de la qualité de vie. Cet effritement, provoqué, entre autres par la non-performance des politiques économiques et sociales, se traduit par la situation désastreuse que vivent les populations par rapport à la satisfaction des besoins fondamentaux. On comprend aisément que l'analyse des desiderata des populations révèle que les Béninois aspirent fondamentalement à 89% à un bien-être social, individuel et collectif. Il s'agit désormais d'augmenter leur niveau de vie pour alléger leurs peines, leurs souffrances, grâce à une accélération de la croissance économique et à un relèvement des taux d'investissement.**

### **4.1. OBJECTIF STRATEGIQUE**

La réponse aux attentes des populations pour la concrétisation de la vision du Bénin à l'horizon 2025, doit être comprise dans le sens de relever les défis liés aux déterminants sociaux du bien-être, à savoir :

- défi de santé ;
- défi de logement ;
- défi d'éducation ;
- défi d'emplois durables ;
- défi démographique ;
- etc.

La poursuite de l'objectif stratégique "améliorer la qualité de vie des populations" en augmentant leur niveau de vie suppose des progrès quantitatifs et qualitatifs dans les principaux domaines suivants : genre et développement, cadre de vie, développement du capital humain, recherche agricole et forestière, sécurité alimentaire, protection des couches vulnérables, sécurité des personnes et des biens, etc.

En d'autres termes, améliorer la qualité de vie des populations revient à s'attaquer aux causes de la pauvreté ainsi qu'aux mécanismes de sa reproduction. Aussi, est-il nécessaire d'intégrer aux réflexions et aux actions, la satisfaction des besoins sociaux essentiels, ce qui doit intégrer la gestion correcte des solidarités au plan national, en tenant grand compte des couches vulnérables ou défavorisées de la population.

La poursuite et le renforcement de ces actions restent liés au maintien, à moyen et long termes, d'une forte croissance économique en vue de l'éradication à long terme de la pauvreté

qui doit apparaître comme un choix radical de la mise en œuvre des politiques de développement. (Encadré n°5).

**Encadré n°5 : L'éradication de la pauvreté : objectif prioritaire des politiques de développement**

Les éléments clefs d'une stratégie de croissance en faveur des pauvres dépendent naturellement de la situation nationale. Néanmoins, quel que soit le pays considéré, le préalable consiste toujours à ériger l'éradication de la pauvreté en objectif prioritaire de la politique de développement national. La Malaisie apporte la preuve des succès que l'on peut obtenir en faisant de la pauvreté une préoccupation majeure de la politique de développement aux niveaux national et sectoriel et en définissant des objectifs visant à réduire le nombre d'individus vivant en deçà du seuil de pauvreté national.

Le Bénin envisage de préparer pour la période 1998-2002, un plan de développement axé sur la réduction de la pauvreté. Il est attendu de la mise en œuvre de ce plan, que l'ensemble des stratégies sectorielles privilégient les pauvres dans le choix des différents programmes.

**Sources, RMDH-PNUD, 1997**

#### **4.2. QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE DE LA POPULATION**

L'objectif stratégique de l'amélioration de la qualité de vie de la population permet de résoudre les problèmes essentiels du sous-système relatifs à la pauvreté, au chômage, à la malnutrition, à l'appauvrissement des ressources, etc. et à la concrétisation du segment de la vision relatif au bien-être social. Pour y arriver, il s'agit de répondre de façon précise à la question de savoir comment parvenir à améliorer la qualité de vie des populations pour un bien-être social. En d'autres termes, comment trouver des solutions durables et efficaces pour libérer les populations béninoises du piège malthusien de la pauvreté absolue, de la malnutrition, de la famine, de l'analphabétisme, etc.

Cette question stratégique retenue satisfait la réalisation de l'objectif en ceci qu'elle l'encadre convenablement en faisant ressortir en même temps l'intérêt pour la satisfaction du bien-être social partagé. Aussi, revêt-elle une importance particulière au regard de l'ampleur de la dégradation des conditions d'existence des populations et des incertitudes quant au renversement de la tendance.

Dans le domaine de la santé, l'on doit se préoccuper de savoir comment améliorer tous les indicateurs de 50% au moins. Ce qui revient à se demander comment faire passer le personnel soignant par exemple de 7.830 habitants pour un médecin actuellement à 5000 habitants par médecin, 2944 habitants pour un infirmier à 2000 habitants par infirmier, etc. Dans ce cas, le recrutement d'infirmiers se fera à un rythme de plus de 100 par année pour tenir compte de la croissance de la population. Il faudra également davantage de médecins pour atteindre, en 2025, le nombre minimum de 1833 médecins dans une hypothèse haute.

Au niveau de l'éducation, la question est aussi de savoir comment offrir de meilleures conditions d'études aux apprenants. En effet, dans le domaine de l'encadrement par exemple, il faudra davantage d'instituteurs dont le nombre de 13900 en 1996 est inférieur au nombre de

groupes pédagogiques qui est de 14800. Il faut envisager donc qu'ils seront d'au moins 30.000 en 2025. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on sait, selon les projections, que d'ici dix ans, tous les enseignants ordinaires auront cessé de travailler. Il faut donc envisager que le rythme de la formation d'universitaires devra être plus élevé que dans tous les autres ordres d'enseignement. Le nombre d'étudiants de l'Université et des écoles supérieures passera rapidement à plus de 40.000 d'ici à 2025.

Dans le domaine de l'alimentation, il faudra impérativement se préoccuper d'améliorer les méthodes culturales pour accroître de façon notable le rythme de croissance des productions de céréales (3,6%), baisser le niveau moyen d'importation qui est de 2 milliards de francs en moyenne entre 1992 et 1998 et qui s'est élevé à environ 4 milliards en 1999 ! Les efforts exigés devront être consentis. La question stratégique garde tout son sens car la réduction des terres cultivables (de 1 ha par habitant en 2000 à 0,5 ha en 2025) devra s'accompagner de l'accroissement des rendements (plus du double) pour satisfaire, au même niveau de consommation, la population.

Pour parvenir globalement à répondre aux besoins de qualité des populations, tous les domaines de lutte contre la pauvreté et en particulier les mécanismes de reproduction du phénomène seront ciblés. Ainsi, dans le domaine des soins de santé, l'Etat et les autres acteurs augmenteront et renforceront aussi bien en qualité qu'en quantité les services sociaux essentiels à mettre à la disposition d'une population sans cesse croissante. Cela suppose une couverture sanitaire satisfaisante, la maintenance, l'entretien, la réfection et la création de centres de santé dans la mesure où les populations accèdent difficilement aux soins de santé. C'est dire que certains facteurs non alimentaires tels que l'éducation, la santé, les soins donnés aux enfants, l'eau potable, l'habitat et l'hygiène ont également une importance cruciale pour déterminer les conditions nutritionnelles des pauvres et doivent donc être améliorés parallèlement au revenu monétaire qui est l'un des facteurs explicatifs de la pauvreté monétaire (Encadré n° 6).

#### **Encadré n° 6 : Croissance et pauvreté : par où commencer ?**

La croissance du PIB semble liée aux reculs de la pauvreté. Statistiquement, la croissance de la consommation réelle – ou du PIB par habitant est corrélée avec 35 à 50% de la variance dans l'incidence ou l'acuité de la pauvreté. Par ailleurs l'examen de séries temporelles rendant compte de l'évolution de la croissance et de la pauvreté sur une même période révèle que dans 85% des cas, l'une augmente lorsque l'autre diminue.

En général, on considère que cette double tendance signifie que la croissance favorise la diminution de la pauvreté, mais qu'elle n'explique qu'environ la moitié de cette diminution. Cependant, il ne faut pas confondre corrélation et causalité. En effet, rien n'indique lequel des deux phénomènes est la cause et lequel est l'effet.

Se pourrait-il que la réduction de la pauvreté stimule la croissance ? il y a à coup sûr des arguments en faveur de cette thèse :

. *La pauvreté induit une aversion pour le risque chez les individus.* En revanche, le recul de la pauvreté développe le goût du risque et l'esprit d'entreprise, qui sont indispensables à la croissance.

. *La pauvreté contraint les individus à l'immobilité.* La réduction de la pauvreté leur donne accès à davantage de ressources et, ce faisant, leur permet de se déplacer, de se mettre en quête d'un emploi ou d'attendre de trouver un emploi plus approprié.

. *la pauvreté fait obstacle à l'amélioration de la santé et de l'éducation des enfants.* Non seulement le recul de la pauvreté améliore la productivité humaine dans son ensemble, mais il garantit que les investissements futurs dans la santé et l'éducation seront mieux répartis et profiteront à ceux qui sont mieux à même de les utiliser, au lieu de bénéficier uniquement au petit groupe des nantis.

. Cette théorie est – elle étayée par des faits ? des travaux récents suggèrent avec force qu'une égalité accrue contribue à la croissance. Un certain nombre d'études montrent que la voie de la croissance par l'égalité

passé notamment par une amélioration de la scolarisation et une répartition plus équitable des ressources, en particulier de la terre. Même s'il ne faut pas confondre égalité et faible niveau de pauvreté, ces résultats ouvrent de larges perspectives.

**Source : PNUD, Rapport Mondial sur le Développement Humain 1997.**

Quant à la sécurité alimentaire et à l'amélioration du cadre de vie de la population, l'on constate en général la dégradation du cadre de vie du fait d'une pollution sans cesse aggravée au Bénin.

D'après les résultats de la phase I, 86 % des populations du Bénin n'arrivent pas à satisfaire les besoins fondamentaux de la vie (alimentation, habitat, eau potable, éducation, emploi). En outre, les différentes mesures sociales d'atténuation des effets des PAS et de la dévaluation du F CFA sont restées insuffisantes et les effets des efforts fournis par les ONG et les associations confessionnelles, sur le plan sanitaire limités.

Au total, la qualité de vie de la population est donc précaire. Pendant la période qui va jusqu'à 2025, l'Etat et les autres acteurs devront prendre des mesures efficaces en vue de renverser cette tendance lourde par une approche holistique et multi-sectorielle pour assurer le bien-être social à tous. En somme, il s'agit de développer la stratégie adéquate qui corrige les dysfonctionnements du sous-système "déterminants sociaux du bien-être" et qui induise les changements qualitatifs nécessaires à l'évolution harmonieuse de l'ensemble du système Bénin telle que l'expriment le scénario ALAFIA et la vision.

#### **Encadré n°7**

Le meilleur critère pour juger de nos progrès n'est pas de savoir si nous contribuons à l'abondance de ceux qui ont beaucoup, mais si nous subvenons aux besoins de ceux qui ont trop peu.

**(Franklin Delano Roosevelt, 1937)**

### **4.3. ORIENTATION STRATEGIQUE**

La stratégie de renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé constitue bien une réponse perspicace et suffisamment pratique à la dégradation de la qualité de vie de la population. Cette dégradation accentuée par la croissance rapide de la population se caractérise par :

- l'insuffisance des soins de santé de qualité ;
- l'insécurité alimentaire ;
- la dégradation du cadre de vie ;
- la difficulté d'accès aux services sociaux essentiels (eau potable, habitat sain, électricité pour tous, environnement sain) ;
- l'insécurité sociale ;
- le chômage et le sous-emploi ;
- l'appauvrissement des ressources ;
- les migrations forcées.

**Le traitement de chacun de ces problèmes qui se renforcent du reste, mutuellement, doit prendre en compte tous les facteurs tant favorables que défavorables pour assurer l'efficacité de la stratégie.**

Dans les prochaines années, la satisfaction d'une forte demande de services et de logements notamment pour l'amélioration de la qualité de vie implique des efforts soutenus pour créer les conditions de valorisation des nouvelles ressources humaines pour le développement durable du Bénin. De même, la sécurité alimentaire actuelle restera précaire si les perspectives dans les domaines n'intègrent pas les contraintes liées d'une part, à la diminution rapide des superficies cultivables du fait de l'urbanisation de la mise en place de nouvelles infrastructures et de la dégradation des sols par les méthodes culturales inappropriées et d'autre part, la baisse constante de l'importance relative de la population rurale, et notamment la population active agricole qui utilise très peu de moyens modernes de production.

La nécessité de renforcer les capacités du capital humain va donc être un point important à prendre en compte dans la mise en œuvre de cette stratégie. En effet le renforcement du capital humain est fondé par les défis suivants découlant de la vision du Bénin à l'horizon 2025 :

- le développement national ;
- la productivité de l'économie ;
- un capital humain de qualité ; et
- le positionnement du Bénin dans la région et dans le monde.

En effet, le développement national dans ses dimensions économique, sociale, politique, environnementale et technologique exige la formation initiale et continue du capital humain de qualité en adéquation avec une vision de bien-être social.

Les résultats enregistrés dans le domaine de l'économie indiquent que celle-ci est loin d'être performante à cause de faibles rendements qu'on note à tous les niveaux :

- taux de croissance faible (moins de 4%) ;
- plus-values faibles et non adaptées avec le taux de croissance démographique ;
- développement ininterrompu du secteur informel ;
- méthodes culturales rudimentaires, etc.

L'édification d'une économie forte et compétitive exige donc du capital humain de grandes compétences. En matière de productivité du capital humain, l'observation analytique des résultats de l'activité des différents secteurs fait apparaître des insuffisances quant à la capacité réelle du capital humain à améliorer son rendement. On constate par exemple que :

- le système formel d'éducation connaît des rentabilités internes et externes faibles (taux de redoublement et d'abandon élevés - taux de réussite aux divers examens très faibles - difficultés des sortants à s'insérer sur le marché du travail) ;
- le système non formel est non compétitif et ne bénéficie pas de l'attention nécessaire ; de plus, il n'existe pas une synergie systématique entre l'alphabétisation et l'éducation non formelle et des passerelles entre ces systèmes et le système formel ;

- le développement très limité de la recherche scientifique et technique dû à divers facteurs limitants : (- manque d'initiatives des chercheurs - nombre limité d'enseignants chercheurs - mécanisme de valorisation des résultats et équipements insuffisants - inadéquation de la recherche aux besoins de développement, etc.) ;
- les soins essentiels de santé sont également très limités.

Au niveau des travailleurs des secteurs public et privé, l'inexistence de structures de remise à niveau a entraîné l'obsolescence des connaissances des cadres et par conséquent une baisse de leurs rendements.

Toutes ces insuffisances rendent compte en partie de l'incapacité du capital humain à remplir son rôle de socle du développement.

Enfin, la logique de la mondialisation et de la régionalisation de l'économie fait appel au développement du capital humain, à la mise à jour permanente des informations sur les nouvelles technologies de développement, leur transfert et l'ouverture du Bénin sur l'extérieur. Le capital humain devra donc se montrer très compétitif tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

Il ressort de cette analyse que le capital humain est un élément moteur du processus de développement et sa valorisation rentre dans la catégorie des efforts de lutte contre la pauvreté à tous les niveaux. De ce fait, toutes actions visant le renforcement des capacités du capital humain ne peuvent que contribuer, de façon harmonieuse et durable, au développement de la nation toute entière. C'est pourquoi la stratégie de renforcement de la lutte contre la pauvreté, dans un cadre sécurisé, apparaît bien comme pertinente en même temps qu'elle est porteuse, à partir de sa dimension relative au développement du capital humain.

En effet, deux conditions fondamentales déterminent l'aptitude de l'homme à profiter du développement et à le promouvoir : il s'agit de la qualité des ressources humaines et de leur disponibilité. C'est pourquoi, le développement du capital humain exigera davantage d'efforts pour :

- l'utilisation de l'atout constitué par la dynamique démographique ;
- l'éducation conséquente de la population ;
- l'amélioration continue de l'état sanitaire de la population ;
- la création d'emplois productifs pour générer les ressources nécessaires au développement harmonieux du pays, l'action notamment des femmes et des jeunes, dans le processus de développement.

Quant à la sécurité nationale, elle concerne, dans le cadre de la stratégie, la protection des personnes et des biens qui implique les acteurs que sont notamment : l'Etat, les différents responsables de l'administration locale etc. La sécurité des personnes et des biens requiert une éducation axée sur le respect de la personne humaine, le respect du bien public et de l'Etat ainsi que des biens des citoyens. Elle constitue une condition sine qua non pour atteindre le bien-être social à travers un renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé.

Au Bénin où la gouvernance reste encore quelque peu laxiste en matière de gestion des frontières, la sécurité est loin d'être atteinte. L'Etat semble s'essouffler et il offre le spectacle d'un certain manque de capacité en la matière. Le rôle de justicier de certains individus dans des départements du pays et qui pourtant, est bien accueilli par la population, est révélateur à ce sujet. D'ici à l'horizon 2025, le Bénin devra donc renforcer les capacités de son armée, de

sa police et de sa gendarmerie en vue d'assurer effectivement la sécurité des personnes et des biens.

Une politique efficace en matière de gestion participative des frontières permettra également au Bénin de continuer à sauvegarder son intégrité dans l'environnement sous-régional marqué par la libre circulation des biens et des personnes. La sécurité des personnes et des biens favorise le développement économique et constitue ainsi un facteur de bien-être social.

Si l'on jette un regard sur le scénario désiré ALAFIA, il apparaît que la stratégie proposée favorise la réalisation effective et convenable de la vision en son segment relatif au bien-être social de même que celui en rapport avec le souci de faire du Bénin un pays phare, un pays uni. En effet, on constate que le renforcement de la lutte contre la pauvreté prend en compte tous les aspects sociaux traditionnels (services sociaux essentiels avec les dimensions santé, scolarisation, éducation, formation initiale et continue, alphabétisation, recherche fondamentale et recherche appliquée, assainissement, désenclavement, sécurité alimentaire, sécurité sociale et sécurité des personnes et des biens, etc.

**De fait, la lutte contre la pauvreté prend en compte les trois aspects de ce phénomène multidimensionnel, à savoir :**

- la pauvreté du point de vue du revenu (la pauvreté monétaire) ;
- la pauvreté du point de vue des besoins essentiels (la pauvreté humaine) ;
- la pauvreté du point de vue des capacités (pauvreté absolue et relative).

Ainsi, le concept de pauvreté a été défini de façons différentes au fil des ans et les politiques menées pour lutter contre elles ont varié en conséquence dans le temps et dans l'espace, (Encadré n° 8).

### Encadré n°8 : Trois points de vue sur la pauvreté

- Du point de vue du revenu, une personne est pauvre si et seulement si son niveau de revenu est inférieur à un seuil de pauvreté défini. De nombreux pays ont adopté de tels seuils de pauvreté pour suivre les progrès dans la réduction de la pauvreté. Ce seuil est souvent défini comme le niveau de revenu en deçà duquel il n'est possible de se procurer une quantité de nourriture donnée.
- Du point de vue des besoins essentiels, la pauvreté est le fait d'être privé des moyens matériels permettant de satisfaire un minimum acceptable de besoins, notamment alimentaires. Ce concept de privation, ou de dénuement, va bien au-delà d'une insuffisance du revenu individuel : il comprend également le besoin de prestations élémentaires de santé et d'une éducation de base, ainsi que de services essentiels qui doivent être fournis par la communauté afin d'empêcher les individus de sombrer dans la pauvreté.

Ce concept tient également compte des besoins d'emplois et de participation à la vie de la société.

- Du point de vue des capacités, la pauvreté représente l'absence de certaines capacités fonctionnelles élémentaires. Cette forme de pauvreté s'applique donc aux personnes n'ayant pas la possibilité d'atteindre des niveaux minimums acceptables concernant ces capacités fonctionnelles. Celles-ci peuvent aller du domaine matériel - disposer d'une alimentation convenable, être correctement vêtu et logé et être prémuni contre une prophylaxie, par exemple - à des critères sociaux plus complexes tels que la participation à la vie de la collectivité. L'approche par les capacités concilie les notions de pauvreté absolue et relative puisqu'un dénuement relatif - en termes de revenu et des produits de base - peut conduire à une privation absolue sur le plan des capacités fonctionnelles élémentaires.

Source : RMDH, PNUD 1997

Fort de ce qui précède, le renforcement de la lutte contre la pauvreté, inscrit dans la dynamique du développement humain durable et défini comme l'élargissement des possibilités de choix offertes aux individus, doit plutôt s'appuyer sur les remèdes à apporter à la pauvreté analysée en termes de capacités. Selon le concept de capacité, la pauvreté d'une existence ne tient pas uniquement à l'état d'indigence dans lequel se trouve effectivement une personne, mais également au manque d'opportunités réelles qui permettraient de bénéficier d'une existence qui vaille la peine et qui soit considérée à sa juste mesure. Toute politique de lutte contre la pauvreté doit redonner au pauvre toute sa dignité humaine. Voilà pourquoi la pauvreté humaine doit être combattue pour redonner au pauvre toutes les chances de retrouver ses capacités intrinsèques à travers la longévité, l'instruction et l'amélioration des conditions de vie. Toute stratégie de lutte contre la pauvreté au Bénin qui ignorerait cette dimension à travers la réduction de l'Indice de Pauvreté Humaine (IPH) est d'avance vouée à l'échec. Car, au Bénin, la valeur de l'IPH est de 46,7%. En d'autres termes, 46,7% des Béninois, soit un peu moins de la moitié de la population souffre de pauvreté humaine contre environ 34% (incidence) de la population qui souffre de la pauvreté monétaire (RNDH, 1997).

**En conséquence, les politiques de réduction au Bénin doivent mettre l'accent certes sur l'amélioration des revenus monétaires des populations, mais davantage privilégier les mesures de lutte contre les manques en termes de choix d'opportunités essentielles inscrites dans le processus du développement durable, en accroissant en particulier l'accès à l'alphabétisation de tous, à l'éducation de base, aux soins de santé primaires, à l'eau potable, à un habitat sain, à l'électricité peu onéreuse, etc. Ceci permettra non seulement de créer de nouvelles richesses, mais de réduire également d'une part, les inégalités entre le Bénin et le reste du monde ; et d'autre part, les inégalités au sein du pays ; à savoir :**

- dualité : buffets/soupes populaires (ou gari délayé à l'eau simple) ;
- dualité : travail/chômage (structurel) ;
- dualité : inclus/exclus.

La lutte contre la pauvreté au Bénin doit donc prendre la mesure du phénomène aussi bien au niveau mondial que régional, de manière à réduire l'écart de retard entre le Bénin et le reste du monde, tenant compte des effets de la mondialisation (Encadré n°9, Richesses et pauvreté). Ces inégalités au sein même de la population béninoise sont assez criardes, avec une croissance rapide des poches de pauvreté.

### **Encadré n°9 : Richesse et pauvreté**

La richesse mondiale et celle de la plupart des pays s'accroît mais les inégalités aussi et la pauvreté également.

#### **Les inégalités entre pays<sup>1</sup>**

Le monde est en phase de polarisation, avec un fossé de plus en plus large entre les pauvres et les riches à l'échelle mondiale. Sur les 23 milliards de dollars que représentait le PIB mondial en 1993, 18000 milliards provenaient des pays industrialisés, contre seulement 5000 milliards pour les pays en développement, alors que ces derniers rassemblent pratiquement 80% de la population de la planète.

- Au cours des trente dernières années, la part des 20 % de personnes les plus pauvres dans le revenu mondial est tombée de 2,3 à 1,4 %. Dans le même temps, la part des 20% les plus riches passait de 70% à 85%. L'écart de revenu entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres a ainsi doublé, passant de 30/1 à 61/1.
- La fortune des 358 individus milliardaires en dollars que compte la planète est supérieure au revenu annuel cumulé des 45% d'habitants les plus pauvres de la planète.
- Au cours des trois dernières décennies, la proportion d'individus habitant des pays ayant connu une croissance annuelle de leur revenu supérieur à 5 % a plus que doublé (passant de 12 à 27%), mais la proportion de la population mondiale connaissant une croissance négative de ce revenu a plus que triplé, passant de 5% à 18%.
- L'écart de revenu par habitant entre les pays industrialisés et les pays en développement a ainsi triplé, passant de 5700 dollars en 1960 à 15400 dollars en 1993.

#### **Les inégalités au sein des pays<sup>2</sup>**

Le revenu mensuel moyen des ménages résidant en France était de 14190 francs en 1994. Mais 10% des ménages disposaient alors de moins de 4530 francs alors que 10% des ménages gagnaient plus de 25890 francs. Soit un écart P90/P10 de 5,7 plus important que l'écart des seuls salaires qui s'établissaient à 3,2.

Du point de vue des inégalités de salaires, la France occupe une position moyenne au regard des autres pays de l'OCDE puisque ces inégalités, mesurées par le ratio P90/P10 s'élevait, en 1990 à 2,0 en Norvège, 2,5 en Allemagne, 3,4 au Royaume-Uni et 4,5 aux Etats-Unis.

D'une manière générale, les inégalités se sont creusées entre les pays et au sein de la plupart d'entre eux. Ainsi, dans les pays opulents d'Europe occidentale, le nombre de pauvres n'a cessé depuis vingt ans d'augmenter...

#### **Sources :**

1. PNUD. **Rapport mondial sur le développement humain 1996.** Paris : Ed. Economica, 1996.
2. PIKETTY Thomas. **L'économie des inégalités.** Paris : Ed. La découverte, Coll. Repères, 1997.

Citées par la Revue Futuribles, Avril 1998.

Globalement, on retiendra que la stratégie de renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé répond bien à l'objectif d'amélioration de la qualité de vie des populations et à la question qui lui correspond, à savoir comment améliorer la qualité de vie des populations pour un bien-être social tiré de la vision du Bénin de 2025 et du scénario ALAFIA. Elle constitue à cet égard une approche globale des problèmes liés au bien-être social. Toutefois, elle ne produira les résultats escomptés que si les politiques macro-économiques ne constituent pas une entrave aux actions en faveur des pauvres et que si elles ne peuvent aider à mettre en place d'autres mesures en leur faveur telles que la création de fonds sociaux ou d'autres formes de transfert de revenus. Ces résultats sont également tributaires des options stratégiques faites pour leur réalisation.

#### **4.4. OPTIONS STRATEGIQUES**

Le renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé sera porteur de résultats tangibles quant à l'amélioration des conditions de vie des populations si les champs d'actions prioritaires sont pris en considération. Ainsi, l'analyse de la stratégie permet de retenir les cinq options stratégiques suivantes :

- développement des services sociaux essentiels ;
- promotion de l'emploi ;
- promotion de la sécurité alimentaire ;
- renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;
- gestion de la dynamique démographique ;
- accélération de la croissance économique.

Leur analyse ainsi que la détermination des axes selon lesquels doivent se développer les actions balisent suffisamment le chemin pour l'opérationnalisation de la stratégie.

##### **4.4.1. Développement des services sociaux essentiels**

La satisfaction des besoins essentiels en matière de santé, d'éducation, d'alimentation, de logement, etc., est un instrument efficace pour la réduction de la pauvreté et l'accroissement du bien-être des populations. L'accès aux services sociaux de base permet un renforcement des capacités des populations à se prendre en charge notamment en augmentant leur possibilité de disposer de moyens de subsistance durables.

Les besoins fondamentaux des populations constituent un domaine essentiel de la qualité de leur vie. Aussi, le développement des services sociaux essentiels revient à créer les conditions pour une élévation du niveau de satisfaction de ces besoins afin de permettre à ces populations, d'une part de bénéficier des fruits de la croissance économique (objectif d'équité) et d'autre part, de participer au processus de développement (objectif de valorisation des ressources nationales). Les services sociaux de base revêtent une importance particulière dans une stratégie de lutte contre la pauvreté car l'ignorance, la maladie, la faim sont les principaux facteurs qui perpétuent le cycle de la pauvreté. L'éducation de base, les soins de santé, la nutrition, l'approvisionnement en eau potable, etc. figurent ainsi parmi les thèmes centraux pour briser ce cycle.

Les difficultés d'accès aux services sociaux essentiels sont notamment dues à une faible couverture du territoire national en infrastructures socio-communautaires (centre de santé, école, etc.), la cherté des services offerts, l'insuffisance de logement et d'assainissement, la faible couverture sociale, le chômage, le sous-emploi et l'analphabétisme, etc. Ces

problèmes qui peuvent se renforcer naturellement sont aggravés par l'insuffisance des capacités nationales limitées à suivre le rythme d'accroissement rapide de la population. Mais sa mise en œuvre doit être sous-tendue par l'internalisation de l'initiative 20/20 en tant qu'instrument de lutte contre la pauvreté. En effet, s'inscrivant dans le cadre plus large d'une politique économique et sociale de lutte contre la pauvreté, elle est ciblée sur le développement des services sociaux essentiels et ambitionne d'en faciliter l'accès aux pauvres par une augmentation des ressources publiques dans un esprit d'équité.

Le bien-être de la population à l'horizon 2025 consiste en des progrès quantitatifs et qualitatifs à réaliser dans chacun des domaines de la vie sociale que sont la santé, l'éducation, le cadre de vie, etc.

En matière de santé, malgré les efforts consentis pour la réalisation de l'objectif de "santé pour tous", les besoins restent importants. Leur prise en compte consiste en un développement sanitaire qui privilégie :

- l'amélioration de la couverture nationale et l'élimination progressive des disparités entre départements, entre villes et campagnes, etc. tant dans le domaine des infrastructures que dans celui du personnel qualifié ;
- la lutte contre les grandes endémies ;
- la maîtrise de l'évolution de la pandémie du SIDA ;
- l'intégration des valeurs et savoir endogènes nationaux aux soins modernes de santé ;
- la promotion d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

Dans le domaine de l'éducation, la progression de la population scolarisable et le faible rendement interne du système éducatif exigent des actions hardies pour la scolarisation universelle. Pour cela, il faut renforcer l'offre éducative en veillant à corriger les disparités. Ce principe implique le développement de l'enseignement primaire par le rapprochement de l'école des populations avec une attention particulière pour la scolarisation des filles et handicapés.

Dans le domaine de l'alphabétisation, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, la fourniture des connaissances solides, pratiques et durables ainsi que l'acquisition des aptitudes et attitudes favorables au travail productif et l'auto-emploi doivent être fortement recherchées dans la prise en compte des attentes de la population. Le développement de l'appareil de production nationale avec comme corollaire une dynamisation des systèmes d'intermédiation financière, de la micro-finance et des dispositifs d'appui à la promotion de l'emploi doit par ailleurs permettre d'accompagner ce renforcement des capacités pour le développement des activités génératrices de revenus.

Les conditions d'habitation constituent également un domaine-clé de la qualité de vie des populations. Le développement des logements sociaux, la promotion de l'hygiène et de la protection de l'environnement, la viabilisation des villages et quartiers de villes (assainissement, électrification, désenclavement) constitue à cet égard des priorités pour assurer le bien-être à l'horizon 2025.

L'option stratégique, le développement des services sociaux essentiels, doit aussi s'étendre à la protection des couches vulnérables que sont les enfants, les femmes, les personnes âgées, les handicapés dont la précarité exige un traitement spécifique. La jeunesse ne sera pas du reste pour son plein épanouissement qui doit être pris en compte pour son bien-

être social. Ainsi, pour couvrir le champ de toutes les préoccupations liées à l'option stratégique, les axes stratégiques suivants, doivent être considérés.

**a) Amélioration du cadre de vie**

- promotion de la protection de l'environnement ;
- viabilisation des villages (électrification, assainissement, désenclavement des zones de production, etc.) ;
- assainissement des villes ;
- promotion de l'équipement en infrastructures communautaires (marchés, sport, loisirs, etc.).

**b) Développement des soins de santé**

- rapprochement des infrastructures des populations ;
- facilitation de l'accessibilité financière des soins ;
- promotion des valeurs savoirs et savoir-faire endogènes dans le domaine de la santé ;
- partenariat entre secteur public et secteur privé ;
- lutte contre les grandes endémies ;
- maîtrise de l'évolution du SIDA ;
- formation du personnel qualifié ;
- rationalisation de l'utilisation des ressources disponibles.

**c) Généralisation de l'enseignement de base et de l'alphabétisation**

- rapprochement de l'école des populations ;
- amélioration du rendement interne du système éducatif ;
- renforcement du matériel didactique ;
- amélioration de l'encadrement ;
- l'élimination des discriminations ;
- maîtrise des coûts de l'enseignement ;
- etc.

**d) Protection des couches vulnérables**

- promotion de la sécurité sociale pour les personnes âgées ;
- intégration des personnes handicapées dans le processus du développement ;
- renforcement des capacités de la femme ;
- valorisation des potentialités des jeunes.

**4.4.2. Promotion de l'emploi**

La faible performance des politiques de développement économique et social enregistrée jusque-là a eu des conséquences néfastes sur les conditions de vie qui se caractérisent par le sous-emploi, le chômage et une paupérisation continue, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Le travail est un des principaux facteurs dont disposent les pauvres pour améliorer leurs conditions de vie et augmenter leur revenu. Une forte sous-utilisation de la main d'œuvre est en général significative de pauvreté et d'exclusion sociale. Il s'agit donc, par la promotion de l'emploi de cibler les problèmes spécifiques de cette frange. A cet égard, il faut noter que le

secteur privé, créateur d'emplois, pourrait jouer un grand rôle dans la lutte contre le chômage et le développement des activités génératrices de revenus. Au Bénin, la situation de l'emploi est marquée par :

- la stagnation de l'emploi dans le secteur moderne ;
- le faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi par rapport aux exigences du marché de l'emploi ;
- le gonflement des effectifs dans le secteur informel comme secteur refuge ;
- la prépondérance des jeunes et des femmes parmi les personnes les plus durement affectées par le chômage et le sous-emploi.

L'identification de la promotion de l'emploi comme option stratégique fondamentale de mise en œuvre de la stratégie de renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé participe du souci de souligner l'importance que revêt le capital humain et son "employabilité" dans la réalisation des objectifs sous-jacents.

En effet, cette variable se situe en amont, au cœur et en aval de tout processus de développement harmonieux durable.

Le capital humain est l'ensemble des acteurs de la société ; de la nature des capacités (intellectuelles, techniques, physiques ...) de ces acteurs dépend la qualité des actions à déployer en vue de la maîtrise de leur environnement. L'acquisition de ces capacités (savoir, savoir-être et savoir-faire) passe nécessairement par une formation plus ou moins prolongée dans un centre éducatif performant, un centre d'apprentissage ou de réinsertion professionnelle (formel ou non). La question des normes et de la qualité de ces capacités est assurée par des centres appropriés en alphabétisation (pré-post et fonctionnelle) et soutenue par la recherche fondamentale et appliquée. Chacune de ces structures animées également par des ressources humaines performantes, jouent des rôles absolument complémentaires selon les besoins.

Au Bénin, toutes ces structures existent à des degrés divers. Le système éducatif formel comporte trois niveaux : le primaire, le secondaire (général, technique et professionnel) et le supérieur. Ce système comprend également le non formel et l'alphabétisation.

De façon transversale, les problèmes qui se posent à ce système sont nombreux. Au niveau de l'offre éducative, il y a l'insuffisance de ressources humaines, mal réparties et parfois peu qualifiées avec une prépondérance d'agents contractuels et de vacataires etc., la faiblesse des rendements avec de grandes disparités selon les régions et les genres. Cette faiblesse des rendements est en partie imputable au laxisme des enseignants en charge d'encadrer les ressources à eux confiés, de sorte que les systèmes déversent beaucoup de résidus (abandons et redoublements massifs) sans une base solide pour une insertion dans la vie active.

Au niveau de la demande, malgré les mesures incitatives prises, l'accès à l'éducation présente encore de grandes disparités quel que soit l'ordre d'enseignement. Les différences de taux de scolarisation entre zones urbaines et zones rurales, entre filles et garçons, entre régions, etc., sont révélatrices de l'exclusion d'une bonne partie de la population. Ces rejets viennent grossir la grande masse analphabète (70 %).

Quant aux diplômés sortant de ces systèmes, les capacités acquises par ces derniers sont souvent inadaptées aux exigences du marché de travail. Tous ces constats mentionnés s'observent à tous les niveaux de la vie de la nation et exigent :

- la réorganisation du système éducatif en vue de le rendre performant au regard de la vision ;
- la création et le renforcement du système d'apprentissage et de réinsertion des jeunes (déscolarisés et autres) pour tenir compte des besoins multiples de la société ;
- le développement des centres de recherches fondamentales et/ou appliquées tenant compte des besoins dans les domaines comme la technologie, les langues nationales, l'alphabétisation sous toutes ses formes, l'agriculture, etc.;
- la réorganisation du secteur privé et informel pour servir de secteur d'appoint aux initiatives prises dans le secteur public ;
- la promotion de la culture d'entreprise et de développement pour impulser la création des PMI/PME ;
- le développement et la valorisation du secteur de l'artisanat.

En somme, les facilitations d'accès des pauvres aux ressources et en particulier au capital productif, la mise à leur disposition d'infrastructures et de technologie adaptées à la mise en place de politiques sectorielles de promotion de l'emploi sont des conditions indispensables à la promotion de l'emploi. Quatre possibilités au moins assurent ces conditions, à savoir : la promotion des activités génératrices de revenus, la promotion des technologies à haute intensité de main d'œuvre, la mise en place de fonds sociaux, le développement des structures d'interface entre la formation et l'emploi en vue de promouvoir les micro-entreprises.

#### ***a) Développement des activités génératrices de revenus***

- promotion de l'auto-emploi ;
- appui à la création de micro et petites entreprises de production de biens et services demandés en priorité par les ménages ;
- promotion des organismes formels d'interface entre la formation et l'emploi ;
- organisation et renforcement des systèmes traditionnels de micro-finance ;
- prise en charge des artisans.

#### ***b) Renforcement des capacités humaines***

- promotion d'institutions de formation ;
- alphabétisation essentiellement fonctionnelle.

La promotion de l'alphabétisation aussi bien en français que dans les langues nationales en fait un instrument de participation au développement et de réduction des frustrations dues à la distance psychologique essentiellement entre les gouvernants et les populations. Le développement de l'alphabétisation vise par ailleurs à permettre l'accès à l'information et la maîtrise des technologies. Il doit être soutenu par une plus grande responsabilisation de l'Etat, la mise en place d'un environnement favorable à l'exercice des compétences acquises.

*c) Développement socio-économique et professionnel des jeunes*

- promotion d'une formation favorable à l'emploi et surtout à l'auto-emploi ;
- prise en compte des besoins des jeunes dans les plans et programmes de développement en milieu rural ;
- promotion de l'émergence de nouveaux pôles de développement à partir des villes secondaires.

*d) Renforcement des structures de recherches fondamentales et appliquées*

- contribution au développement des langues nationales ;
- résorption du retard dans le développement des technologies et dans l'appropriation des technologies avancées.

*d) Valorisation du travail domestique*

- réduction de la pénibilité des corvées quotidiennes de la femme (eau, feu, moulin etc.)
- renforcement de la position de la femme au foyer par la valorisation du travail domestique
- lutte contre les effets pervers de la pratique de "VIDOMINGON" (enfant placé).

*e) Généralisation de la Sécurité Sociale*

- extension à toutes les catégories de travailleurs ;
- réforme du système de sécurité sociale.

*f) Lutte contre le travail des enfants*

- renforcement et application des textes régissant le travail ;
- développement de la scolarisation.

#### 4.4.3. Promotion de la sécurité alimentaire

**Le renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécurisé nécessite des efforts pour sauvegarder le niveau atteint dans certains domaines de la vie sociale. Ainsi, la promotion de la sécurité alimentaire constitue une réponse à la précarité de la vie des populations dans le domaine de l'alimentation. En effet, l'insécurité alimentaire est une variable importante de la pauvreté à intégrer à l'approche globale des problèmes vécus par les populations.**

**Il existe encore au Bénin, des poches d'insécurité alimentaire malgré l'autosuffisance globale constatée. En effet, selon une étude faite par le PNUD, certaines couches de la population béninoise sont en permanence dans la menace d'une insécurité alimentaire à cause :**

- de la difficulté d'accès aux ressources (gestion foncière, manque de crédits agricoles) ;
- de la nature de sols disponibles (érosion, terre arable peu épaisse, sous-sol pauvre en ressources minérales, épuisement des sols, déforestation, ...);
- des aléas climatiques (sécheresse, inondation) ;
- de l'enclavement de certaines zones (manque de moyens de transport et de communication) ;
- des pratiques culturelles inappropriées qui entraînent l'appauvrissement des sols.

**La réalisation de cette option stratégique passera donc par :**

- une bonne maîtrise de la sécurité alimentaire en levant les contraintes liées à la production agricole (forte pression démographique sur les terres, système foncier traditionnel peu incitatif à l'investissement, technologies agricoles peu productives, etc.) ;
- une amélioration de l'encadrement des paysans en vue d'une meilleure utilisation des nouvelles technologies ;
- une amélioration du comportement des paysans face à la gestion de l'environnement et des ressources disponibles ;
- une diversification de l'agriculture tenant compte des zones agro-écologiques ;
- une modernisation de l'agriculture qui vise l'augmentation permanente de la productivité agricole. Ce qui entraînera une couverture conséquente des besoins de la population en produits de grande consommation.

**En particulier, l'amélioration de l'encadrement des paysans aura un impact positif certain sur la promotion de l'agriculture. Elle doit intégrer les objectifs suivants:**

- l'utilisation de nouvelles technologies culturelles et agro-pastorales (engins agricoles, espèces améliorées, méthode de conservation et de transformation) ;
- le développement des pratiques culturelles appropriées ;
- l'adaptation de la politique de gestion des déficits alimentaires saisonniers (vivriers et halieutiques).

**Un accent particulier sera mis sur le développement d'un secteur agro-technologique ou sur la bio-technologie pour assurer aux populations, une nourriture saine et de bonne qualité. Tout ceci appelle une amélioration des rapports entre la ville consommatrice et la campagne productrice.**

**Enfin, l'amélioration du comportement des paysans face à la gestion de l'environnement et des ressources disponibles (ressources halieutiques, forestières, ...) limitera la destruction des ressources naturelles (ressources halieutiques, couche d'ozone).**

**La promotion de la sécurité alimentaire reste donc un dispositif important du renforcement de la lutte contre la pauvreté. Par ailleurs, cette option rend bien compte du souci de lutte contre l'exclusion et la marginalisation dont les populations les plus vulnérables et les plus démunies peuvent être les victimes. Les actions pour son opérationnalisation doivent se développer autour de quatre (4) axes stratégiques.**

*a) Renforcement de l'autosuffisance alimentaire pour les zones à risque*

- **développement des techniques appropriées de conservation et de stockage ;**
- **développement de cultures spécifiques comme le mil, le sorgho, le riz, etc. ;**
- **amélioration des moyens de transport et de communication.**

*b) Développement agro-pastoral*

- diversification de l'agriculture selon les zones écologiques ;
- augmentation de la productivité agricole et pastorale ;
- promotion de nouvelles techniques culturales et pastorales respectueuses de l'équilibre écologique.

*c) Gestion des ressources halieutiques*

- sensibilisation au respect des textes réglementant l'utilisation des engins de pêche ;
- développement de la pisciculture.

*d) Développement de l'agro-technologie*

- renforcement du contrôle de qualité des produits alimentaires sur les marchés ;
- développement des laboratoires de recherche bio-technologiques.

#### 4.4.4. Renforcement de la sécurité des personnes et des biens

Toute action de développement doit avoir pour finalité, la satisfaction des besoins, voire des aspirations des populations. Cette évidence est exprimée dans la vision par le segment "bien-être social". La sécurité des personnes et des biens constitue une condition sine qua non à la réalisation du bien-être social. Une société qui vit dans l'insécurité ne peut se réaliser, ne peut s'épanouir. C'est fort logiquement que les populations, lors de la collecte des aspirations, aspirent à 90,5% à une vie sécurisée et décente, rejettent à 85% la violence et la dépravation des mœurs.

**Au niveau des déterminants sociaux du bien-être, le jeu d'hypothèse prend en compte dans un micro-scénario pessimiste, la modalité d'insécurité des personnes et des biens aggravée. Ce qui signifie la recrudescence des actes de banditisme et de violence gratuite, véritable frein au développement des activités de production au niveau individuel et communautaire. La vindicte populaire devient un fait préoccupant.**

**La justice perd sa crédibilité auprès des populations. La mauvaise gestion des frontières et l'intégration régionale entraînent la libre circulation des criminels et l'importation de l'intégrisme religieux. La conjonction de ces faits contribue à fragiliser la paix sociale et aggraver l'insécurité des populations.**

**Face à cette situation, le Bénin d'ici à l'horizon 2025, devra renforcer les capacités de sa police, de sa gendarmerie et de son armée en vue d'assurer effectivement,**

**la sécurité des personnes et des biens et une meilleure gestion des frontières. La coopération internationale et régionale offre des opportunités à saisir.**

**La coopération régionale à travers notamment la police internationale "Inter-Pool" peut permettre de mieux maîtriser la criminalité internationale (blanchiment de l'argent sale, trafic de drogue, d'enfants, d'armes et de munitions, etc.).**

**Quant à la réforme de la justice, elle devra s'appuyer, d'une part, sur les aspirations des populations qui veulent une justice équitable pour tous, d'autre part, sur la coopération judiciaire au niveau de l'UEMOA et de l'OHADA.**

**En conclusion, le renforcement de la sécurité des personnes et des biens dans le cadre du renforcement de la lutte contre la pauvreté implique :**

- **une plus grande capacité des forces de l'ordre à accomplir leur mission ;**
- **une réforme du système judiciaire en vue d'une justice équitable ;**
- **une bonne gestion des frontières en vue de maîtriser la criminalité internationale.**

***a) Renforcement des capacités des forces de l'ordre***

- amélioration du ratio police /habitants ;
- renforcement de la présence physique et visible des forces de l'ordre ;
- dotation en moyens matériels ;
- culture du professionnalisme (formation technique et continue, formation citoyenne pour mettre les forces de l'ordre au service de la société).

***b) Réforme du système judiciaire***

- rétablissement de la confiance entre le système judiciaire et les populations ;
- décentralisation de l'appareil judiciaire (recrutement de personnel, augmentation de la couverture nationale en tribunaux, dotation en moyens) ;
- adaptation des textes de lois aux réalités nationales ;
- harmonisation des textes de lois internes par rapport aux traités régionaux et internationaux.

#### **4.4.5. Gestion de la dynamique démographique**

La distribution spatiale de la population constitue avec la dynamique démographique des données importantes dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement.

Trois facteurs essentiels sont à la base de l'évolution de la population : la fécondité, la mortalité et les migrations. Ces dernières sont mal connues bien que des recensements montrent la présence d'une forte communauté étrangère au Bénin et de nombreux Béninois à l'étranger notamment dans les pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, Niger, Gabon, etc.).

La population béninoise se caractérise par une fécondité élevée liée notamment :

- aux maternités précoces, aux accouchements rapprochés et à la grande multiparité (l'indice synthétique de fécondité est de 6,3 enfants en moyenne par femme) ; en effet, plus du tiers des naissances proviennent des femmes des tranches d'âge à risque, situation entraînant beaucoup de grossesses non-désirées, d'avortements provoqués, d'enfants abandonnés, etc.;
- à une entrée précoce des filles en union notamment celles qui résident en milieu rural;
- à une faible prévalence contraceptive.

Le niveau élevé de la mortalité est lié à :

- une mortalité maternelle élevée (498 décès de femmes pour 100.000 naissances) ;
- une mortalité infanto-juvénile élevée (167 ‰) ;
- une faible fréquentation des services de santé ;
- des comportements hygiéniques défavorables à la bonne santé ;
- des maternités précoces (entre 15 et 19 ans, le taux de fécondité est de 123‰ au Bénin) ;
- un faible taux d'alphabétisation surtout au niveau de la population féminine (19,2 % contre 38,7 % pour les hommes) ;
- un faible niveau d'instruction (près des ¾ de la population n'ont jamais été scolarisés).

Il est à craindre un ralentissement de la baisse du niveau de la mortalité en raison de l'évolution du taux de prévalence de la pandémie du SIDA au Bénin. La plus importante répercussion à craindre en l'absence de la non maîtrise de l'évolution du SIDA est d'ordre socio-économique. En effet, le SIDA décime surtout dans les couches économiquement actives de la population, privant le développement d'une partie de ses ressources humaines et augmentant en même temps la population à charge.

Le rapprochement entre les taux bruts de natalité et de mortalité montre que la population croît chaque année de 3,2%, ce qui correspond à un temps de doublement de l'effectif de l'ordre de 23 ans. L'analyse des conséquences de cette poussée démographique à moyen et long termes incite à accroître les capacités nationales en vue d'une plus grande adéquation entre le rythme de croissance de la population et l'accroissement des ressources. En effet, pour faire de la dynamique démographique un atout, il faut lever les contraintes que constitue l'impact direct de l'évolution de la population par une réponse satisfaisante aux demandes croissantes en services sociaux essentiels. Cette valorisation suppose une meilleure gestion de la dynamique démographique qui fera passer l'effectif de la population de 6,3 millions d'âmes en 2000 à plus de quatorze (14) millions d'âmes en 2025. Cette option stratégique qui participe de l'amélioration de la qualité de vie des populations nécessite la définition d'objectifs clairs et volontaristes dans les domaines de la santé de la reproduction et de la promotion de la femme notamment, et ceci, conformément aux capacités économiques (Encadré N°10).

Encadré N° 10 : Portée du ratio croissance économique / croissance démographique

Personne ne pense plus aujourd'hui que la croissance en soi garantisse une réduction de la pauvreté. La croissance est ainsi une condition nécessaire mais non insuffisante de la lutte contre la pauvreté. Pour qu'elle soit réductrice de pauvreté il faut que la croissance soit expressément profilée pour réduire la pauvreté.

En revanche, l'insuffisance de croissance au regard du taux d'expansion démographique est à coup sûr une cause d'appauvrissement.

Dans une perspective de lutte contre la pauvreté, le taux de croissance global n'a guère de signification s'il n'est pas confronté à celui de la croissance démographique. Ainsi, la croissance n'est ni trop forte ni trop faible en soi. Elle n'a de sens qu'en rapport au rythme de croissance démographique. Inversement, le taux de croissance démographique n'est ni trop fort ni trop faible en soi. Mais ce taux, lorsqu'il est comparé aux perspectives de croissance pour le moyen et le long termes prend tout son sens et suscite des interrogations quant aux possibilités de réduction de la pauvreté dans une période de temps raisonnable.

**Source : Rapport sur le Développement Humain Durable au Bénin (1997)**

*Les axes stratégiques de développement de cette option sont :*

***a) Promotion de la santé de la reproduction***

- responsabilisation du couple ;
- promotion de la santé de la reproduction des jeunes et des adolescents ;
- renforcement du rôle de la famille comme cadre privilégié d'éducation en matière de santé de la reproduction ;
- promotion de la maternité à moindre risque ;
- réduction de la mortalité infanto-juvénile ;
- lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et la pandémie du SIDA ;
- développement de la planification familiale.

***b) Promotion de l'éducation en matière de population, d'environnement et de développement durable***

- l'intégration des variables démographiques dans la planification du développement;
- l'amélioration du statut légal et social de la femme ;
- institutionnalisation de l'enseignement des questions de population à tous les niveaux du système éducatif ; et
- renforcement de la mobilisation sociale autour des problèmes de population.

***c) Promotion de la femme***

- **renforcement de la position sociale de la femme ;**
- **renforcement du pouvoir décisionnel de la femme ;**

- **élévation du niveau éducatif de la femme par la scolarisation et l'alphabétisation ;**
- **lutte contre la pauvreté de la femme.**

#### 4.4.6 Accélération de la croissance économique

Il n'est pas assez évident qu'une croissance économique permette la résorption en période de déclin économique, de la pauvreté dans sa multidimensionalité. Bien au contraire, il existe une corrélation positive entre croissance économique forte et réduction de la pauvreté d'une part, et entre croissance économique et croissance démographique d'autre part. Au Bénin, ces relations sont négatives et toute politique de lutte contre la pauvreté doit forcément chercher à élever le taux de croissance économique en renforçant les bases productives et par surcroît, en donnant aux pauvres, les moyens d'avoir des emplois afin d'augmenter leurs revenus dans le but de leur donner toutes les chances de lancer de petites entreprises ou des activités lucratives. Dans ces conditions, les types d'axes stratégiques nécessaires pour soutenir une croissance démographique forte sur une longue période afin de mieux lutter contre la pauvreté sont :

##### **a) Renforcement de l'environnement économique réglementaire favorable à la croissance et à la réduction de la pauvreté**

- rétablissement des équilibres macro-économiques ;
- assainissement des finances publiques ;
- mise en œuvre du rôle de l'Etat comme régulateur et facilitateur du développement en harmonie avec la société civile ;
- dynamisation du rôle du secteur privé, comme moteur de la croissance économique et créateur d'emplois ;
- réduction drastique des risques liés à la méfiance des investisseurs étrangers.

##### **b) Accroissement de la productivité agricole à petite échelle**

- réforme agraire et distribution des terres cultivables ;
- modernisation des moyens de production agricole ;
- facilitation de l'accès des pauvres aux petits crédits de campagne ;
- développement des infrastructures permettant l'accès aux marchés et aux technologies ;
- amélioration des intrants agricoles adaptés ;
- renforcement de la recherche agronomique et des services de vulgarisation

##### **c) Promotion des activités lucratives du secteur informel**

- réconciliation du secteur privé formel et du secteur privé informel ;
- création d'un environnement favorable à la mise en place de micro-entreprises du secteur informel dans les villes et les campagnes ;
- accès à l'eau, à l'énergie pour faciliter le développement de ces activités ;
- mise en place d'un fonds de financement des activités des micro-entreprises du secteur informel.

##### **d) Promotion des petites industries à forte intensité de main-d'œuvre**

- développement de l'agro-industrie à petite échelle ;
- industrie de confection locale ;

- industrie laitière à petite échelle ;
- industrie des carcasses de bovins, d'ovins et de caprins.

**e) Renforcement des infrastructures économiques de base**

- construction de routes et désertes rurales ;
- développement des réseaux de transports de tous genres ;
- renforcement soutenu des réseaux de communication ;
- extension de l'électrification dans les villes et campagnes ;
- renforcement et création de marchés agricoles.

**f) Sauvegarde de l'environnement**

- maîtrise des mécanismes de pollution ;
- développement des campagnes d'IEC en matière de gestion rationnelle de l'environnement ;
- implication des populations et surtout des populations pauvres dans les prises de décision relatives à l'environnement ;
- promotion de l'intensification durable de l'agriculture à petite échelle ;
- promotion d'une gestion saine des ressources naturelles (potentiel agricole limité, sols fragiles, forêts limitées, faune menacée, pluviométrie limitée, pression démographique, faible productivité agricole).

**g) Développement de la recherche sur les liens entre croissance économique et dynamique démographique**

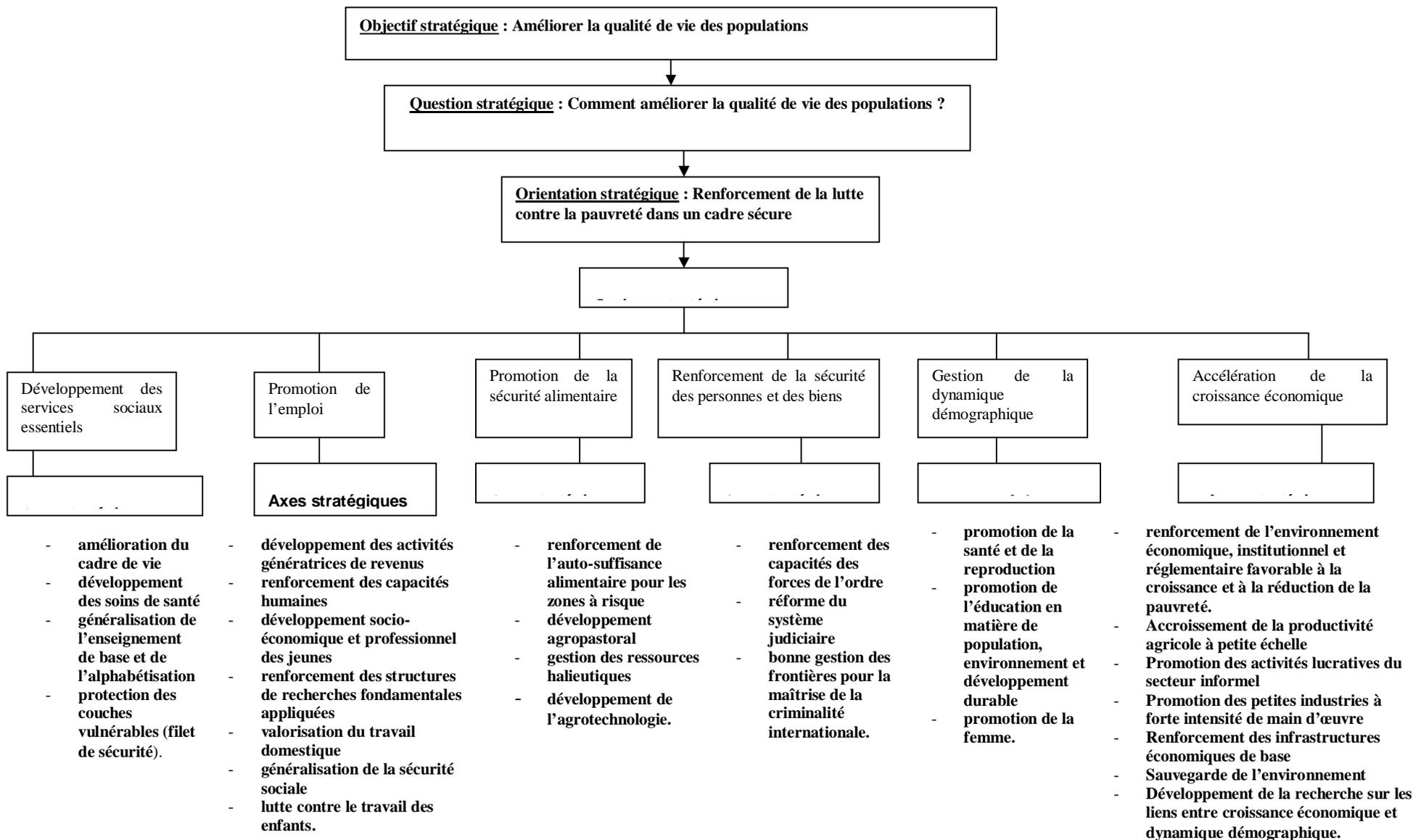
- **production et gestion des données de base ;**
- **promotion de programmes de recherche sur des thèmes relatifs à la problématique population et développement ;**
- **promotion d'une politique de diffusion de l'information.**
- **réduction de l'écart entre taux démographique élevé et taux de croissance économique faible.**

## **CONCLUSION PARTIELLE**

La réalisation de la vision du Bénin à l'horizon 2025 dans son segment relatif au bien-être, suppose que les défis liés aux déterminants sociaux du bien-être sont relevés. Certes, ceux-ci apparaissent considérables au regard de la situation de pauvreté dans laquelle vit une grande partie de la population et des capacités nationales limitées. L'approche globale qui cible les principales dimensions de la pauvreté en s'appuyant sur des politiques macro-économiques favorables et stimulantes pour la croissance permettra de réaliser l'objectif relatif à l'amélioration de la qualité de vie des populations.



figure n° 5 : Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécuritaire



## RENFORCEMENT D'UNE DIPLOMATIE ACTIVE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE

Le renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale est relative au thème «Environnement externe» qui correspond à un des aspects fondamentaux de définition du Bénin en tant que système. Compris comme la région et le monde par rapport au Bénin, cette composante se définit par quatre variables assez influentes<sup>8</sup> dans le système (relations culturelles avec la diaspora, diplomatie au service du développement, dépendance politique, environnement international), d'une variable-enjeu<sup>9</sup> (gestion des frontières) et d'une variable-objectif<sup>10</sup> (intégration régionale).

*Les relations que certains acteurs du système-Bénin entretiennent avec l'Environnement externe en font un domaine plutôt conflictuel maximum, c'est-à-dire que là-dessus les avis sont partagés, certains étant favorables, d'autres menant des actions hostiles (ingérences, intrusions, prépondérance des décisions des partenaires au développement), mais tous restant très actifs (Etat béninois, partenaires au développement, Béninois de la diaspora, Etats de la sous-région, France, intelligentsia, communauté internationale, organisations régionales).*

Si l'on considère les rapports de forces entre ces acteurs, la France, les partenaires au développement, la communauté internationale, l'intelligentsia exercent sur les autres une très forte influence à telle enseigne que l'Etat finit par occuper une position de dépendance extrême avec une marge de manœuvre très étroite, même s'il garde la suprématie sur un certain nombre d'acteurs internes (partis politiques, société civile, armée).

Ces caractéristiques de l'Environnement externe, lues à travers les variables et les acteurs, font de lui un domaine difficilement maîtrisable où les problèmes sont d'une grande complexité. Elles mettent en exergue un enjeu régional important, la gestion des zones frontalières. Celle-ci apparaît comme un élément très sensible dans le volet politique de l'intégration régionale, aussi bien au niveau de l'ensemble économique et monétaire qu'est l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) que de l'espace économique plus grand que constitue la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La gestion des frontières pose d'emblée les problèmes liés à la libre circulation des personnes et des biens. Leur maîtrise conditionne la sécurité des populations et évite des conflits armés frontaliers, tels que celui de l'île de Lété en 1963 entre le Bénin et le Niger, jamais réglé totalement. De tels conflits peuvent compromettre le processus d'intégration régionale.

---

<sup>8</sup> Ce sont les variables explicatives qui conditionnent le reste du système-Bénin.

<sup>9</sup> Ce sont des variables plus influentes que dépendantes. Toute action sur elles a des répercussions sur le système et un peu sur elles-mêmes. C'est un type de variable relais.

<sup>10</sup> Ce sont des variables plus dépendantes qu'influentes. Toute action sur elles a une certaine répercussion sur elles et peu sur le système. C'est aussi un type de variable-relais.

Dans cette identification des problèmes, il y a lieu de faire remarquer également la grande influence que la dépendance politique, les relations culturelles avec la diaspora, la diplomatie au service du développement et l'environnement international exercent sur ceux des constituants très dépendants du thème «Bases humaines et matérielles du développement durable». Il s'agit de l'économie informelle, la compétitivité de l'économie, la productivité des facteurs dans l'agriculture et l'industrie, l'urbanisation, le développement de la recherche scientifique, l'équipement technologique etc. L'environnement international, un élément très influent, pose, quant à lui, le problème des profits à tirer des opportunités qu'offre la mondialisation.

Les particularités de l'Environnement externe et de ses relations avec les autres aspects du système imposent au Bénin la mise en place d'une politique extérieure entreprenante et performante. Cet effort est d'autant plus nécessaire que le scénario ALAFIA qui a inspiré la vision Bénin-2025 suppose un environnement externe non favorable. Celui-ci serait marqué par :

- le piétinement du processus d'intégration économique régionale, tant au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) que de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;
- la baisse tendancielle de l'Aide Publique au Développement (APD) ;
- la suppression des préférences commerciales des accords Afrique-Caraïbes Pacifique- Union Européenne (ACP-UE) ;
- la persistance de la détérioration des termes de l'échange ;
- le difficile accès aux marchés des pays développés et la persistance de la concurrence «déloyale» des opérateurs agricoles de ces pays qui ne sont nullement ébranlés par les accords de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

Ne pouvant vivre replié sur lui-même, le Bénin se doit d'inverser cette tendance négative. Il doit pour cela marquer sa présence et exprimer avec conviction son point de vue lors des prises de décisions au niveau des organisations régionales et internationales.

L'objectif stratégique découlant de ces caractéristiques de l'Environnement externe et des problèmes majeurs y afférents est «Faire jouer au Bénin un rôle prépondérant dans l'intégration régionale et dans la coopération internationale». La question stratégique est «Comment faire du Bénin un pays influent dans le contexte international ?». La stratégie définie est la «Promotion d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale».

## **5.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : FAIRE JOUER AU BENIN UN ROLE PREPONDERANT DANS L'INTEGRATION REGIONALE ET DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE**

Vouloir jouer un rôle prépondérant, c'est d'abord ne pas être dominé. Or, on le sait, le système-Bénin est régi aujourd'hui par l'Etat béninois, la société civile, la population, les organisations régionales qui sont des «acteurs-relais (relativement influents et très dépendants)», les opérateurs économiques, les partis politiques, les producteurs agricoles, l'armée qui sont des «acteurs dominés», la France, les partenaires au développement, la communauté internationale, l'intelligentsia qui, eux, sont des

«acteurs dominants». La tendance à la domination est donc forte avec un Etat, une société civile, des partis politiques, l'armée qui ne sont pas des leviers de décisions autonomes, pendant que la France, est à la fois un acteur très influent et très dominant.

Vouloir jouer un rôle prépondérant, c'est aussi se donner les moyens humains, matériels et financiers de sa politique. On ne peut donc pas prétendre jouer un rôle éminent si on s'accommode d'une politique d'attentisme et de main tendue, si l'on subit les injonctions extérieures et si l'on accepte des ingérences dans les affaires intérieures, si l'on ne contribue pas substantiellement et efficacement au processus d'intégration régionale.

Faire jouer au Bénin un rôle prépondérant dans l'intégration régionale et dans la coopération internationale apparaît donc comme un défi colossal à cause des nombreuses implications en termes de risques, d'embûches, de sacrifices et de volonté politique aux plans interne et externe.

## 5.2 QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT FAIRE DU BENIN UN PAYS INFLUENT DANS LE CONTEXTE REGIONAL ET INTERNATIONAL ?

La question est tout aussi difficile que l'objectif visé. Elle fait intervenir les «relations extérieures» en tant que domaine politique de grande importance. Elle requiert l'affirmation de la souveraineté de la nation et de son indépendance. Ces impératifs rejoignent d'autres que sont l'égalité, le respect mutuel entre Etats, les intérêts et avantages réciproques à sauvegarder. C'est le domaine par excellence des contradictions à résoudre.

En commençant par la coopération régionale par exemple, la difficulté vient de ce que les rapports Sud-Sud, à priori plus malléables, ne sont pas exempts des phénomènes d'influence, de dépendance et même d'impérialisme et que «tant que l'intérêt à coopérer n'est pas évident pour les acteurs en présence, le processus de coopération et d'intégration régionale ne s'enclenche pas, malgré les proclamations officielles (Codo, 1987)». Cette attitude était vraie hier, elle l'est encore aujourd'hui, puisqu'il s'agit toujours pour les Etats d'accepter une restriction croissante de leur souveraineté économique pour aller aux différentes étapes du processus d'intégration : la zone de préférence douanière, la zone de libre échange, l'union douanière, le marché commun, l'union économique, l'union monétaire.

Le début de la manœuvre de la conduite des relations extérieures au profit de la coopération régionale doit être de comprendre que l'insertion du Bénin dans la région doit être perçue comme le résultat d'une combinaison de réalités historiques et de données géopolitiques pas toujours simples à gérer, par exemple la proximité du Nigéria et la montée en puissance de ce dernier et la gestion des frontières avec l'ensemble des pays limitrophes.

En poursuivant la réflexion sur la coopération internationale, il réapparaît inévitablement l'influence prépondérante de l'ancienne puissance coloniale, la France, acteur dominant du système-Bénin, il faut le rappeler. Il existe d'autres pôles d'influences, d'injonctions en l'occurrence les institutions financières et d'aide au développement : la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, l'Union Européenne, etc. Cependant,

toutes ces organisations offrent des opportunités liées à la mondialisation que la politique extérieure du Bénin peut saisir, notamment la libéralisation des mouvements de capitaux.

### **5.3. ORIENTATION STRATEGIQUE : RENFORCEMENT D'UNE DIPLOMATIE ACTIVE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE**

**Le jeu des acteurs qui déterminent l'environnement externe et interviennent dans la politique extérieure du Bénin est conflictuel et peu favorable au Bénin. De ce fait, la stratégie de la promotion d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale a pour essence une modification des rapports de force de façon à tout au moins diminuer la dépendance et la domination, à affirmer davantage la souveraineté nationale, à faire avancer l'intégration régionale, pour minorer les menaces et tirer meilleur profit des opportunités.**

Cette entreprise est avant tout celle des acteurs internes au rang desquels se trouve en premier lieu l'Etat béninois. Il s'agit pour lui de se repositionner et d'œuvrer pour le repositionnement des autres acteurs internes qui peuvent prendre une part active à cette diplomatie. La base de cette œuvre commune est la promotion, à l'initiative de l'Etat, d'un partenariat de confiance entre lui et les autres acteurs qui sont la société civile, les opérateurs économiques, les partis politiques et l'armée. Sous sa houlette, les uns vont pouvoir quitter leur position d'acteurs-relais, les autres celle d'acteurs dominés, tous prenant place parmi les acteurs dominants pour avoir l'initiative comme il se doit.

De ce point de vue, cette stratégie est en relation directe avec celle de la «consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance» qui répond aux grands «défis institutionnels et politiques» et qui devient une condition à la bonne conduite d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale. Celle-ci doit pouvoir ainsi tirer profit de la bonne gouvernance et de la performance de la démocratie pour promouvoir l'image du Bénin à l'extérieur et faire accroître non seulement la contribution des partenaires à l'effort de développement socio-économique du pays, mais aussi la part du Bénin dans le commerce international. En s'affirmant ainsi, elle devient offensive et multidirectionnelle, s'ouvrant à la diaspora pour capitaliser son expérience au profit de l'essor économique, poussant au renforcement de la coopération décentralisée en vue de l'élargissement du champ du partenariat Nord-Sud et de l'instauration d'un partenariat Sud-Sud.

Ce faisant, la stratégie permet de corriger les faiblesses actuelles de la diplomatie, de tirer profit de la disponibilité des partenaires au développement et de l'appartenance du Bénin aux organisations internationales, toutes choses qui permettent à moyen terme au pays de transformer en sa faveur l'environnement externe qui lui est défavorable selon le scénario ALAFIA.

La mise en œuvre de cette stratégie repose sur deux options stratégiques : la promotion d'une diplomatie active de proximité, la promotion de la coopération et de la solidarité internationales.

## 5.4. OPTIONS STRATEGIQUES

### 5.4.1 Promotion d'une diplomatie active de proximité

**Bien avant la colonisation, la croissance de l'économie béninoise<sup>11</sup> a toujours été tributaire de l'intensité de ses relations avec les royaumes de la sous-région. Depuis les caravaniers qui sillonnaient le pays du Nord-est au Sud-Ouest jusqu'aux relations commerciales des royaumes de Hogbonou et du Danhomé avec ceux du Nigéria et ceux à l'Ouest du territoire de l'actuel Bénin, l'économie et la paix ont toujours été empreintes des enjeux régionaux du moment. Aujourd'hui, plus que par le passé, les Béninois ressentent l'impérieuse nécessité d'une intégration régionale qui préserve la paix avec les voisins et impulse une dynamique économique pour le bien-être des populations.**

Les points de mire "bien gouverné" et "pays prospère" de la vision projetée pour le pays en l'an 2025 seront atteints entre autres par la promotion de l'intégration régionale pour laquelle le Bénin doit jouer un rôle prépondérant. Pour y parvenir, il est retenu comme stratégie, «la promotion d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale» dont l'une des options est la «promotion d'une diplomatie active de proximité», c'est-à-dire de coopération régionale. Celle-ci suppose la libre circulation des personnes et des biens, la préservation de l'intégrité territoriale, la promotion d'un espace sécuritaire, la gestion judicieuse des frontières en tenant compte d'un aménagement régional qui impulse le développement des organismes de coopération régionale.

Mais, le plus important et certainement le plus difficile à réaliser pour l'essor de coopération régionale est la création d'une zone monétaire alternative à la zone franc UEMOA. L'effort de la diplomatie doit aller dans le sens de la création d'une monnaie à l'échelle de la CEDEAO qui répond mieux aux préoccupations d'intégration monétaire et économique dans un espace plus grand et plus variable. Ce faisant, le Bénin en synergie avec les autres pays, mettrait son économie à l'abri de la menace que constitue le décrochage tôt ou tard de la monnaie F CFA du franc français ou de l'Euro.

La diplomatie au service de la coopération régionale est d'autant plus pertinente que l'analyse structurelle du système-Bénin a montré que la gestion des frontières et l'intégration régionale comptent parmi les éléments régulateurs du système.

Sa faisabilité repose sur la conjonction des forces et opportunités afin de minimiser, voire d'annuler les faiblesses répertoriées et qui ont noms :

- au plan politique : absence d'une volonté politique, dilution de l'autorité de l'Etat;
- au plan économique : insuffisance de moyens humains de qualité et d'allocation de ressources financières.

Les forces à exploiter sont les suivants :

- au plan politique : la stabilité politique ;
- au plan économique : la position géographique du Bénin;

---

<sup>11</sup> Il s'agit des économies des royaumes et autres chefferies qui existaient sur les différents territoires rassemblés par le colon pour constituer la colonie du Dahomey, aujourd'hui Bénin.

En outre, des opportunités devront être saisies à divers niveaux. Il s'agit de :

- au plan politique : le dynamisme des organisations politiques sous-régionales ;
- au plan économique : la disponibilité de la communauté sous-régionale et des organismes de financement sous-régionaux, la position géographique du pays et la proximité du Nigéria et des pays de l'hinterland ;
- au plan social : le regain d'intérêt des partenaires au développement pour l'intégration régionale ;
- au plan culturel : la renaissance des grands courants culturels panafricanistes, de réseaux des musées, des centres de documentation et de festivals culturels ;
- au plan technologique : l'appartenance du Bénin au Réseau Africain des Systèmes de Communication (RASCOS), et au Centre Régional Africain de Technologie (CRAT).

Cependant, des menaces existent auxquelles il faut prêter une attention particulière, à savoir :

- au plan politique : l'évolution politique des Etats voisins et les manœuvres des grandes puissances ;
- au plan économique : les importations frauduleuses ;
- au plan social : la situation sanitaire et l'intégration précaire des étrangers ;
- au plan technologique : les conventions et les intérêts des grandes puissances défavorables à la promotion technologique de la sous-région.

En conclusion, l'intégration régionale est aujourd'hui une nécessité pour la prospérité et le rayonnement du Bénin en l'an 2025. Les populations, les gouvernements et les partenaires au développement en sont conscients. Des forces et des opportunités certaines existent. Il reviendra aux acteurs de s'en saisir tout en tenant compte des différentes menaces pour résoudre les problèmes aujourd'hui identifiés.

Cette option peut être mise en œuvre à travers un certain nombre d'axes stratégiques explicités ainsi qu'il suit :

***a) Libre circulation des personnes et des biens***

- réduction des difficultés actuelles de communications au plan sous-régional (transports, télécommunications, tracasseries policières et douanières) ;
- élargissement des espaces économiques nationaux trop réduits ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique régionale de communication ;
- levée des tracasseries douanières et policières et des organisations syndicales des transports et des conducteurs.

***b) Poursuite de l'aménagement communautaire de l'espace régional***

- résolution du problème de non-complémentarité des activités économiques de la sous-région ;
- développement d'une meilleure connaissance du marché nigérian dans tous les domaines ;

- développement d'une expertise nationale sur le Nigéria et la création d'un centre d'excellence pour les pays francophones africains ;
- développement de programmes d'échanges de cadres des secteurs public et privé entre le Bénin et le Nigéria.
- promotion d'une politique monétaire commune ;
- renforcement des mécanismes de contrôle pour freiner le développement de la contrebande ;
- création des conditions d'évolution de l'UEMOA et de la CEDEAO ;

***c) Gestion des frontières***

- résolution du problème d'absence d'une politique des frontières qui se traduit par un sous-équipement des zones frontalières et entraînant l'insécurité, une faible présence de l'Etat et des velléités d'empiétement des voisins sur le territoire national.

***d) Promotion d'un dialogue culturel***

- résolution du problème d'insuffisance des échanges au niveau culturel ;
- valorisation d'un héritage culturel commun très riche ;
- partage de la nécessité de se réappropriier l'héritage culturel commun.

**5.4.2 Renforcement de la coopération et de la solidarité internationales**

La «Promotion de la coopération et de la solidarité internationales » doit bénéficier de toute l'attention de la diplomatie béninoise.

Cette option stratégique s'attaque à deux défis spécifiques liés à l'objectif stratégique «faire jouer au Bénin un rôle prépondérant dans l'intégration régionale et dans la coopération internationale ». Il s'agit de «réduire la domination pour permettre le libre choix en matière politique et économique » et de «mieux positionner le Bénin dans la mondialisation pour en tirer profit».

Appuyée par les bons résultats des pratiques de bonne gouvernance, la diplomatie béninoise peut être plus exigeante dans la reconnaissance de sa souveraineté nationale auprès de l'ancienne puissance coloniale, la France, et des institutions internationales où cette puissance est encore présente avec les autres pays occidentaux.

Cela signifie que, dans ses relations bilatérales et multilatérales, le Bénin doit s'affirmer, faire entendre sa voix, prendre des positions claires et audibles sur les grands problèmes du monde, notamment ceux ayant trait aux relations de l'Occident avec l'Afrique : droits de l'homme, règlement des conflits en Afrique, ingérence humanitaire, pauvreté, traitement de la dette du Tiers-Monde. Ce faisant, il augmente sa crédibilité et se crée les conditions favorables pour marquer sa présence sur la scène internationale qu'il doit renforcer par la promotion de ses cadres dans les organisations internationales.

Parmi les moyens à déployer pour arriver à cette fin, il y a notamment l'amélioration du système d'information et de communication au niveau du fonctionnement de la diplomatie. Il faut, pour cela, la création d'un observatoire pour suivre les évolutions.

Les retombées d'une telle politique extérieure sont multiples. L'une des plus importantes est d'orienter sur le Bénin les courants de solidarité qui se créent à travers le monde pour résoudre les défis planétaires, aux plans politiques (progrès du droit international par exemple), économique (courants de pensées sur la mondialisation par exemple), environnemental (effets de serre, désertification, perte de la biodiversité, essais et déchets nucléaires...), etc.

**Les forces dont dispose le Bénin aujourd'hui pour mettre en marche cette diplomatie dynamique, entreprenante et conquérante au plan international sont sa bonne image auréolée par sa démocratie prospère, la bonne réputation des cadres béninois à l'extérieur, une diaspora importante à travers le monde, la sollicitude des partenaires au développement du fait d'une démocratie tangible, une position géopolitique intéressante. L'utilisation de ces forces ne sera efficiente que si l'on corrige les faiblesses qui sont : le faible niveau de performance de l'administration et l'insuffisance des ressources financières.**

**L'autre palier d'actions de la diplomatie est la mondialisation. Il s'agit de bien positionner le Bénin car cette nouvelle conduite du monde fait cruellement toujours des gagnants toujours peu nombreux et des perdants en grande masse. C'est donc une tâche ardue à laquelle doit contribuer la diplomatie béninoise.**

**La première approche est de bien comprendre la nouvelle donne de la mondialisation qui est l'ouverture des frontières économiques et la déréglementation permettant aux activités économiques d'étendre leur champ d'action à toute la planète.**

**Il faut également avoir à l'esprit que l'une des tendances de ce nouvel ordre est que les mouvements de capitaux sont devenus la force motrice de cette économie mondiale à la place du commerce des biens et des services.**

**Si ce dernier aspect signifie qu'il y a des opportunités à saisir, on ne doit pas oublier que l'implication majeure de la mondialisation est une concurrence féroce à laquelle grands et petits doivent faire face.**

**C'est là, une gageure pour l'économie béninoise et aussi pour la diplomatie qui, en cela, est un instrument que doit pouvoir utiliser l'Etat, les opérateurs économiques, la société civile et la diaspora. Elle n'est pas à la portée d'une diplomatie routinière, sans prise sur les grandes mutations à l'échelle internationale comme c'est le cas encore aujourd'hui.**

**Il faut pour le Bénin une diplomatie réformée, capable d'opérer les anticipations nécessaires pour s'adapter aux évolutions. Ainsi, la promotion de la coopération et de la solidarité internationales passe par les axes stratégiques suivants :**

**a) Diversification des partenaires au développement**

- élargissement des bases de la coopération bilatérale ;
- réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

**b) Renforcement des relations de coopération avec les organisations intergouvernementales**

- participation active aux organisations internationales ;
- développement de la coopération et de la solidarité internationales.

**c) Promotion de la diaspora**

- stimulation de la conscience nationale et de l'esprit patriotique ;
- affirmation de la personnalité du Béninois ;
- mobilisation de la diaspora pour le développement.

**d) Promotion des Béninois dans les organisations intergouvernementales**

- participation active aux organisations internationales ;
- promotion de l'image du Bénin ;
- amélioration de l'information et de la communication relatives aux opportunités ;
- positionnement des cadres béninois dans les organisations internationales.

**e) Redéploiement des ambassades**

- promotion des relations avec les partenaires les plus importants ;
- rationalisation de l'utilisation du personnel diplomatique ;
- mise en place d'ambassades conjointes avec d'autres Etats.

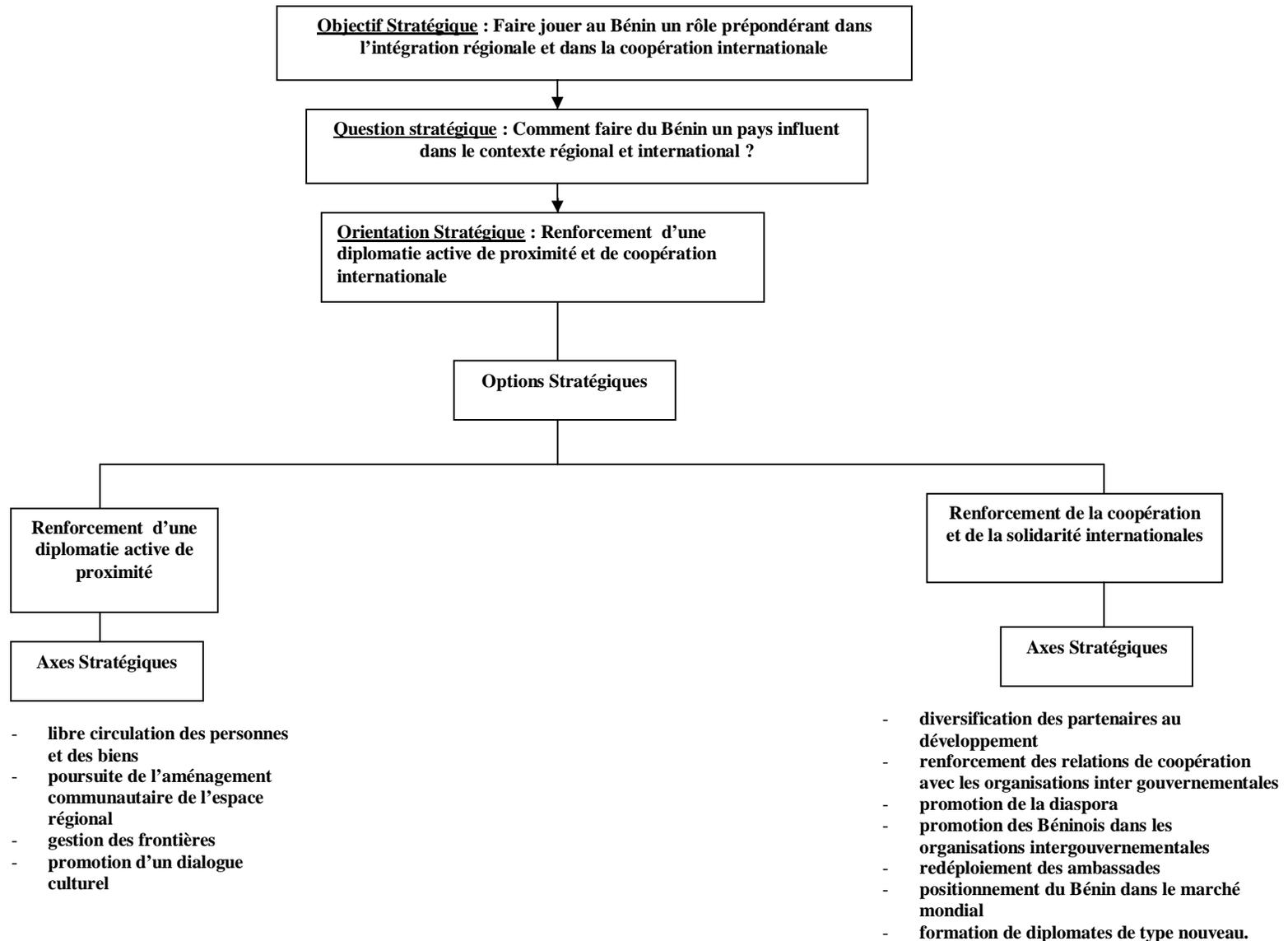
#### **f) Positionnement du Bénin dans le marché mondial**

- dynamisation de la coordination secteur privé-secteur public pour une meilleure exploitation des opportunités du marché mondial (choix d'entreprises locomotives dans un secteur industriel donné, facilitation d'entrée en force de ces entreprises sur le marché mondial avec la technologie la plus récente) ;
- développement des capacités d'attrait des capitaux étrangers ;
- accroissement des taux d'épargne et d'investissement ;
- meilleure participation aux foires internationales touristiques et commerciales ;
- marketing pour la production béninoise
- diversification des produits échangeables ;
- conquête du marché mondial.

#### **g) Formation de diplomates de type nouveau.**

**En conclusion, l'orientation stratégique préconisée s'applique à un domaine de définition du système-Bénin et d'actions dirigées vers les relations avec l'extérieur. Ce champ d'actions est tout aussi vaste que d'autres relatifs à la politique intérieure. Sa particularité est d'être le théâtre d'acteurs qui, tous, s'inscrivent formellement dans la logique de la coopération, mais qui utilisent, selon la position, des modalités différentes et même contrastées, et poursuivent des buts souvent très divergents. C'est le haut lieu des antagonismes. Le Bénin, lui, à travers son Etat, doit poursuivre résolument l'objectif de bien se positionner et de mettre au point une politique extérieure entreprenante qui met en synergie d'abord les forces internes et circonstanciellement des forces externes, pour être un interlocuteur de taille dans tous les domaines des relations extérieures. C'est là le fondement de la stratégie de «diplomatie active de proximité et de coopération internationale».**

**Figure n° 6 : Promotion d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale**



## VI PROMOTION D'UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI ASSURE LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA GESTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT

L'un des problèmes auxquels le Bénin devra apporter une solution adéquate dans les deux décennies à venir est la dégradation continue de l'environnement et l'extension anarchique des villes du fait de la pression démographique. Pour résoudre ces problèmes, il s'agira de mettre en œuvre une politique conséquente de gestion rationnelle et responsable de l'environnement et des villes dans le but de renforcer les bases nationales, humaines et matérielles pour un développement durable.

En effet, le Bénin connaît un croît démographique à un rythme effréné : l'évolution de la population se présente comme suit, de 1910 à 1992 :

**Tableau n° 3 : Evolution de la population du Bénin de 1910 à 1992**

Année	Effectif de population (hab)
1910	878.000
1950	1.528.000
1970	2.718.000
1979	3.331.210 *
1992	4.915.555 *
2000	6.370.000 **

\* Recensement général de la population et de l'habitation

\*\* Projection à partir de RGPH de 1992

**Sources :** - MPRE/INSAE/RAPP : Dynamique de la population, Tome 2, 1994.  
- INSEE : Enquête démographique au Dahomey, Paris, 1964.

La lecture de ce tableau fait observer un doublement de la population en 40 ans entre 1910 et 1950, puis en 25 ans entre 1950 et 1975. Par contre entre 1979 et 1992, on observe un croît de 2,84 % soit 1.584.345 habitants en 13 ans.

Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national qui couvre une superficie de 114.763 km<sup>2</sup>. L'analyse comparative des évolutions des densités entre 1961 et 1992 se présente comme suit d'un département à un autre :

Tableau n° 4 : Densité de population par département

Département	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 1961	Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 1979	Densité (hab/km <sup>2</sup> ) 1992
Atacora	31.625	10	15	21
Atlantique	3.312	97	213	322
Borgou	52.098	6	10	16
Mono	4.009	76	126	169
Ouémé	4.545	99	133	193
Zou	19.174	23	31	43
Bénin	114.763	18	30	43

**Sources :** - INSEE, Paris, 1964  
- MPRE - INSAE/RGPH, 1979 et 1992

Il est important de souligner que les données de ce tableau sont antérieures au nouveau découpage territorial et à la nouvelle évaluation de la superficie du Bénin.

Comme on peut le constater, les écarts de concentration humaine se sont accentués au fil des années. Les trois départements du Sud-Bénin hébergent plus de la moitié de la population nationale. Plus on remonte vers le Nord-Bénin, plus la densité devient faible.

Cet accroissement de la population et sa répartition spatiale ne sont pas le seul fait des nationaux. Le recensement de 1992 a révélé qu'au cours des dix dernières années précédant le recensement, il y a eu une attraction sensible de migrants étrangers à l'intérieur du Bénin, aussi bien en milieu rural qu'urbain : 10 à 33 % des migrants selon les départements sont des étrangers. Cela témoigne de l'ouverture du Bénin sur l'extérieur et de sa prédilection à devenir une terre d'immigration d'ici à 2025.

Au-delà de l'effet spectaculaire de la croissance et du phénomène migratoire, l'élément auquel il faudrait faire face est l'impact de la pression démographique sur les ressources et sur la gestion des agglomérations, notamment urbaines. Car, au fur et à mesure que la population croît, la pression sur les ressources s'accroît. Pour satisfaire aux besoins socio-économiques, les établissements humains s'accroissent donnant lieu à des générations spontanées de villes ou à l'élargissement de l'espace vital sans aucune viabilisation préalable.

Dès lors, la mise en œuvre d'une politique devant permettre de satisfaire dans le temps et dans l'espace les besoins actuels de la population et du développement, sans compromettre ceux des générations futures, s'impose. Cela est possible à travers, entre autres, la garantie d'un cadre de vie sain pour tous, l'accompagnement de l'évolution démographique de mesures de gestion rationnelle des ressources naturelles. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre la population, les écosystèmes et le développement par l'amélioration de la productivité. Ces enjeux rendent impérative une approche participative et intégrée de la gestion de l'environnement et des villes qui devra prendre en compte :

- la définition d'un objectif à long terme en rapport avec les attentes des populations et la question stratégique;
- la formation d'une orientation et des options stratégiques.

## 6.1. OBJECTIF STRATEGIQUE : PROMOUVOIR DES POLES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT

L'extrême pauvreté de la population et le poids démographique amènent les collectivités à mettre en place des stratégies de survie à forte implication sur la destruction de l'environnement.

Cette attitude qui frise l'incivisme se manifeste par la destruction des ressources qui fait croire à une indifférence des populations face aux dispositions normatives. La pression accrue des activités humaines sur les ressources naturelles résulte de multiples causes, en particulier de l'analphabétisme, de la déficience des systèmes de production, de la mauvaise répartition des infrastructures et équipements et de la concentration des populations sur de petits espaces. En d'autres termes, on observe un déséquilibre dans la répartition spatiale des éléments structurants de l'organisation du territoire. Dans la pratique, les décisions prises dans tous les domaines du développement, notamment, en matière d'infrastructures et de développement rural, sont le plus souvent peu cohérentes entre elles et peu conformes à l'idée, à priori, d'une politique rationnelle d'aménagement du territoire. Le tableau ci-dessous traduit l'intérêt que portent les décideurs à l'un des trois (03) niveaux de fonction.

**Tableau n° 5 : Investissements totaux figurant au PIB par niveau de fonction  
(Période de 1991 – 1995)  
(en millions de F CFA)**

Niveau de fonction	Inscriptions totales	Réalisations 1991 - 95	Structure PIB (%)
Locale	121.368	43.446	28
Régionale	99.395	23.232	15
Nationale	222.063	87.152	57
Total	442.826	153.830	100

**Source :** MEHU, SERHAU-SEM : PRGU, Stratégie sectorielle d'investissement public en milieu urbain, composante G, Mars 1997

Ces disparités sont des conditions idéales pour créer des frustrations et faire échouer les efforts faits pour construire l'unité nationale.

La problématique d'un aménagement équilibré du territoire réside dans la nécessité de chercher à répondre aux finalités immédiates de développement économique et social tout en ménageant l'avenir et en œuvrant à assurer la protection du milieu et de ses ressources naturelles.

Pour faire du Bénin « un pays bien gouverné, uni, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social », il est indispensable d'organiser rationnellement l'utilisation de l'espace national avec une meilleure répartition des équipements et services, de déconcentrer les grands centres de développement, de créer les conditions favorables aux interventions de la société civile, ainsi qu'un environnement

institutionnel favorable aux investissements dans les différentes régions tenant compte de la décentralisation.

Cette gestion rationnelle de l'espace et des ressources en vue de garantir un mieux-être suppose la promotion de pôles régionaux de développement en vue de réduire les disparités spatiales et socio-économiques, mais aussi et surtout de réduire les catastrophes écologiques dues par exemple à une surexploitation des ressources, de prévenir et mieux gérer les catastrophes et les grandes endémies, de préserver et de promouvoir, dans le cadre de la décentralisation, les ressources locales et de mettre en œuvre des politiques de gestion des villes plus écologiquement viables.

## 6.2. QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT PROMOUVOIR LES POLES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT ?

Le Bénin dispose de nombreux atouts, mais doit faire face aussi à des contraintes de développement. L'absence d'un cadre de référence national pour l'orientation des projets sociaux et économiques pour garantir un développement régional durable concourt à réduire l'activité rurale à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et dans une moindre mesure à l'artisanat. Les rendements, pour la plupart du temps, sont faibles, reclusant leurs praticiens dans des stratégies de survie, malheureusement destructrices de l'environnement ; le cas échéant, ils s'aventurent vers les centres urbains (exode rural) ou se livrent à la vente massive de leurs terres aux fonctionnaires.

### **Encadré : n°11**

La misère paysanne continue d'encourager la vente massive des terres dans les régions proches des villes (Abomey-Calavi, banlieue de Porto-Novo et autour de Bohicon) dans un rayon de 30 km environ à des fonctionnaires, à des commerçants riches et à des hommes politiques : ainsi la base même de l'emploi rural est en train de disparaître laissant comme alternative la fuite vers le secteur informel ou l'exode rural. Dès 1978, la tendance à l'abandon de l'agriculture au profit du commerce de contrebande avec le Nigéria à laquelle se greffa plus tard le phénomène zémidjan va s'intensifier.

**Source** : PNUD, Rapport sur le développement humain durable au Bénin, création d'emplois durables, P. 63, 1999

En milieu urbain, à l'exception de Cotonou et de Porto-Novo, une forte proportion de la population active travaille dans l'agriculture. L'ampleur du caractère urbain se retrouve essentiellement au centre ville. Néanmoins, la répartition spatiale de l'ensemble des villes du Bénin présente des sous-ensembles de pôles régionaux :

- un maillage moderne rassemblant les villes autour des pôles économiques à forte expansion : Cotonou et Parakou ;
- un maillage traditionnel à forte dépendance de la campagne environnante : Porto-Novo, Ouidah, Allada, Abomey, Bohicon, Dassa-Zoumé, Savalou, Savè, Kandi, etc.

Quel que soit le type d'espace considéré, sa gestion pose aujourd'hui problème. L'identification et la promotion des pôles régionaux de développement passent par la mise en place d'un ensemble de dispositions et mesures prises en matière d'aménagement du territoire, tant sur le plan national que régional, dans le but d'obtenir une adéquation entre la

répartition de la population et celle des ressources naturelles, équipements et infrastructures. Un suivi et une évaluation de la mise en œuvre est nécessaire en vue de procéder à des corrections au fur et à mesure des besoins.

### **6.3. ORIENTATION STRATEGIQUE : LA PROMOTION D'UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI ASSURE LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA GESTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le Bénin ne dispose pas encore d'une véritable politique d'aménagement du territoire lui permettant de valoriser les potentialités physiques et humaines des différentes régions, en vue de trouver des réponses aux disparités régionales, aux problèmes de gestion des ressources naturelles, au vide existant dans l'organisation de l'espace pour une meilleure promotion des activités économiques tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

En effet, sur le plan institutionnel, l'aménagement du territoire a toujours figuré dans maints documents de plans et de stratégies du pays. Ainsi, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire ont longtemps figuré dans les attributions du Ministère chargé du Plan. En 1985 une Direction du Plan et de l'Aménagement du Territoire (DPAT) a été créée et a existé jusqu'au début des années 1990. Puis, l'aménagement du territoire s'est désolidarisé du Plan pour s'ériger en une direction autonome dénommée Direction de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement (DATE). Malgré ce regain d'intérêt, il n'a jamais existé de document approprié en la matière, les objectifs visés se limitaient seulement aux investissements relatifs aux projets isolés en milieu rural comme en milieu urbain. En l'absence d'un cadre de concertation véritablement opérationnel, on assiste à une multiplicité d'actions engagées par des structures individuelles dont la compétence ou l'incompétence a des incidences sur l'aménagement du territoire.

Avec la création du Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme (MEHU) en 1992, ce dernier s'est vu transféré la politique d'Aménagement du territoire et s'apprête à faire disposer au pays d'un document de politique et de stratégies en matière d'aménagement du territoire (POSAT).

Ainsi, les efforts entrepris çà et là sont restés jusqu'ici à l'étape théorique et nationale, ne prenant pas en compte l'aspect régional proprement dit. Eu égard à cela et face aux enjeux de la décentralisation, donc du développement à la base, la réalisation de la vision Bénin-2025 passe par la recherche d'un aménagement équilibré du territoire en vue d'assurer une meilleure spécialisation régionale.

**Le but recherché ici est donc de relever le niveau de vie des populations, de maîtriser la croissance urbaine, de juguler l'exode rural, de réduire les disparités régionales trop criardes tout en sauvegardant l'environnement et le cadre de vie, bref de promouvoir le développement de chaque région à partir de ses spécificités. Il s'agit là d'une préoccupation qui tout en prenant en compte la gestion participative, fait appel à la présentation et à la promotion des ressources, à une meilleure gestion de l'espace, notamment des milieux urbains, au développement des potentialités humaines et physiques aux niveaux régional et local, à la prévention et à la gestion des catastrophes, etc. Il en découle inéluctablement une augmentation de la productivité de l'économie régionale et nationale dans le but de répondre aux exigences de la pression démographique.**

Il s'agit là également d'une préoccupation qui fait appel à la promotion des techniques de production, de transformation et de conservation respectueuses de l'environnement. Il en va de même du renforcement des programmes d'Information, d'Education et de Communication (IEC), ainsi que ceux de la Police Environnementale (PE), l'augmentation de la productivité de l'économie nationale pour répondre aux exigences de la pression démographique.

#### **6.4. OPTIONS STRATEGIQUES**

Pour la mise en œuvre de la stratégie, six (06) options sont retenues, à savoir :

- la gestion participative du cadre de vie ;
- le développement des potentialités humaines et physiques aux niveaux régional et local ;
- la promotion des techniques de production, de transformation et de conservation respectueuses de l'environnement ;
- l'amélioration de la gestion foncière ;
- la maîtrise de l'urbanisation et la gestion des villes ;
- la préservation, la reconstitution et la promotion des ressources naturelles.

##### **6.4.1. Gestion participative du cadre de vie**

Les Béninois aspirent, tant en milieu urbain que rural, à un cadre de vie sain marqué surtout par un habitat adéquat et un environnement peu pollué, à l'accès aux services sociaux de base de qualité, à la sécurité des personnes et des biens.

Pour parvenir à satisfaire ces aspirations, la recherche de la responsabilisation individuelle et collective des acteurs impliqués, s'avère nécessaire, car, l'échec de nombreux projets destinés à l'amélioration du cadre de vie fonde cette option de gestion participative.

Cette approche est qualifiée de démocratique dans la mesure où le peuple participe effectivement à l'exercice du pouvoir politique et à la gestion des affaires. Grâce à la décentralisation de l'Administration, la société civile devient un véritable acteur du développement ; car, il n'y a de développement partagé que celui qui est souhaité et mis en œuvre, en accord avec les populations elles-mêmes.

La réalisation de cette option suppose par ailleurs, la concrétisation des axes stratégiques ci-après :

**(a) Renforcement du cadre institutionnel, juridique et réglementaire du cadre de vie**

**(b) Mise en œuvre d'un programme opérationnel et ciblé d'information, d'éducation et de communication en direction des populations :**

- émissions radiodiffusées en langues nationales et française ;
- production de sketches - théâtres - concours de chansons et autres ;
- alphabétisation fonctionnelle.

**(c) Gestion des déchets agricoles**

**(d) Préservation et promotion de l'hygiène publique****(e) Implication des acteurs de développement dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes relatifs à la gestion du cadre de vie.**

- la participation aux débats d'idées ;
- la participation aux collectes d'informations ;
- la participation au financement des programmes ;
- la participation à la gestion des programmes.

**(f) Gestion des déchets industriels**

- implication des entreprises productrices de déchets ;
- implication des citoyens.

**(g) Gestion des déchets domestiques**

- implication des ménages urbains

**(h) Lutte contre la pollution**

- application du principe pollueur-payeur ;
- systématisation des études d'impact, de suivi-évaluation environnemental de tous projets, politiques, plans et programmes ;
- élaboration et application sans complaisance des textes et lois utiles et nécessaires en matière d'environnement.

**6.4.2. Développement des potentialités humaines et physiques aux niveaux régional et local**

La promotion des pôles régionaux de développement à travers la mise en œuvre d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional prend appui essentiellement sur les potentialités humaines et physiques dont disposent la région et ses localités. Celles-ci peuvent se regrouper en trois catégories, à savoir :

- les ressources humaines ;
- les ressources naturelles ;
- les infrastructures et équipements économiques et sociaux.

**6.4.2.1. Les ressources humaines**

Le développement des ressources humaines découle du fait que l'homme est le capital le plus important. La population béninoise est jeune : 5 à 14 ans représentaient 30 % de la population nationale en 1992, alors que les 14 - 49 ans, 41,5 %. Quant à l'évolution future de la population elle se présente selon les projections faites à partir du recensement de 1992 comme ci-après :

**Tableau n° 6 : Projection de la population béninoise (millions d'habitants)**

<b>Années</b>	<b>1992 (Base)</b>	<b>2002</b>	<b>2007</b>	<b>2012</b>	<b>2017</b>	<b>2022</b>	<b>2025</b>
<b>Echelle</b>							
Population totale	4,92	6,79	8,01	9,47	11,16	13,09	14,36
Population de 5 à 14 ans	1,48	1,94	2,26	2,60	3,06	3,55	3,85
Population de 15 à 49 ans	2,04	3,08	3,67	4,39	5,19	6,19	6,89
Population de 15 à 64 ans	2,32	3,45	4,13	4,97	5,91	7,03	7,80

**Source** : MPREPE /USAID, Modèle DEM PROJ - Bénin, Impact de la croissance démographique sur le développement, 2000

Au regard de l'évolution de ces statistiques, la population active au Bénin sera très élevée d'ici à 2025. Elle représentera presque la moitié de sa population totale, en considérant que 15 ans est l'âge actif raisonnable pour accéder à une formation de type professionnel.

Au niveau régional, le développement des potentialités humaines ne servira effectivement que lorsqu'il prendra en compte la responsabilisation totale des collectivités de base dans la production, notamment agricole ; car, il permet de stimuler l'émergence d'initiatives locales par les organisations paysannes, mais aussi, l'avènement d'un développement régional harmonieux, mieux équilibré et mieux maîtrisé.

Par ailleurs, un renforcement de la capacité d'intervention des services d'encadrement acquis aux causes économiques des régions sera un véritable appui efficace aux producteurs, notamment agricoles.

#### **6.4.2.2. Les ressources naturelles**

L'abondance ou la rareté des ressources naturelles déterminent la dynamique du développement d'un milieu lorsque ces ressources font l'objet d'une protection et d'une utilisation rationnelles. De ce fait, le Bénin dispose de nombreuses ressources naturelles diversement réparties sur l'étendue du territoire national :

- les ressources floristiques et fauniques.

Le Bénin ne dispose plus que de quelques restes de forêts primaires, trop morcelées pour avoir une réelle valeur en terme de biodiversité. Néanmoins, les forêts béninoises sont riches d'une très grande diversité biologique. Bien que l'exploitation forestière n'ait pas une grande valeur commerciale, le principal danger vient plutôt de la sous-valorisation de cette ressource. C'est ce qui explique que certaines essences sont en destruction au profit des cultures annuelles. On estime le recul de la forêt, à 100.000 hectares en moyenne par an.

L'absence de forêts véritables ne permet pas une sédentarisation de la faune sauvage. Néanmoins, on note une diversité dans les espèces animales. Malheureusement, le braconnage

contribue dangereusement à décimer la population de la faune sauvage. La pérennité du patrimoine écologique passe donc par la protection des réserves que sont le Parc National de la Pendjari qui est le plus giboyeux, le Parc du W et les quelques reliques forestières concentrées le long du fleuve Ouémé, déjà sujettes à l'extensification agricole.

- les ressources en eau

Elles sont abondantes et s'étendent sur la majeure partie du territoire. La pluviométrie moyenne varie de 750 mm à la pointe Nord à 1500 mm au Sud-Est du pays. Les estimations des ressources en eaux superficielles sont de  $13.106 \text{ m}^3/\text{s} \times 10^6$ . Les lacs et les lagunes forment au sud du pays un chapelet de plan d'eau d'environ  $280 \text{ km}^2$  en crue et  $238 \text{ km}^2$  en étiage. La recharge d'eau annuelle pour l'ensemble du pays est de 1870 millions de  $\text{m}^3$ . Les tableaux ci-dessous en donnent une estimation par zone. Toutefois, les estimations des ressources en eaux souterraines sont très mal connues. Il est important de les évaluer pour une meilleure élaboration des politiques de maîtrise de l'eau pour le développement agricole durable.

**Tableau n° 7 : Estimation des ressources en eaux superficielles**

Bassin	Station	Superficie à la station ( $\text{Km}^2$ )	Période en années complètes	Moyenne sur la période ( $\text{m}^3/\text{s}$ )	Volume ( $10^6 \text{ m}^3/\text{s}$ )
Pendjari	Porga	22.280	38	59	1.861
Niger	Malanville	(~1.000.000)	36	1006	(31.725)
Mekrou	Kompongou	5.700	28	18,5	583
Alibori	Kandi-Bani	8.150	38	28	883
Sota	Koubéri	13.410	36	32,3	1.019
Ouémé	Bonou	46.990	48	172	5.424
Couffo	Lanta	1.680	22	4,8	151
Mono	Athiéme	21.475	44	101	3.185
<b>Total Général (sans le Niger)</b>					<b>13.106</b>

**Source :** MMEH – DH : Vision Eau 2025, Cotonou 1999

**Tableau n° 8 : Principales unités hydrogéologiques**

Unité	Superficie ( $\text{Km}^2$ )	Recharge annuelle en millions de $\text{m}^3$	Recharge ( $\text{m}^3/\text{ha}$ )
Région du socle	91.800	1.120	123
Grès de Kandi	10.200	125	125
Bassin sédimentaire côtier	11.300	600	500
Alluvions du Niger et dépôt de la Pendjari	1.460	25	1.250
<b>Total</b>	<b>114.760</b>	<b>1.870</b>	<b>~163</b>

**Source :** MMEH – DH : Vision Eau 2025, Cotonou 1999

- les ressources en sols

Les modes d'appropriation et d'utilisation des sols sont variables selon les zones agro-écologiques. La pratique de l'agriculture itinérante, la surexploitation des sols peu fertiles et l'utilisation anarchique et inappropriée des intrants appauvrissent les sols au Bénin, notamment dans le Nord-Bénin. Au centre, la forte expansion de la culture cotonnière et la fragilité des sols conduisent à la situation du septentrion et à la destruction des écosystèmes protégés. Au sud, la forte densité humaine provoque l'émiettement des terres auquel il faut ajouter le coût prohibitif de leur acquisition, les inondations fréquentes et la salinisation des sols peu évolués.

#### **6.4.2.3. Infrastructures et équipements sociaux et économiques**

On observe une très forte disparité régionale en équipements et en infrastructures socio-économiques et communautaires. La difficulté d'application de l'équité dans la répartition des biens amène à constater que tous les tracés de voies de communication convergent vers Cotonou dont la position n'a rien de central. Cette situation héritée de la colonisation n'a pas pu être corrigée malgré les efforts budgétaires consentis pour amoindrir la tendance. Elle s'aggrave plutôt par le fait que le sud du pays a une forte concentration de la motorisation dans les différents secteurs du développement. Il en est de même des équipements socio-communautaires : éducation, santé, services administratifs, etc.

D'une manière générale, la croissance des besoins essentiels et du bien-être des populations urbaines et rurales, et la gestion peu rigoureuse des espaces urbains et ruraux ont dangereusement modifié les écosystèmes très variés du Bénin. Ces modifications sont dues à la forte exploitation des sols, au déboisement intense pour des besoins divers, aux conflits permanents entre agriculteurs et éleveurs transhumants, à la mauvaise gestion des déchets ménagers, industriels et médicaux, etc. Les conséquences sont : la perte de la biodiversité, la dégradation des cours et plans d'eau, la salinité et l'engorgement des sols par l'eau et les produits chimiques, la pollution des eaux souterraines, et d'autres pollutions et nuisances diverses dues aux activités d'origine tellurique, l'érosion côtière, la désertification, etc.

La consolidation des infrastructures de base est un facteur qui devra accompagner l'action humaine. Ces infrastructures, notamment de transports pour le désenclavement intra et extra régional, de télécommunication et autres, sont des moyens par lesquels l'homme et la collectivité pourront mettre en valeur les ressources naturelles existant au niveau régional ou à les transférer d'une région à l'autre.

Au total, la création de richesses et partant la lutte contre la pauvreté au niveau des régions passe par les trois facteurs que sont : l'homme - les moyens de travail - les ressources naturelles disponibles, d'où la nécessité de leur développement dans le contexte régional.

Il sera donc question d'identifier dans un premier temps les potentialités spécifiques et de les promouvoir par des programmes de développement retenus par consensus entre les différents acteurs en jeu (Association locale de développement, ONG, Association des producteurs et autres Groupes d'intérêts communs, Administration locale). Le pouvoir de décision local sera plus consolidé en la matière par l'arrivée à terme du processus de décentralisation.

L'option du développement des potentialités aux niveaux régional et local passe par des axes stratégiques tels que :

**(a) Renforcement des capacités du cadre institutionnel, juridique et réglementaire de gestion des potentialités**

- formation du capital humain;
- dotation des structures en moyens matériels de gestion ;
- mise à jour et application conséquentes des lois et textes de gestion des potentialités ;
- gestion participative ;
- formalisation des centres d'apprentissage ;
- prise en compte des atouts locaux dans l'élaboration des programmes et projets de développement ;
- identification, promotion et consolidation des zones de polarisation dans le cadre d'un schéma d'aménagement du territoire ;
- développement et exploitation des énergies renouvelables d'origine solaire, hydraulique, éolienne, biomasse, etc. ;
- promotion du butane en milieu urbain pour réduire la demande de l'énergie d'origine ligneuse.

**(b) Spécialisation régionale de l'activité agricole**

- spécialisation régionale du personnel d'encadrement ;
- spécialisation régionale des structures de formation ;
- intensification du réseau d'irrigation en fonction des activités agricoles (culture, élevage, pêche,...) ;
- éducation et formation des producteurs.

**(c) Spécialisation régionale de l'activité industrielle**

- spécialisation régionale du personnel d'encadrement ;
- spécialisation régionale des structures de formation ;
- intensification du réseau hydrographique en fonction des activités industrielles ;
- éducation et formation des producteurs.

**(d) Spécialisation régionale des activités de service**

- spécialisation régionale du personnel d'encadrement ;
- spécialisation régionale des structures de formation.

**(e) Préservation et valorisation des ressources minières**

- poursuite de l'exploration des ressources du sous-sol ;
- organisation des producteurs privés opérant dans le secteur minier ;
- redéfinition du rôle du secteur minier dans le renforcement et la diversification des bases de l'économie durable ;
- valorisation des matériaux locaux de construction dans le cadre de la garantie d'un habitat sain.

**(f) Préservation et valorisation des ressources hydriques**

- amélioration de l'état de connaissance de la ressource « eau » ;
- disponibilité de l'eau potable pour tous et à tous moments ;
- satisfaction des besoins en eau dans les activités agricoles (culture, élevage, pêche,...) ;
- satisfaction des besoins en eau dans l'industrie ;
- valorisation des ressources hydriques dans les activités de service (transport, tourisme, loisirs, énergie, etc.) ;

**(g) Diversification et utilisation rationnelle des ressources énergétiques**

- identification et valorisation du potentiel gazier ;
- identification et valorisation des potentialités hydroélectriques mobilisables au niveau des cours d'eau ;
- identification et valorisation de la biomasse-énergie.

**(h) Renforcement des infrastructures et équipements socio-économiques régionaux**

- aménagement et valorisation des sites touristiques ;
- désenclavement des zones de production par des pistes de désertes rurales ;
- construction des marchés locaux ;
- bonne gestion et entretien des infrastructures socio-collectifs et économiques ;
- promotion d'un réseau de télécommunication appropriée.

**(i) Exploitation rationnelle des ressources naturelles régionales et locales**

- promotion des matériaux locaux de construction ;
- promotion des ressources naturelles (faune, flore, eau, etc.)

#### 6.4.3. Promotion des techniques de production, de transformation et de conservation respectueuses de l'environnement

Le Bénin reste encore un pays où la croissance de l'économie nationale reste fortement dépendante de la croissance agricole. Si en la matière les potentialités ne font pas défaut, force est de constater que les méthodes culturales employées aujourd'hui pour l'exploitation des terres, la transformation des produits et leur conservation compromettent dangereusement l'avenir du secteur agricole.

En effet, le caractère extensif de la production agricole fait appel au niveau des producteurs à l'utilisation de méthodes nocives à l'environnement (culture sur brûlis, déboisements incontrôlés, réduction de la durée des jachères, monoculture prédominante sur l'assolement en général, etc.) et dégrade sans cesse les écosystèmes en général et les sols en particulier.

Cette évolution du secteur agricole fait appel aux différents acteurs qui l'ont marqué jusqu'ici, à savoir :

- l'Etat béninois ;
- les producteurs ruraux et leurs organisations ;
- les institutions financières nationales et étrangères;
- les Organisations Non Gouvernementales.

Aussi est-il nécessaire que les axes stratégiques à mettre en œuvre pour renverser positivement cette situation doivent être concertés entre les acteurs, pour faciliter leur opérationnalité. Un système de prix devra créer les conditions économiques et financières pour faciliter l'acquisition de nouvelles technologies et d'intrants agricoles respectueux de l'environnement. La réforme agraire, la sécurisation foncière et la valorisation des terres constituent des préalables indispensables à ce mécanisme.

A ce titre, la promotion des techniques de production, de transformation et de conservation respectueuses de l'environnement permettra non seulement de réduire l'effet négatif de l'action humaine sur l'environnement, mais également de rentabiliser le travail des producteurs agricoles, leur assurer un meilleur revenu et garantir la satisfaction des besoins des générations futures.

Pour y parvenir le recours à quelques axes stratégiques est suggéré, à savoir :

- (a) intensification de la recherche-développement ;**
- (b) promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement ;**
- (c) modernisation, spécialisation et intensification de l'activité agricole**
- (d) organisation des filières porteuses et leurs débouchés ;**
- (e) promotion des sources d'énergie renouvelables tels que la biomasse, l'éolien, l'hydraulique et le solaire, pour freiner, ne serait-ce qu'au niveau des centres urbains, la consommation excessive de l'énergie provenant du bois ;**
- (f) promotion de l'utilisation du gaz-butane en milieu urbain ;**
- (g) généralisation des foyers améliorés ;**
- (h) émergence de techniques culturelles adaptées aux textures agraires ;**
- (i) promotion des techniques d'emballages respectueuses de l'environnement**

#### 6.4.4. Amélioration de la gestion foncière

La sécurité foncière permet de stimuler, de garantir et de dynamiser les investissements sur les terres, d'une part, en matière d'intensification et de développement d'une agriculture durable et, d'autre part, dans un cadre plus formel le secteur des infrastructures industrielles, de la construction et de l'habitat dans les centres urbains.

Or, les lois foncières encore en vigueur au Bénin datent de 1965. Elles reconnaissent deux modes d'appropriation : le droit coutumier et le droit «moderne» en conférant ainsi au régime foncier un caractère ambivalent. Par ailleurs, le régime coutumier enlève à la femme, devenue aujourd'hui productrice agricole, tout droit de propriété. De même, la valeur

spéculative prise aujourd'hui par la terre ne permet pas son accès à une grande partie de la population rurale, notamment au sud du pays, qui est obligée de se déplacer vers des zones en friche ou vers les villes, processus qui s'opère sans contrôle, empêchant dans son ensemble la mise en œuvre d'une stratégie d'aménagement conséquent du territoire.

**Encadré n° 12:**

La misère paysanne continue d'encourager la vente massive des terres dans les régions proches des villes (Abomey-Calavi, banlieue de Porto-Novo et autour de Bohicon) dans un rayon de 30 km environ à des fonctionnaires, à des commerçants riches et à des hommes politiques : ainsi la base même de l'emploi rural est en train de disparaître laissant comme alternatives la fuite vers le secteur informel ou l'exode rural.

**Source :** PNUD-Bénin, Rapport sur le développement humain au Bénin, Création d'emplois durables, 1999.

Une telle situation, si elle persiste, éloigne de l'objectif principal qui est de promouvoir les pôles régionaux de développement en vue d'endiguer le phénomène de pauvreté et d'assurer un développement équilibré des régions.

Aussi, la promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional nécessite-t-elle une réponse durable à la question foncière qui favorise en milieu rural l'accès à la terre pour tous, son occupation et son utilisation rationnelle, afin de promouvoir les activités socio-économiques, mais aussi la régénération du couvert végétal, notamment dans la partie méridionale du pays.

L'amélioration de la gestion foncière pourra de ce point de vue permettre à l'agriculture de jouer effectivement ses principaux rôles que sont :

- la sécurité alimentaire ;
- la distribution des revenus ;
- le financement d'autres secteurs de l'économie nationale ;
- la gestion de l'écosystème ;

En milieu urbain, la bonification de l'espace permettra de réglementer l'occupation des terres en fonction des attributs qui lui sont conférés en même temps qu'il contribuera à réduire les spéculations foncières qui entravent le développement local.

D'une manière générale, la meilleure gestion foncière devra conduire progressivement à la formation d'une structure régionale appropriée qui est un ensemble de spécification de la région, distinguant les zones naturelles agricoles, les zones agro-pastorales, les domaines publics, communaux et/ou privés etc.

Dans ce processus d'amélioration de la gestion foncière, l'existant devra être pris en compte afin de ne pas provoquer des résistances et la non-adhésion des populations.

Les axes clefs concernées ici sont notamment de quatre ordres, à savoir :

- (a) **actualisation, vulgarisation et application effective des textes réglementant le régime foncier ;**

- (b) mise en œuvre des mécanismes opérationnels d'arbitrage des conflits fonciers ;
- (c) meilleure gestion des localités frontalières ;
- (d) spécification et la mise en œuvre des espaces régionaux et urbains.

#### 6.4.5. Maîtrise de l'urbanisation et gestion des villes.

L'armature urbaine béninoise a évolué ces dernières années de manière anarchique du fait de l'adoption de chefs-lieux de sous-préfecture comme étant une « commune urbaine », donc une ville. Ce critère distinctif ne tient pas compte du caractère aggloméré ou non desdites localités, de leur taille, de leurs fonctions économiques, ou encore de leur niveau d'équipements socio-collectifs et socio-communautaires. Par ailleurs, la différenciation entre milieu urbain et milieu rural est rendue difficile par la coexistence des activités primaire, secondaire et tertiaire sur un même territoire.

Fort de ce constat, les experts en urbanisme ont retenu en 1992 trois (3) critères pour l'identification d'une localité comme étant urbaine. Ce sont :

- le caractère aggloméré de la population (dans un rayon inférieur à 2km) ;
- la taille du noyau aggloméré (supérieur à 5000 habitants) ;
- la proportion d'actifs agricoles (inférieure à 50% des actifs totaux).

L'adhésion à au moins deux de ces critères permet l'érection de la localité en ville.

Ainsi, 104 centres ont été considérés comme urbains. Ils sont répartis comme ci-après :

**Tableau n ° 9 : Récapitulation par département de la population des centres considérés comme urbains**

Départements	Nombre	Population	Taux de population agricole (%)	Taux d'urbanisation (%)
Atacora	13	107 299	61,5	16,5
Atlantique	17	740 372	9,4	69,4
Borgou	14	196 009	52,9	23,7
Mono	18	123 683	39,4	18,3
Ouémé	21	401 482	27,6	45,8
Zou	21	225 165	42,2	27,5
Total	104	1.794.010	27,5	36,5

**Source :** Recensement général de la population de 1992. INSAE

Les villes béninoises, quelle que soit leur nature : Cités-Palais, Cités-Forts, ou centres d'encadrements administratif et commercial apparaissent comme laissées à elles-mêmes. Aucune autorité ne se préoccupe de leur bonne gestion. Les plans directeurs d'urbanisme élaborés pour certains d'entre eux n'ont jamais véritablement été appliqués, faute de leur adoption à temps.

Le renouveau démocratique tente de lancer un programme destiné à expérimenter de nouvelles méthodes et procédures d'administration et d'équipement des villes béninoises. Malheureusement, les problèmes à résoudre à ce niveau sont nombreux et diversifiés, à savoir:

- l'étalement des villes ;
- le sous-équipement des quartiers ;
- la surpopulation de certains quartiers ;
- la prolifération incontrôlée des extensions spatiales ;
- l'absence d'une action urbanistique et administrative de la puissance publique capable de réguler l'urbanisation ;
- l'insuffisance des moyens techniques des collectivités locales ;
- la fragilité des écosystèmes, notamment côtiers qui accueillent la plus grande part de l'urbanisation ;
- la nécessité de renforcer l'image et le prestige des cités urbaines ;
- la viabilisation des espaces par l'autorité avant leur occupation par les collectivités
- le manque d'activités génératrices de revenus
- Etc.

**Encadré n° 13 :**

L'urbanisation et la pauvreté ont conduit à un développement spectaculaire du phénomène des « zémidjans », taxi-moto du secteur informel qui sont passés de 9.000 zémidjans en 1992 dans les 10 principales villes du pays à 69.000 en 1999 dont plus de 43.000 dans la seule ville de Cotonou, soit environ 62 % du total.

Les activités de taxi-moto et de vente de carburant se sont progressivement transformées en emplois permanents et ont même stimulé l'exode rural de la vallée de l'Ouémé vers Cotonou et Porto-Novo.

**Source** : PNUD-Bénin, Rapport sur le développement humain au Bénin, Créations d'emplois durables, 1999.

Au regard des données du recensement de 1992, les projections de la population des villes du Bénin se présentent comme suit :

**Tableau n° 10 : Population des villes du Bénin (1992 à 2025)  
(en millions d'habitants)**

Population	Année	1992	1997	2002	2007	2012	2017	2022	2025
Pop. Totale		4,92	5,78	6,79	8,01	9,47	11,16	13,09	14,36
Pop. Urbaine		1,73	2,24	2,91	3,76	4,83	6,15	7,75	8,84
Pop. de 7 plus grandes villes du Bénin		0,81	1,09	1,47	1,97	2,67	3,46	4,5	5,24
Pop. urbaine de 12 à 25 ans		0,47	0,69	0,97	1,27	1,50	1,88	2,32	2,64

**Source** : MPREPE/USAID, Model Rapid Spectrum, Impact de la croissance démographique sur le développement, 2000.

La lecture du tableau ci-dessus fait constater que la population urbaine en 2027 équivaut à 63,14 % de la population nationale ; ce qui revient à dire que près des 2/3 de la population nationale seront concentrées dans les centres urbains. 60% de cette population urbaine seront regroupées dans les grandes villes. Par ailleurs, pour l'ensemble des centres urbains, environ 19% des habitants auront entre 12 et 25 ans.

Ces statistiques appellent à une prise de conscience hardie du phénomène urbain auquel il faut ajouter les difficultés de gestion des villes et des effets culturels de la position géographique du Bénin et de la mondialisation. A cet sujet, le scénario « Alafia » en dit long quant aux « fondements socio-institutionnels ».

D'une manière générale, le processus d'urbanisation au Bénin reste encore confronté à une absence de contrôle. La formulation claire et précise d'une politique d'urbanisation et de gestion des villes apparaît aujourd'hui comme une priorité. Les axes stratégiques ci-après en donnent quelques indications :

**a) Contrôle de l'urbanisation par la mise en place, le suivi et la mise à jour des plans directeurs d'urbanisme**

- identification, promotion et consolidation des zones de polarisation par région et par localité ;
- application d'une politique de densification des lotissements.

**b) Promotion de la villagisation des centres ruraux pour freiner l'exode rural**

- maîtrise de la spirale pauvreté/population /environnement ;
- densification des infrastructures socio-communautaires de base ;
- promotion des activités génératrices de revenus ;
- facilitation de l'accès aux crédits ;
- promotion des centres d'animation et d'éducation extra-scolaires des jeunes ;
- promotion de la culture endogène comme vecteur de développement régional ;
- prise en compte des jeunes dans les circuits de production et de commercialisation.

**c) Amélioration de la gestion des villes**

- renforcement du cadre institutionnel et juridique de la gestion de la municipalité dans le sens de la gestion participative ;
- densification des infrastructures socio-communautaires de base ;
- développement de la foresterie urbaine ;
- développement des voies et réseaux divers (VRD) ;
- création de cadre de vie sain, sécurisé et de loisirs ;
- lutte contre la pollution ;
- gestion rationnelle des déchets ;
- renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;
- élaboration, vulgarisation et matérialisation des plans directeurs urbains ;
- promotion d'investissements privés comme moyen de financement de la gestion urbaine, notamment sur le plan infrastructurel ;
- viabilisation de l'espace urbain avant et pendant son occupation ;

- mobilisation des ressources de la fiscalité locale ;
- réhabilitation des infrastructures existantes ;
- maîtrise des mouvements de la population ;
- renforcement de la gestion foncière, notamment dans les extensions de la ville ;
- développement des capacités des acteurs publics et privés dans la gestion urbaine ;
- développement des stratégies sectorielles à long terme ;
- développement de la coopération inter-urbaine.

**d) Promotion d'un Centre National de formation en Urbanisation et en Architecture (CNFUA)**

**6.4.6. Préservation, reconstitution et valorisation des ressources naturelles**

Les ressources naturelles constituent la base essentielle de la promotion des pôles régionaux de développement ; par conséquent, elles devront faire l'objet d'une attention particulière dans la politique d'aménagement du territoire. Du fait de l'analphabétisme écologique dont font montre les Béninois. On assiste à une «exploitation incontrôlée des ressources naturelles par les collectivités. Cette tendance constitue une véritable pathologie écologique et économique.

Les actions menées par les autorités chargées de la gestion de l'environnement sont encore mal connues, parfois mal perçues, ou encore mal exécutées. Il s'agit par exemple de la loi-cadre sur l'environnement, l'Agenda 21 national, le Plan d'action environnemental, des nombreux codes en matière d'environnement, des programmes et projets, etc. Les lenteurs et le laxisme observés dans les prises de décision ou dans leur exécution pour une gestion plus efficace des ressources naturelles sont très dommageables à l'environnement, d'une part, mais aussi aux populations et à l'Etat, d'autre part, d'autant plus que ce sont les générations futures qui en paieront le prix.

Par ailleurs, la pression démographique, le déficit de communication et d'information entre le gouvernement et la société civile, l'analphabétisme, la monétisation des ressources naturelles, la pauvreté due à la faiblesse des revenus et à l'absence d'emplois durables, les activités économiques occasionnant des risques d'altération des écosystèmes naturels (agriculture, transport, industries, la phytothérapie,), l'urbanisation et bien d'autres encore sont autant d'éléments qui contribuent à accélérer le processus de dégradation de l'environnement.

**Encadré n° 14 :**

Le plus étonnant c'est le peu de réaction des gouvernants face à ce grave problème et la torpeur de l'insouciance des cadres qui participent à la prise des décisions politiques. Tout se passe comme si le danger déjà imminent n'est pour la classe dirigeante qu'une vue de l'esprit, une vilaine manie que certains citoyens « alarmistes » ont de crier au malheur alors que tout va bien. De temps à autre, pour se donner bonne conscience et donner aux plus inquiets l'illusion qu'on s'occupe d'eux, on monte à la hâte des stratégies et des mesures totalement déconnectées des réalités du terrain. La politique en Afrique, a ce ceci de curieux qu'elle ne s'occupe pas assez de ceux qui ont le plus besoin d'elle. Et c'est bien dommage.

Le problème d'emplois en général et singulièrement celui des jeunes est réel et demande une volonté politique et des actions intelligentes et soutenues. Le paradoxe est que tout est à faire et on ne fait rien. Pourtant, l'exploitation judicieuse des énormes ressources dont disposent nos pays permettrait de mettre tout le monde au travail et de tuer ainsi dans l'œuf la spirale de violences brutales générées par le sous-emploi et l'oisiveté.

L'agriculture qui occupe près de 70 % de nos populations peut, lorsqu'elle est bien organisée avec toutes ses composantes (agro-industrie, productions végétale, animale et forestière, distribution, etc.) apporter un début de solution durable à ce grave problème d'emploi, car le Bénin dispose d'atouts qui restent inexploités.

Dans un Etat de droit, les normes et les règles doivent être connues, respectées et appliquées par tous. On ne peut pas bien gérer l'environnement si les règles qui déterminent les rapports entre l'Homme et son milieu n'existent pas ou sont mal connues et si les structures qui doivent y veiller ne sont pas installées et équipées.

D'une manière générale, la gestion de l'environnement n'est pas l'affaire exclusive de l'Etat. Par conséquent, dans le contexte de la décentralisation et de la gestion participative, il urge de mettre en place un cadre institutionnel, juridique et réglementaire adéquat qui, dans le sens du développement régional, requiert des collectivités concernées la préservation, la reconstitution et la promotion de leurs ressources naturelles.

De manière spécifique, il conviendra de mettre en œuvre les axes stratégiques ci-après :

**a) Renforcement du cadre institutionnel, juridique et réglementaire**

- renforcement des structures de gestion de l'environnement ;
- renforcement de la gestion participative des écosystèmes ;
- actualisation et application des lois et textes en matière d'environnement ;
- renforcement de l'IEC ;
- surveillance et évaluation permanente des écosystèmes ;
- préservation des écosystèmes ;
- renforcement de la formation du capital humain ;
- rétablissement de l'équilibre entre l'environnement et la pression démographique ;
- promotion de la recherche-développement.

### **b) Reconstitution et enrichissement des écosystèmes dégradés**

- lutte contre l'érosion côtière ;
- lutte contre la monoculture érosive des sols ;
- lutte contre l'érosion des bassins versants ;
- lutte contre la désertification ;
- lutte contre la déperdition de la faune sauvage ;
- lutte contre la déforestation
- enrichissement de la flore et de la faune ;
- réduction des pollutions diverses (air, sols, eaux,...) ;
- multiplication des plantations forestières ;
- promotion de la recherche-développement ;
- lutte contre le comblement des plans et cours d'eau.

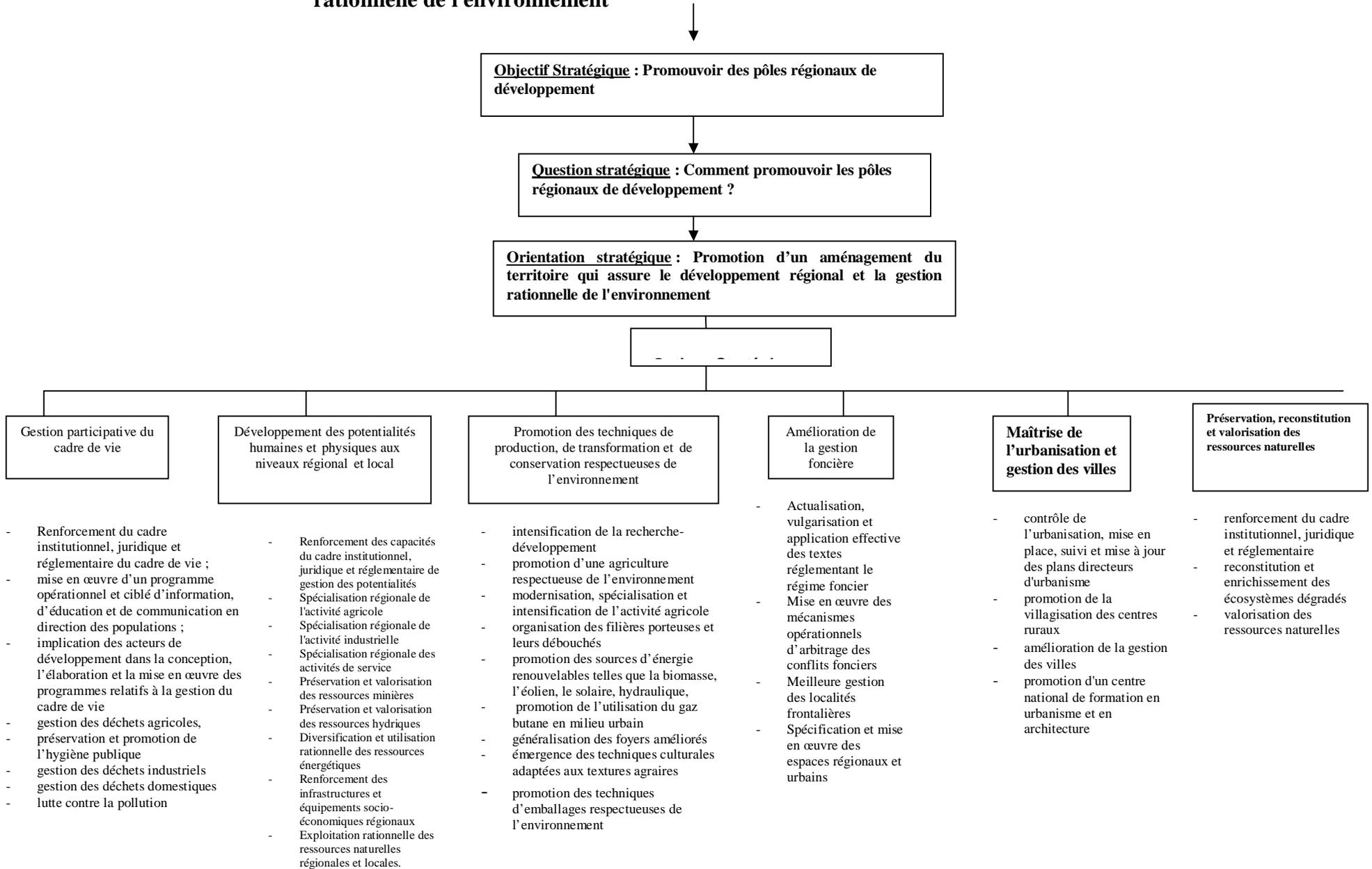
### **c) Valorisation des ressources naturelles**

- développement de l'agro-foresterie ;
- multiplication des plantations forestières ;
- diversification des activités relatives aux ressources naturelles ;
- promotion de l'éco-tourisme ;
- promotion des transports nautiques ;
- régionalisation de la production relative aux ressources naturelles ;
- exploitation des ressources du sous-sol ;
- diversification des activités liées aux ressources hydriques ;
- promotion de la phytothérapie.

## ***CONCLUSION PARTIELLE***

La recherche de l'équilibre entre la population, les écosystèmes et le développement tant au niveau national que régional, participe à trouver la solution à l'équation de la disproportion de concentration humaine par rapport à la gestion des ressources dans leur ensemble. La mise en œuvre conséquente du cadre de références y relatif contribuera, à n'en point douter, à une meilleure organisation du territoire dans le sens de la soutenabilité des potentialités face aux besoins socio-économiques des populations. Cependant, il ne demeure pas moins vrai que la réussite de cette stratégie ne peut se vérifier que si toutes les conditions de sa réalisation sont requises, c'est-à-dire la prise en compte, entre autres, de la psychologie spatio-environnementale de la population et ses aspirations, de l'analyse systémique de la dynamique du développement y compris les autres stratégies.

**Figure n° 7 : Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement**



## VII PROMOTION D'UNE CULTURE ET D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

La technologie se définit comme l'étude des outils, des machines et des techniques utilisées dans l'industrie et/ou l'ensemble de savoirs et de pratiques, fondés sur des principes scientifiques, dans un domaine technique.

Quant aux savoirs et savoir-faire endogènes, ils représentent l'ensemble des connaissances acquises par la pratique et l'habileté à réussir ce qu'on entreprend et/ou la traduction de la compétence professionnelle. La contribution des pays africains au capital de la technologie mondiale ne dépasse guère 2 %<sup>12</sup>.

L'une des raisons du faible niveau du développement industriel du Bénin est l'insuffisance du niveau technologique et du développement des savoirs et savoir-faire endogènes. Cependant, le pays dispose des potentialités en ressources humaines qui peuvent engendrer un impact favorable au développement technologique, si des dispositions venaient à être mises en place et suivies dans leur application.

**Aussi, le développement de technologies appropriées et celui des savoirs et savoir-faire endogènes militeraient-ils en faveur de la modernisation de l'appareil productif national par la promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique.**

### 7.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : MODERNISER L'APPAREIL PRODUCTIF NATIONAL

L'appareil productif national constitue l'ensemble des ressources matérielles et humaines qui favorisent et assurent le développement socio-économique par la création de richesses et de valeur ajoutée.

Au plan technologique, il peut se ramener à l'ensemble des équipements, des techniques, des modes de travail et des systèmes d'éducation qui concourent à assurer à moyen et long termes, une meilleure production nationale.

Au cours des dernières années, des progrès ont bouleversé l'ordre politique mondial et modifié les politiques économiques.

Face à l'évolution rapide de l'économie mondiale due à l'accélération du progrès dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la modernisation de l'appareil productif national est une nécessité qui s'impose pour le développement du pays et son insertion réussie dans le concert des nations.

---

<sup>12</sup> Source : CEA, 1996

En effet, l'économie béninoise basée essentiellement sur l'agriculture ne dispose pas encore de techniques et méthodes modernes développées de production dans le secteur. Les outils et instruments de travail sont largement rudimentaires. La mécanisation du secteur est très faible, si elle n'est pas absente. La transformation des produits agricoles et leur conservation connaissent des insuffisances.

L'industrialisation est encore faible, malgré les efforts sans cesse entrepris par les promoteurs des petites et moyennes industries et des petites et moyennes entreprises.

Par ailleurs, les techniques et méthodes traditionnelles n'ont pas connu un développement porteur.

C'est pourquoi, une politique plus hardie doit être conduite pour corriger les insuffisances qui maintiennent encore l'appareil productif national dans un état archaïque : il se pose alors la question de savoir comment moderniser l'appareil productif national ?

## **7.2 QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT MODERNISER L'APPAREIL PRODUCTIF NATIONAL ?**

Si l'appareil productif national peut être compris comme l'ensemble des ressources matérielles et humaines, sa modernisation doit nécessiter des choix précieux d'investissement, des programmes de formation et de recherches pour soutenir la production. Par une telle approche, le Bénin doit prendre la mesure des facteurs de blocage qui étouffent d'une manière ou d'une autre les possibilités de découverte et d'invention existantes.

Aussi, le transfert de technologie ne doit-il pas consister seulement à l'achat/installation et démarrage des machines. Mais il doit s'accompagner de l'acquisition des connaissances et savoir-faire requis pour manipuler les machines, assurer leur maintenance et opérer des modifications adaptatives dans le système de production. Pour ce faire, l'appropriation de la technologie importée est nécessaire, de même que l'encouragement d'une culture propice à l'innovation technologique.

L'intégration économique mondiale grâce aux nouvelles technologies, progresse à vive allure. Elle expose le Bénin à la concurrence internationale. Pour y faire efficacement face avec la compétitivité requise, le pays doit adopter et développer les technologies nouvelles où l'Etat et le secteur privé coopèrent étroitement afin de permettre de briser la léthargie qui semble caractériser les domaines des technologies modernes et des savoir-faire endogènes.

Des efforts considérables doivent être entrepris en vue de promouvoir les recherches axées sur la réalité nationale et notamment les secteurs de production. Ainsi, des institutions capables d'aider la recherche scientifique, de promouvoir les équipements de pointe et de former des techniciens compétents doivent être créées.

Aussi, doit-on permettre aux scientifiques nationaux de prendre de l'envergure par une définition exacte et conséquente des objectifs de recherches en tenant grand compte des réalités du développement du pays. En effet, les résultats socio-économiques de nombreux pays africains ont montré que l'importation des technologies non maîtrisées ne conduit pas au développement technologique autonome. De même, les politiques d'industrialisation basées sur l'acquisition de produits de la technologie ont débouché sur l'obsolescence, car les équipements acquis sont rapidement dépassés par rapport à ceux des fournisseurs.

Dans l'estimation des potentialités technologiques, il est utile de prendre en compte les technologies traditionnelles, les opportunités d'apprendre, d'innover et de créer, et la possibilité de leur amélioration, grâce à la maintenance organisée des machines et des équipements.

Aussi est-il important de rappeler que les technologies basées sur une connaissance empirique sont nombreuses et ont prouvé leur efficacité avant l'arrivée des technologies modernes importées et les systèmes de production à grande échelle (égrenage du maïs, râpage du manioc, broyage du sorgho, fumage du poisson, etc.). Cependant, il faut promouvoir de façon sélective, les techniques traditionnelles améliorées et les appliquer là où elles seront les plus utiles en les combinant à des technologies modernes importées, par le mécanisme de la sous-traitance notamment.

Par rapport aux ressources humaines qui constituent une autre dimension importante de l'appareil productif national, des mesures ayant un impact direct et/ou indirect, s'imposent.

La faible productivité des ressources humaines, l'inadéquation et l'inorganisation des systèmes de formation nécessitent l'adaptation et le perfectionnement par le renforcement d'un système éducatif.

Ce renforcement aura pour objectif primordial de permettre la formation de la main-d'œuvre qualifiée et de promouvoir les filières de recherches aussi bien dans le domaine de la technique et professionnel que dans des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ceci est d'autant plus important qu'en 1990, les responsables politiques et les universitaires africains pouvaient difficilement accéder aux données de leurs pays respectifs ; car plus de 90% de ces données étaient stockées et gérées aux Etats-Unis et en Europe. Grâce à Internet, ils peuvent désormais consulter les données disponibles sans se déplacer.

En somme, la modernisation de l'appareil productif national doit passer par le développement des techniques modernes de production, le renforcement des centres de recherches, la multiplication des centres pilotes comme modèles de développement (ex. Centre Songhaï), l'appropriation de nouvelles technologies, l'internalisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), la valorisation et le développement effectif du savoir et savoir-faire endogènes.

Compte tenu de tout ce qui précède et des exigences de l'évolution de l'économie mondiale, du fait du développement technologique, il convient de promouvoir une culture et un environnement favorable au développement technologique comme stratégie appropriée.

### **7.3 ORIENTATION STRATEGIQUE : PROMOTION D'UNE CULTURE ET D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

Le progrès technologique, véritable support du développement économique et social ne se réalise, ni automatiquement, ni au gré du hasard. Il doit procéder d'une approche interdisciplinaire et multisectorielle, mettant en branle un important potentiel de recherche scientifique et technique relevant d'une stratégie volontariste, soutenue par une bonne planification et une gestion rigoureuse.

Il est donc impérieux que des entreprises s'engagent davantage dans un processus permanent d'innovation technologique qui doit être étroitement articulé à la politique technologique nationale par la mise en place d'un dispositif structurel et organisationnel approprié. Le progrès technologique, véritable support du développement économique et social ne se réalise ni automatiquement ni au gré du hasard, mais doit procéder d'une approche interdisciplinaire et multisectorielle, mettant en branle un important potentiel de recherche scientifique et technique et relevant d'une stratégie volontariste, soutenue par une bonne planification et une gestion rigoureuse.

La mise en œuvre d'une stratégie d'innovation technologique au sein d'une véritable politique scientifique et technologique, constitue une des responsabilités majeures des pouvoirs publics. En plus de son rôle d'acteur, l'Etat doit avoir un rôle à la fois régulateur et de promotion d'un environnement propice tant au plan administratif et légal, qu'économique, financier et technique. La stratégie d'innovation et de développement technologique doit être systématiquement prise en compte dans les plans nationaux de développement, notamment à travers les composantes sectorielles telles que l'agriculture, l'industrie, la santé.

En effet, le développement technologique ne saurait être un phénomène passif, de simple diffusion de procédés, de produits ou de machines, mais doit plutôt correspondre à une volonté d'acquisition d'un savoir-faire approprié, librement choisi et destiné à répondre à des besoins clairement définis.

C'est pourquoi, dans un monde de plus en plus concurrentiel où la connaissance devient synonyme de développement, il convient de se doter d'une politique rigoureuse de mise en valeur des innovations technologiques, en tirant profit de toutes les opportunités.

Au total, la promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique doit nécessairement passer par :

- la mise en place d'un cadre structurel et organisationnel approprié ;
- le renforcement et l'organisation du potentiel scientifique et technique basé sur :
  - le développement des ressources humaines ;
  - le renforcement des capacités institutionnelles ;
  - l'organisation du système national de recherche ;
  - le financement de la recherche – développement dans un cadre sous-régional et régional ;
  - l'organisation du système national d'information scientifique et technologique ;
  - le développement de la coopération scientifique.

Aussi, la promotion d'une culture et d'un environnement favorable au développement technologique nécessite-t-elle la prise en compte et la résolution de nombreuses préoccupations dans le domaine, en se basant sur des options stratégiques appropriées au nombre desquelles on peut retenir :

1. le renforcement du système éducatif et d'un environnement favorables au développement technologique ;
2. le développement de la technologie moderne appropriée ;
3. la promotion des innovations technologiques ;
4. la promotion et la capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes.

## 7.4 OPTIONS STRATEGIQUES

La mise en œuvre de l'orientation stratégique, nécessite le choix judicieux des options.

### 7.4.1 Renforcement du système éducatif et d'un environnement favorables au développement technologique

La compétitivité de l'économie est un grand défi que sont souvent appelés à relever deux acteurs essentiels du développement grâce à un environnement institutionnel et réglementaire incitatif renforcé. Il s'agit de l'Etat et du secteur privé. Aussi, le système éducatif et la création d'un environnement favorable au développement technologique sont-ils des dimensions importantes. En effet, l'enseignement technique et professionnel et la recherche scientifique dans le domaine technologique au Bénin n'ont guère bénéficié de moyens financiers, matériels et humains requis pour une mutation profonde en vue de dégager de résultats probants.

Considérés comme un vecteur de développement technologique, l'enseignement technique et professionnel et la recherche scientifique doivent faire l'objet d'une attention particulière et mesurée que de faire l'objet de sporadiques initiatives qui ne changent aucunement la situation au plan du développement technologique.

A l'issue des états généraux de l'éducation et dans le programme du gouvernement de 1997, la nécessité de la mise en place d'un système éducatif en adéquation avec les besoins en terme d'emplois a été réaffirmée. Et cela devra passer par la réorganisation et le renforcement de l'enseignement technique et professionnel. C'est pourquoi cet ordre d'enseignement a été proclamé deuxième priorité de l'Etat.

En effet, grâce à l'enseignement technique et la formation professionnelle, la société béninoise peut disposer d'un capital humain, facteur important de croissance économique, d'égalité des chances, de justice sociale, de transformation positive et d'évolution. Ce faisant, de nombreux techniciens et spécialistes compétents seront disponibles et pourront, à compétence égale, se substituer à l'assistance étrangère très onéreuse.

Un autre atout que la réalisation de l'option procurera au Bénin, est l'attraction des investissements étrangers nationaux et étrangers dans la création des emplois et de transferts de technologie, en implantant des entreprises. Le Bénin doit œuvrer pour disposer de la main-d'œuvre locale qualifiée qui est un facteur pour l'amélioration des appareils productifs des entreprises et conséquemment pour l'accroissement de leur productivité. Un tel élan aura un effet positif sur l'ensemble de l'appareil productif national et sur l'amélioration du tissu économique.

La franche collaboration des centres de recherche entre eux et avec les unités de production constituera des forces devant promouvoir la réalisation des adaptations des équipements de production, des innovations technologiques qui valorisent des savoirs et

savoir-faire endogènes contribuant à relever le niveau de productivité dans les différents secteurs.

Le développement du dynamisme et celui de l'esprit d'initiative chez les apprenants, depuis la base du système éducatif, doivent renforcer leur aptitude à s'insérer dans le processus de développement par la création des unités de production modernes, performantes et bien gérées.

Les principaux axes stratégiques qui faciliteront la réalisation d'une telle option sont entre autres, les suivants :

**a) Augmentation des capacités d'accueil et amélioration des performances de l'enseignement technique et professionnel**

- création de nouveaux lycées valorisant les spécialisations régionales ;
- création de nouveaux centres d'enseignement technique ;
- création d'un centre d'appui à la formation des apprentis et des artisans valorisant les spécialisations régionales ;
- augmentation des capacités des écoles pour personnes handicapées ;
- renforcement du cadre normatif et appui à l'enseignement technique professionnel ;
- dotation des centres de formation et lycées publics en matériels et équipements adéquats par filière ;
- développement de la téléformation ;
- équipement des lycées et centres de formation publics en matériels informatiques et accès facile à Internet ;
- créations de centres de métiers ;
- création d'un cadre législatif pour l'enseignement technique et la formation professionnelle.

**b) Application effective des textes normalisant l'apprentissage**

- sensibilisation des acteurs ;
- mise en application des textes en vigueur ;
- suivi de l'application des textes.

**c) Dynamisation du système national de recherche**

- définition des domaines de recherche prioritaires ;
- création de nouveaux centres de recherche dans les domaines non encore pourvus ;
- revalorisation de nouvelles règles de gestion des centres de recherche.

**d) Gestion et Suivi permanent de la formation technique et professionnelle**

- mise en place d'un système et des mécanismes permanents de suivi et de gestion de la formation technique et professionnelle ;
- réajustement des programmes de formation en rapport avec l'évolution de la technologie dans le monde ;
- création de nouvelles filières par rapport aux nouveaux besoins identifiés ;
- développement des relations entre les établissements de formation, les centres de recherche et les entreprises.

## 7.4.2 Développement de la technologie moderne appropriée

La technologie la plus récente ou la plus sophistiquée n'est pas toujours la plus appropriée pour les pays en développement. L'option en faveur de la technologie appropriée vise à adapter et à développer des techniques maîtrisables par les acteurs nationaux. Ces techniques devront permettre de préserver l'environnement.

Ceci est particulièrement vrai pour les technologies destinées aux zones rurales où le taux d'alphabétisation est bas et où les moyens d'entretien des équipements complexes sont inexistantes. Par exemple, les chaînes électroniques d'hier, possédant des transistors et des composants discrets, les cartes électroniques pour diverses opérations d'entrées/sorties ou même le vieux modèle de «relais technologique» peuvent toujours être utilisés à des fins spécifiques. Il est essentiel que des technologies modernes soient appropriées et offrent des possibilités de développement ultérieur.

### Encadré N° 15 : Les déboires d'une technologie inappropriée

Un exemple qui pourrait susciter et promouvoir le développement de la technologie moderne appropriée est le suivant : *«Un pays en développement a préféré le système électronique de dernière pointe pour assurer un certain modèle de contrôle. Lorsque le système tomba en panne sous l'effet d'inondation, il ne fut pas possible de la réparer sur place et toute la chaîne est arrêtée pendant une longue période à l'attente d'un financement en monnaie étrangère et des services d'un personnel expatrié. Une unité voisine régie par des systèmes électroniques de contrôle conventionnel a été simplement isolé et facilement réparé par une équipe locale de maintenance».*

**Source :** ONU – CEA : Gestion de la Science et de la Technologie en Afrique, Juillet 1993.

Il est alors impérieux que les programmes de développement technologique permettent d'améliorer le processus d'appropriation pour que l'industrie locale se développe davantage par sa capacité interne d'innovation et de maintenance.

Les axes de cette option sont :

#### a) **Elaboration et mise en œuvre des programmes de développement technologique**

- planification du développement de la Science et de la Technique ;
- diffusion de la technologie appropriée ;
- développement de la formation continue ;
- stimulation de l'acquisition technologique.

#### b) **Amélioration du processus d'appropriation de la technologie**

- formation appropriée en technologie ;
- initiation d'une culture technologique.

#### c) **Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)**

- acquisition d'équipements ;
- formation continue ;

- vulgarisation des NTIC ;
- développement de la téléformation.

**d) Développement de la technologie de pointe dans quelques domaines (santé, industrie, agro-alimentaire, télédétection, pharmacie, etc.)**

- formation au processus technologique avancé au niveau national et à l'extérieur ;
- formation spécialisée.

### 7.4.3 Promotion des innovations technologiques

Les innovations technologiques ont toujours joué un rôle dans la prospérité des nations.

Les grands progrès réalisés au cours des récentes décennies et l'émergence de nouveaux pays économiquement performants ont démontré le rôle catalyseur de la technologie dans le processus de développement. La promotion des innovations technologiques en faveur du développement systématique des capacités scientifiques et technologiques demeure une préoccupation d'ultime importance.

Le Japon a toujours été très performant par imitation, initiation, réplique et amélioration des technologies transférées. Le succès économique et industriel de ce pays repose, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, en bonne partie sur les transferts de technologie et sur les innovations technologiques.

Aussi, l'exemple du Japon et des pays émergents (Malaisie, Taïwan, Singapour, etc.) est-il édifiant pour inciter à une réflexion plus approfondie sur la gestion stratégique du développement technologique. En effet, ces pays émergents ont élaboré et appliqué des stratégies nouvelles basées essentiellement sur le transfert, l'assimilation, et l'innovation intensive des technologies assorties de politiques de développement à long terme.

Le Bénin possède un potentiel de développement dans le domaine technologique. Ce potentiel peut être exploité à bon escient si les politiques technologiques sont mieux adaptées aux secteurs productifs et aux capacités culturelles existantes.

La promotion des innovations technologiques doit alors constituer un phénomène à maîtriser dans un jeu d'interactions capables d'apporter une grande contribution au développement d'une économie prospère et compétitive. A cet effet, il est nécessaire de mieux organiser le potentiel humain en science et technologie afin d'augmenter sa crédibilité et lui permettre de mieux participer à la croissance et apporter sa contribution également au potentiel mondial de la science et de la technologie.

Pour cela, il faut encourager une harmonisation des politiques nationales d'innovations technologiques au plan sous-régional, afin d'exploiter au mieux et de façon efficace les ressources de la sous-région dans les innovations et les politiques d'acquisition de technologies étrangères.

Les axes suivants peuvent assurer cette option :

**a) renforcement des structures nationales pour faciliter les innovations technologiques**

- création de centres d'innovation ;
- appui aux innovations technologiques
- contrôle de conformité ;
- création de fonds d'appui pour le développement des technologies ;
- développement des mécanismes de protection de propriété intellectuelle ;
- revalorisation des structures existantes et création de nouveaux centres.

**b) renforcement des échanges d'expériences sud-sud et nord-sud pour la promotion des innovations technologiques**

- organisation de foires et portes ouvertes sur les innovations technologiques ;
- voyages d'études ;
- échanges d'enseignants et d'étudiants.

**7.4.4 Promotion et capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes**

Les nombreuses foires et expositions des produits et créations des Béninois ont montré que le Bénin dispose de génies créateurs capables de découvertes et d'invention. Il s'agit de détention du savoir et savoir-faire endogènes. Pour promouvoir et capitaliser cette grande richesse, il apparaît indispensable de renforcer les capacités des détenteurs de ces savoirs et savoir-faire pour améliorer leurs prestations et les insérer dans le processus de développement technologique par la création d'un environnement favorable, les incitant à la transmission de leurs savoirs.

A ce titre, la contribution du Budget National à la recherche et à la promotion des savoirs et savoir-faire endogènes qui est absente aujourd'hui, doit faire l'objet d'une profonde réflexion. Car, une promotion effective et une capitalisation réelle des savoirs et savoir-faire endogènes constituent l'un des tremplins les plus sûrs pour le décollage technologique au Bénin. En effet, la maîtrise des conditions culturelles du transfert de technologie semble plus aisée lorsqu'on développe en soi les capacités d'inventer ce qu'on sait et ce qu'on sait faire. Les pays asiatiques (Japon, Chine, Taïwan, Malaisie, Singapour, etc. ;) en constituent des exemples édifiants. Ces pays n'ont pu maîtriser les rouages de la technologie occidentale (électronique, automobile, etc.) que dans la mesure où ils ont préalablement procédé à une capitalisation endogène des richesses technologiques développées par leur potentiel humain.

C'est pourquoi, en s'inspirant de cette situation vécue, le Bénin doit promouvoir et capitaliser les savoirs et savoir-faire endogènes de son peuple afin de bénéficier de la forte progression des connaissances et pratiques accumulées au cours des générations en raison de la culture de l'oralité.

Malgré l'absence de ressources à l'appui du développement des savoirs et savoir-faire endogènes, il est observé une volonté manifeste du peuple à sauvegarder les différents acquis et particulièrement un regain d'intérêt pour les savoirs et savoir-faire endogènes. La participation aux différentes organisations foraines nationales et parfois internationales en est une preuve tangible. Le maintien et le renforcement d'un tel engouement pour le développement des savoirs et savoir-faire peuvent résulter des axes stratégiques ci-après :

**a) recensement des génies créateurs**

- connaissance plus approfondie des acteurs ;
- identification et appréciation du potentiel scientifique et technique.

**b) réorganisation des salons et foires**

- promotion des produits béninois ;
- signature des accords de partenariat.

**c) réhabilitation et protection des œuvres des artisans nationaux et des intellectuels communautaires (tradipraticiens, herboristes et autres guérisseurs, etc.)**

- développement des mécanismes de propriété intellectuelle ;
- encouragement de l'esprit de créativité ;
- instauration des prix d'excellence dans le domaine des innovations ;
- association des artisans et intellectuels communautaires.

**d) développement des langues nationales comme vecteurs des savoirs et savoir-faire endogènes**

- dynamisation et actualisation des programmes du centre national de linguistique appliquée ;
- élargissement de l'alphabétisation appliquée.

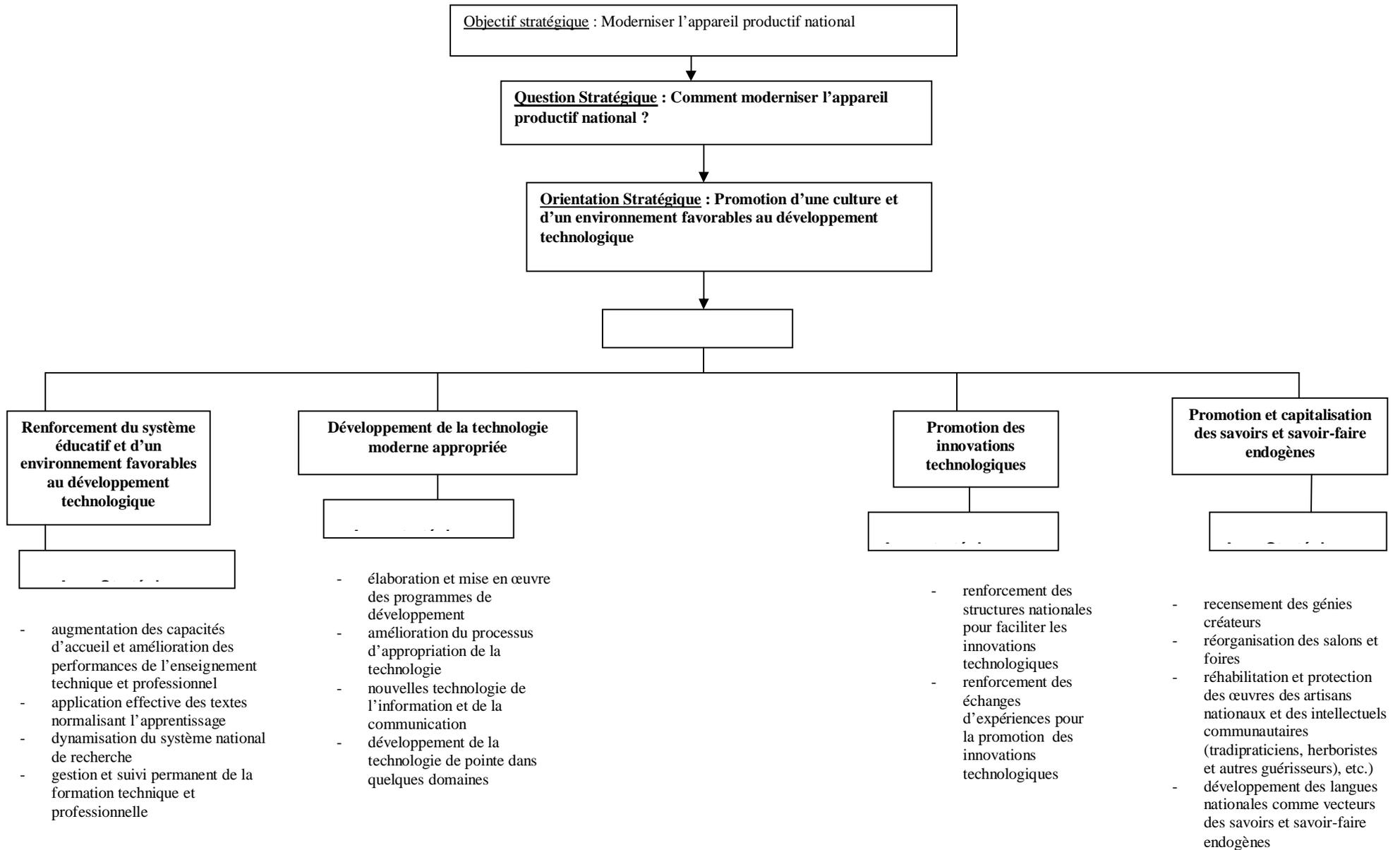
## **CONCLUSION PARTIELLE**

**Le monde d'aujourd'hui et son histoire enseignent que le développement technologique apparaît comme le facteur contributif le plus important dans l'explication du succès économique des nations. Fort de cette assertion, le Bénin qui veut avoir une économie prospère et compétitive, doit œuvrer pour :**

- favoriser une bonne organisation structurelle de la recherche afin de permettre aux institutions existantes et/ou à créer de jouer pleinement leur rôle dans le processus du développement scientifique et technologique ;
- créer une capacité technologique globale par l'éducation, la formation, la recherche, l'échange inter-universitaire, afin de suivre les innovations technologiques, de mettre au point des technologies appropriées et d'assimiler les technologies étrangères ;
- assouplir les législations et les codes d'investissement, établir des institutions de contrôle des technologies étrangères et de bureaux d'enregistrement ;
- renforcer la coopération avec les pays industrialisés, les Organisations Non Gouvernementales et les organisations internationales.

La mise en œuvre effective de toutes les dispositions ci-dessus évoquées, va concourir à la réalisation de l'orientation stratégique retenue pour assurer la promotion technologique et le développement des savoirs et savoir-faire endogènes.

**Figure n° 8 : Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique**



## VIII RENFORCEMENT DES BASES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ECONOMIE

Ni l'agriculture, ni l'industrie n'offre aujourd'hui au Bénin, une voie facile pour accéder à la compétitivité, tant systémique que nationale, via la croissance de la productivité, en raison de la pléthore d'obstacles essentiellement liés à un capital humain inadéquat et inadapté ; et imposés par la géographie. Pays, soit disant disposant d'énormes atouts dans le domaine des services, ces mêmes obstacles constituent également des contraintes majeures qui retardent le Bénin dans les performances de politiques économiques et sociales. Or, il est admis actuellement que le développement humain n'est pas seulement un déterminant majeur de la compétitivité d'un pays, mais constitue également le plus important fondement de la croissance. Car, la non-compétitivité de l'économie béninoise est purement et simplement un problème de faible productivité.

En effet, le retard économique du Bénin est un problème de productivité, parce que les béninois produisent moins par personne que les pays voisins et le reste du monde. Dans un tel contexte, comment réaliser le scénario Alafia qui augure d'un pays à économie prospère et compétitive, si le Bénin ne cherche pas à s'affirmer à travers l'amélioration de ses capacités institutionnelles et techniques, dans le but de mieux participer à la compétition d'abord régionale et mondiale ensuite ?

Si la productivité d'une nation est comprise comme le reflet de son réservoir de compétences, de talents et de dynamisme, et aussi de son stock d'équipements et de son accès aux ressources de qualité (humaines, matérielles et financières), il se dégage tout logiquement que l'amélioration de la productivité s'impose fondamentalement au Bénin pour mieux compétir, si non, pour mieux disparaître du jeu du commerce régional et mondial. Si l'on reste dans l'hypothèse d'amélioration de la productivité de l'économie béninoise pour mieux compétir, alors celle-ci apparaît comme un processus long, pénible et désagréable, parce que exigeant de profondes et douloureuses transformations au niveau des entreprises ou secteurs incapables de se maintenir dans la lutte concurrentielle pour la conquête des marchés ; et aussi au niveau du capital humain qu'il faut réformer et former pour être plus compétitif. Car, à tout ce la, il faut ajouter les facteurs liés à la situation géographique à savoir : ratio de compétence, ratio de compétence par rapport à la superficie, la disponibilité du capital, les conditions initiales au plan des infrastructures, de la géographie et des politiques. Ces facteurs, qu'il faut traiter positivement, apparaissent très importants pour garantir l'élévation de la productivité de l'économie béninoise et, partant, la compétitivité systémique et nationale dans des situations géographiques spécifiques favorables et dans un cadre d'amélioration du climat global aussi bien de l'investissement local que de l'investissement étranger complémentaire. Ceci favorisera, nul doute, un flux positif de ressources nettes en direction du Bénin et mettra frein, certainement, à la fuite du capital, tant physique qu'humain. Car, le principal apport, aujourd'hui, en ressources en direction du Bénin pour financer la majorité des investissements, en raison de la faiblesse de l'épargne intérieure, est représenté par l'aide publique au développement (APD) dont la moyenne en termes bruts pour les pays de l'Afrique sub-saharienne est restée inférieure à 2 % du PIB sur la période allant de 1980 à 1995. (coalition mondiale pour l'Afrique, Rapport annuel de 1996). Les flux importants de ressources provenant de sources d'investissement privé non-officielles sont très absents du Bénin. Et, la tendance récente est plutôt orientée vers une baisse considérable du flux d'aide officielle au développement et celle-ci ne se trouve jamais compensée par une quelconque

entrée significative d'investissements directs étrangers ou de flux de fonds propres dont le Bénin a besoin pour financer la croissance de son économie.

Aux facteurs limitant les performances de l'économie béninoise du fait de la faiblesse de sa productivité et de sa compétitivité - facteurs relatifs à l'inadéquation des politiques économiques, à la géographie physique dans le contexte de la précarité des infrastructures et de la technologie, au climat tropical (maladies tropicales Ex : le paludisme, etc.), s'ajoute l'incertitude institutionnelle. En effet, la réduction de cette incertitude institutionnelle au Bénin, à savoir : instabilité gouvernementale ou troubles électoraux, violence politique, incertitude politique, incertitude liée à l'application des textes, lois et règles en vigueur, incertitude économique liée au bon fonctionnement des marchés, est une des conditions d'attrait et de réalisation des investissements au Bénin. C'est là un obstacle majeur qu'il faudra lever d'ici une dizaine d'années afin d'asseoir pour l'édification d'une économie béninoise prospère et compétitive, à travers la vision Bénin-2025, de solides bases humaines et matérielles pour véritable développement humain durable.

Comment donc le Bénin viendra-t-il à bout de ces nombreuses contraintes physiques, humaines et institutionnelles et accéder à la compétitivité ? Ne doit-il pas créer ou favoriser une nouvelle race d'entrepreneurs dynamiques et agressifs, à la manière schumpétérienne, bénéficiant d'un environnement économique favorable, assaini et sécurisant du fait de l'efficacité de la gouvernance économique, impulsée par l'Etat dans son nouveau rôle d'acteur régulateur et facilitateur de développement ?

**Pour édifier une économie béninoise prospère et compétitive, la stratégie va consister à renforcer ses bases humaines et matérielles à travers la résolution des problèmes nés des obstacles analysés ci-dessus. L'analyse de cette stratégie se fera par le biais du bien-fondé de l'objectif, de la question, de l'orientation, des options et des axes stratégiques qui suivent.**

## **8.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : EDIFIER UNE ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE**

L'économie Béninoise est restée peu compétitive depuis près de quatre décennies. Les produits proposés sur le marché mondial ne supportent pas la concurrence étrangère ; de même, ceux produits pour la consommation locale sont fortement concurrencés par les produits importés. Des études ont montré que les principaux déterminants de la compétitivité sont les termes de l'échange, les taxes indirectes, les dépenses publiques et la masse monétaire. Elles ont également montré que depuis 1970, au moins pendant 10 ans, l'économie Béninoise n'a pas été compétitive. Plus spécifiquement, les branches d'activités céréalières, de l'industrie des corps gras et des textiles ne seraient pas compétitives puisque leurs coûts de revient représentent respectivement 95,5 %, 153,74 % et 143,95 % des prix mondiaux (BIPEN, 1999).

La non-compétitivité de ces secteurs est due au fait que le développement de l'économie Béninoise se heurte à une multitude de problèmes dont les plus importants sont :

- un environnement institutionnel, technique et social peu propice à l'éclosion de l'initiative privée et aux investissements étrangers ;
- une économie nationale peu productive ;
- un pays considéré comme à risque.

L'économie Béninoise est toujours dominée par l'agriculture et les services, l'industrie étant toujours embryonnaire. Dans le secteur agricole, on déplore l'archaïsme des outils de production, une monoculture d'exportation, l'insuffisance et l'état défectueux des infrastructures, l'absence de financement approprié et le sous-emploi. L'industrialisation n'a toujours pas décollé, bien que les premières tentatives datent de l'époque coloniale par la transformation primaire des produits agricoles. Les produits importés sont souvent mieux manufacturés et généralement moins coûteux.

**La défaillance des marchés imparfaits ou inexistants, sont les justifications habituelles de l'intervention de l'Etat dans l'économie. Mais, une économie de marché peut difficilement prospérer avec ce type de cadre réglementaire, encombrant, bureaucratique, inefficace et propice à la corruption. Les capacités administratives béninoises sont faibles et empêchent toute application et tout contrôle efficaces des règles et règlements et ne servent qu'à : (i) créer des situations de rente pour quelques bureaucrates et leurs alliés monopolistiques et quasi-monopolistiques dans les secteurs publics et privés, (ii) alimenter le marché noir et le trafic, (iii) décourager l'initiative privée (y compris l'investissement étranger) et créer des distorsions dans l'affectation de ressources économiques et sociales et (iv) alimenter un climat de méfiance entre l'administration et la communauté des hommes d'affaires.**

**Le secteur privé hésite à s'engager dans les activités de production par des investissements de moyen et long termes. Cette situation s'explique par un environnement législatif, réglementaire et judiciaire et des mécanismes de mobilisation de l'épargne nationale inadéquats. Cet environnement n'attire pas les investissements directs étrangers alors que l'aide publique au développement s'amenuise de jour en jour.**

La stabilité politique est un facteur important pour l'investissement car l'instabilité politique entraîne un coût très élevé de l'activité économique. Ceci conduit à la fuite des capitaux ainsi qu'au découragement de l'investissement étranger. Ces éléments sont des critères de sélection des pays vers lesquels sont orientés les investissements. En général, les investisseurs ajournent l'investissement ou n'investissent pas du tout dans un contexte marqué par des incertitudes. Le fait d'instaurer des incitations à l'investissement sur des mesures de politiques crédibles, stables et prévisibles a un impact positif sur l'investissement global. Le degré de risque-pays est un facteur déterminant de flux des investissements internationaux.

**Le manque de compétitivité de l'économie béninoise est très tributaire des bases de l'économie. En effet, les bases matérielles et humaines du développement sont assez fragiles. En matière d'infrastructures, l'insuffisance et la médiocrité des services sont essentiellement imputables à la faiblesse des ressources financières et aux mauvaises performances des structures chargées de les gérer (acteurs du secteur public et du secteur privé). Le réseau routier qui doit faciliter les échanges entre les différentes régions et entre les pays voisins est insuffisant et mal entretenu. L'extension des voies ferroviaires est insuffisante, ce qui ne facilite pas les échanges avec les pays de l'hinterland.**

**Les sources d'énergie font défaut par manque de combustibles solides et par mauvais usage de l'énergie pétrolière. Le potentiel d'énergie hydraulique, éolienne ou solaire n'est pas exploité à juste titre. La persistance de la sécheresse montre actuellement les limites de l'énergie hydro- électrique malgré les énormes potentialités de la sous-région. Le Bénin est très dépendant de l'extérieur sur le plan énergétique. Le**

besoin en énergie électrique est évalué à environ 270 millions de KW/h dont 210 millions sont importés du Ghana.

Il dispose, cependant, de quelques ressources minières mais qui ne favorisent pas une véritable industrie lourde, comme la sidérurgie ou la métallurgie. Le pays souffre de l'inexistence ou de l'insuffisance de minerais métalliques, de métaux précieux comme l'or et le diamant et même des phosphates indispensables pour enrichir les sols et améliorer la production agricole.

Il existe une main d'œuvre abondante, bon marché mais très peu qualifiée. L'insuffisance de cadres techniques qualifiés et d'une élite de pointe dans tous les secteurs économiques, diminue la productivité des autres facteurs. En effet, le capital humain est un facteur important de la compétitivité.

Le manque de compétitivité des secteurs économiques provient également de la rigidité de la politique monétaire, du relâchement de la rigueur dans la gestion budgétaire. La compétitivité de l'économie Béninoise peut être assurée d'une part, par l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, de la gestion macro-économique et des actions engagées pour diversifier la production d'exportation et d'autre part par le développement du capital humain tant du point de vue de la qualification professionnelle de l'internalisation d'une culture de travail.

Le 21e siècle sera vraisemblablement marqué par l'accélération, sinon par le parachèvement de la mondialisation, c'est-à-dire l'unification des marchés mondiaux des biens, des services et des capitaux. Ce processus d'intégration croissante des marchés à l'échelle mondiale est un mouvement complexe d'ouverture des frontières économiques et de déréglementation. C'est une transformation profonde des relations économiques internationales qui n'obéiront désormais qu'aux seules lois de la libéralisation.

Pour être au cœur de l'intégration régionale et mondiale, le Bénin devra opter pour le renforcement des bases matérielles et humaines de l'économie.

## **8.2 QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT EDIFIER UNE ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE**

La réponse à cette interrogation consiste d'une part, à clarifier le rôle des différents acteurs pour le développement d'une économie prospère et compétitive et d'autre part, à créer un environnement qui assure aux hommes d'affaires la sécurité de leurs investissements et la disponibilité de tous les services en amont et en aval indispensable à leurs activités.

L'environnement favorable du développement des affaires prend en compte les lois, les règlements, le contexte économique social et politique ainsi que l'effort à fournir pour améliorer la productivité du capital humain et des autres facteurs.

Il permet le choix organisationnel de l'économie. La mise en place de dispositions incitatives peut lever les obstacles à l'éclosion de l'initiative privée, à la mobilisation des investissements et à l'amélioration de la productivité du secteur privé. La réponse à cette question stratégique conduit nécessairement à l'élaboration d'une stratégie efficace qui tienne compte de l'environnement socioculturel, économique et régional.

Par ailleurs, l'environnement institutionnel sécurisant doit viser une plus grande mobilisation de ressources financières pour les investissements étrangers, favorisant davantage l'intégration financière régionale et internationale.

La consolidation du système d'intermédiation financière et l'incitation à l'investissement privé permettent de développer l'appareil productif. Elle facilite la stimulation de la concurrence, la protection de l'épargne, des investissements contre le risque moral et les pratiques commerciales illicites et fait du pays un marché sûr pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Pour assurer le renforcement de l'intermédiation financière, il est indispensable d'encourager une diversification accrue des produits bancaires par une entrée sélective de nouvelles institutions, de libéraliser les taux d'intérêt dans un environnement de concurrence, de restructurer et de recapitaliser les banques de développement. Aussi, faudra-t-il prendre des mesures pour un système bancaire qui présente des opportunités attractives spécifiques aux petites et moyennes entreprises et aux agriculteurs.

L'amélioration de la gestion des entreprises, la promotion du micro - financement dans les zones aussi bien urbaines que rurales, l'amélioration du système juridique et judiciaire afférent aux affaires, sont autant de mesures qui concourent à l'amélioration de l'environnement institutionnel et réglementaire, pour le rendre plus attractif et plus sécurisant.

L'instauration de l'environnement institutionnel attractif et sécurisant doit soutenir les réformes de l'administration publique, en vue de la rendre moins bureaucratique et d'en faire une entité de développement plus professionnelle et ouverte à l'innovation et à la pensée stratégique. Elle nécessite la mise en place de processus et des institutions consultatifs publics, d'entreprise privée et de la société civile dans l'esprit d'un partenariat fort et de la responsabilité sociale.

Outre cela, l'éducation de qualité (depuis la base du système éducatif) et la formation continue doivent constituer une préoccupation de premier choix non seulement pour l'administration publique, mais aussi pour le secteur privé.

Ces deux catégories de formation ne permettront-elles pas au Bénin de disposer de la main-d'œuvre qualifiée et d'acteurs dynamiques et entreprenants.

### **8.3. ORIENTATION STRATEGIQUE : RENFORCEMENT DES BASES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ECONOMIE**

Le renforcement des infrastructures est stratégique dans la mesure où elles sont nécessaires à toute activité économique et à la vie des ménages. Si l'économie béninoise souffre cruellement de l'insuffisance des bases humaines et matérielles de qualité, l'Etat ainsi que le secteur privé doivent s'impliquer dans la résolution de ces faiblesses afin de donner un réel appui aux petites et moyennes entreprises et aux petites et moyennes industries.

Par des mesures incitatives sur l'acquisition des équipement appropriés, le retard technologique peut être comblé et réduire la marginalisation de l'économie béninoise dans le reste du monde. Il s'agit par exemple de prendre des dispositions pour exonérer ou réduire les taxes relatives aux transferts technologiques sur une période donnée. L'accroissement des infrastructures socio-économique de base du développement économique et social dynamise l'appareil productif par des activités concrètes de production. Mais, l'attraction des

investissements étrangers n'est pas encourageante et ne permet pas une amélioration des bases humaines et matérielles de l'économie. Ceci est la conséquence d'un environnement non favorable et non sécurisant.

Le Bénin doit se préparer pour répondre avec efficacité et ardeur aux exigences de développement des grands espaces économiques, de la mondialisation, de la concurrence des conquêtes des marchés, de l'appropriation des technologies avancées, des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En d'autres termes, comment le pays devra préparer son insertion dans l'économie régionale et mondiale et assurer le bien-être des populations d'ici à l'an 2025 ?

Une meilleure réponse aux diverses préoccupations voudrait que les bases humaines et matérielles connaissent un développement à même de promouvoir, de consolider et de soutenir les acquis de l'essor économique. A cet effet, il s'agit de clarifier le jeu des acteurs par le recentrage du rôle de l'Etat et le renforcement de sa capacité de gestion économique d'une part, et par la dynamisation du secteur privé dans un environnement propice aux affaires d'autre part.

Le capital humain est le moyen pour accélérer la compétitivité de l'économie. L'homme est à la fois l'objet et au centre du développement économique, social et culturel. Autrement, il est acteur et bénéficiaire du développement. C'est pourquoi, le développement réel du capital humain nécessite la conception et la mise en œuvre d'une politique cohérente basée sur la formation de qualité, la valorisation et une meilleure utilisation des ressources humaines qui insufflent un dynamisme au processus du développement économique.

La disponibilité des ressources humaines qualifiées et entreprenantes ne peut demeurer le seul facteur de développement d'un pays. Sans un minimum de dispositifs infrastructurels, ces ressources peuvent émigrer dans d'autres régions pour mieux vendre leur force de travail.

En appui à l'esprit d'initiative et à la créativité des béninois, les bases matérielles doivent contribuer à l'augmentation de la production. Elles constituent des sources de réduction des coûts de facteurs pour améliorer la productivité.

Au total, le renforcement des bases humaines et matérielles et l'instauration d'un environnement institutionnel favorable est nécessaire pour :

- l'amélioration de la gestion économique ;
- la promotion des entreprises, notamment les PME/PMI ;
- la mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale ;
- le renforcement de la vocation du Bénin dans le domaine des services ;
- le développement de l'agro-industrie et la diversification des produits d'exportation ;
- le meilleur positionnement de l'économie Béninoise dans la sous-région.

## **8.4 OPTIONS STRATEGIQUES**

### **8.4.1 Amélioration de la gestion économique**

La gestion économique est une notion assez large. Elle recouvre aussi bien le fonctionnement de l'administration publique en général, les capacités nationales de

formulation et d'analyse de politiques économiques et la coordination des politiques de développement que la conception et la mise en œuvre de diverses mesures institutionnelles, réglementaires économiques ou politiques favorables au développement économiques.

Au cours de la moitié des années 80, l'économie Béninoise a connu une crise économique et financière qui a très tôt fait oublier les performances des années 70. La faiblesse du tissu industriel, la mauvaise gestion des entreprises publiques et des ressources, ajoutées à la conjoncture économique internationale peu favorable en ont été les principales causes.

Entre 1983 et 1989, le taux moyen de croissance économique était de 2,8% contre 3,5% pour la période 1972-1983. Les exportations ont connu une baisse et n'ont contribué que pour 27,3 % à la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF). Quant aux importations, leur diminution a résulté de la réduction des activités de réexportation et d'une chute sensible de la production.

La situation des finances publiques n'était guère meilleure. En effet, les recettes totales de l'Etat ont chuté passant de 17,64% du PIB en 1982 à 14% en 1985 et à 9,37% en 1989. Les dépenses courantes sont passées de 80,23% en 1982 à 159,14% des recettes en 1989. En 1982, le Gouvernement a entrepris la restructuration des entreprises publiques du fait des mauvais résultats. Le système bancaire n'a pas répondu aux exigences du développement qui avaient suscité la création de trois banques spécifiques, en l'occurrence la Banque Commerciale du Bénin (BCB), la Banque Béninoise de Développement (BBD) et la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA).

Ayant pris conscience de la situation qui prévalait, l'Etat s'est engagé dans l'élaboration et la mise en œuvre de Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). La Conférence nationale des forces vives de février 1990 a réitéré cette approche du redressement des équilibres macro-économiques et a solennellement opté pour le libéralisme économique. La mise en œuvre des différents programmes d'ajustement structurel renforcée par la nouvelle option, a permis la relance de la croissance économique et le redressement des grands équilibres macroéconomiques. La dévaluation du francs CFA en 1994 a quelque peu stimulé la compétitivité de l'économie nationale. Ainsi, le taux de croissance économique moyen annuel s'est élevé à 3,96% entre 1990 et 1994, à 4,5 % en 1998 et estimé à 5 % en 1999<sup>13</sup> et à 6,8% entre 1995 et 1999.

Cependant, ces acquis demeurent fragiles parce qu'ils ne sont pas soutenus par un élargissement perceptible des bases matérielles de l'économie nationale : peu d'investissements nouveaux sont enregistrés au cours de la décennie 90, alors que les entreprises nationales privatisées n'ont pas donné lieu à de véritables flux de capitaux étrangers en direction du Bénin. Par ailleurs, malgré les différents programmes de renforcement des capacités, les décisions économiques ne font pas l'objet d'une analyse du point de vue de leurs impacts et ne semblent pas s'inscrire franchement dans la logique de telle ou telle pensée économique ; d'où la question de cohérence et de pertinence sur le long terme des différentes mesures économiques. C'est dire que, les performances économiques enregistrées par le Bénin au cours de la décennie écoulée doivent se poursuivre désormais dans le cadre d'une gestion économique mieux pensée, plus structurée et cohérente qui valorise les capacités nationales (institutionnelles et humaines) et libère les initiatives privées.

---

<sup>13</sup> Source : Aide mémoire mission FMI Février 2000

Au total, pour réussir son intégration dans l'économie régionale et mondiale, le Bénin doit œuvrer résolument à l'amélioration de la gestion de son économie. Aussi, pour assurer cette amélioration, convient-il de redéfinir les fonctions de l'appareil de l'Etat, de reconstruire de nouveaux systèmes de valeurs, de mettre en place l'aménagement et le développement de nouveaux modes de gestion et de promouvoir une réelle réconciliation entre service public et efficacité. Quatre mesures qui pourraient rendre l'environnement sécurisant et favorable au développement économique. En d'autres termes, l'Etat, coordonnateur et impulsor du développement, doit jouer un rôle actif pour assurer le développement des ressources humaines et la sécurité économique dans tous ses aspects ainsi qu'un cadre réglementaire performant.

Enfin, il est certain que l'utilisation rationnelle des outils de la programmation, de la planification et de la prospective, le renforcement de l'environnement juridico-institutionnel propice au développement, le renforcement de la bonne gestion des affaires publiques, le renforcement de la politique de libéralisation économique et la promotion du secteur privé contribueront à l'amélioration de la gestion économique pour l'édification d'une économie prospère et compétitive.

Les principaux axes pour y parvenir sont :

**a) Recentrage du rôle de l'Etat**

- Amélioration de la gestion publique (efficacité et transparence) ;
- Développement du capital humain ;
- Développement des infrastructures d'appui à l'économie ;
- Création de missions commerciales dans les chancelleries.

**b) Généralisation de la réflexion stratégique à tous les niveaux de prise de décisions**

- Mise en place d'une vigie stratégique nationale ;
- Mise en place d'une stratégie dans les grandes entreprises ;
- Introduction dans toutes les filières des enseignements supérieur, technique et professionnel d'un module de formation en analyse stratégique et méthodes prospectives.

**c) Renforcement des capacités nationales en formulation et analyse de politiques économiques**

- Introduction d'une filière de macro-économie (niveau 3<sup>ème</sup> cycle) à l'UNB ;
- Renforcement de la formation continue des cadres de l'administration ;
- Renforcement de l'utilisation du calcul économique et autres techniques quantitatives pour les prises de décisions économiques.

**d) Amélioration des mécanismes de privatisation favorisant la participation des nationaux aux rachats des entreprises**

- Incitation à des regroupements d'opérateurs nationaux ;
- Mise en place d'un dispositif de portage d'actions ;
- Facilitation de l'accès aux crédits appropriés.

**e) Instauration d'un environnement incitatif et sécurisant pour les affaires**

- Fiscalité favorable aux investissements ;
- Dispositions institutionnelles et réglementaires favorables aux investissements privés ;
- Renforcement de l'appareil judiciaire (rapidité et transparence) ;
- Protection des droits de propriété et de transactions.

**En somme, l'utilisation rationnelle des outils de planification et de la prospective, le renforcement de l'environnement juridico-institutionnel propice au développement, le renforcement de la bonne gestion des affaires publiques, le renforcement de la politique de libéralisation économique et la production du secteur privé sont autant de mesures qui favoriseront l'amélioration de la gestion économique pour l'édification d'une économie prospère et compétitive.**

8.4.2. Promotion des entreprises privées, notamment les PME/PMI

Le processus de libéralisation de l'économie dans lequel le Bénin s'est engagé depuis 1990 constitue la base du développement du secteur privé.

La mise en application des dispositions relatives au cadre institutionnel réglementaire va permettre aux opérateurs économiques de saisir les opportunités existantes au niveau national et régional en vue de créer et de faire prospérer des entreprises viables et compétitives. Pour être compétitives, les entreprises doivent s'appuyer sur le rapport coût/ efficacité, la qualité et la variété des biens et services et sur la faculté d'adaptation aux nouvelles opportunités. Les Petites et Moyennes entreprises et les Petites Moyennes Industries (PME/PMI) ont cette capacité d'adaptation. De plus, la structure du marché de consommation (faible rendement d'échelle), la qualité de la main d'œuvre et le niveau de la technologie au Bénin sont des facteurs qui justifient aisément l'option faite sur les PME/MPI.

En effet, les PME/PMI sont reconnues de par le monde comme les entreprises susceptibles d'assurer le décollage et de propulser l'économie au rang des économies compétitives et il existe sur le marché béninois de nombreuses opportunités non encore exploitées qui pourront permettre aux PME/PMI de se développer.

L'appui au développement des PME/PMI permettra d'exploiter ces opportunités au niveau régional et local. Il permettra également de créer les conditions favorables à l'évolution du secteur informel vers le secteur formel dans la mesure où l'environnement institutionnel serait favorable aux investissements productifs et aux initiatives privées.

La nécessité de relever les nouveaux défis liés à l'intégration de l'économie Béninoise au niveau régional exige le développement d'une culture d'investissements productifs. Sans un secteur privé dynamique et productif, le marché béninois sera un marché de consommation des produits venant des autres pays de la sous-région. En 1996, le pourcentage des importations UEMOA dans les importations totales au Bénin s'élève à 7% alors que celle des exportations UEMOA dans les exportations totales s'élève seulement à 1,49%. En Côte d'Ivoire ces rapports sont respectivement de 1,11% et 11,10% et au Togo, de 7,14% et 16,71% pour la même année.

Il est alors indispensable d'orienter les PME/PMI vers le secteur productif. Pour ce faire, les axes stratégiques suivants sont nécessaires :

- a) Développement de système de financement, notamment ceux adaptés aux conditions des PME/PMI
  - Mise en place de mécanismes de garantie et de bonification, du crédit-bail, du capital-risque ;
  - Diversification des sources de financement ;
  - Création du Fonds de Promotion Economique par le Programme de Relance du Secteur privé (PRSP) ;
  - Priorité aux entreprises nationales pour les marchés publics.
  
- b) Promotion de la consommation endogène
  - Volonté politique affirmée ;
  - Organisation de salons et foires nationaux et internationaux ;

- **Organisation de semaine de consommation des produits béninois soutenue par une politique de marketing, plus efficace, voire agressive ;**
- **Renforcement de l'identité culturelle et de l'intérêt culturel ;**
- **Amélioration du rapport qualité prix au niveau des unités de production.**

c) Mise au point d'une politique fiscale favorable

- **Elaboration d'un code des investissements plus incitatif en tenant compte de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) ;**
- **Amélioration des modalités de récupération de la TVA et le remboursement des excédents d'impôts payés.**

d) Développement de la sous-traitance

- **Création d'une bourse nationale de sous-traitance ;**
- **Organisation de salon de sous-traitance.**

e) Développement des filières prioritaires

- **Détermination de filières prioritaires à partir des spécificités régionales ;**
- **Réalisation et publication des études d'opportunité sur les secteurs porteurs;**
- **Constitution des grappes de PME/PMI autour des filières ;**
- **Assurance en priorités de l'approvisionnement en matières premières des industries locales.**

f) Développement de l'artisanat de production et de l'entrepreneuriat féminin

- **Installation des industries de transformation et de conservation des produits agricoles ;**
- **Création des bases d'appui pour la transformation des produits locaux ;**
- **Valorisation du savoir-faire féminin.**

Il est heureux de noter que la prise en compte de la dimension genre est très remarquable dans le PRSP qui accorde entre 30 à 50% du total de crédit aux femmes entrepreneurs. Les actions déjà réalisées dans le volet "Appui aux entrepreneurs" sont les suivantes :

- **Analyse du secteur agro-alimentaire béninois ;**
- **Etude diagnostique approfondie de la filière restauration ;**
- **Elaboration des supports didactiques de formation ;**
- **Formation des femmes formateurs de la restauration ;**
- **Gestion de la formation et du suivi.**

g) Développement des réseaux d'information

- **Création et interconnexion de réseaux nationaux et internationaux d'information ;**
- **Diffusion de l'information économique.**

h) Promotion de la qualité

Cette promotion est nécessaire et permettra aux produits Béninois de mieux se positionner sur le marché mondial notamment régional :

- Diffusion de la culture de qualité ;
  - Développement des structures et programmes de promotion de la qualité;
  - Compétitions dotées de prix entre les entrepreneurs.
- i) Assistance-conseils aux PME/PMI
- Renforcement des structures d'appui aux entreprises, notamment celles liées à l'organisation, à la gestion, à la formation etc. ;
  - Elaboration d'un programme de mise à niveau des entreprises (sélection des entreprises, diagnostic, plan d'action et de redressement).
- j) Rôle de l'Etat comme facilitateur
- Amélioration de l'environnement réglementaire des entreprises ;
  - Révisions des textes juridiques et judiciaires à caractère économique ;
  - Création des institutions nécessaires à la coordination des agents privés.
- k) Formation des entrepreneurs
- instauration de la culture de développement dont la culture d'entreprise, la culture du travail bien fait ;
  - formation dans les nouvelles technologies de l'information et de communication ;
  - formation de base des chefs d'entreprises ;
  - formation continue des entrepreneurs et des travailleurs ;
  - soutien du secteur privé à la formation des jeunes entrepreneurs.

#### ***8.4.3 Mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale***

Dans le cadre de la réalisation de la stratégie du renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie, la mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale se positionne comme un élément important pour asseoir la prospérité et la compétitivité de l'économie. En effet, le développement de l'économie est subordonné à un ensemble de variables aussi bien internes qu'externes.

Les options stratégiques à élaborer pour inverser les tendances défavorables et conforter les forces et les opportunités passent donc entre autres, par la mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale.

L'épargne étant le processus par lequel un revenu courant est conservé en vue d'un usage futur qui aboutit à l'accumulation d'actifs physiques et financiers, sa mobilisation s'impose pour assurer le financement du développement conformément à la politique économique et à ses objectifs.

Mais l'épargne dans l'économie Béninoise est aujourd'hui faiblement mobilisée pour des investissements productifs, ceci traduit la faiblesse ou même l'inexistence de sa contribution au financement du développement. La faiblesse de l'épargne orientée vers des investissements productifs renforce la nécessité de recourir à des capitaux étrangers pour financer les différents secteurs de l'économie. Pour asseoir le développement, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates pour mobiliser l'épargne intérieure, d'une part et attirer les capitaux étrangers, d'autre part.

La mobilisation intérieure nécessite la mise en œuvre de mécanismes souples et incitatifs en vue de transformer les dépôts à vue en investissements productifs. Ces dépôts se chiffrent à des milliards de FCFA.

Aussi, le système de tontines existant déjà dans l'économie béninoise sous des formes variées mérite-t-il d'être encouragé, renforcé et orienté vers le financement des activités productives des PME et PMI. Outre cela, la mobilisation de l'épargne nationale par des investissements productifs pourrait se faire par des emprunts obligataires ou autres produits financiers à créer par les banques de la place.

Quant aux investissements étrangers qui viendront en complément de l'épargne nationale, la stabilité sociale et politique et la mise en place de cadre institutionnel et réglementaire sécurisant constitueront des conditions nécessaires pour les attirer. Il faudra donc veiller à remplir ces conditions en vue de capter les investissements productifs au Bénin.

La mobilisation de l'épargne nationale et des investissements étrangers surtout dans un contexte de réduction de l'Aide Publique au Développement (APD) est nécessaire pour dynamiser le secteur privé. Le Bénin doit donc accorder une plus grande attention aux politiques et aux mesures d'incitation pour attirer les Investissements directs étrangers en plus du type d'investissement mobile en portefeuille. Il s'agit surtout d'éliminer le risque-pays attaché au Bénin.

En effet, la notion de risque est attachée à la notion d'incertitude liée à l'environnement général d'un pays. Dans ce sens, on fait souvent référence aux incertitudes suivantes :

- incertitude politique (guerre civile, coups d'Etat, grève) ;
- incertitude due au manque de stabilité de la politique économique (politiques économiques et financières laxistes, déficit fiscal élevé, inflation élevée, politique d'investissement et de taux de change rigides, etc.) ;
- incertitude liée à la crédibilité du pays. Cinq (05) comportements sont susceptibles de fausser les règles du jeu économique : corruption, changements imprévisibles et discrétionnaires des politiques, des lois ou des règlements, justice opaque et inefficace, lois sociales défavorables à l'utilisateur ;
- incertitude liée à la faiblesse des infrastructures physiques (transports, télécommunications, énergie) et des ressources humaines, et à l'étroitesse des marchés.

Tous ces facteurs (voir Encadré n° 16) renforcent la perception négative que les investisseurs étrangers ont du Bénin. Par conséquent, l'accès aux investissements privés internationaux demande que l'on assainisse tout l'environnement institutionnel et organisationnel. C'est un test de compétitivité auquel il faut répondre.

### **Encadré N° 16 : Apprécier le risque d'un pays**

Si des régimes jadis aussi stables que celui du Shah d'Iran ou de Marcos aux Philippines se sont effondrés, dans quel pays du tiers monde peut-on vraiment avoir confiance ? Depuis 1960, plus de 1 500 entreprises ont été expropriées dans 76 pays. Même s'il n'y a pas nationalisation, il faut se méfier des grèves, de la dévaluation, et des suppressions de convertibilité.

Les analystes distinguent deux types de risque : celui relatif aux investissements, directement liés aux actions que le Gouvernement ou le peuple peuvent prendre pour confisquer, détruire ou geler les avoirs ; et celui relatif aux opérations liées à la récession, la dévaluation, les grèves, etc.

Il existe aujourd'hui des organismes spécialisés dans l'évaluation des risques politiques : aux Etats-Unis, le Business International's Country Assessment Service ; en France, la COFACE. De nombreuses sociétés complètent cette analyse des macro-risques par l'étude des micro-risques liés à leur domaine d'activité : General Motors et Caterpillar font appel à des consultants extérieurs tandis que Gulf Oil a ses propres experts.

**Sources** : pour en savoir plus, lire R.J. Rummel et D.A. Heenan, « HOW MULTINATIONALS ANALYSE POLITICAL RISK », Harvard Business Review, Janvier-Février, 1978 ; et Louis Kraar, « The Multinationals Get Smarter about Political Risk », Fortune, 24 mars 1980.

**Les fonds ainsi mobilisés servent à améliorer les infrastructures économiques (routes, rails, port, aéroport), à s'appropriier la technologie moderne (acquisition d'équipements et du savoir-faire). En dehors de ces bases matérielles, l'investissement en capital humain est nécessaire pour améliorer la productivité des facteurs. En effet, le capital humain n'est pas seulement un facteur déterminant de la compétitivité nationale, mais constitue l'élément de base le plus important de la compétitivité.**

**Cet afflux de capitaux accélère le développement des secteurs de l'économie nationale et provoque une nouvelle génération d'entrepreneurs dynamiques, innovateurs ayant le goût du risque. Cette nouvelle race d'entrepreneurs pourrait se constituer en un patronat fort capable de mobiliser davantage l'épargne nationale, de l'orienter vers des investissements productifs et de participer à la prise et à la mise en œuvre des décisions relatives au développement économique. Les investissements permettent de promouvoir des activités économiques qui dynamisent l'appareil productif.**

**Pour mobiliser les investissements directs étrangers et l'épargne nationale, les axes stratégiques suivants sont indispensables.**

- a) Réduction du risque-pays
  - stabilité politique ;
  - démocratie ;
  - bonne gouvernance ;

- **sécurité des hommes et des biens ;**
  - **environnement institutionnel et réglementaire incitatif et sécurisant.**
- b) Intégration des tontines dans le système moderne de financement des activités économiques
- **Incitation des nationaux à déposer leur épargne dans le système bancaire formel par une politique de taux d'intérêt élevés aux dépôts à moyen et long terme ;**
  - **Emprunts obligataires et autres sources de financements ;**
- c) Développement de nouveaux produits financiers :
- **Renforcement des emprunts obligataires ;**
  - **développement du système de prise d'actions dans les entreprises par la libéralisation de certains secteurs d'activités ;**
  - **meilleure intégration dans la bourse régionale des valeurs.**

#### 8.4.4 Renforcement de la vocation du Bénin dans le domaine des services

**Le Bénin dispose d'énormes avantages comparatifs dans le domaine des services. En 1998, le secteur tertiaire a contribué pour 47,9 % à la formation du PIB et occupe 38,4 % de la population active en 1992. L'avantage comparatif de ce secteur provient de la position géographique du Bénin. En effet, le Bénin offre d'énormes services au pays de l'hinterland ne disposant pas d'accès à la mer. Par ailleurs, la proximité du Nigéria pays de plus de 110 millions d'habitants, permet le développement du commerce frontalier, des activités de change, ce qui fait du Bénin une place financière pour les échanges de monnaies régionales.**

**L'importance prise par les mouvements de capitaux depuis les années 70 avec le rôle clé des taux de change devenus un facteur déterminant de la compétitivité, montre l'avantage que tirerait le Bénin à être une place financière régionale. La transformation du Bénin en une place financière permet d'améliorer les régimes de changes et de transfert et la professionnalisation du personnel des banques et des agents de change. Ce qui valorisera les marchés de change parallèles et donnera naissance aux marchés à terme de devises et de marchandises, avec les transactions relatives aux devises étrangères.**

**Le renforcement de la vocation du Bénin dans le domaine des services doit conduire à l'amélioration des prestations de service en matière d'assistance aux touristes et aux hommes d'affaires qui sont attirés par le cadre de vie agréable du Bénin. Le tourisme est aujourd'hui le deuxième secteur pourvoyeur de devises après le coton avec près de 15 milliards de F CFA de recettes en devises en 1994 ; il occupe 6 % de la population active, et est le 3ème secteur utilisateur de main-d'œuvre après l'agriculture et le commerce. C'est aussi le secteur d'activité qui contribue le plus à l'intégration de l'économie nationale, puisque 71 % de ses consommations intermédiaires sont d'origine locale.**

Outre cela, les progrès enregistrés depuis 1990 dans le processus de démocratisation et le climat de paix qui le caractérise aujourd'hui sont des atouts majeurs qui insufflent une véritable dynamique aux acteurs de la chaîne de transport.

Le développement des services repose sur le positionnement géographique du Bénin en termes d'avantages à tirer des activités de transit et d'échanges au sein de la CEDEAO. Le renforcement des services tels que les assurances, les banques, les transports, l'hôtellerie, les télécommunications etc. constitue un atout majeur et une véritable dynamique au développement économique du Bénin, ce qui nécessite la modernisation des infrastructures d'appui à la production dans toutes les dimensions.

Pour renforcer sa vocation de pays de services, le Bénin aura à déployer les axes stratégiques suivants :

- a) Développement des services et du réseau routier, ferroviaire, portuaire, maritime et aéroportuaire
  - assainissement des activités de transit ;
  - réduction des tracasseries sur les routes ;
  - de bonnes infrastructures routières facilitent le transport des marchandises entre régions, entre le Bénin et les pays de l'Hinterland et de la sous-région. C'est aussi un atout très important pour le développement du tourisme ;
  - renforcement du réseau routier existant ;
  - meilleur entretien de l'existant ;
  - extension de la voie ferrée Sud-Nord et Est-Ouest ;
  - extension du port de Cotonou ;
  - renforcement des capacités aéroportuaires ;
  - amélioration de la gestion du port et de l'aéroport.
- b) Aménagement et modernisation des infrastructures de télécommunication
  - amélioration de la qualité d'écoute ;
  - développement de la téléphonie ;
  - réduction du coût de téléphone ;
  - développement et vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.
- c) Amélioration significative de la qualité des prestations touristiques et hôtelières.

Le tourisme Béninois manque d'infrastructures hôtelières de qualité. Les quelques hôtels existants sont dotés d'un personnel peu formés. Pour tirer avantage des énormes potentiels touristiques dont dispose le Bénin, il faut :

- la rénovation des hôtels, auberges et centres d'hébergements pour les adapter aux normes internationales (conditions d'hébergement, restauration et qualité des prestations) ;
- revue et adaptation à la concurrence de la réglementation de l'installation des hôtels et autres centres d'hébergement ;
- le contrôle périodique pour le suivi de la gestion ;
- l'exigence d'une formation continue du personnel travaillant dans les différents centres d'hébergement ;

- **dotation du tourisme d'un code des investissements spécifiques comportant des mesures incitatives ;**
- **octroi aux hôtels du tarif industriel sur l'énergie électrique.**

d) Aménagement des sites touristiques remarquables

- **inventaire exhaustif de tous les sites touristiques sur toute l'étendue du territoire**
- **création d'un répertoire du tourisme au Bénin ;**
- **réorganisation des musées ;**
- **développement de l'écotourisme ;**
- **création des circuits touristiques.**

e) Formation du personnel

- **création de centres de formation et de perfectionnement du personnel hôtelier ;**
- **encouragement de la formation continue du personnel ;**
- **assurance de l'amélioration de la qualité du personnel d'accueil des hôtels.**

f) Rayonnement culturel et touristique

- **politique de marketing dans les représentations diplomatiques ;**
- **ouverture des représentations touristiques du Bénin à l'extérieur ;**
- **promotion du vaudou comme une force culturelle du Bénin ;**
- **ouverture à toutes les frontières de guichets de délivrance de visas.**

g) Amélioration du système bancaire du Bénin.

- **amélioration des régimes de change et de transfert ;**
- **assurance de la bonne gestion des finances régionales et internationales ;**
- **assurance de l'intégration financière régionale et mondiale du Bénin ;**
- **développement des instruments modernes de paiement (travelers-chèque, cartes de crédit, etc.) ;**
- **développement de la sécurité bancaire.**

h) Promotion de la destination Bénin

- **développement du marketing sur la destination Bénin ;**
- **réduction des coûts de transport aérien, maritime et routier à destination du Bénin ;**
- **promotion de la destination Bénin pendant les saisons touristiques ;**
- **réduction des coûts d'hébergement (Hôtels ... etc.) ;**
- **ouverture de l'aéroport de Cotonou à plusieurs compagnies aériennes étrangères, notamment aux vols charters à l'instar de Dakar, Lomé, Abidjan... déjà desservis ;**
- **mise en place d'un fonds de développement du tourisme (FDT).**

#### 8.4.5 Développement de l'agro-industrie et diversification des produits d'exportation

L'économie Béninoise a toujours été qualifiée d'économie à vocation agricole. Mieux les différents plans de développement des années 70 et 80 ont clairement déclaré l'agriculture comme base de l'économie nationale et l'industrie devrait en être le moteur. Malgré cette option faite sur l'agriculture, elle n'a jamais été le plus gros bénéficiaire des ressources des programmes d'investissements publics et il n'y a pas eu de politiques économiques spécifiques (fiscalité, crédit et prix incitatif) pour promouvoir ni une classe de fermiers modernes, ni de petits agriculteurs professionnels modernes.

Le secteur primaire a toujours constitué un des secteurs les plus importants de l'économie nationale. Il a contribué à la formation du PIB à concurrence de 35,12% entre 1990 et 1993 et 37,1% entre 1994 à 1999.

La production agricole s'est accrue grâce à la réhabilitation de la filière coton et un début de relance de la filière de palmier à huile. Le taux de croissance du secteur agricole a été de 4,84% en 1994 et de 5,28% entre 1995 et 1998. La balance commerciale agricole a enregistré un solde nettement excédentaire à côté de la balance commerciale qui a connu un déficit sur le plan structurel. Le secteur agricole assure de l'emploi à plus de 50% de la population active.

La branche agricole est caractérisée par une faible productivité et une monoculture d'exportation.

Le faible développement de l'agro-industrie et l'insuffisante diversification des produits d'exportation constituent des préoccupations majeures pour l'économie béninoise.

L'agro-industrie est la branche dans laquelle le Bénin dispose d'avantages comparatifs. En effet, il y a encore une disponibilité de vastes terres malgré le caractère extensif actuel de l'agriculture, une diversité et une richesse des aptitudes culturelles des sols, un sous-emploi en milieu rural et l'existence dans la sous région d'importantes demandes de produits vivriers pour lesquels le Bénin dispose d'atouts certains. Même sans une organisation spéciale, la production alimentaire a toujours été excédentaire sauf dans quelques rares cas. Ainsi, déjà en 1889, les localités frontalières du Nigéria fournissaient des vivres à Lagos, en 1890 la colonie du Dahomey a exporté 20.000 tonnes de maïs et en 1955 il y avait des excédents de 98.036 tonnes de maïs et 88.493 tonnes de manioc. Pour ces 2 produits, les excédents en 1997 sont estimés respectivement à 1 687 276 tonnes et 1 640 186 tonnes et il est prévu pour l'an 2025 un excédent céréalier de près de 4 millions de tonnes. Le Bénin a donc une tradition et un potentiel réels d'exportations de produits vivriers.

Le caractère saisonnier et hautement périssable des produits agro-alimentaires font que leur disponibilité n'est garantie ni dans le temps ni dans l'espace. La valorisation des denrées alimentaires revêt donc une attention particulière.

L'agro-industrie engendre la transformation des produits agricoles. Son développement suppose la production à grande échelle des produits agricoles pour des objectifs de consommation locale et de transformation en faveur du développement de l'industrie. Elle favorise la diversification de la gamme de produits (agricoles, miniers, agro-industriels, etc.). Le secteur industriel est encore modeste au Bénin et ne participe

que pour environ 13 % au PIB. Le développement de l'agro-industrie permettra à ce secteur d'occuper une place importante dans le développement du tissu économique du pays.

Grâce à une diversification maîtrisée, l'économie nationale peut se mettre à l'abri de la détérioration des termes de l'échange et améliorer l'évolution des exportations. Aussi, peut-elle permettre l'amélioration du taux de couverture des importations, l'accroissement des recettes d'exportation et le renforcement des filières organisées.

Pour diversifier la production agricole et développer l'agro-industrie, les axes stratégiques suivants sont à prendre en compte :

**a) Formation des producteurs agro-industriels**

Le capital humain est un facteur de production très important. La rentabilité dépend énormément de sa qualité. La formation des producteurs doit intéresser l'aval comme l'amont de la production. Elle porterait sur la rationalisation et l'amélioration de toutes les opérations de production, de conditionnement, de stockage ou d'entreposage, de transformations, de transport, de distribution ou de commercialisation. Elle doit dès lors viser des spécialisations en agronomie (génétique, phytopathologie, pédologie, éco-physiologie, etc.), en génie rural (infrastructure, retenue d'eau) en zootechnie (santé animale, embouche, etc.), en ichtyologie (aquaculture), en technologie agro-alimentaire post-récolte (conservation, valorisation, etc.) et en nutrition (rations alimentaires, diétothérapie, etc.).

Pour améliorer la productivité agricole et renforcer l'agro-industrie comme base de développement, il faut des exploitants agricoles professionnels bien formés ayant une culture d'entreprise :

- alphabétisation du monde rural ;
- formation et recyclage des jeunes agriculteurs ;
- spécialisation pointue et régionalisée ;
- formation en culture d'entreprise.

**b) Renforcement des capacités des institutions du secteur agricole**

- organisations paysannes ;
- encadrement rapproché du paysan ;
- épargne-crédit.

**c) Amélioration des infrastructures rurales et sociales de base**

- utilisation rationnelle des bas-fonds ;
- augmentation des superficies irrigables ;
- aménagements hydrauliques ;
- amélioration des infrastructures de base (postes, écoles, centres de santé) ;
- viabilisation des zones rurales (eau, électricité, téléphone).

**d) Elargissement de la base des produits agricoles à l'exportation :**

- consolidation de la filière coton ;
- réhabilitation de la filière du palmier à huile, de l'arachide, du maïs, du karité ;
- dynamisation de la filière noix de cajou, niébé ;
- relance de la filière fruits et légumes, manioc, bois, etc.

**e) Promotion des exportations**

- maîtrise des normes de qualité en vue de la conquête du marché extérieur;
- amélioration de la compétitivité des produits à l'exportation par la formation et l'encadrement des producteurs ;
- promotion du marketing ;
- organisation des filières sous la responsabilité du secteur privé ;
- organisation de journée béninoises à l'extérieur afin de mieux faire connaître la culture et les produits du Bénin.

**f) Renforcement des capacités dans le domaine de la transformation**

- recensement des fabricants d'équipements agricoles, de transformation et des matériaux de construction ;
- mise en place de programmes de formation au profit de ces fabricants ;
- soutien par l'Etat et les acteurs du secteur privé aux équipes de recherche en fabrication mécanique ;
- soutien aux PME/PMI, aux promoteurs pour réaliser les infrastructures de stockage, de conservation, de conditionnement et de fabrique d'emballage ;
- promotion de partenariat entre opérateurs économiques et groupements de producteurs pour la mise en valeur d'unités de transformation abandonnées ;
- formation dans la culture d'entreprise.

**g) Modernisation de l'appareil de production agro-industriel**

- la mécanisation de l'agriculture, une des faiblesses du monde rural ;
- développement d'unités de production et de transformation des produits agricoles ;
- l'aménagement et fertilisation des terres.

#### **8.4.6 Renforcement de la position du Bénin dans l'économie Régionale**

**Le Bénin est envisagé comme un pays très puissant à l'horizon 2025. Mais, il lui reste à améliorer son image de marque vis-à-vis de l'extérieur. Par une politique volontariste appropriée, le Bénin aura réduit les difficultés avec ses voisins. Grâce à une diplomatie active au service du développement, des accords régionaux sont conclus entre le Bénin et ses voisins. Il améliore son image de marque et joue son rôle de pays-phare.**

**Ces accords lui permettent de profiter des opportunités des marchés régionaux. L'économie est assez compétitive et prospère. Le Bénin tire avantage de sa position géographique en fournissant des prestations de services compétitives au niveau du port afin de répondre aux demandes des pays n'ayant pas accès à la mer (Niger, Burkina-Faso, Mali, etc.)**

Pour mieux se positionner sur le marché mondial, le Bénin œuvre activement à la création de la monnaie unique au niveau de la CEDEAO. En effet, la création d'une monnaie à l'échelle CEDEAO répond mieux aux préoccupations d'intégration monétaire et économique dans un espace plus grand et plus viable. Le Bénin contribue efficacement à la dynamisation de la CEDEAO, comme zone d'intégration économique et monétaire optimale apte à profiter de la mondialisation.

L'intégration régionale des pays de la sous région est utile pour apprendre à s'adapter au défi de l'intégration dans l'économie mondiale, renforcer les capacités et savoir répondre à la concurrence internationale croissante. A cet égard, l'intégration régionale est considérée comme un facteur essentiel de l'amélioration de la compétitivité des économies régionales et une composante essentielle de la poursuite d'une stratégie de développement durable.

L'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale est l'objectif final ; cependant l'intégration régionale pourrait augmenter les chances du succès de la participation active des pays africains à la mondialisation de l'économie. Il est indéniable que l'intégration régionale permet de compenser l'étroitesse des marchés nationaux en favorisant les économies d'échelle. Elle permet surtout de donner aux pays africains un poids plus grand dans les rudes négociations sur les règles du jeu commercial mondial.

Des efforts sont déployés pour mieux s'intégrer dans la sous-région. Ils passent la mise en œuvre effective des axes stratégiques ci-après :

- a) Respect des règles de gestion macro-économique des accords bilatéraux
  - **Harmonisation des dispositions communes ;**
  - **Amélioration d'une croissance soutenue ;**
  - **Conception et mise en œuvre des programmes communs ;**
  - **Respect des accords régionaux et internationaux ;**
- b) Soutien à l'avènement d'une monnaie communautaire
  - **Respect des grands équilibres macro-économiques (taux de croissance, inflation et salaire) ;**
  - **Renforcement de l'intégration des économies, notamment grâce au développement des échanges intra-communautaires ;**
  - **Consolidation de l'assainissement des finances publiques ;**
  - **Activation du processus de création de la monnaie unique au niveau de la CEDEAO.**

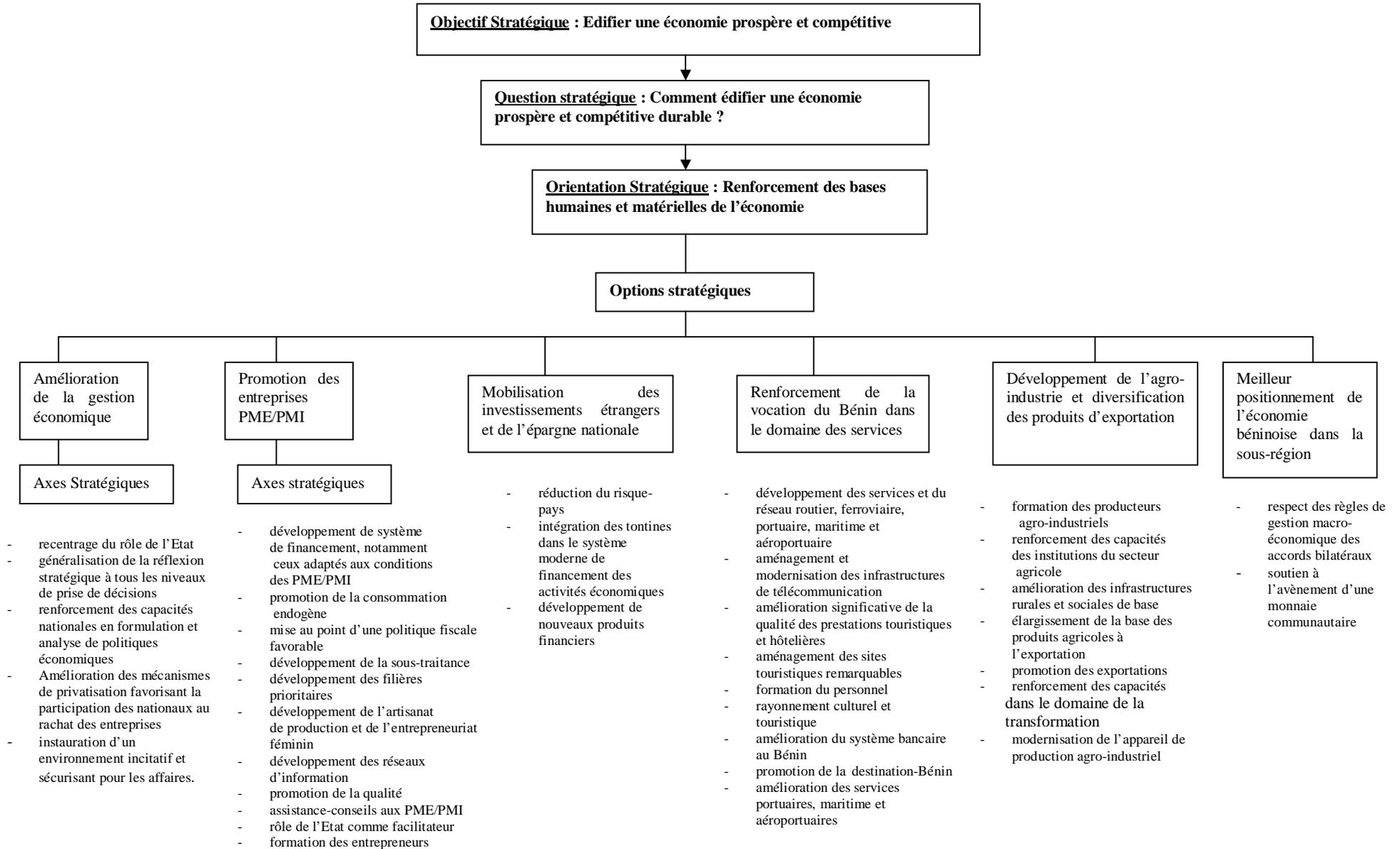
## *CONCLUSION PARTIELLE*

La réalisation du segment implicite de la vision du Bénin en 2025 à savoir une économie prospère et compétitive nécessite des choix stratégiques claires et osées. Il faudrait que le Bénin développe les secteurs dans lesquels il dispose d'avantages comparatifs à savoir le domaine agricole et le secteur des services. La mise en place d'infrastructure humaines, matérielles et techniques permettra de créer les conditions

**favorables au développement économique afin de la rendre compétitive et l'intégrer dans le concert des nations.**

**Le bien être social tant souhaité par la population béninoise au cours des aspirations repose sur une économie prospère et compétitive soutenue par une technologie moderne appropriée.**

**Figure N° 9 : Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie**



## **IX. RENFORCEMENT DES VALEURS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES**

La stratégie portant sur le renforcement des valeurs familiales et communautaires est fort significative dans la réalisation du bien-être social que véhicule la vision du Bénin en l'an 2025, c'est-à-dire celle d'un pays phare où le bonheur est partagé par tous et où règnent la bonne gouvernance, la prospérité économique, le bien-être social et le rayonnement culturel. Cette vision est symbolique du scénario ALAFIA où toutes les modalités sont favorables, sauf l'environnement externe et les fondements socio-institutionnels qui sont menacés. Cette dernière lacune se traduit par : "une évolution négative de la famille" et une "vie religieuse agitée".

La famille comme l'ensemble des personnes liées par la consanguinité, par une origine commune mythique ou par l'alliance, apparaît comme un cadre privilégié de l'exercice de la foi religieuse. Dans sa dimension clanique, la famille repose sur une base mythique, celle de l'ancêtre fondateur, qui est généralement une divinité tutélaire, omniprésente, omnisciente et crainte de tous les membres du clan. La conscience de cette notion de famille est malheureusement en train de s'émousser.

Interdépendantes, la religion et la famille constituent la quintessence du socle social du système - Bénin, c'est - à - dire la base sur laquelle reposent les autres institutions de la société béninoise. Les segments sociaux ou communautés regroupant plusieurs familles et/ou plusieurs catégories de populations forment la société.

L'hypothèse selon laquelle le socle sur lequel reposent les autres institutions de la société, serait défavorable impose qu'un objectif stratégique approprié soit envisagé, afin d'éviter ou d'atténuer cette évolution et de contribuer à la réalisation du bien-être social souhaité pour le Bénin, à l'horizon 2025.

L'antériorité de la famille par rapport à la vie religieuse fait des valeurs familiales la porte d'entrée de la stratégie.

Le foisonnement d'actes immoraux, tant au plan familial, communautaire que religieux dicte l'objectif stratégique suivant : "consolider la solidarité familiale et communautaire".

### **9.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : CONSOLIDER LA SOLIDARITE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE**

Depuis la colonisation la solidarité communautaire béninoise a commencé à s'ébranler d'une part à cause du bouleversement des structures familiales et d'autre part à cause de l'urbanisation où l'individu échappe progressivement à la pression clanique. En raison de la crise économique de la fin des années 80, aggravée par la dévaluation du franc CFA de janvier 1994 et de l'inflation non maîtrisée, la population est entrée dans un cycle de survie. Ses conditions de vie ont subi de grandes mutations allant parfois jusqu'à la limite du supportable.

La solidarité, cette aide réciproque qui crée une dépendance mutuelle entre les membres d'une même famille et d'une même communauté, et renforce les liens de fraternité, de parenté ou l'esprit communautaire, a commencé à s'effriter.

La famille est la cellule de base de la vie sociale et le cadre privilégié de l'éducation de base et de la formation de la personnalité de l'enfant au double plan socio-affectif et psychomoteur.

Pour jouer pleinement ce rôle, la famille doit être un cadre de vie idéal, celui de l'affection et de l'attention partagées, d'abord entre les parents géniteurs, ensuite entre chacun d'eux et l'enfant et entre tous ses frères et sœurs. La vie y est donc commune et partagée. Une telle vie familiale jadis épanouie au sein de la communauté, ne saurait se réaliser dans un ménage monoparental où toutes les charges reposent sur un seul parent ; il faut donc un couple uni et vivant un destin partagé. La paix au sein du foyer est donc la condition sine qua non d'une vie familiale harmonieuse et épanouie et d'une intégration sociale et communautaire positive. L'unité nationale recherchée dans la vision Bénin-2025 devrait d'abord commencer par les ménages avant de se généraliser.

Or, l'actualité matrimoniale nous plonge, la plupart du temps, dans un décor de chaos, aux manifestations multidimensionnelles.

Les graves difficultés auxquelles est confrontée la famille béninoise et qui se traduisent par la faiblesse des revenus familiaux, la démission des parents, l'insuffisance de la prise en charge de l'éducation des enfants, le dérèglement du système matrimonial propice à une forte instabilité conjugale et au divorce, la montée de la monoparentalité, le non-respect des règles sociales établies, le désarmement moral et la marginalisation des personnes vulnérables ne laissent aucun Béninois indifférent. Le développement de l'économie monétaire et celui des cultures de rente ont bouleversé les pôles du pouvoir et affaibli, voire détruit les instances régulatrices des solidarités. L'assistance morale et matérielle en faveur des démunis ou survenant au cours des événements heureux ou malheureux et qui sauvait les liens familiaux se manifeste très rarement, quand elle ne disparaît pas, à cause de l'affaiblissement du pouvoir d'achat et du développement de l'individualisme.

La situation est si préoccupante que l'enquête sur les aspirations, menée en 1999 dans le cadre des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme a révélé que la plupart des Béninois aspirent à une vie familiale harmonieuse et épanouie. Durant la même enquête, l'unanimité s'est réalisée autour de la nécessité de sauvegarder les valeurs traditionnelles d'entraide et d'assistance intra-communautaires. Dans leur majorité (62%, selon les résultats de l'enquête sus-évoquée), les Béninois rêvent de la restauration et de la consolidation des valeurs familiales et communautaires.

Les soucis exprimés par les Béninois à ce niveau se justifient par le fait que la monoparentalité qui était en 1961 un phénomène social marginal a pris de nos jours une certaine ampleur et que les femmes y acquièrent une responsabilité accrue. Déjà en 1992, la proportion de femmes-chefs de ménages était de 21,3% contre 78,7% d'hommes, chefs de famille monoparentale. Avec les différentes perturbations qui interviennent autour du chômage, des Programmes d'Ajustement Structurel et de la dévaluation du franc CFA, ce nombre s'est accru et est passé à 23,7% en 1996 (INSAE, 1996). C'est un signe patent de désagrégation de la famille. Aujourd'hui 31% des ménages sont menacés de divorce (UNICEF, 1998). La tendance ne fera que s'aggraver, si des mesures appropriées ne sont pas prises. L'abandon des rites de socialisation, garants de la santé mentale et psychologique de l'individu, un certain analphabétisme culturel privant les conjoints de la connaissance et de

l'exploitation des mécanismes de régulation des tensions intrafamiliales n'ont fait qu'empirer une situation de plus en plus préoccupante.

C'est un objectif majeur, indispensable au bien-être souhaité dans la vision Bénin 2025. Cet idéal dont rêvent les populations renvoie à l'importante question de savoir comment en arriver à sa concrétisation. Il corrigera également, ne serait-ce qu'en partie, l'une des failles du scénario ALAFIA.

## **9.2 QUESTIONS STRATEGIQUES: COMMENT RENFORCER LA SOLIDARITE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AU BENIN ?**

Les Béninois victimes ou simples témoins des graves crises qui secouent la famille et la communauté et qui se traduisent par les dissociations intempestives des foyers, la banalisation voire la maltraitance des membres vulnérables du groupe social, la déliquescence accrue des valeurs morales et la précarité grandissante de la position de la femme sont constamment obsédés par la question stratégique : Comment renforcer la solidarité familiale et communautaire ?

Cette question stratégique couvre entièrement le champ de l'objectif stratégique "consolider la solidarité familiale et communautaire". La solidarité familiale et communautaire fait partie de ces institutions dont l'effritement, aggravé par une perte de repères spirituels et éthiques interpelle tout le monde, depuis les dirigeants jusqu'aux acteurs les plus anodins. Elle nécessite une action constante de régulation et de stabilisation.

Cette action doit commencer par l'examen des niveaux de dysfonctionnement en matière de solidarité familiale et communautaire.

**Sur le plan familial, des mesures vont être prises en vue de consolider les liens familiaux et d'inculquer la notion de parenté responsable à tous les géniteurs. Dans l'intérêt de toute société, l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'éducation à la vie familiale en faveur des parents actuels et futurs contribueront à bâtir le bonheur familial et à réduire la montée de la monoparentalité. Un renforcement de l'union matrimoniale, basée sur les spécificités culturelles béninoises, éviterait la banalisation du mariage. Le clergé catholique fait déjà un effort dans ce sens qu'il faut encourager et généraliser.**

**Par ailleurs, la connaissance, voire la vulgarisation des mécanismes de régulation des tensions conjugales stabilisera les foyers et évitera les dislocations familiales intempestives. Elle sauverait, ne serait-ce que partiellement, les 31 % de foyers actuellement menacés de divorces (UNICEF,1998). Les parents qui constituent les modèles pour leurs enfants feront tout pour incarner les valeurs qu'ils prônent. Rien qu'à travers cette mutation, les parents peuvent aider à donner du Bénin l'image du pays phare. En exaltant partout l'amour du prochain, l'altruisme, la générosité et le sens de la responsabilité, les multiples confréries religieuses et spirituelles appuieront les efforts familiaux.**

**Au niveau communautaire, les ONG, les associations de développement, les associations d'intérêt économique, en multipliant les initiatives en matière de solidarité**

communautaire apporteront un précieux concours au bien-être social rêvé pour le Bénin à l'horizon 2025.

Actuellement, les valeurs familiales et communautaire, notamment la solidarité, s'effrite. Il convient de confectionner une stratégie appropriée et efficace à mettre en œuvre pour restaurer cette valeur.

### **9.3 ORIENTATION STRATEGIQUE : RENFORCEMENT DES VALEURS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES**

Cette orientation stratégique est une réponse adéquate à la dégradation des valeurs familiales et communautaires qui se manifeste par :

- une instabilité notoire des foyers ;
- l'insécurité de l'enfant ;
- la délinquance juvénile ;
- la précarité de la position sociale de la femme ;
- le désarmement moral ;
- la perte de repères éthiques et spirituels ;
- la marginalisation des personnes vulnérables ;
- des conflits et scandales religieux ;
- des germes d'intégrisme religieux.

L'efficacité et la pertinence des solutions à proposer pour ces divers maux dépendront de la perspicacité de l'analyse des forces et faiblesses de la stratégie, des opportunités dont elle pourrait bénéficier et des menaces qui planent sur elle.

Cette stratégie est pertinente et efficace, peu onéreuse, parce qu'elle peut corriger effectivement les maux dont souffrent actuellement la famille et la communauté, à moindre coût. Mais elle n'emportera pas l'adhésion de tout le monde, à cause, d'une part, d'une accoutumance aux dérapages familiaux et sociaux qui se développent et d'autre part, de l'importance des intérêts de ceux à qui profitent les désordres. Les mesures à préconiser doivent tenir compte de ces deux données sus-citées : que ce soit au niveau de la promotion des valeurs familiales, de celle de la solidarité communautaire ou de la régulation de la vie religieuse, ces deux obstacles surgiront à un moment donné.

### **9.4 OPTIONS STRATEGIQUES**

Les différents malaises dénoncés au niveau des familles, des communautés et de la religion proviennent de la pauvreté, de la paupérisation, du déséquilibre et de la discrimination.

En améliorant les indicateurs économiques et en procédant à une répartition équitable des revenus entre les individus, et à celle des richesses entre les régions, l'union et la bonne gouvernance s'enracineront facilement et les sentiments de frustration et de marginalisation s'atténueront. La prospérité économique désirée pour le Bénin en 2025 profitera à tout le monde. Ce sera le pays du bonheur partagé et du plein emploi. Cette euphorie inhibitrice des tensions décuplera les énergies à consacrer à la solidarité communautaire, à la régulation de la vie religieuse et surtout à la promotion des valeurs familiales.

### 9.4.1 Promotion des valeurs familiales

Depuis la période précoloniale jusqu'à la dernière crise économique, aux effets désastreux, la famille était une institution sacro-sainte, perçue même comme inexpugnable.

Evoquant la fragilité des institutions du royaume du Danhomê, les Fon utilisent un dicton consacrant la résistance à toute épreuve de la famille du clan : « Si le monde s'écroule, il n'entraîne pas dans sa chute la famille, le clan ». Cette seule phrase suffisait à inhiber toute velléité de s'écarter du cadre normatif familial.

Aujourd'hui, la crise économique et l'extraversion ont ébranlé la famille. Il est impérieux de lui redonner ses lettres de noblesse.

Il faut donc actualiser les normes qui conféraient une dimension sacrée à la famille, en valorisant l'esprit de dévouement, de sacrifice inconditionnel à la cause familiale, le respect des aînés et la protection des membres vulnérables. L'écroulement des valeurs familiales est un grand défi social que le Bénin devra relever durant le prochain quart de siècle, à travers quatre axes stratégiques.

#### a) Réhabilitation des valeurs familiales

Cet axe stratégique nécessite :

- la réhabilitation du mariage dans son sens sacro-saint ;
- la rééducation des adultes ;
- la restauration du cadre normatif de la famille ;
- l'instauration d'une place adéquate à chaque membre de la famille ;
- la transformation de la famille en une base de la vie sociale, en un cadre de l'éducation, de la formation de la personnalité et en un cadre idéal de vie, d'affection et d'attention partagées ;
- l'institution d'une éducation à la vie familiale.

Dans le projet de société désiré pour le Bénin dans les 25 prochaines années, l'homme constituera une dimension essentielle. L'ampleur de la dégénérescence actuelle des valeurs familiales dicte, l'accent particulier à mettre sur la protection et l'éducation de l'enfant en vue de reproduire, à l'horizon 2025, des Béninois dignes, intègres, animés du goût du travail bien fait, d'un sens aigu de la responsabilité, respectueux de la personne humaine dans toute sa diversité, du bien d'autrui et du bien public, généreux, aimant son prochain comme lui-même.

#### b) Education et protection de l'enfant

Les actions suivantes participent de cet axe :

- la restauration de la valeur sociale de l'enfant ;
- la rectification de l'image des parents, à travers une responsabilisation parentale effective ;
- l'actualisation des mécanismes de prise en charge collective de l'éducation et de la protection de l'enfant ;
- la promotion d'une éducation de base rigoureuse renforcée par une éducation formelle compétitive et performante ;

- la mise en application des textes juridiques protégeant l'enfant et dont le Bénin est signataire.

L'importance du rôle de la femme et la précarité de sa situation nécessite que des actions spécifiques soient entreprises en vue de valoriser sa position sociale.

### **c) Valorisation de la position sociale de la femme**

L'amélioration de la position sociale de la femme passera par :

- la valorisation de la femme, dans sa fonction de reproduction, en qualité de mère ;
- le rétablissement de la justice familiale ;
- l'harmonisation des nombreux projets mis en œuvre pour améliorer la scolarisation des filles ;
- l'application effective de la réforme "accès et équité" ;
- la promotion de l'alphabétisation fonctionnelle ;
- l'allégement de la pénibilité de la vie de la femme ;
- le renforcement des capacités des femmes ;
- la lutte contre toutes les formes de discrimination sexuelle, contre les frictions ;
- l'amélioration des conditions du travail domestique ;
- la multiplication des activités féminines ;
- l'amélioration des conditions de vie dans les lieux de détention ;
- la mise en application des textes juridiques relatifs à l'élimination de la discrimination sexuelle dont le Bénin est signataire ;
- la création des centres de rééducation et de réinsertion des femmes ayant connus des délits du droit commun ;

Le partage du bonheur familial concerne aussi les membres fragiles.

### **d) Prise en charge des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, retraitées)**

Tout doit être mis en œuvre pour faire des personnes vulnérables, des acteurs responsables du développement. La prise en charge des personnes âgées présente un double avantage pour la société : le remboursement d'une dette et une valorisation de ressources humaines détentrices d'un savoir menacé de déperdition. Les initiatives suivantes entreront en ligne de compte dans la prise en charge des personnes vulnérables :

- la lutte contre l'isolement et la marginalisation des personnes âgées ;
- la création et la multiplication de structures répondant aux besoins spécifiques des handicapés, en matière d'éducation et de formation ;
- la création et la multiplication des cadres de concertation entre jeunes et personnes âgées ;
- la promotion de la solidarité inter-générationnelle ;
- la sauvegarde des valeurs culturelles ;
- la création d'une caisse mutuelle destinée à couvrir les soins de santé des retraités ;
- le renforcement des structures de formation adéquate et d'emploi valorisant pour les jeunes et les personnes handicapés ;
- l'intensification des actions des ONG œuvrant en faveur de la famille.

Les actions menées en vue de rendre la vie épanouie et harmonieuse au sein de la famille, selon les vœux des Béninois, devraient s'étendre à toute la communauté et s'y intensifier.

#### 9.4.2 Promotion de la solidarité communautaire

Le Bénin est un pays pluriethnique où se parlent plus d'une cinquantaine de langues, toutes variantes idiomatiques confondues.

Durant la période précoloniale, même si des visées hégémoniques et autres intérêts ont engendré et alimenté des guerres inter-ethniques, aux conséquences désastreuses, des mécanismes de solidarité existaient. En principe, le Décret du 22 juin 1894 portant création de la colonie autonome du Dahomey et Dépendances, actuelle République du Bénin, devrait avoir éliminé des dissensions inter-ethniques et faire du pays une véritable nation.

En fait, la colonisation avait maintenu un degré d'unité propice à une certaine exploitation des richesses du pays. Actuellement, les responsables de partis politiques conscients de la gravité de la crise économique actuellement en cours, manipulent les clivages et les exacerbent. Ils entretiennent de réels foyers de tension potentiellement explosifs. Ils sèment l'adversité au sein des communautés et il sera difficile de jouer un rôle décisif dans la promotion de la solidarité communautaire.

La population libérée de la pression des hommes politiques, la société civile et les confréries religieuses aideront à la consolidation des valeurs civiques et morales, au développement des activités sportives et des loisirs, à l'instauration et à la concrétisation de la solidarité au sein de la communauté.

Cette option stratégique contribue non seulement à corriger en partie la défaillance des fondements socio-institutionnels du scénario ALAFIA et constitue une dimension importante du bonheur partagé, souhaité pour le Bénin à l'horizon 2025. Elle comprend trois axes stratégiques :

- consolidation des valeurs civiques et morales ;
- développement des activités sportives et de loisir ;
- instauration et concrétisation de la solidarité au sein de la communauté.

##### **a) Consolidation des valeurs civiques et morales**

Le désarmement moral ambiant et la multiplicité des actes relevant de l'incivisme appuyé par l'impunité exigent une reconversion des mentalités dans le cadre de la réalisation du bien-être social souhaité pour le Bénin en l'an 2025. Il est urgent de procéder à un réarmement moral à travers :

- l'introduction de l'éducation civique et morale dans les programmes scolaires, universitaires et de formation professionnelle.
- la valorisation de l'éducation civile et morales, en tant que discipline pondérée par un coefficient significatif.
- la pénalisation de l'incivisme, sous ses formes de corruption, de violence gratuite et autres crimes ;
- une répression équitable des coupables d'actes immoraux.

La mise en œuvre des mesures sus-énoncées pourrait susciter un stress chez les Béninois que le sport et les loisirs pourraient calmer.

### **b) Développement des activités sportives et de loisirs**

La non-performance des activités sportives au Bénin est bien établie. Or, le type humain rêvé pour le Bénin en 2025 requiert une pratique intense des activités sportives et des loisirs. L'épanouissement physique et psycho-mental, composante importante du bien-être social, est à ce prix.

Il convient de mettre en œuvre des mesures urgentes :

- l'identification des aptitudes sportives individuelles ;
- la mobilisation des mécanismes destinés à développer et à suivre lesdites aptitudes afin de rendre compétitifs les sportifs béninois aux plans national et international ;
- le renforcement des projets en cours d'exécution au Ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs ;
- la généralisation du sport d'entretien à toutes les couches de la population ;
- la création de parcs de loisir et d'espaces verts agrémentés de jets d'eau au sein des agglomérations.

Ces différentes activités sportives et de loisirs menées ensemble peuvent créer des liens de solidarité entre les pratiquants.

### **c) Instauration et concrétisation de la solidarité au sein de la communauté**

La communauté, étant l'institution sociologique mise en place pour fonder la vie sociale, nécessite, pour sa dynamique pérenne, la promotion de la solidarité en son sein. Ciment des relations interpersonnelles, intragroupales et intergroupales, la solidarité mérite d'être instaurée au sein de la communauté pour le renforcement de la promotion sociale et la concrétisation de l'entraide dans la réalité sociale quotidienne.

La solidarité est pratiquement un instinct chez l'être humain normal. Mais aujourd'hui la pauvreté, la montée d'un individualisme outrancier et les fausses inculpations intempestives des âmes généreuses lors des accidents de circulation l'ont inhibée et elle est en train de céder le pas à une indifférence déshumanisante, incompatible avec le projet de société rêvé dans la vision Bénin-2025. Pour réaliser le Bénin où le bonheur sera partagé, des mesures s'imposent :

- le développement de mécanismes d'entraide et de solidarité ;
- l'intensification du brassage humain intracommunautaire ;
- la prise en charge des malades mentaux ;
- le renforcement des actions des ONG et des confréries religieuses et spirituelles, en matière de générosité et d'altruisme ;
- l'arrêt de tracasseries judiciaires sans fondements contre des «coupables de solidarité».

Ces mesures entreprises dans un contexte religieux agité, et dont la turbulence ne fera que s'aggraver, si rien n'est fait, demeureront infructueuses et priveront la population de la vie religieuse libre et paisible à laquelle elle aspire.

L'univers religieux béninois a besoin d'une régulation.

### 9.4.3 Régulation de la vie religieuse

L'espace béninois abrite près de 179 confréries religieuses et spirituelles qui se livrent à des rivalités parfois déloyales, allant jusqu'au détournement de fidèles. En outre, au sein des religions il se développe des conflits de leadership, soutenus par des intérêts basement matérialistes. Malgré la coexistence pacifique et harmonieuse des différentes religions dont la ville de Ouidah offre les exemples les plus saisissants, des conflits épisodiques ont perturbé les relations inter confessionnelles.

Actuellement, presque toutes les religions subissent des crises internes.

Tous ces antagonismes survenus au niveau de la religion en principe destinée à assurer la paix sociale, exigent des mesures appropriées, orientées vers la promotion de la culture de tolérance, la valorisation de l'éthique religieuse et l'encouragement du dialogue entre les religions. Elles contribueront à réaliser l'une des aspirations profondes de la population, une vie religieuse libre et paisible, garante du bien-être social.

Cette option stratégique se décline en trois (03) axes stratégiques :

- promotion de la culture de tolérance religieuse ;
- valorisation de l'éthique religieuse ;
- encouragement du dialogue inter-religieux.

#### **a) Promotion de la culture de tolérance religieuse**

L'atteinte de cet axe passe par :

- l'encouragement des enseignements mettant l'accent sur le respect de toutes les religions ;
- l'adoption de textes garantissant la paix entre les religions par l'Etat ;
- la promotion de cultures inter-confessionnelles ;
- la création de comité inter-confessionnel de lutte contre le fanatisme ;
- l'internalisation des idéaux de tolérance des cultes endogènes par les cultes importés.

Ces mesures propices à établir la paix entre les religions ne concernent pas les crise intra confessionnelles qui exigent une valorisation de l'éthique religieuse.

#### **b) Valorisation de l'éthique religieuse**

La religion joue son rôle social quand elle incarne et enseigne les lois morales canalisant les comportements humains.

Les attitudes amORAles et immORAles adoptées par des fidèles et des responsables religieux sont paradoxales par rapport à l'éthique religieuse et nécessite une restauration. Si on la laisse perdurer, le malaise religieux pourrait déboucher sur des drames. La dérive

sanglante et meurtrière de la secte des «Dix commandements de Dieu» survenue cette année en Ouganda constitue une menace à prendre en compte. Ceci passera par :

- le recours constant de chaque confrérie à son dogme et à sa philosophie ;
- la nécessité de réformes ;
- la création d'un comité de sauvegarde de la morale religieuse, comme instance suprême de tous les mouvements religieux ;
- l'institution systématique d'une gestion participative des ressources des communautés religieuses ;
- la création d'une structure de contrôle ou de régulation des institutions religieuses.

Ces actions gagneraient en efficacité si elles étaient appuyées par un dialogue soutenu entre les religions.

### **c) Encouragement du dialogue entre les religions**

Des responsables religieux, conscients de l'importance de la religion comme fondement de l'équilibre individuel et collectif et donc socle du bien-être social, ont commencé à se concerter et à encourager les attitudes œcuméniques. Ils suivent en cela la fraternité interconfessionnelle prônée et mise en œuvre par le Pape Paul VI.

Quelques mesures aideront à rendre fructueuse le dialogue entre les confréries religieuses :

- la vulgarisation de services religieux célébrés dans différentes confréries lors des événements ;
- l'organisation d'émissions et de conférences entre diverses confessions ;
- l'encouragement du brassage interconfessionnel.

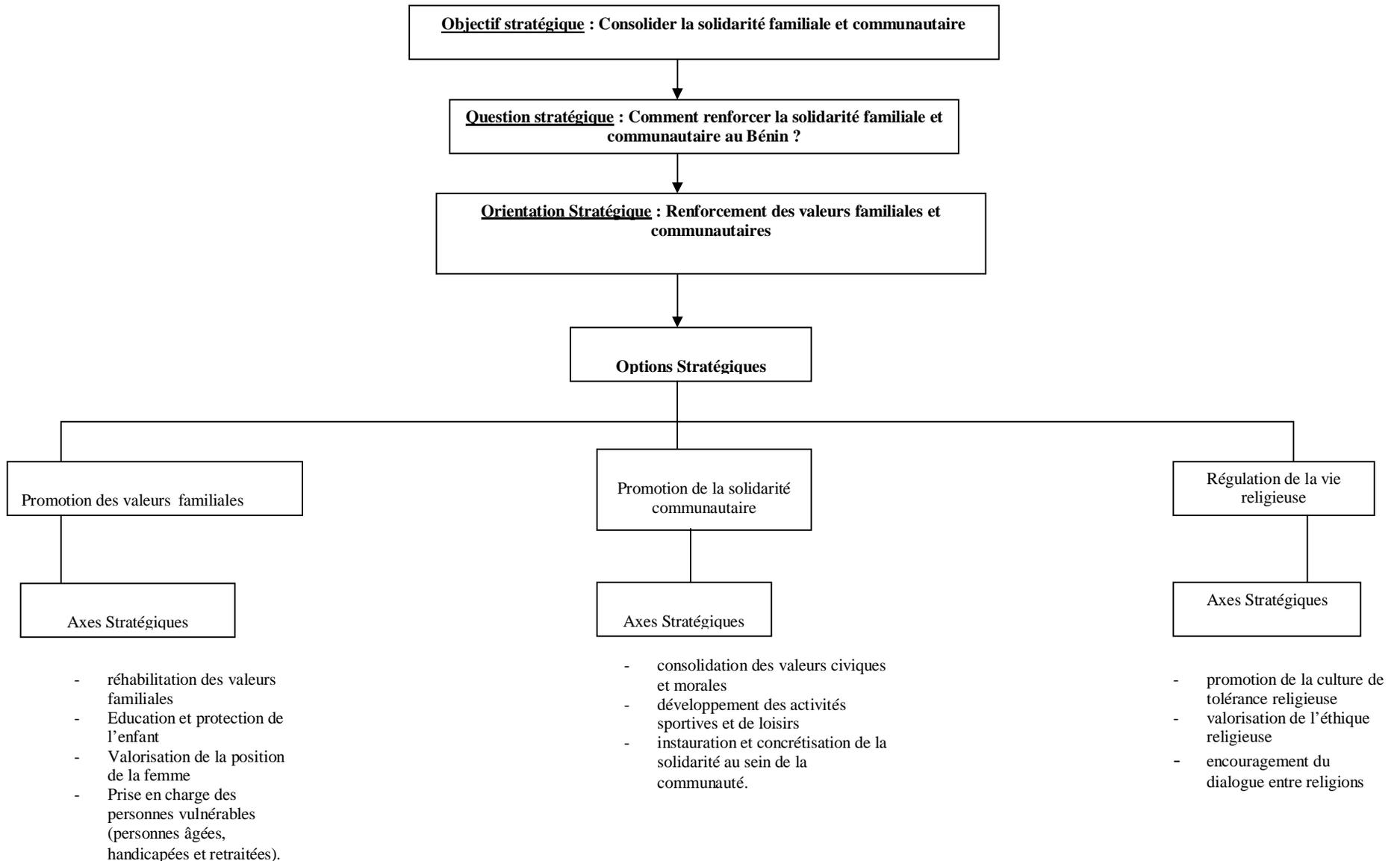
## **CONCLUSION PARTIELLE**

Le caractère défavorable des fondements socio-institutionnels contenus dans le scénario désiré ALAFIA ajouté à une menace réelle de dérive intégriste, potentiellement déstabilisatrice de la famille et des autres secteurs de la vie économique, politique, sociale et culturelle, mérite une attention particulière. La religion, qui devait servir de ciment entre les membres d'une famille et garantir la paix sociale, est devenue un facteur de discorde à divers niveaux.

Les options et les axes stratégiques ci-dessus proposés sont des dispositions destinées à réguler la vie religieuse agitée. Les responsables religieux, la population et les partenaires religieux internationaux joueront un rôle important à ce niveau. De même, la restauration des valeurs familiales déliquescents contribuera à assainir les mœurs et réhabiliter les solidarités communautaires, actuellement en voie de disparition.



**Tableau N° 10 : Renforcement des valeurs familiales et communautaires**



## CONCLUSION GENERALE

Une analyse approfondie des résultats de la Phase 4 des Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme, Bénin 2025 : «Formulation des stratégies», fait apparaître ce qui suit :

1. De nombreuses stratégies ont déjà été élaborées par le passé. La lecture de la Matrice de diagnostic stratégique (MDS) issue de la Phase 2 en donne d'amples informations. Néanmoins, la méconnaissance et l'absence d'une évaluation de leurs impacts sur le développement ne permettent pas d'appréhender la justesse de leur choix, les atouts et contraintes qui justifient leur niveau d'exécution, etc. ;
2. L'analyse du SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) en rapport avec les différentes variables des cinq (05) sous-systèmes du système-Bénin a permis d'évaluer judicieusement la nécessité de reconduire ou non certaines stratégies passées ou en cours et l'identification de stratégies nouvelles au regard, d'une part, des aspirations et des problèmes de développement évoqués par les populations à la Phase 1 de l'exercice puis, d'autre part, des éléments constitutifs de la vision Bénin-2025 (résultat Phase 3 des NLTPS) ;
3. Ainsi, chaque orientation stratégique retenue a défini l'impact des politiques et programmes à mettre en œuvre à travers des options stratégiques puis des axes stratégiques.

Au total, pour l'ensemble des 5 sous-systèmes du système-Bénin, huit (8) orientations stratégiques ont été retenues. Leur formulation sous la forme thématique leur donne un caractère à la fois de transversalité et de globalité, couvrant donc tous les domaines du développement. Aussi bien dans leur forme que dans leur contenu, elles apparaissent comme des outils nécessaires à l'accomplissement de la vision Bénin-2025.

La nécessité de relever les nombreux défis économique, social, politique, environnemental, culturel et technologique concourt à résoudre la double équation liée à la dynamique démographique en rapport avec la gestion des ressources et la croissance économique, d'une part et d'autre part, le développement socio-économique et culturel malgré un environnement externe défavorable.

Cette situation conditionne le Bénin à rechercher la performance et la compétitivité dans tous les axes de son développement pour se positionner tant sur le plan régional que mondial. Elle traduit la raison pour laquelle chaque option stratégique retenue (une trentaine pour l'ensemble) a à la fois un caractère national et externe. Quant aux axes y relatifs, ils donnent la précision des objectifs de chaque option et par ricochet de la stratégie dont ils découlent.

Il convient de mentionner que ces différentes stratégies ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant des programmes sectoriels, car ne disposant d'aucune évaluation financière et temporelle, ni de modalités pratiques de mise en œuvre. La définition de leur opérationnalisation, c'est-à-dire leur mise en exécution doit faire l'objet d'une orientation politique globale soutenue par des mesures d'accompagnement appropriées en fonction des potentialités de développement existantes et futures. Cette opérationnalisation fera l'objet de la Phase 5 qui est la dernière phase du processus NLTPS.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ATTIN S. J., "Cotonou", pp. 103-143 in *Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles* – collectif de C. Maldonado et autres – BIT – 306 p, 1999.
- BANQUE MONDIALE, "*Le développement au seuil du XXe siècle*", **Rapport sur e Développement dans le monde, 1999-2000** – Editions ESKA – 329 p, 2000.
- BANQUE MONDIALE, "*Culture et développement en Afrique*", actes de la Conférence internationale, Washington, les 2-3 avril 1992, Discours d'ouverture p 12.
- Budzel Rosenberg, "*Comment l'Occident s'est enrichi*", MH, Paris.
- Futurs Africains, "*Forum sur la compétitivité future des économies Africaines*", Mars, Dakar, Sénégal, multipagination, 1999.
- IGUE J. O, "*Le Bénin et la mondialisation de l'économie - Les limites de l'intégrisme du marché*". – Edition Karthala – 310 p, 1999.
- IGUE (J.O.), "*Le Bénin et la mondialisation de l'économie, les limites de l'intégrisme du marché*", Paris, Editions Khartala, 310 p, 1999.
- La documentation française, "*Problèmes économiques, La mondialisation de l'économie, menaces ou progrès*", **Hebdomadaire n° 2.415-2.416, 80 p., 1995.**
- LOEHR (W.) et POWELSON (J. P.), "*Les pièges du nouvel ordre économique international*", Editons Economica, Coll. Tendances actuelles, 210 p, 1986.
- PNUD, FNUAP, OMS, UNESCO et UNICEF, "*L'initiative 20/20*", Note préparée, comportement par le 1995, 20 pages
- PNUD, **Etudes nationales de perspectives à long termes (NLTPS), 1999 : Bénin 2025 : Le Baobab (Stratégie de développement du Bénin à l'horizon 2025), Phase expérimentale, rapport de synthèse, octobre 1999, Ministère chargé du plan, 121 p. + annexes.**

- MPREPE, *"Le SIDA au Bénin"*, 1998, ed. MSPSCF, 56 pages.
- MICHAÏLOF KARTHALA, *"La France et l'Afrique"*, Vade-mecum pour un nouveau départ, sous la direction de Serge, Paris.
- MPPREPE, *"Enquête démographique et de santé"*, rapport de synthèse, 1996, 23 pages.
- MECCAG/PDPE, PNUD et l'INSAE, *"Tableau de bord social"*, 1999 163 p.
- MECCAG/PDPE et GTZ, *"Rapport social 96"*, 1997 309 p.
- NLTPS/PNUD, *"Diagnostic Stratégique de la Société Béninoise"*, février 2000.
- NLTPS/PNUD, *"Problématique du développement du Bénin"*, novembre 1999.
- NLTPS/PNUD, *"Scénario et vision du Bénin 2025"*, mars 2000, Rapport de la phase 3.
- PNUD,** **Etudes nationales de perspectives à long termes (NLTPS), 1999 : Bénin 2025 : Le Baobab (Stratégie de développement du Bénin à l'horizon 2025), Phase expérimentale, résumé du rapport de synthèse, octobre 1999, Ministère chargé du plan, 38 p. + annexes.**
- PNUD,** **Etudes nationales de perspectives à long termes (NLTPS), 2000 : "Diagnostiques stratégiques de la société béninoise", rapport de la phase 2, février 2000, Ministère chargé du plan, 132 p. + annexes.**
- PNUD,** **Etudes nationales de perspectives à long termes (NLTPS), 2000 : "Scénarios et vision du Bénin-2025", rapport de la phase 3, mars 2000, Ministère chargé du plan, 39 p.**
- PNUD, *"Rapport sur le Développement Humain au Bénin"*, 1997, 132 p.
- PNUD, *"Rapport sur le Développement Humain au Bénin"*, 1998, 247 p.
- UNICEF, *"Enfants et femmes, avenir du Bénin"*, 1998, 2<sup>e</sup> édition, 205 p.
- REPUBLIQUE DU BENIN, Présidence de la République, Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, *"Loi*

*cadre sur l'environnement en République du Bénin'*,  
Coll. ABE, Cotonou, Février 1999, 66 p.

REPUBLIQUE DU BENIN,

*"Constitution de la République du Bénin"*, Presses de  
l'Imprimerie Notre-Dame, Cotonou, Octobre 1996.

REPUBLIQUE DU BENIN,

MISAT, Mission de Décentralisation, *"Réforme de  
l'Administration Territoriale au Bénin"*, le Guide de  
vulgarisateur, Cotonou, 1999.

# **ANNEXES**

## **Annexe 1 : Session 1 : Identification, hiérarchisation et analyse des objectifs, questions et orientations stratégiques**

L'objectif de cette première session est fondamentalement de construire une stratégie par sous-thème, tout en restant dans le cadre du thème majeur concerné. La démarche méthodologique des travaux de groupes est de :

- 1.) Réexaminer et restructurer en cas de besoin les sous-thèmes au sein des thèmes majeurs ;
- 2.) Identifier les segments explicites et implicites de la vision, à partir :
  - ◆ de la vision ;
  - ◆ des hypothèses et des repères du scénario désiré (Alafia) ;
  - ◆ des problèmes du sous-thème qu'il faut résoudre au cours des 25 prochaines années pour réaliser la vision ;
  - ◆ des éléments des aspirations qui pourraient inspirer des objectifs et des stratégies au niveau du sous-thème.
- 3.) Identifier au sein du sous-thème, les éléments constitutifs des segments explicites et implicites de la vision, à partir de la documentation disponible ;
- 4.) Formuler pour le sous-thème, 2 à 5 objectifs stratégiques à partir des éléments constitutifs précédemment recensés ;
- 5.) Formuler à l'intention de la plénière une question stratégique par objectif stratégique ;
- 6.) Hiérarchiser les questions stratégiques au niveau de chaque sous-thème ;
- 7.) Formuler une stratégie en réponse à chaque question stratégique ;
- 8.) Justifier l'objectif stratégique en montrant de quelle manière il permet de résoudre les problèmes fondamentaux du sous-thème ;
- 9.) Justifier la question stratégique en montrant son exhaustivité et sa pertinence dans la prise en compte de l'objectif stratégique en vue de la résolution des problèmes majeurs identifiés dans le sous-thème ;
- 10.) Analyser la stratégie en montrant comment elle donne des réponses à la question stratégique dans l'atteinte de l'objectif stratégique. Cette analyse montre comment les problèmes sont résolus et comment les segments explicites et implicites de la vision sont pris en compte à travers des pistes ouvertes pour la formulation des options stratégiques. On montre également à ce niveau, comment le scénario Alafia est réalisé par le développement des argumentaires nécessaires, ouvrant la voie à l'identification d'options stratégiques.

## **Annexe 2 : Session 2 : Identification, hiérarchisation et analyse des options stratégiques qui sont la déclinaison de chaque stratégie ou orientation stratégique**

L'objectif de cette deuxième session des travaux a consisté à décliner en terme d'options stratégiques, chaque stratégie. Ainsi, une stratégie peut être traduite en plusieurs options stratégiques. Les étapes d'identification, de consolidation et d'hiérarchisation des options stratégiques ont été les suivantes :

1. Réexaminer la stratégie à charge ; puis s'assurer de sa bonne compréhension et de son importance par rapport à la question stratégique correspondante et à l'objectif stratégique y relatif ;
2. Evaluer rapidement les politiques en cours de mise en œuvre ou
3. d'élaboration par rapport à la stratégie ;
4. Recenser les variables du sous-thème pertinentes pour la stratégie ;
5. Repérer les aspirations en rapport avec la stratégie ;
6. Identifier les options stratégiques possibles pour réaliser pleinement ;
7. la vision à travers ses segments explicites et implicites, dans le cadre de la stratégie;
8. Consolider les options stratégiques identifiées ;
9. Examiner les options stratégiques ainsi consolidées à la lumière des éléments du SWOT ;
10. Hiérarchiser les options stratégiques consolidées ;
11. Classer les options stratégiques consolidées ;
12. Analyser les options stratégiques en les justifiant dans l'atteinte des objectifs stratégiques et la résolution des problèmes fondamentaux qui se posent.

### **Annexe 3 : Session 3 : Identification et analyse des axes stratégiques qui sont la déclinaison de chaque option stratégique**

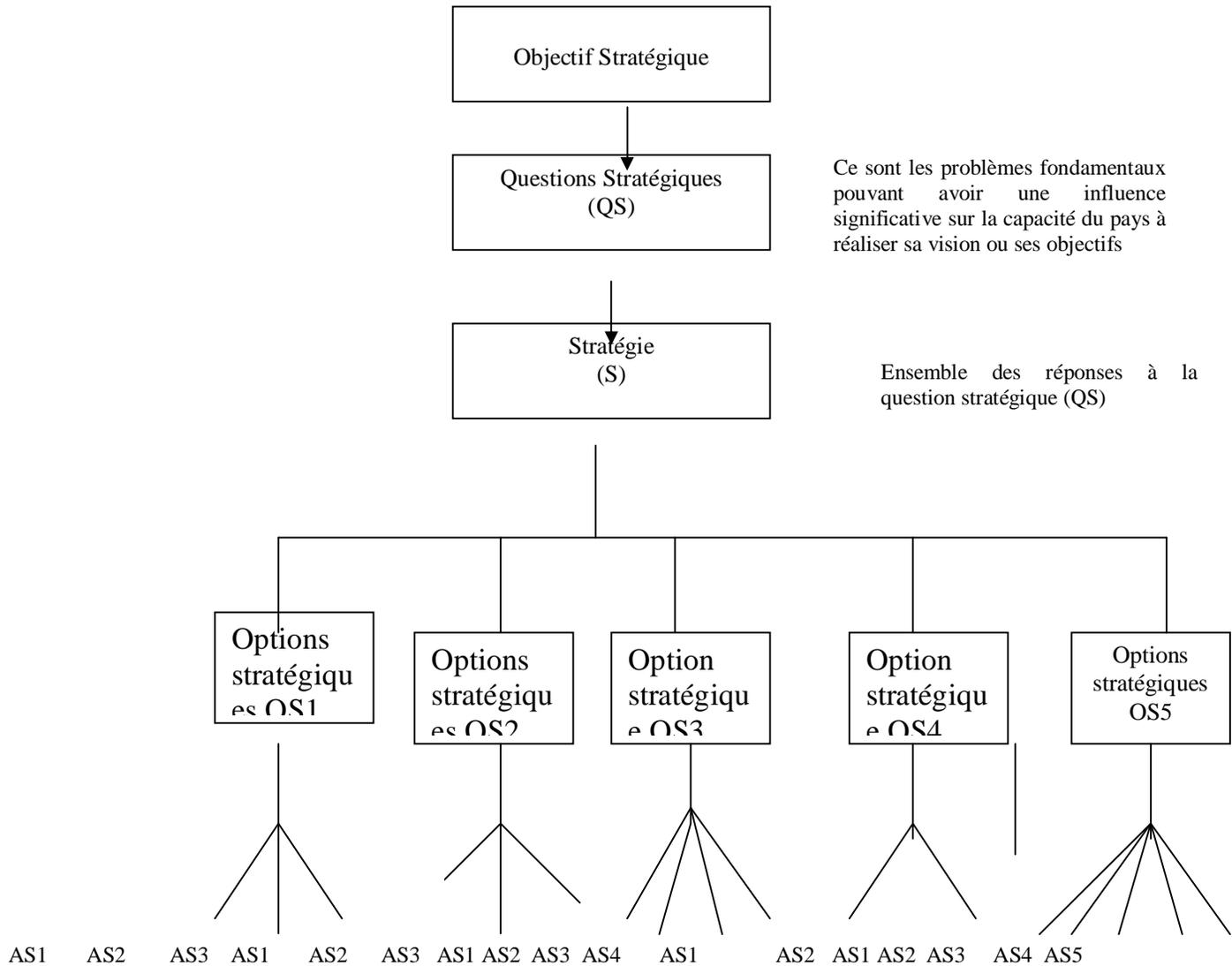
L'objectif de cette troisième session a consisté à décliner les options en axes stratégiques. Ceux-ci sont aussi des stratégies générales à deux niveaux inférieur aux orientations stratégiques et à un niveau inférieur aux options stratégiques. Ils sont des pistes de développement des différentes options retenues au cours de la 2<sup>ème</sup> session des travaux en groupes et validées en plénière. Ils sont en quelque sorte, un dégrossissement des stratégies vers la voie de l'opérationnalisation, définissant un cadrage précis pour la mise en œuvre de l'option stratégique. Les axes stratégiques identifiés doivent contribuer à minimiser les effets défavorables des dimensions d'incertitudes ou de tendances lourdes à corriger dans le système-Bénin.

La démarche méthodologique suivie pour la construction des axes stratégiques est de :

- 1.) Réexaminer chaque option stratégique en prenant en compte les suggestions de la plénière et la rehiérarchiser si nécessaire ;
- 2.) Identifier les modalités du scénario désiré qui peuvent influencer significativement la mise en œuvre de l'option stratégique ;
- 3.) Identifier les axes stratégiques possibles de développement permettant de réaliser le scénario désiré par le biais de l'option ;
- 4.) Consolider les axes stratégiques ;
- 5.) Hiérarchiser les axes stratégiques ;
- 6.) Ecrire de manière analytique, les argumentaires par rapport aux options stratégiques.

## Annexe 4 : Processus de formulation des stratégies

Les faits stylisés de ces trois sessions dans le processus de formulation des stratégies, à travers les différentes séquences, se trouvent récapitulés dans le diagramme ci-après :



**N.B.** :

S = stratégie  
 Osi = options stratégiques

Asj = axes stratégiques

**Annexe 5 : Liste des participants à l'atelier technique de formulation des stratégies (Parakou 27 avril – 06 mai 2000)**

N°

**NOMS ET PRENOMS**

1. ADAMOU Abdoul Wahab
2. ADECHOUBOU B. Aminou (DPP/MAEC)
3. ADIMI Pierre (DPP/MCAT)
4. ADJOU-MOUMOUNI Agnès
5. ADOUHOUEKONOU Mathieu (DPP/MJLDH)
6. AGBATO Aurelien (DPP/MEHU)
7. AGBODJAN Adrien (DPP/MISAT)
8. AGOSSA O. Laurent
9. AGOSSOU Edwige (DOI/MAEC)
10. AHODEKON Jules
11. AHOU K. Bernard (DPP/MEMH)
12. AMOUSSOU-YEYE Denis
13. ATOHOUN Antoine (DPP/MECCAG-PDPE)
14. ATTANASSO Odile
15. AVOCANH Adolphe (MDN)
16. AYEDON A. Marcellin (DCRE)
17. AYIKOUE Fidèle
18. AZIGUI Alexis (DPP/MTPT)
19. BAGODO Obarè
20. BOUKARY Idrissou (DPP/MFPTRA)
21. CHABI Salomon
22. Colonel HESSOU T. Félix (DPCM/MDN)

23. d'ALMEIDA Emilien
24. DEGBELO Amélie
25. DJREKPO Charles
26. DOMINGO Etienne
27. FIFATIN Dominique (DPP/MIPME)
28. GARBA YACOUBOU (DOE/DGGN)
29. GOHY E. Gilles
30. HEDIBLE Frédéric
31. HOUEDOKOHO Thomas
32. KPYO Chabi Hamidou
33. LAOUROU Rigobert
34. MIKPON-AI Louis (DPP/MJSL)
35. ODJOU Janvier (DPP/MENRS)
36. OKIOH Léon
37. POFAGI Mathias
38. TCHOBO Marcel
39. TINGBE-AZALOU Albert
40. VOGLOZIN Abraham

**Annexe 6 : Liste des participants à l'atelier technique de finalisation du rapport provisoire sur la formulation des stratégies (Abomey Calavi, 15-19 mai 2000)**

1. AHOU Bernard
2. ATTANASSO Odile
3. DEGBELO Amélie
4. DJREKPO Charles
5. DOMINGO Etienne
6. HOUEDOKOHO Thomas
7. KPYO Chabi Hamidou
8. VOGLOZIN Abraham
9. AGOSSA O. Laurent
10. AHODEKON Jules
11. POFAGI Mathias
12. TINGBE-AZALOU Albert

**Annexe 7 : Liste des personnes-ressources ayant participé au Séminaire National de validation des stratégies**

1. ADOKOU Comlan Richard
2. AGUESSY Honorat
3. AKEREKORO Dossa S. Léon
4. DOMINGO Etienne
5. GBESSI Simon Cocou
6. MICHODJEHOUN Vincent
7. N'DAH SEKOU Gervais
8. OUENRADO D. Ganni
9. TAMOU Gounou Bio
10. AFOUDA Gaba Léa
11. AGBEBLEO Abel
12. AHOMLANTO Désiré
13. AHOU K. Bernard
14. AKALA Alao
15. ANIGNIKIN C. Sylvain
16. ATTANASSO Maire Odile
17. BADAROU M. Raoufou
18. CAPO-CHICHI Jûles Gontran
19. CARLOS Jérôme
20. COCOSSOU Gabriel
21. D'ALMEIDA Yolande
22. DJREKPO Yaovi Charles
23. DOHOU VIDEGNON Bankolé
24. EGBAKO A. Alexis

25. EHOUZOU Jean-Marie
26. EKUE Albert K.
27. FANOU Yves
28. GBAGUIDI Ludolphe
29. GLELE Théodore
30. HEDIBLE Frédéric
31. HOUEDOKOHO Thomas
32. HOUNMENO Jean-Claude
33. KARIMOU Saïbou
34. KOUKOUI Maximilienne
35. MIGAN Christophe
36. ODOUBOUROU Fortuné
37. OMICHESSAN Christiane
38. SONOUKON L. André
39. SOUMANOU Latifou
40. VOGLOZIN Abraham
41. ZOHOU Jean-Marie

**Annexe 8 : Liste des participants à la Cinquième Session de la Commission Nationale de Réflexion Prospective****N° NOMS ET PRENOMS**

1. AGOSSA O. Laurent
2. AHODEKON Jules
3. TINGBE-AZALOU Albert
4. POFAGI K. Mathias
5. AGUESSY-AYI Béatrice
6. AGUESSY Honorat
7. AJANOHOOUN Guy Amédé
8. ALAO Bilaniou
9. AVOCANH Adolphe
10. CARLOS Jérôme
11. CHABI-OTA Soumanou
12. DAOUDA Soulé
13. DEGLA Romain
14. EKUE Albert
15. GAYE Julien
16. IMAM LIGALI Issiaka
17. KPOGNON Stanislas
18. OSSENI Koubourath
19. SAKA Saley
20. TOSSAVI Jospheh
21. TCHIBOZO Christian
22. YACOUBOU Abiba
23. ZOHOU Jean-Marie
24. ZOUMAROU A. Moussa (Représentant Mme Ramatou BABAMOUSA)

## **Annexe 9 : Liste des membres de la CTP/NLTPS**

Laurent O. AGOSSA  
(Coordonnateur CTP-NLTPS)

Jules AHODEKON  
(Economiste)

Albert TINGBE-AZALOU  
(Sociologue Anthropologue)

Mathias POFAGI  
(Géographe – Environnementaliste)

Solange FONTECLOUNON  
(Secrétaire/Assistante)

Patricia CAKPO  
(Secrétaire)

Alexandre CODJIA  
(Responsable de la reprographie)

OUNSOUKPOE Léopold  
(Chauffeur)

## **Annexe 10 : Liste des membres du PRCIG et de l'Unité Economique**

### **PRCIG**

- Rigobert LAOUROU, Coordonnateur National ;
- Anselme KOUMASSOU, Assistant Principal au Programme.

### ***UE/PNUD-COTONOU***

- Rosine Sory Coulibaly, Economiste Principale ;
- D'ALMEIDA Yolande.

## TABLES DES MATIERES

<b>PREFACE .....</b>	<b>I</b>
<b>SIGLES .....</b>	<b>iii</b>
<b>RESUME .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>I. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>3</b>
1.1 REVUE DOCUMENTAIRE .....	3
1.2 SEMINAIRE-ATELIER DE FORMULATION DES STRATEGIES .....	4
<b>1.2.1 Organisation des travaux .....</b>	<b>4</b>
<b>1.2.2 Etapes d'élaboration des stratégies.....</b>	<b>4</b>
1.3 ATELIER TECHNIQUE DE FINALISATION .....	6
1.4 METHODES ET TECHNIQUE UTILISEES .....	6
<b>1.4.1 Le brainstorming.....</b>	<b>7</b>
<b>1.4.2 La matrice SWOT.....</b>	<b>7</b>
<b>1.4.3 La méthode Multipol.....</b>	<b>9</b>
<b>II. CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE</b> .....	
..... <b>11</b>	
2.1 OBJECTIF STRATEGIQUE : ENRACINER LA DEMOCRATIE ET AMELIORER LA GOUVERNANCE .....	11
2.2. QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT CONSOLIDER LA DEMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE ?.....	12
2.3. ORIENTATION STRATEGIQUE : CONSOLIDATION DE LA DEMOCRATIE ET DE LA BONNE GOUVERNANCE .....	12
<b>2.3.1 Promotion de l'Etat de droit, des libertés démocratiques et de la bonne                 gouvernance.....</b>	<b>14</b>
<b>2.1.4 Promotion d'une Administration performante, décentralisée et transparente</b> .....	<b>18</b>
2.3.3 Promotion de la sécurité nationale et préservation de l'intégrité territoriale .....	20
<b>2.3.4 Gestion des solidarités et renforcement de l'unité nationale .....</b>	<b>22</b>
<b>2.3.5 Développement de l'information et de la communication .....</b>	<b>24</b>
<i>CONCLUSION PARTIELLE.....</i>	<i>25</i>
<b>III. PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>28</b>

3.1.	OBJECTIF STRATEGIQUE : FAVORISER L'EMERGENCE D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT .....	29
3.2	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT PROMOUVOIR AU BENIN UNE VERITABLE CULTURE DE DEVELOPPEMENT ?.....	30
3.3	ORIENTATION STRATEGIQUE : PROMOTION D'UNE CULTURE DE DEVELOPPEMENT .....	30
3.4	OPTIONS STRATEGIQUES .....	32
3.4.1	<b>Valorisation des cultures nationales</b> .....	32
3.4.2.	<b>Promotion d'une éducation de développement</b> .....	34
3.4.3	<b>Renforcement du caractère transversal de la culture</b> .....	37
3.4.4	<b>Amélioration du capital humain de pointe</b> .....	39
<b>IV.</b>	<b>RENFORCEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS UN CADRE SECURE .....</b>	<b>45</b>
4.1.	OBJECTIF STRATEGIQUE .....	45
4.2.	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT AMELIORER LA QUALITE DE LA VIE DE LA POPULATION .....	46
4.3.	ORIENTATION STRATEGIQUE.....	48
4.4.	OPTIONS STRATEGIQUES.....	55
4.4.1.	<b>Développement des services sociaux essentiels</b> .....	55
4.4.2.	<b>Promotion de l'emploi</b> .....	57
4.4.3.	<b>Promotion de la sécurité alimentaire</b> .....	60
4.4.4.	<b>Renforcement de la sécurité des personnes et des biens</b> .....	62
4.4.5.	<b>Gestion de la dynamique démographique</b> .....	63
4.4.6	<b>Accélération de la croissance économique</b> .....	66
	<i>CONCLUSION PARTIELLE</i> .....	67
<b>V.</b>	<b>RENFORCEMENT D'UNE DIPLOMATIE ACTIVE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE .....</b>	<b>70</b>
5.1	OBJECTIF STRATEGIQUE : FAIRE JOUER AU BENIN UN ROLE PREPONDERANT DANS L'INTEGRATION REGIONALE ET DANS LA COOPERATION INTERNATIONALE.....	71
5.2	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT FAIRE DU BENIN UN PAYS INFLUENT DANS LE CONTEXTE REGIONAL ET INTERNATIONAL ?.....	72
5.3.	ORIENTATION STRATEGIQUE : RENFORCEMENT D'UNE DIPLOMATIE ACTIVE DE PROXIMITE ET DE COOPERATION INTERNATIONALE .....	73
5.4.	OPTIONS STRATEGIQUES .....	74

5.4.1	Promotion d'une diplomatie active de proximité.....	74
5.4.2	<b>Renforcement de la coopération et de la solidarité internationales.....</b>	<b>76</b>
<b>VI</b>	<b>.....PROMOTION D'UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI ASSURE LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA GESTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>81</b>
6.1.	OBJECTIF STRATEGIQUE : PROMOUVOIR DES POLES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT .....	83
6.2.	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT PROMOUVOIR LES POLES REGIONAUX DE DEVELOPPEMENT ?.....	84
6.3.	ORIENTATION STRATEGIQUE : LA PROMOTION D'UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE QUI ASSURE LE DEVELOPPEMENT REGIONAL ET LA GESTION RATIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT .....	85
6.4.	OPTIONS STRATEGIQUES .....	86
6.4.1.	<b>Gestion participative du cadre de vie .....</b>	<b>86</b>
6.4.2.	<b>Développement des potentialités humaines et physiques aux niveaux régional et local</b>	<b>87</b>
6.4.3.	<b>Promotion des techniques de production, de transformation et de conservation respectueuses de l'environnement .....</b>	<b>92</b>
6.4.4.	<b>Amélioration de la gestion foncière .....</b>	<b>93</b>
6.4.5.	<b>Maîtrise de l'urbanisation et gestion des villes.....</b>	<b>95</b>
6.4.6.	<b>Préservation, reconstitution et valorisation des ressources naturelles.....</b>	<b>98</b>
<b>VII</b>	<b>PROMOTION D'UNE CULTURE ET D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLES AU DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE.....</b>	<b>102</b>
7.1	OBJECTIF STRATEGIQUE : MODERNISER L'APPAREIL PRODUCTIF NATIONAL .....	102
7.2	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT MODERNISER L'APPAREIL PRODUCTIF NATIONAL ?.....	103
7.3	ORIENTATION STRATEGIQUE : Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique .....	104
7.4	OPTIONS STRATEGIQUES .....	106
7.4.1	<b>Renforcement du système éducatif et d'un environnement favorables au développement technologique .....</b>	<b>106</b>
7.4.2	<b>Développement de la technologie moderne appropriée .....</b>	<b>108</b>
7.4.3	<b>Promotion des innovations technologiques.....</b>	<b>109</b>

7.4.4	<b>Promotion et capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes</b> .....	110
	<i>CONCLUSION PARTIELLE</i> .....	111
<b>VIII</b>	<b>RENFORCEMENT DES BASES HUMAINES ET MATERIELLES DE L'ECONOMIE</b> .....	<b>113</b>
8.1	OBJECTIF STRATEGIQUE : EDIFIER UNE ECONOMIE .....	114
	<i>PROSPERE ET COMPETITIVE</i> .....	114
8.2	QUESTION STRATEGIQUE : COMMENT EDIFIER UNE .....	116
	ECONOMIE PROSPERE ET COMPETITIVE.....	116
8.3.	ORIENTATION STRATEGIQUE : Renforcement des bases.....	117
	humaines et matérielles de l'économie .....	117
8.4	OPTIONS STRATEGIQUES .....	118
<b>8.4.1</b>	<b>Amélioration de la gestion économique</b> .....	118
<b>8.4.2.</b>	<b>Promotion des entreprises privées, notamment les PME/PMI</b> .....	121
	8.4.3. Mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale .....	124
<b>8.4.4</b>	<b>. Renforcement de la vocation du Bénin dans le domaine des services</b> .....	127
<b>8.4.5</b>	<b>Développement de l'agro-industrie et diversification des produits d'exportation</b> .....	130
<b>8.4.6</b>	<b>Renforcement de la position du Bénin dans l'économie</b> .....	132
	<i>CONCLUSION PARTIELLE</i> .....	133
<b>IX.</b>	<b>RENFORCEMENT DES VALEURS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES</b> .	<b>136</b>
9.1	OBJECTIF STRATEGIQUE : CONSOLIDER LA SOLIDARITE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE.....	136
9.2	QUESTIONS STRATEGIQUES: COMMENT RENFORCER LA SOLIDARITE FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE AU <i>BENIN</i> ? .....	138
9.3	ORIENTATION STRATEGIQUE : RENFORCEMENT DES.....	139
	VALEURS FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES .....	139
9.4	<i>OPTIONS STRATEGIQUES</i> .....	139
<b>9.4.1</b>	<b>Promotion des valeurs familiales</b> .....	140
<b>9.4.2</b>	<b>Promotion de la solidarité communautaire</b> .....	142
<b>9.4.3</b>	<b>Régulation de la vie religieuse</b> .....	144
	<i>CONCLUSION PARTIELLE</i> .....	145
	<b>CONCLUSION GENERALE</b> .....	<b>182</b>
<b>X.</b>	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>183</b>
	<b>ANNEXES</b> .....	<b>186</b>

## CONCLUSION

---

Les Etudes nationales de perspectives à long terme (NLTPS), exercice collectif de réflexion prospective a pu mobiliser, grâce à son caractère participatif, toute la population béninoise autour d'un consensus à chacune des quatre (4) Phases de son processus. Les résultats qui en ont découlé témoignent de cette volonté de triomphe et de partage, puisqu'ils font du Bénin à l'horizon 2025 "Un pays phare, bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social". Une telle vision, quoique ambitieuse, s'appuie sur la réalité du système-Bénin et prouve la détermination des Béninois à opérer de profonds changements, tant dans leur attitude comportementale que sur le plan institutionnel.

En effet, l'analyse-diagnostique a révélé que le Bénin est un système instable. Son instabilité est essentiellement liée aux questions institutionnelle et politique, en l'occurrence la gouvernance, la corruption, l'effritement de la morale sociale ; puis, aux questions d'ordre social et culturel, à savoir l'absence de la culture de développement, l'analphabétisme, la sécurité nationale, l'emploi, la paupérisation et la pauvreté, la pollution, ... Cette situation résulte, entre autres, de la position de l'Etat béninois, celle d'un "acteur relais" aux côtés des puissances occidentales et autres partenaires au développement, aussi bien dans le passé que dans le présent. Ainsi, il n'a jamais pu correctement jouer le rôle qui est le sien, celui d'un Etat à la fois régalien et facilitateur de développement. Pire, l'absence d'un leadership visionnaire et la division au sein de la classe dirigeante, ont contribué à faire perdre la confiance de la population en ses gouvernants et à se donner des habitudes préjudiciables au développement. Ces manquements observés dans tous les domaines de l'ESPECT, contribuent à annihiler les efforts consentis par les différents acteurs sociaux pour l'épanouissement socio-économique du pays.

Par ailleurs, il se dégage de toutes les analyses que l'accroissement démographique n'est pas en lui-même une entrave au développement du pays. Le véritable problème de développement du Bénin réside plutôt dans l'adéquation entre croissance démographique et croissance économique et dans les politiques de redistribution des revenus. Au Bénin, dans le secteur public comme dans le secteur privé, les problèmes de développement renvoient à l'absence de la culture de développement, de la notion de productivité, de gain de temps, mais aussi et surtout dans l'archaïsme des technologies de production. Ainsi, malgré la disponibilité du capital humain et de bien d'autres facteurs de production, le Bénin semble ne pas encore être prêt à participer, de manière compétitive, à l'intégration régionale et à la mondialisation économique, financière et culturelle.

Ce triste constat justifie les aspirations formulées par les populations pour remédier aux desiderata, aux crises et aux problèmes, afin de faire du Bénin le pays de leur rêve. De toute évidence, tous les problèmes et toutes les aspirations des populations vis-à-vis du développement n'ont pas été abordés dans cette étude. Il ne peut en être autrement quand on sait que le développement d'une nation repose sur une multitude de variables les unes aussi importantes que les autres. Cette lacune peut être rattrapée en procédant à des études complémentaires approfondies des thématiques qui n'ont pas joui d'une attention particulière

lors de cet exercice. L'accent pourra être mis, par exemple, sur les questions relatives à la communication et la mobilisation sociale, non seulement au sujet des NLTPS, mais aussi et surtout autour des politiques, plan et programme qui en découleraient. Il en est de même de la culture, de la production artistique et de la technologie comme facteurs de positionnement du Bénin dans la sous-région et dans le monde. Une attention pourra être aussi accordée aux questions relatives à l'implication de la diaspora dans le développement socio-économique du Bénin ; on ne saurait oublier les rapports entre l'université, les centres de recherches et le monde des affaires. Par ailleurs, on pourra s'attarder sur des sujets purement sectoriels ou d'intérêt régional. Ce dernier cas s'imposera de plus en plus dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation de l'administration territoriale.

En attendant une meilleure connaissance du Bénin dans tous ses compartiments, la volonté de changement, largement exprimée par les populations à travers les aspirations, a fondé la vision-Bénin 2025. Pour la réaliser, le scénario "ALAFIA" ou "BONHEUR PARTAGE" apparaît comme le modèle dont peut s'inspirer le peuple pour parvenir à ses fins. Cela suppose la nécessité de relever les dix-sept (17) défis et enjeux majeurs répartis entre l'économie, la société, la politique, l'environnement, la culture et la technologie, pour surmonter les contradictions internes, mais aussi pour faire preuve de dynamisme et de notoriété nécessaire à conquérir l'environnement externe. Ces défis et enjeux majeurs qui tiennent compte des attitudes comportementales passées, présentes et futures des variables internes et externes du système-Bénin découlent de l'analyse des tendances lourdes et des incertitudes critiques. Ce sont des thèmes et sujets cruciaux exprimés sous forme de préoccupations ou questions-clés pour lesquelles une attention particulière doit être accordée lors de la mise en œuvre des stratégies.

Les stratégies proposées, tout en étant intégratives et largement transversales, ont pris en compte les aspirations des populations, les atouts et potentialités, mais aussi les contraintes internes et externes. Elles participent de la volonté de rechercher la performance et la compétitivité dans tous les axes du développement pour positionner le Bénin, tant sur le plan régional que mondial. Cependant, malgré la pertinence et la faisabilité des stratégies envisagées, une préoccupation demeure. Elle est à double volet : le premier est relatif à l'avenir des fondements socio-institutionnels ; quant au second, il est lié aux variables autonomes, c'est-à-dire les aléas climatiques, les effets de la pollution internationale, la piraterie des œuvres et la politique monétaire. Ces variables, peu maîtrisables aujourd'hui, peuvent s'avérer déterminantes dans le futur. On ne saurait donc les négliger.

Il convient de mentionner que la mise en œuvre des résultats des NLTPS, donc de la Vision-Bénin 2025 n'est pas l'affaire des seuls Gouvernants, mais de tous les Acteurs, tant nationaux qu'étrangers, à quelque niveau qu'ils se trouvent. Il devient par conséquent évident que les stratégies proposées ne peuvent en aucun cas être considérées comme étant des programmes sectoriels, car ne disposant d'aucune évaluation financière et temporelle, ni de modalités pratiques de mise en œuvre. La définition de leur opérationnalisation, c'est-à-dire de leur mise en exécution, doit faire l'objet d'une orientation politique globale concertée et soutenue par des mesures d'accompagnement appropriées en fonction des potentialités de développement existantes et futures.

Par ailleurs, ce rapport doit être perçu comme étant une synthèse des résultats de plus de trente mois de labeur. Il ne contient donc pas le détail des informations collectées au cours de l'exécution de l'exercice NLTPS. A cet effet, pour plus de précisions sur certaines données, on pourra se référer aux documents ci-après :

1. *les rapports d'étapes*. Ce sont les rapports des quatre (04) phases d'études qui relèvent de l'analyse prospective. Il s'agit de : i) Phase 1, Problématique du développement au Bénin ; ii) Phase 2 : Diagnostic stratégique de la Société béninoise ; iii) Phase 3, Scénarios et Vision du Bénin 2025 ; iv) Phase 4, Formulation des stratégies de développement du Bénin à long terme ;
2. *les rapports d'études thématiques approfondies*. Six études thématiques approfondies ont été menées. Elles portent sur : i) Les tendances lourdes de la société béninoise : histoire, culture et pesanteurs ; ii) La classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts ; iii) Dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin ; iv) Economie béninoise et Mondialisation : enjeux et opportunités ; v) Analyse de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin, vi) L'économie béninoise : bilan et perspectives.

Ces deux catégories de documents, sans être véritablement exhaustifs, pourront davantage éclairer le lecteur sur les fondements des résultats figurant dans le présent rapport de synthèse.

La réflexion prospective ne doit pas s'arrêter à la fin des conclusions de l'exercice relatif aux études nationales de perspectives à long terme, Bénin 2025. Elle doit être considérée comme un processus continu qui s'associe au processus de planification, qu'il soit national, régional ou sectoriel. Si sur le plan national, la planification stratégique paraît évidente, en ce qui concerne la planification régionale, la décentralisation impose aux collectivités territoriales, l'élaboration de leurs plans régionaux et locaux de développement ; de ce fait, l'analyse prospective devra être leur outil de développement. Quant aux politiques, plans et programmes sectoriels, le besoin de se doter d'une vision à moyen terme requerra, une fois encore, l'utilisation de l'analyse prospective.

A l'image des (04) quatre phases du processus NLTPS, la planification stratégique devra procéder d'une démarche globale et intégrée. Elle requiert par conséquent, un caractère multi-sectoriel et pluridisciplinaire. Elle devra se fonder sur une approche participative, privilégiant le dialogue et l'implication de tous ceux que les stratégies vont concerner. Elle doit permettre à tous les acteurs d'apporter leur contribution aux stratégies de développement. Cette condition est nécessaire pour l'appropriation et l'internalisation des politiques de développement, d'autant plus qu'elle contribue au processus d'apprentissage national qui constitue l'un des fondements des NLTPS. Une telle démarche a pour objectifs de :

- intégrer les réalités du présent et répondre efficacement aux tendances présentes et futures en fonction des caractéristiques de l'évolution de la société et de l'environnement externe ;
- améliorer le dialogue sur les politiques de développement entre l'administration, le secteur privé, les centres de formation (dont l'université) et la société civile ;
- faciliter une meilleure compréhension et appropriation des politiques et contribuer au processus de "national learning" qui constitue l'un des piliers des NLTPS ;
- renforcer le dialogue sur le choix des priorités avec les partenaires au développement.

Somme toute, la réflexion prospective dans la chaîne de décision apparaît désormais comme inévitable, quel que soit le domaine où l'on se trouve. Bien entendu, son appropriation et son utilisation correcte supposent la mise en place des structures adéquates ciblées telles que la vigie stratégique, des centres de formation, d'assistance et de prestations de services. Par conséquent, il est recommandable l'instauration d'une vigie stratégique nationale et la

perennisation des études prospectives dans tous les secteurs d'activité, afin de permettre un meilleur suivi de l'application des résultats des NLTPS-Bénin.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

*Les documents ci-dessous indiqués constituent, dans leur ensemble, une synthèse des données bibliographiques exploitées à l'issue des travaux inhérents à la mise en œuvre des quatre (4) premières Phases des NLTPS – Bénin 2025. On y distingue deux types :*

- le premier, composé de documents exploités dans le cadre de l'étape expérimentale opérée en 1998 ;
- le second a trait aux documents utilisés dans le cadre de l'élaboration du présent rapport.

Il en découle que certains ouvrages qui figurent dans cette bibliographie peuvent ne pas être cités dans le texte faisant état de ce rapport de synthèse.

L'ensemble de ces documents est mentionné dans un ordre alphabétique.

ADAMON, A.D, *Le renouveau démocratique au Bénin : Les élections de la période de la transition*, Editions du Journal Officiel, Cotonou, 1995.

ADAMON, Afize, D., *Le renouveau démocratique au Bénin. La conférence nationale des forces vives et la période de transition*, Paris, L'harmattan, 1995.

ADEGBIDI, A., K.BURGER, E. GANDONOU I. & MULDER, *Farmers' Perceptions and Sustainable Land Use in the Atacora, Benin*. CREED working paper Series N° 22. London. 1999.

ADEKOUNTE, L. Fatiou, *Entreprises béninoises : la descente aux enfers*, Flamboyant, Cotonou, 1996.

ADJOU-MOUMOUNI SAGBO, Agnès, *Le phénomène de détournement des deniers publics en R.P. du Bénin 1960-1980*, Mémoire de Maîtrise de Sociologie-Anthropologie, Université Nationale du Bénin, 1980.

ADJOU-MOUMOUNI, Basile, *Pour un Bénin métamorphosé. La nation que nous voulons*, Les Editions du Flamboyant, Cotonou, 1999.

ADJOVI, Emmanuel, *Une élection libre en Afrique. La présidentielle du Bénin (1996)*, Karthala, Paris, 1998.

ADOKOU, Richard, *Cérémonies et Développement : Contribution à une lutte contre le*

*gaspillage*, Mémoire de maîtrise de sociologie - Université Nationale du Bénin, 1982.

ADOTEVI, Stanislas, *De Gaulle et les Africains*, éd. Chaka, Collection Afrique contemporaine, Paris, 1990, 124 p.

ADRO, SOGBOSSI, J., *Problème de développement au Bénin : cas du projet de polyculture irriguée d'Adjara-Hounvè*, mémoire de maîtrise de géographie, FLASH/UNB, Abomey-Calavi, 1996, 203 p.

AGBOSSOU, K. E. & DANVI C. C., Impacts des aménagements hydro-agricoles sur le comportement des paysans au Bénin, In *Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'ouest*, n°34, pp. 361-372.

AGOLI-AGBO, M., *L'état et le devenir de la population du Bénin. In Synthèses des recherches sur la population du Bénin (1986-1993)*, CEFORP, UPP. Bénin, 1991, pp. 17-39.

AGOSSOU, S., A., N., *Disparités et aménagement en Afrique : la modernisation de Lokossa au Bénin, Fragments de Géosociographie*, Thèse de doctorat Ph.D, Université Laval Québec, 1991, 421p.

AGUESSY, Honorat, *Cadre théorique : les concepts de tribu, ethnie, clan, pays, peuple, nation, Etat et les sociétés africaines*, Revue présence Africaine N° 127-127, 1983, 1995, 28p.

- AGUESSY, Honorat, *Du mode d'existence de l'Etat sous Ghézo (Danhomè 1818-1958)*, Thèse de 3<sup>è</sup> cycle, Paris 1970, 451 p.
- AHANHANZO-GLELE, Maurice, *Le Daxomé. Du pouvoir aja à la nation fon*, Nubia, Paris, 1974.
- AHANHANZO-GLELE, Maurice, *Naissance d'un Etat noir*, L.G.D.J., 1969.
- AHO, N., & KOSSOU, D., *Précis d'agriculture tropicale, base et éléments d'application*; Flamboyant, Cotonou, 1997, 464 p.
- AHOYO, R., *Les villes d'Abomey et de Bohicon: une capitale historique et un centre commercial moderne dans le centre-sud du Dahomey*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de géographie, Paris, 1976, 576 p.
- AKINDES, Francis, *Les mirages de la démocratie en Afrique sub-saharienne francophone*, Paris Karthala, 1996.
- AKINJOGBIN I. A., *Dahomey and its neighbours*, Institute of African studies. University of Ife, Ile-Ife, 1967.
- AKOBI, K., I., *Les migrations de population et leur impact socio-économique dans la sous-préfecture de Bantè, mémoire de maîtrise de géographie*, Abomey-Calavi, 1996.
- ALMEIDA (d') TOPOR, Héléne, *Histoire économique du Dahomey (Bénin)*: Tome 1, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 1995.
- ALMEIDA (d'), Claude, *Le devenir du franc CFA*. éditions Perspectives africaines, 1998.
- AMADOU, L., A., *Impact du Régistre Foncier Urbain (RFU) sur les ressources locales au Bénin*, mémoire de fin de formation ENA, Abomey-Calavi, 1997, 72 p.
- AMARA-CISSE, D., *Histoire économique de l'Afrique noire*, T.3 Paris, l'Harmattan, 1988, 319 p.
- ANIANOU, S., K., & SOKADJO, E., O., *Contribution à l'étude d'une ville du bas-Bénin (le cas de Covè)*, mémoire de maîtrise, 156p. 1988.
- ANIGNIKIN, C., Sylvain, *Identités ethniques et intégration nationale : essai de synthèse historique*, in *Relations interculturelles et interethniques au Bénin : la dynamique de la nation, des origines à nos jours*, Thèse de doctorat d'habilitation, vol . 3, Université Paris VII Denis-Diderot, 1998.
- ARCADE, Jacques et GODET, Michel, *L'analyse structurelle*, PNUD/Futurs Africains, Abidjan, Mai 1994.
- ASSOGBA, H., V., *Contribution à l'étude des facteurs de la croissance économique au Bénin*. Mémoire de fin de formation d'ISE/INE/UNB, 1992.
- ATEGBO, E., *Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin: proposition d'actions pour la sécurité alimentaire*, FAO/Cotonou. 1995.
- ATEGBO, E., *Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production*, 1995.
- ATTIN S. J., 1999, " Cotonou", pp. 103-143 in *Le secteur informel en Afrique face aux contraintes légales et institutionnelles* – collectif de C. Maldonado et autres – BIT – 306 p.
- AVOIGNON, C., M., *La protection de l'environnement dans le cadre du projet GTZ/CARDER Atlantique : 1980-1990*, mémoire de maîtrise de géographie FLASH/UNB, Abomey-Calavi, 1992, 140 p.
- AWENOUE, B, D., *La Dynamique démographique et ses implications sur l'aménagement et l'équipement des centres urbains au Bénin*, Mémoire de fin de formation, INE/CEFOP, 1997, 71 p.
- AYLA S., & ELEGBEDE, T., *Planification Familiale et comportements démographiques dans le département de l'Atlantique*, mémoire de maîtrise, Abomey-Calavi.
- BADE, Auguste, *Action des parlements nationaux dans les relations internationales : Cas du Bénin de 1991 à 1995*, Abomey-calavi : ENA, 1995.
- BAKO, A. N., Les législatives de mars 1995, in *Politique Africaine*, N° 59, 1995.
- BAKO-ARIFARI, Nassirou, Démocratie et logiques du terroir au Bénin, In *Politique africaine*, n° 59, *Le Bénin*, Karthala, Paris, Oct 1995, pp.7-24.
- BALLAND, J.M., & J.P., PLATTEAU, *Halting Degradation of Natural Resources: is there arde for rural communities*, Clarendon Press oxford, New York, 1996
- BANEGAS, Richard, Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin, in *Politique Africaine N° 69, Des élections" comme les autres"* Karthala, 1998, pp. 75-78.
- BANQUE MONDIALE, *Le développement au seuil du XXe siècle, Rapport sur le Développement*

- dans le monde, 1999-2000 – Editions ESKA, 2000  
329 p.
- BANQUE MONDIALE, *Culture et développement en Afrique, Actes de la Conférence internationale*, Discours d'ouverture, Washington, les 2-3 avril 1992, p 12.
- BANQUE MONDIALE, *Vers un développement durable du point de vue de l'environnement en Afrique Centre-Ouest*, Div. - Agric et Env. Dép. Afrique, 1996, 111 p.
- BAYART, Jean-François et al, *La politique par le bas en Afrique noire. Contributions à une problématique de la démocratie*, Karthala, Paris, 1992.
- BAYART, Jean-François, *L'Etat en Afrique, la politique du ventre*, Fayard., Paris, 1989.
- BEAUCHAMP, Cl. (Sous la direction de) : *Démocratie, culture et développement en Afrique Noire*, Collection logiques sociales, ACCT-AISLF, Harmattan, 1997.
- BERSCHENK, Thomas, et de SARDAN, J.P, *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre la démocratisation et la décentralisation*, Paris, éditions Karthala, 1998.
- BIAOU, G., Perspective du développement rural au Bénin dans les quinze années à venir. Enquête auprès des institutions de développement rural, *In Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest*, n° 4, 1995, pp. 45 – 57
- BIAOU, G., *Régime foncier et gestion des exploitations agricoles sur le plateau Adja (Bénin)*, Thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle en économie rurale, CIRESE/FASEG, Université de Côte d'Ivoire. 1991
- BIAOU, G., *Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin: proposition d'actions : systèmes de productions*, FAO/Cotonou, 1995, 77 p.
- BIAOU, G., Pouvoir local et gestion des ressources naturelles au Bénin. 45, *in Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest*, No. 20, pp. 203-211.
- BIAOU, Rogatien., *Essai d'analyse du protocole portant code de la citoyenneté de la CEDEAO*. Abomey-calavi, ENA, 1985.
- BIERSCHENK, Thomas, *Les pouvoirs au village*, éd. Karthala, 1998.
- BIRD, *Situation et perspectives de développement de l'agriculture*, 1973, 67 p.
- BOUSSARD, J.,M., *Economie de l'Agriculture*, Paris, 1987.
- BUDZEL Rosenberg, *Comment l'Occident s'est enrichi*, MH, Paris.
- BUIJTENHUIS, R, RIJNIERSE, *Démocratisation en Afrique au Sud du Sahara. Un aperçu de la littérature*, Leiden, Centre d'études africaines, 1993.
- BUIJTENHUIS, R, THIRIOT, C, *Démocratisation en Afrique au Sud de Sahara, 1992-1995. Un bilan de la littérature*, Bordeaux, Centre d'Etudes d'Afrique Noire ; Leiden, Centre d'études africaines, 1995.
- CARLOS, M, *Programme d'études et d'enquête sur le secteur informel (PEESI). Analyse des résultats du recensement national des établissements économiques urbains du Bénin-BIT/PNUD/INSAE*, 1994, 145 p.
- CEFORP, UPP & FNUAP, *Synthèse des recherches sur la population au Bénin, 1986-1993*, Cotonou, 1999, 270 p.
- CEFORP, Atelier de sensibilisation des responsables d'ONG sur les problèmes de population: *les actes de l'atelier*, Cotonou, 1997.
- CEFORP/MPRE, *L'Etat et le devenir de la population du Bénin*, CNPMS, Porto-Novo, 1992,
- CFD et LARES., *Le commerce frontalier entre le Bénin et le Nigéria. Rapport de synthèse*, janvier 1995.
- CHARMES, J., *Situation et perspectives de la population active et de l'emploi au Bénin 1979-2002*. PNUD- Cotonou, 1996.
- CIPARISSE, G., Dynamique foncière et agriculture en zone péri-urbaine. *In Réforme agraire*, pp 67-74, 1997.
- CNUED/ Nations Unies, Action 21, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, Déclaration de principes relatifs aux forêts*, 1992, 256 p.
- COLLY, Antoine., *L'application des accords de coopération commerciale de la CEDEAO entre le Bénin et le Nigéria*, Abomey-Calavi, ENA, 1998.
- COQUERY-VIDROVICH C., *Afrique Noire. Permanence et ruptures*, 2<sup>e</sup> éd. L'Harmattan, Paris, 1993, 450 p.
- COQUERY-VIDROVITCH, C , *Histoire et historiographie de la politique en Afrique. La nécessité d'une relecture critique (à propos de la démocratie)*, Politique africaine 46, 1992, pp. 31 - 40.

- CORVEVIN, R., *La République populaire du Bénin : des origines dahoméennes à nos jours*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1981, 584 p.
- CROZIER, Michel et FRIDBERT, Erhard, *L'acteur et le système : les contraintes de l'action*, Collection Editions du Seuil, Politique, Vienne, 1981.
- CTN., *Projet de plan d'état de développement économique et social (1977-1979)*. 1976, 265p.
- da CONCEICAO, G., *Population et développement économique de la ville de Porto-Novo*, mémoire de maîtrise, 1996.
- DANA et LTM., *Rapport des séminaires provinciaux sur l'alimentation et la nutrition*, Bénin, 1989. 56 p
- DANA, *Rapport sur la situation alimentaire et nutritionnelle au Bénin*, Bénin, 1992.
- DANA, Transformation de quelques aliments locaux, Danalex n°003, Bénin, 1995, 33p.
- DDS OUEME, *Plan Directeur de développement du secteur socio-sanitaire du département de l'Ouémé*, Porto-Novo, 1997, 136 p.
- DEGBOE, Kuassi, *Elections et réalités sociologiques au Bénin*, Intermonde, Cotonou, 1996.
- DESANTI, Henri, *Du Dahomey au Bénin-Niger*, Paris, Berger Levrault, 1945, 262 pages.
- Direction de la Prévision, MF, PNUD, *Bilan et Perspectives à moyen et long terme de l'économie nationale*, 1997, 1998, 1999.
- DIAGNE, S.B., *La culture du développement*, CODESRIA/FOCSIV, Dakar, 1991.
- DIRECTION GENERALE DU PLAN, *Travaux préparatoires à l'élaboration du plan de développement économique et social*, Dahomey, 1974, 75 p.
- DIVISION AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT, DACO, REGION AFRIQUE, *Vers un développement durable du point de vue de l'environnement en Afrique Centre-Ouest*, 1996, 124 p.
- BANQUE MONDIALE - DIVISION DE LA POPULATION ET DES RESSOURCES HUMAINES, *République du Bénin : Evaluation de la pauvreté*. 1994.
- DJIMA, M., Le secteur informel urbain : quelques éléments d'appréciation (Programme d'enquêtes et d'études sur le secteur informel, PEESI). In *Actes du Séminaire sur "L'utilisation des données statistiques en matière de croissance, d'emploi et de développement humain"*. PNUD-Bénin, 1997.
- DOHOU, M., C., GNANGUESSY et SAIZONOU, A., *Coopération et conflits Sud-Sud : La république populaire du Bénin et ses voisins de 1972 à nos jours*, Abomey-calavi, ENA, 1985.
- DONALD, C., PICKERING, *Recherche agricole et développement technologique en Afrique: compte-rendu d'une réunion de hauts responsables à Feldafing*, République Fédérale d'Allemagne, 24-27 septembre 1987.
- DOSSOU R., *Le Bénin : du monolithisme à la démocratie pluraliste*, Paris : Economica, 1993, 517 P.
- DRAMAN-Issifou Z., Routes de commerce et mise en place des populations du Nord du Bénin actuel - in *Mélanges en hommage à Raymond Mauny*, Paris, 1981, pp. 655-672
- EBOUSSI BOULAGA, Fabien, *Les conférences nationales en Afrique noire. Une affaire à suivre*, Karthala, Paris, 1993.
- EDJA, H., Rôle des institutions locales dans la réforme d'un système foncier coutumier (Savè, Bénin), In *Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest*, No. 24, pp. 243-252.
- EEG J. et IGUE J., L'intégration par le marché dans la sous-région Est : l'impact du Nigéria sur ses voisins immédiats, *Programme Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* coordonné par l'INRA (Montpellier), l'IRAM (Paris) et l'UNB (Cotonou) et soutenu par le Club du Sahel (OCDE), le Ministère de la Coopération (Paris) et le CILSS (Ouagadougou), Avril 1993.
- EKUÉ, P., C., Evolution des secteurs de l'économie béninoise et leur contribution à la croissance économique. In *Actes du Séminaire sur L'utilisation des données statistiques en matière de croissance, d'emploi et de développement humain*. PNUD-Bénin. 1997.
- ELEGBE A., A., *Aménagement et Urbanisation des petites villes du centre Dahomey: le cas de Savè*, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Toulouse, 1975, 159 p.
- ELLIS, F., *Peasant Economics: Farm Households and Agrarian Change*. Second édition Cambridge University Press, 1998.
- FAO, *Réforme agraire, colonisation et coopératives agricoles*, Rome, Italie. 1997.

FAO, *Etude diagnostic des systèmes de production au Bénin*, 1995, 73 p.

FAYOMI, chr. : *Le Divorce en République Populaire du Bénin*, mémoire de Maîtrise es-Sciences économiques, Université Nationale du Bénin, 1979.

FONDATION FRIEDRICH NAUMANN : *Soins de santé naturels selon la tradition du sud-Bénin*, Cotonou, 1996, 87 p.

FONDATION FRIEDRICH NAUMANN : La démocratie vue par le monde rural, *Société et éducation, Document N° 4*, Fondation Konrad Adenauer, Roger Gbégnonvi, 1995, Cotonou.

FONDATION FRIEDRICH NAUMANN : *Le programme des partis politiques au Bénin*, Colloque national PLM Alédjo, Fondation Friedrich Ebert, Imprimerie Nouvelle Presse, Cotonou, 1995, 475 pages.

FONDATION FRIEDRICH NAUMANN : *Les Actes de la Conférence Nationale*, ONEPI, Cotonou, 10 mars 1994.

FONDATION POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET CENTRE SONGHAÏ, *Les technologies adaptées au développement à la base*, Cotonou, 1993, 38 p.

FRANÇOIS, M., C. , Education et développement au Dahomey (Tomes 1, 2, 3 + document de synthèse), *Technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest*, No. 32, pp. 333-340.

FRERE, Marie-Soleil, Les mots et les maux de la démocratie. Analyse du registre lexical et thématique de la transition démocratique dans la presse béninoise, Varia, *Recherches en communication*, n° 9, 1998.

FUTURS AFRICAINS, *Forum sur la compétitivité future des économies Africaines*, , Dakar, Sénégal, multipagination, Mars 1999.

GBAGUIDI, T., *L'intégration des commerçants Ibos, Arabes et Hindous au système socio-économique d'une ville africaine : cas de Cotonou au Bénin*, Mémoire de maîtrise de géographie, FLASH, UNB, Abomey-Calavi, 1989.

GEOGY, Guy, *L'oiseau sorcier*, Editions du Flammarion, Paris, 1993.

GERRDES AFRIQUE, *Evaluation du processus démocratique au Bénin, enquête de l'Observatoire de la démocratie en Afrique* (GERRDES-Afrique), 1995, Cotonou.

GNONLONFOUN, J., TODJINOU J-B, *Préparation d'un Avant-Projet de "Code de l'Aménagement et de l'Urbanisme au Bénin". Phase I : Diagnostic du cadre juridique de l'Aménagement et de l'Urbanisme au Bénin. Phase II: Avant-Projet de loi portant Code de l'Aménagement et de l'Urbanisme*, SERHAU-SEM, Cotonou, 1998.

GODET Michel, *Manuel de prospective stratégique : Tome 1*, Une indisciplinologie intellectuelle Editions DUNOD, Paris, 1997

GODET Michel, *Manuel de prospective stratégique Tome 2 : L'art et la méthode*, Editions DUNOD, Paris, 1997.

GODIN, Francine, *Bénin 1972 - 1982. La logique de l'Etat africain*, L'Harmattan, Paris, 1986.

GOMEZ, A., *Pression rurale sur la forêt classée d'Agoua*, mémoire de maîtrise de géographie, Abomey-calavi, 1995, 90 p.

GOVERNEMENT GENERAL DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE, *Réglementation Domaniale et Foncière*, imprimerie du gouvernement général, Rufisque, 1953.

GRAF, *Cahier de la recherche populaire Apprentissages et créativité sociale*, Ed. Endu Graf. Sahel, Coll.

GRIFFON, M., *Prospectives des déséquilibres mondiaux la filière agro-alimentaire et agro-industrielle*, CIRAD, Montpellier, 1990.

Groupement CEDA-ETRICO, *Politique et Stratégies en matière d'Aménagement du Territoire au Bénin - Document principal provisoire*, MEHU, 1999, 137p + annexes.

GTZ, MEHU, MISAT, *Plan Municipal d'Actions Environnementales de la ville de Savalou. Tome 1*, Cotonou, 1998, 46 p.

GTZ/ONC, *Etude sur la sécurité alimentaire au Bénin : système et prix de transport en République du Bénin*, Cotonou, 1991, 123 p.

GUINGNIDO J., Croissance urbaine, migrations et population au Bénin. Les études du CEPED N° 5, Paris. In *Synthèses des recherches sur la population du Bénin (1986-1993)*. CEFORP, UPP, Bénin, pp. 17-39.

GUIWA, C., *L'évolution des systèmes de production et les mutations socio-économiques dans la sous-préfecture de Banikoara*, mémoire de maîtrise de géographie, 1996, 139 p.

HATEM, Fabrice, *La prospective : pratiques et méthodes*, éd. Economica, Paris, 1993.

- HATEM, Fabrice, *Introduction à la prospective*, éd. Economica, Gestion de Poche, Paris, 1996.
- HAZOUME, Guy, Landry, *Idéologies tribalistes et nation en Afrique, le cas des dahoméens*, Paris, Présence africaine, 1972.
- HINNINVO, Franck, S., *Cadre institutionnel d'appui à la décentralisation au Bénin et au Mali*. Abomey-Calavi : ENA, 1998.
- HOUNTONDJI, P, (sous dir.) : *Les savoirs endogènes pistes pour une recherche* CODESRIA, 1994, 345 p.
- HOUNTONDJI, Eric, *Le programme d'ajustement structurel et la souveraineté des nations en question : cas du Bénin*, Abomey-calavi, ENA, 1998.
- IAGU - PNUD BANQUE MONDIALE - PDM, Déchets solides en milieu urbain d'Afrique de l'Ouest et Centrale, GRE - AO, ABIDJAN In *Institutions et technologies pour le développement rural en Afrique de l'Ouest*, No. 30, 1996, pp. 309-320.
- IGUE, J, O.), *Le Bénin et la mondialisation de l'économie, les limites de l'intégrisme du marché*, Paris, Editions Khartala, 1999, 310 p.
- IGUE, O, John, et Soulé B. Goura, *L'Etat-entrepôt au Bénin : commerce informel ou solution à la crise*, , Karthala, Paris, 1992.
- IGUE, O., John, *Le Territoire et l'Etat en Afrique : Les dimensions spatiales du développement*, éd. Karthala, 1995, 270 p.
- MDR/INRAB., *Recherche et développement agricoles au Bénin: Bibliographie*, INRAB, Cotonou, 1997, 856 pages.
- MPRE/PNUD/INSAE, *Etudes sur les conditions de vie en milieu urbain. Volume 2- profil de la pauvreté urbaine et caractéristiques socio-économiques des ménages urbains- Document de synthèse-*, INSAE, Cotonou, 1996, 64 p.
- MPRE/PNUD/INSAE, *Répertoire des publications de l'INSAE : Information socio-économique sur la république du Bénin*, INSAE Cotonou, 1994, 42 p.
- MPRE/PNUD/INSAE, *Suivi des caractéristiques et comportements des ménages et des groupes vulnérables en situation d'ajustement structurel en 1994*, INSAE, Cotonou, 1995, 64p.
- KOSSOU, Basile, *La notion de pouvoir dans l'aire culturelle Aja, Fon, in le concept du pouvoir en Afrique*, Coll Introduction à la culture africaine, Paris, les presses de l'UNESCO, 1981.
- La documentation française, 1995, *Problèmes économiques, La mondialisation de l'économie, menaces ou progrès*, Hebdomadaire n° 2.415-2.416, 80 p.
- LAFIA, S., O., Baro., *Les relations consulaires entre le Bénin et les autres Etats membres de la CEDEAO*, Abomey-Calavi : ENA, 1995, 96 p.
- LALEYE I.P, *La Conception de la personne dans la pensée traditionnelle Yoruba*, Ed. Herbert Loung, Cie, S A, Berne, 1970.
- LARES et MICAC., *Etude sur le commerce de réexportation du Bénin vers le Nigéria : une approche par le recyclage des monnaies*, Cotonou, Mai 1997.
- LOEHR (W.) et POWELSON (J. P.), *Les pièges du nouvel ordre économique international*, Editions Economica, Coll. Tendances actuelles, 1986, 210 p.
- LUTZ, C., *The functioning of the Maize Market in Benin: Spatial and Temporal Arbitrage on the Market of a Staple Food Crop*. University of Amsterdam, 1994..
- MADONADO C., H.C. CASSEHOUIN, M. D. MOUSTAPHA et al., *Analyse des résultats de l'enquête auprès des unités économiques du secteur informel urbain du Bénin*, PEESI, PNUD-BIT-INSAE, Genève, 1996.
- MARCOUY, A., *Planification agricole, population et société*, FAO, Rome, 1985, 156 p.
- MATHA (da) SANT'ANNA, M., La pauvreté urbaine, un paradoxe socioculturel : Cas du Bénin. In *Annales de l'Université. A. MOUMOUNI de Niamey*, n° hors série. Acte du colloque du Département de Géographie FLASH / UAM et Univ. de Lausanne, 1998, pp. 105-119.
- MATHA (da), SANT'ANNA, M., La diversité socioculturelle, base de construction nationale : le cas du Bénin. In *Actualité scientifique, la diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*, 1997.
- MATHA (da), SANT'ANNA, M., Dévaluation et nécessité d'un développement et d'une utilisation intégrés et durables des ressources silvo-agricoles au Bénin : Cas de Bantè, In *Les projets de recherche-développement du Centre Béninois de la Recherche Scientifique et Technique*, Cotonou, 1996, 28 p.
- MDR, *Actes des états généraux du secteur rural*, Cotonou, 1990, 116 p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 1: Conclusions et actions recommandées*, Cotonou, 1995 , 10 p.

- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 2 : Filière anacarde*, Cotonou, 1995, 28 p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 3 : Filière maïs*, Cotonou, 1995, 30 p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 4 : Filière Niébé*, Cotonou, 1995, 17p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 5 : Filière piment*, Cotonou, 1995, 16p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin*, Cotonou, Tome 7, 1995.
- MDR, *Table ronde du secteur rural, document de synthèse*, Cotonou, 1995, 34 p.
- MDR, *Etudes des filières maïs, niébé, anacarde et piment au Bénin. Tome 6 : Environnement des exploitations agricoles*, Cotonou, 1995.
- MDR, *Informations sur projets en exécution*, Cotonou, 1999.
- MDR, *Table ronde du secteur rural, document principal*, Cotonou, 1995, 102p.
- MDR, *Liste des projets pilotés par le MDR*, Cotonou, 1999.
- MDR, *Déclaration de politique de développement rural*, Cotonou, 1999, 32 p.
- MDR, *Séminaire sur la stratégie de développement du secteur rural. Synthèse des travaux*, Cotonou, 1990, 59 p.
- MDR / DFRN, *Projet de gestion des ressources naturelles*, Rapport de préparation, Cotonou, 1990
- MDR / DFRN, *Projet de plantation, bois de feu – Rapport 1997 – Cotonou 1998*.
- MDR / DFRN, *Projet de surveillance continue de la couverture forestière tropicale – Cotonou – Rome 1980*
- MDRAC/DAGRI/SDR, *Rapports annuels*, Cotonou, 1966, 1965, 1964, 1961, 1958
- MDRAC/MFEPEP, *Bilan général premier plan d'Etat, développement rural*, Cotonou, juillet 1980.
- MDR/ONC/GTZ, *Etude sur la sécurité alimentaire au Bénin n°7 : la production agricole béninoise face aux marchés régionaux: le cas des produits vivriers*, Cotonou, 1991.
- MDR/ONC/GTZ, *Etudes sur la sécurité alimentaire au Bénin n°14 : Démographie et sécurité alimentaire*, Cotonou, 1991.
- MECCAG/PDPE et GTZ, *Rapport social 96*, Cotonou, 1997 309 p.
- MECCAG/PDPE, PNUD et l'INSAE, *Tableau de bord social*, Cotonou, 1999 163 p.
- MEHU - ABE, *Plan d'action environnemental*, ABE, Cotonou, 1993.
- MEHU / SERHAU-SEM, *Revue permanente du secteur urbain au Bénin*, Cotonou, Février 1995, 160 p.
- MEHU / SERHAU-SEM/PRGU, *Déclaration de politique urbaine*, Cotonou, 1995.
- MEHU / SERHAU-SEM/PRGU, *Projet de déclaration de politique urbaine*, Annexes n° 1 à 8, Suppléments n° 1 et 2, Cotonou, 1995.
- MEHU - ABE, *Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin*, ABE, Cotonou, 1999.
- MEDEIROS (de), François, *Peuples et civilisations du Golfe du Bénin*, Paris KARTHALA 1979, 328
- MENDRAS, M., *La fin des paysans. Changement et innovations dans les sociétés françaises*, A. Colin, Paris, 1970, 312 p.
- MENRS/MPREPE, *Table Ronde Secteur Éducation*, Document de synthèse, volume 1. Diagnostic, Orientations et Stratégies Sectorielles, décembre 1996.
- MICHALON, Thierry, *Quel Etat pour l'Afrique ?*, éd. l'Harmattan, Paris, 1984.
- MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE, *Le Bénin : situations des organisations paysannes et rurales/groupements, associations, organisations paysannes*, Cotonou, 1994, 62p.
- MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE, *Le Bénin : situations des organisations paysannes et rurales/groupements, associations, organisations paysannes*, Cotonou, 1994, 62 p.
- MINISTÈRE DE LA COOPÉRATION FRANÇAISE, *Education et développement au Dahomey. Tome 1: les Données du problème*, Cotonou, 1962, 109 p.
- MISAT, *Profil humanitaire du Bénin*, MISAT, COTONOU, 1997.

- MISAT/MISSION DE DECENTRALISATION, *Réforme de l'Administration territoriale au Bénin, le guide du vulgarisateur*, MISAT, Cotonou, 1999
- MEN, *Actes des États Généraux de l'Éducation*, MEN, Cotonou, 02 au 09 octobre 1990.
- MPRE, *Table ronde des partenaires au développement*, Cotonou, 1991.
- MPREPE, *Enquête démographique et de santé*, Rapport de synthèse, Cotonou, 1996, 23 p.
- MPREPE/INSAE, *Projections démographiques, RGPH, Résultats définitifs*, INSAE, Cotonou, 1994.
- MPREPE / PNUD / INSAE, *Profil de pauvreté et caractéristique socio-économique des ménages-villes d'Abomey-Bohicon*, INSAE, Cotonou, 1996, 49 p.
- MPREPE, *Le SIDA au Bénin*, Ed. MSPSCF, Cotonou, 1998, 56 pages.
- MPREPE-MISAT *Rapport Final, BA-BA-GLOT – Etudes de mise en valeur*, Tome 1, Cotonou, 1998.
- MPRE/INSAE-MSPSCF, *Statistiques sanitaires de 1990 à 1995*, INSAE-MSPSCF, Cotonou, 1995.
- MENRS, *Statistiques Scolaires. 1990-1996*, MENRS Cotonou, 1996.
- MPREPE/INSAE, *Evolution des filières d'exportation au Bénin : cas de quatre produits*, Communication au séminaire de dissémination sur les statistiques du Commerce Extérieur du Bénin. Porto-Novo, les 2 et 3 juin 1999.
- MPREPE/INSAE, *Les grands traits du Commerce Extérieur du Bénin de 1992 à 1997*, Cotonou, 1999.
- MEHU/DE, *Agenda 21 National*, MEHU, Cotonou, 1997
- MPREPE/DPP, *Plan d'orientation 1998-2002 : Documents préparatoires sur : - l'environnement macro-économique - la croissance économique, - le capital humain - la bonne gouvernance*, MPREPE, Cotonou, 1997.
- MPREPE/DPP, *Déclaration de Politique de Population de la République du Bénin*, MPREPE, Cotonou, mai 1996.
- MPREPE/INSAE, *Les grands traits du Commerce Extérieur du Bénin de 1992 à 1997*, Cotonou, 1999.
- MET, *Journées de Réflexions sur l'Urbanisme, l'Habitat et la Construction*, Document de Référence, Cotonou, 1990.
- NLTPS-Bénin 2025 / PNUD / MECCAG-PDPE / CTP, *Problématique du développement du Bénin*, Rapport de la Phase 1, Cotonou, novembre 1999.
- NLTPS-Bénin 2025 / PNUD / MECCAG-PDPE / CTP, *Diagnostic Stratégique de la Société Béninoise*, Rapport de la Phase 2, CTP / NLTPS, Cotonou, février 2000.
- NLTPS-Bénin 2025 / PNUD / MECCAG-PDPE / CTP, *Scénario et vision du Bénin 2025*, Rapport de la phase 3, CTP / NLTPS, Cotonou, mars 2000.
- NLTPS-Bénin 2025 / PNUD / MECCAG-PDPE / CTP, *Bénin 2025 : Le Baobab*, Stratégies de développement du Bénin à l'horizon 2025, Rapport de synthèse, Etape expérimentale, CTP / NLTPS, Cotonou, octobre 1998, 121 p.
- NLTPS-Bénin 2025/ PNUD / MECCAG-PDPE, *Bénin 2025, Le Baobab, Stratégie de développement du Bénin à l'horizon 2025*, Etape expérimentale, Résumé du rapport de synthèse, CTP / NLTPS, Octobre 1999, 38 p. + annexes.
- NOUDJENOUME, Philippe, *La démocratie au Bénin. Bilan et perspectives*, l'Harmattan, Paris, 1999.
- NZOUANKEU, J.M., The role of the national conference in the transition to democracy in Africa : the cases of Benin and Mali, in : *Issue*, Vol. 21, 1993, pp. 44 -50.
- OKE, Mathias, Des Comités électoraux aux partis politiques dahoméens, in *Revue Française d'études politiques africaine* N° 45, septembre 1969.
- OKE, Mathias, Survivance tribale ou problématique nationale en Afrique ? *Etudes dahoméennes*, Nouvelles Séries 1 N° 12, 1968.
- OKOU Christophe Alii, *Etude inventaire des bas-fonds au Bénin, PNUD/FAO + annexes*, 1990, 68p.
- PAMBOU-TCHIVOUNDA, Gillaume, *Essai sur l'Etat africain post-colonial*, L.G.D.J, Paris, 1982.
- PAZZI, R, *Introduction à l'histoire de l'aire culturelle Aja-Tado (Evé, Adja, Xwla, Ayizo, Goun, Sahwa, Xweda, Fon, Gun)*, Lomé, Université du Bénin, 1979.
- PLANURBA, *Scp Atlas monographique : 6 volumes départementaux* ; DATC/MISAT, 1997.

- PNUD – BENIN, *Rapport sur le développement humain au Bénin*, Cotonou, 1997, 132 p.
- PNUD – BENIN, *Rapport sur le développement humain au Bénin*, Cotonou, 1998, 247 p.
- PNUD – BENIN, *Rapport sur le développement humain au Bénin*, Création, d'emplois durables, Cotonou, 1999, 191 p.
- PNUD- BENIN, *Etude sur les conditions de vie des ménages ruraux au Bénin (ECVR) Profil de la pauvreté rural et caractéristiques socio-économique des ménages ruraux*, Cotonou, 1996.
- PNUD- BENIN, *Rapport sur le vécu et les aspirations de femmes*, BEN/96/001/PRCIG, Cotonou, Juin 1998.
- PNUD., *Etudes des perspectives nationales à long terme : un instrument de gestion publique*, New York, 1998, 29 p.
- PNUD-FUTURS AFRICAINS, *Quelques repères : Cinq années d'études nationales de perspectives à long terme en Afrique*, NEI, Abidjan (Côte d'Ivoire), 1997.
- PNUD/MPRE/INSAE, *Tableau de Bord Social 1995*, INSAE, Cotonou, 1995.
- PNUD/MPRE/INSAE, *Tableau de Bord Social 1997*, INSAE, Cotonou, 1997.
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, CELLULE MACRO-ECONOMIQUE, *Rapport sur l'état de l'économie nationale: développements récents et perspectives à moyen terme*, Cotonou, 1993, 256 p.
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, CELLULE MACRO-ECONOMIQUE, *Rapport sur l'état de l'économie nationale: développements récents et perspectives à moyen terme*, Cotonou, 1995, 369 p.
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, CELLULE MACRO-ECONOMIQUE, *Rapport sur l'état de l'économie nationale: développements récents et perspectives à moyen terme*, Cotonou, 1997.
- PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE DU BENIN, CELLULE MACRO-ECONOMIQUE, *Rapport sur l'Etat de l'économie nationale - développements récents et perspectives à moyen terme*, Cotonou, décembre 1997.
- RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE NATIONALE, SECRETARIAT GENERAL, *Les Actes de la Conférence*, Volume 1, Allocutions, Rapport général, Cotonou, 9 au 14 décembre 1996.
- RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE NATIONALE, SECRETARIAT GENERAL, *Les Actes de la Conférence*, Volume 2, Rapport des Ateliers, Liste des participants, Cotonou, 9 au 14 décembre 1996.
- REPUBLIQUE DU BENIN, CONFERENCE ECONOMIQUE NATIONALE, SECRETARIAT GENERAL, *Synthèse des recommandations*, Cotonou, Mai 1997.
- REPUBLIQUE DU BENIN, CONSTITUTION DE LA REPUBLIQUE, *Presses de l'Imprimerie Notre-Dame*, Cotonou, Octobre 1996
- REPUBLIQUE DU BENIN, MDS, *Annuaire des services de santé des diocèses du Bénin*, Cotonou, 1995.
- REPUBLIQUE DU BENIN, *Colloque International sur le minimum social commun : Actes du Colloque*, Vol. 2 Cotonou, 4 au 6 août 1997.
- REPUBLIQUE DU BENIN, *Etude approfondie des ONG et Associations de femmes au Bénin*, Tome 2, 1995.
- RÉPUBLIQUE DU BÉNIN, *Le Discours-Programme du 30 novembre 1972*, ONEPI, Cotonou, 1974.
- REPUBLIQUE DU BENIN, Présidence de la république, Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme, *Loi-cadre sur l'environnement en république du Bénin*, Coll. ABE, Cotonou, Février 1999, 66 p.
- REPUBLIQUE DU BENIN, *Programme d'Action du Gouvernement*, Présidence de la République, Cotonou, Mai, 1997 137 p.
- ROSNAY (de), Joël, *Le macroscopie : vers une vision globale*, éd. du Seuil, 1975.
- SACRAMENTO, L., *Cotonou, ville de toujours*, Collection Urbanisation et Culture, Cotonou, 1991.
- SASTRE, Robert, *Le vodoun dans la vie culturelle, sociale et politique du Sud Dahomey, in Vodun*, Présence Africaine, Paris, 1983, pp. 199-212.
- SOSSOU, Félix., *La politique béninoise de délimitation des frontières : forces et faiblesses*. Abomey-Calavi : ENA, 1995, 61 p.
- SOSSOUHOUNTO, Joseph, Brice, A, *Impact de l'assistance publique canadienne sur le développement au Bénin entre 1980 et 1995*, Abomey-calavi : ENA, 1996, 69 p.

SOTINDJO D. S., *Cotonou, l'explosion d'une Capitale économique (1945-1985)*, Thèse de doctorat unique, Paris VII, 1995, 483 p.

SOULE B., *Le commerce frontalier entre et le Bénin et le Nigéria*, Rapport de synthèse. LARES/CFD. Cotonou, 45 p.

SOUMONNI, Elysée, *Les relations commerciales entre le Dahomey et l'Europe de 1841 à 1889*, D.E.S. , Paris, 1966-1967.

SOUROKOU, C., *La croissance démographique et l'occupation de l'espace agricole dans la sous-préfecture de Sinendé*, Mémoire de maîtrise, UNB, Abomey- Calavi, 1994.

SYFLA (Agence), *L'Aventure de la démocratie dans les campagnes africaines*, in *Feu de brousse*, éd. SYROS, Paris, 1995.

TINGBE-AZALOU Albert, Les ethnies comme enjeux ou instruments politiques en Afrique, in *La Discrimination Raciale*, UNESCO-IDHPD, Editions Flamboyant, Cotonou, 1997, pp 57-72.

TOURE M. et FADAYOMI T. O, *Migrations et Urbanisations au Sud du Sahara : Quels impacts sur les politiques de population et de développement ?* CODESRIA éd. Karthala, 22-24, boulevard Arago, Paris, 1993.

TOVO (M.), *Réduire la pauvreté au Bénin*, Ceda, Cotonou, 1995, 338 p.

UNICEF, *Enfants et femmes, avenir du Bénin*, 1998, 2è édition, Cotonou, 205 p.

## LEXIQUE

<b>Acteur</b>	Une personne, un groupe, ou un organisme, visant certains objectifs et confronté à certaines contraintes, et qui peut, par ses stratégies et ses moyens d'action, influencer sur le devenir du système étudié. Au sens plus large, la notion a été étendue aux agents de changement que pourraient être des institutions (Etat, Gouvernement, Armée), des groupes sociaux (élites, classes sociales, groupes ethniques, groupement de femmes, groupes religieux...).
<b>Approche systémique</b>	Approche transdisciplinaire, intégrante puisque prenant en compte les concepts de la biologie, de la théorie de l'information, de la cybernétique et de la théorie des systèmes.
<b>Aspirations</b>	L'aspiration est un processus psychologique par lequel un individu ou un groupe est poussé de sa situation du moment, vers un objet proche ou éloigné dont il prend conscience à travers des images, des représentations ou des symboles. Dans une approche prospective à caractère participatif, l'aspiration traduit une dynamique de convergence sociale.
<b>Base de l'étude</b>	Les constituants de la Base de l'étude sont les résultats du diagnostic stratégique (voir diagnostic stratégique).
<b>CNRP</b>	Commission Nationale de Réflexion Prospective, composée d'une quarantaine de personnalités.
<b>CST</b>	Conseil Scientifique Thématique, constitué de personnalités en fonction des besoins.
<b>CTP</b>	Cellule Technique de Pilotage des NLTPS.
<b>Diagnostic stratégique</b>	Permet d'appréhender l'évolution des variables-clés et du comportement des acteurs. Son application suppose une connaissance approfondie du milieu à travers, d'une part, une étude rétrospective prenant en compte aussi bien les éléments du passé que ceux du présent dans leur ensemble, et d'autre part, l'analyse exploratoire, c'est-à-dire l'analyse structurelle des variables du système et l'analyse du jeu des acteurs.
<b>ESPECT</b>	Economie, Société, Politique, Environnement, Culture, Technologie.
<b>Etudes rétrospectives</b>	Permettent de découvrir la manière dont le développement du pays a été géré, aussi bien dans le temps que dans l'espace, en mettant en relief les acteurs et les nombreuses initiatives prises dans le pays et ailleurs pour résoudre les problèmes de tous les jours ; mettent en exergue les atouts et les contraintes de développement, tant internes que externes et les capacités créatrices. Elles sont réalisées à partir des études thématiques issues des problèmes de développement recensés lors de la collecte des aspirations.

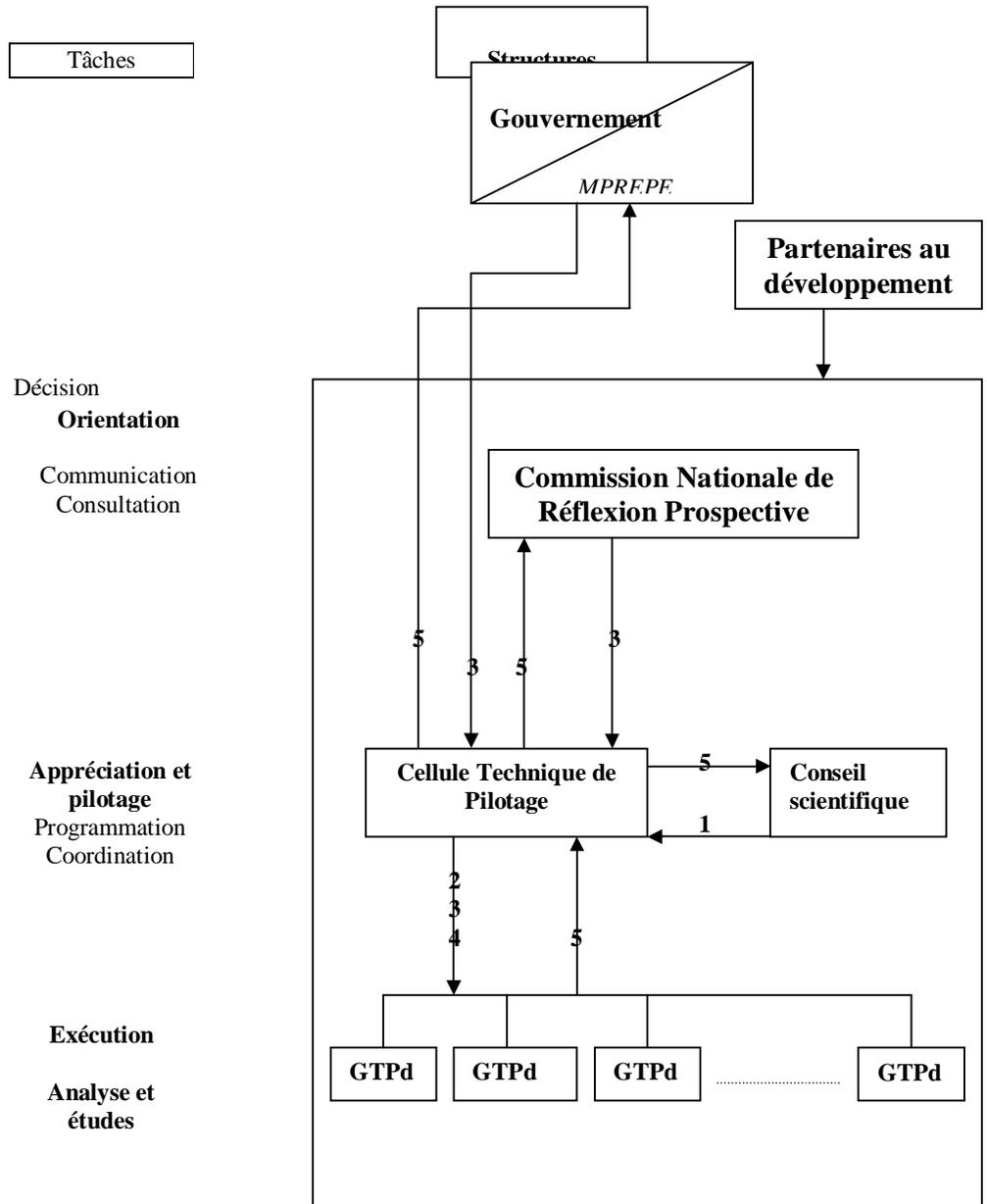
<b>Faiblesses</b>	Ce sont les limites internes au système et qui peuvent entraver la réalisation des objectifs que l'on s'est fixés. Comme l'a laissé entendre Michel Godet, la signification des forces et des faiblesses dégagées est relative à l'environnement du système. Ce sont les menaces et les opportunités qui donnent à telle ou telle force ou faiblesse leur importance.
<b>Faits porteurs d'avenir ou Germes de changement</b>	Événements ou faits dont l'impact virtuel ou potentiel est en revanche supposé important. Ils peuvent, sur le long terme, infléchir les tendances lourdes ou même se transformer eux-mêmes en tendances lourdes du système étudié. Les faits porteurs d'avenir sont souvent liés à l'émergence de nouvelles forces (de nouveaux acteurs ou d'anciens acteurs reconvertis) et d'une nouvelle conjoncture.
<b>Forces</b>	Atouts internes au système et sur lesquels on peut s'appuyer comme leviers pour bâtir des stratégies.
<b>Groupe de Travail Pluridisciplinaire (GTP)</b>	Composé de personnes-ressources provenant de l'Université Nationale du Bénin et des Centres de recherche, de l'Administration publique, du secteur privé et d'autres institutions/organisations de la société civile, de manière à s'assurer que les principales sources d'information et expertises de haut niveau du pays sont associées aux travaux.
<b>Incertitude critique</b>	Phénomène structurant, considéré comme décisif pour l'avenir du système étudié et qui est susceptible de prendre plusieurs directions possibles qu'on ne peut ni contrôler ni influencer, sur lesquelles en somme, on a peu ou pas de maîtrise. Une incertitude critique peut porter aussi bien sur un facteur moteur et sensible, un fait porteur d'avenir que sur la stratégie menée dans l'avenir par l'un des acteurs.
<b>Matrice de diagnostic stratégique (MDS)</b>	Tableau synthétique composé de 9 variables : Faits porteurs, Acteurs, Incertitudes critiques, Tendances lourdes, Stratégies (Activités, Résultats), Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces.
<b>Menaces</b>	Risques qui proviennent de l'environnement extérieur d'un système.
<b>Opportunités</b>	Possibilités qu'offre l'environnement extérieur d'un système.
<b>Scénarios</b>	Enchaînement logique d'événements imaginés en train de se produire dans le futur. Il constitue un moyen pour exprimer les menaces, les opportunités et les défis en s'appuyant sur les atouts et les contraintes du pays.
<b>Stratégies</b>	Piliers de la réalisation d'une vision, ce sont les réponses envisageables que dégage le diagnostic interne (forces et faiblesses) et externe (opportunités et menaces) et qui sont capables d'infléchir l'évolution du système. Ces réponses envisageables sont les orientations stratégiques de développement à l'horizon X, utilisant les forces pour tirer avantages des opportunités offertes par la mondialisation par exemple, et pour surmonter les faiblesses du

système ;elles visent, du fait de leur flexibilité, à empêcher ou prévenir des crises qui tendent à être des prolongements catastrophiques d'événements non anticipés.

<b>Système</b>	Ensemble d'éléments organisés, en interaction dynamique.
<b>Tendances lourdes</b>	Mouvement affectant, sur une longue période, un phénomène dont l'infléchissement est très lent dans la période étudiée. On peut citer l'exemple des mouvements démographiques (exode rural, urbanisation). La tendance lourde comporte souvent des éléments d'inertie mais qui peuvent parfois faire l'objet d'inflexion.
<b>Vision</b>	Construite à partir des aspirations des populations identifiées dans un processus participatif, la vision est une expression qualitative d'un ensemble de buts à atteindre à un horizon lointain donné ; c'est une projection de l'image finale souhaitée pour le pays à cet horizon.

# **ANNEXES**

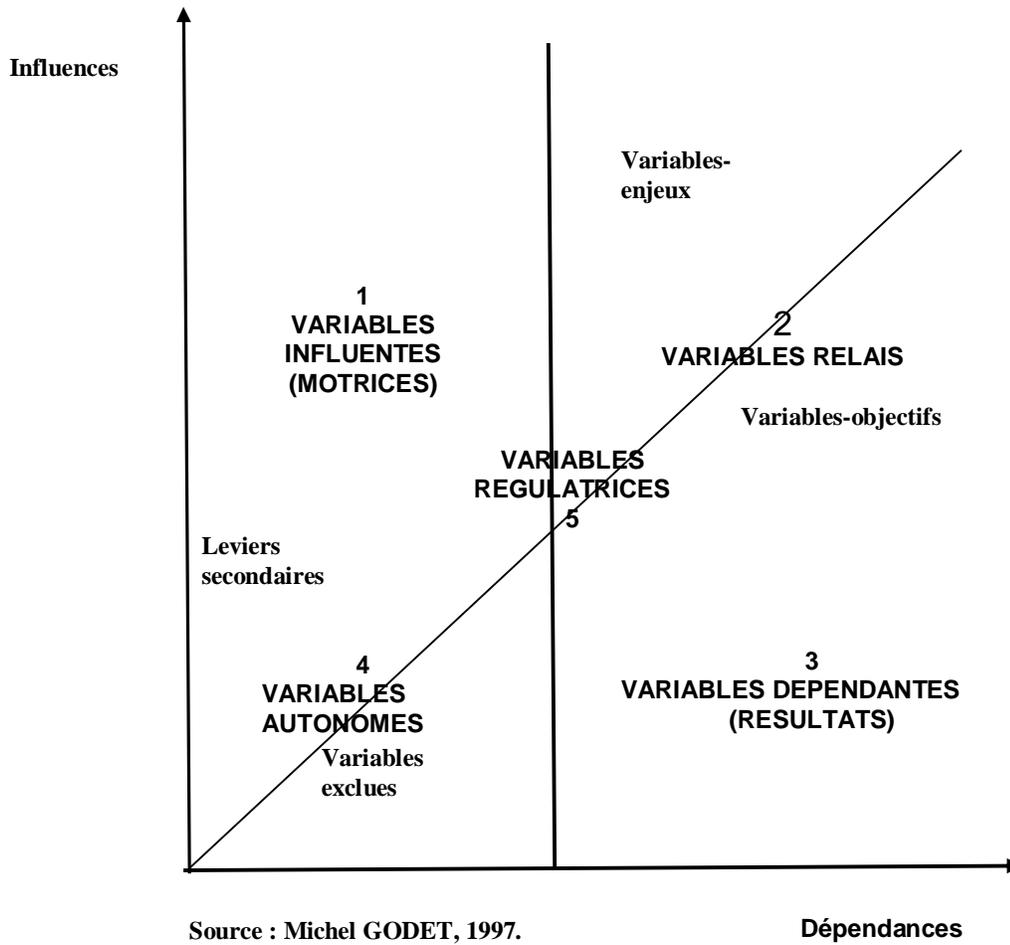
**ANNEXE I : SCHEMA DE REALISATION DES NLTPS**



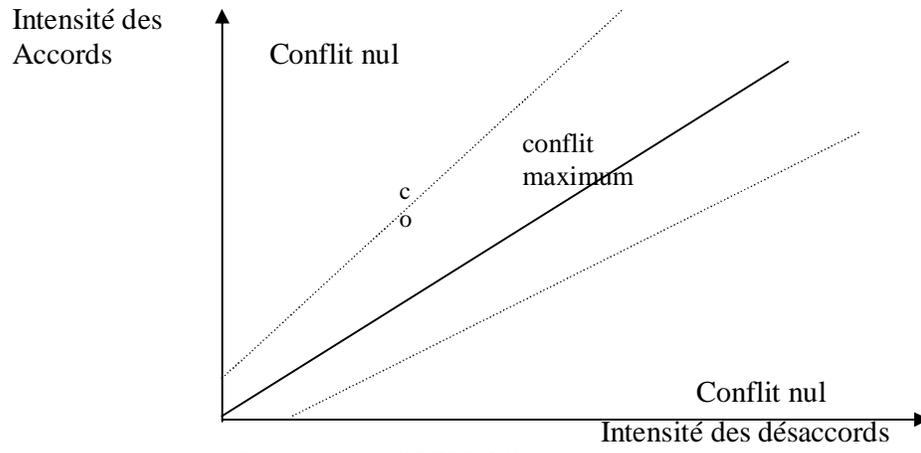
1. Appréciation et recommandation
2. Contrôle, supervision, vérification, suivi
3. Orientations, indications, instructions
4. Appui technique et financier
5. Rapport, compte-rendu



### ANNEXE III : GRILLE D'INTERPRETATION DU GRAPHE INFLUENCE-DEPENDANCE



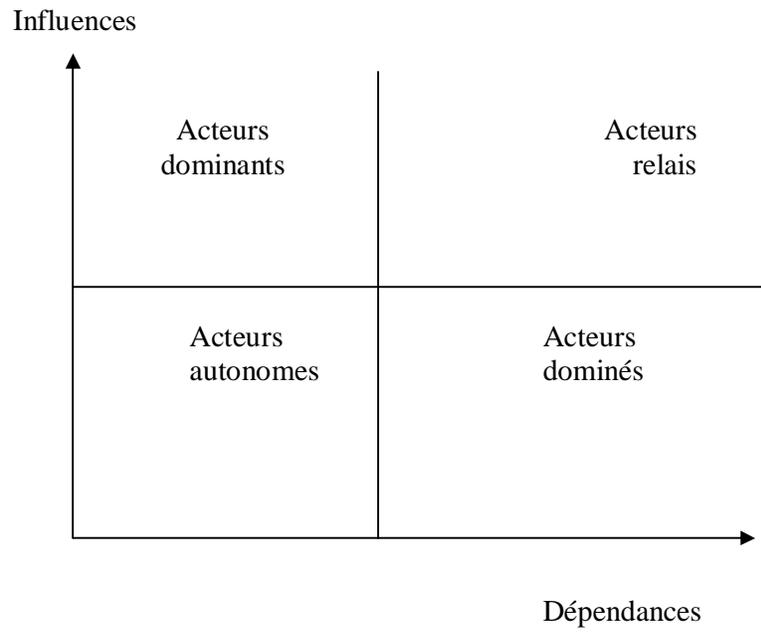
<b>ANNEXE IV : MATRICE DES POSITIONS DIRECTES ACTEURS / SOUS-SYSTEMES (MASY)</b>							
<b>Sur Sous-système j</b> <b>De Acteur i</b>	<b>N° d'ordre acteur</b>	<b>Univers Institutionnel de référence (1)</b>	<b>Déterminants sociaux du bien-être (2)</b>	<b>Environnement externe (3)</b>	<b>Bases humaines et matérielles du développement durable (4)</b>	<b>Fondements socio-institutionnels (5)</b>	<b>Somme (+ -)</b>
Etat béninois	1	+	+	+	+		4
Opérateurs économiques (dont chambres consulaires)	2	+	+		+		3
Rois et Chefferies traditionnelles	3	-				+	2
Populations (collectivités territoriales)	4	+	+		+	+	4
Partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux)	5	+	+	+	+	-	5
Syndicats	6	+	+	-			3
Organisations des producteurs agricoles	7		+		+		2
Bénois de la diaspora	8	+		+	+		3
Etats de la sous-région	9			+			1
France (ancien colonisateur)	10	+	+	+	+		4
Intelligentsia (cadres, dirigeants, monde scientifique)	11	+	+	+	+	-	5
Partis politiques	12	+					1
Organisations de la société civile	13	+	+		+	+	4
Armée	14		+		+		2
Communauté internationale	15	+	+	+	+		4
Organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, etc.)	16	+		+	+		3
<b>Nombre d'accords (somme +)</b>		12	11	8	12	3	
<b>Nombre de désaccords (somme -)</b>		1	0	1	0	2	
<b>Total des positions</b>		13	11	9	12	5	

**ANNEXE V : GRAPHE D'INTENSITE DES POSITIONS DIRECTES ACTEURS  
PAR SOUS-SYSTEMES**

Source : Michel GODET, 1997.

## ANNEXE VI : MATRICE DES INFLUENCES DIRECTES ACTEURS / ACTEURS (MID)

Influence de Acteur i	Sur Acteurs j																Somme Influences Directes	
	N° d'or- dre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15		16
Etat béninois	1		2	2	2	1	2	1	3	1	0	2	3	3	3	1	2	28
Opérateurs économiques (dont chambres consulaires)	2	1		0	1	1	1	2	0	0	0	0	2	2	0	0	1	11
Rois et Chefferies traditionnelles	3	1	0		2	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	6
Populations (collectivités territoriales)	4	2	1	0		1	2	1	1	0	0	2	2	2	0	0	0	14
Partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux)	5	2	2	0	2		2	2	0	2	2	2	0	2	1	3	3	25
Syndicats	6	1	1	0	1	0		0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	5
Organisations des producteurs agricoles	7	1	1	0	1	0	0		0	0	0	0	1	1	0	0	0	5
Bénois de la diaspora	8	1	2	0	1	1	0	0		0	1	1	0	1	0	1	0	9
Etats de la sous-région	9	2	2	0	0	1	0	2	0		1	0	0	0	0	1	3	12
France (ancien colonisateur)	10	2	2	0	2	3	0	2	0	2		3	1	1	2	3	3	26
Intelligentsia (cadres dirigeants, monde scientifique)	11	2	1	1	3	0	1	0	1	0	0		2	2	2	0	0	15
Partis politiques	12	2	0	1	2	0	1	1	0	0	0	0		2	0	0	0	9
Organisations de la société civile	13	2	1	2	2	1	1	1	1	0	1	0	1		2	1	1	17
Armée	14	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	3
Communauté internationale	15	2	0	0	2	3	0	2	0	2	2	1	0	2	2		2	20
Organisations régionales (UEMOA, CEDEAO, etc.,)	16	2	2	0	0	1	0	2	0	2	1	0	0	0	2	2		14
<b>Somme dépendances directes</b>		26	17	6	21	13	10	16	6	9	8	11	15	20	14	12	15	219

**ANNEXE VII :      GRAPHE D'INFLUENCE-DEPENDANCE DIRECTE DES ACTEURS**

Source : Michel GODET, 1997.

**ANNEXE VIII : MEMBRES DU GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE D'APPUI (GPA)**

<b>N°</b>	<b>NOMS ET PRENOMS</b>
1	ADAMON Afize, Juriste, Institutionnaliste
2	ADJOU-MOUMOUNI Agnès, Sociologue
3	AMOUSSOU-YEYE Denis, Psycho-Sociologue/Enseignant/Chercheur
4	ATTANASSO Odile, Economiste/Démographe
5	AYIKOUE Fidèle, Journaliste/Technicien de l'Action Culturelle
6	BAGODO Obarè, Archéologue/Historien/Enseignant/Chercheur
7	d'ALMEIDA Claude, Banquier/Chef d'Entreprise
8	d'ALMEIDA Emilien, Politologue/Historien/Enseignant/Chercheur
9	CHABI Salomon, Automaticien, Chef d'entreprise
10	DEGBELO Amélie, Historienne/Chercheur
11	DEGLA Romain, Economiste/Planificateur
12	DJREKPO Charles, Juriste/Enseignant/Ancien Député à l'Assemblée Nationale
13	DOMINGO Etienne, Géographe-Environnementaliste/Enseignant/Chercheur
14	FOURN Elisabeth, Sociologue/Enseignante/Chercheur
15	GUEZODJE Vincent, Colonel de Gendarmerie à la retraite
16	GOHY Gilles, Démographe-Sociologue/Chercheur
17	HEDIBLE Frédérique, Economiste-Planificateur/Chercheur
18	HOUEDETE Thomas, Economiste, Enseignant/Chercheur
19	HOUEDOKOHO Thomas, Statisticien/Démographe
20	IGUE John, Géographe/Enseignant/Chercheur
21	KOSSI Etienne, Ingénieur Télécommunication
22	KPYO Chabi Hamidou, Economiste
23	LEGONOU-FANOUE Blandine, Sociologue/Chercheur
24	OKIOH Léon, Géographe/Enseignant/Chercheur
25	OLOUDE Bachir, Urbaniste/Directeur d'Entreprise, SERHAU-SEM
26	SOULE Bio-Goura, Agro-Economiste, LARES
27	SOUMANOU Latifou, Economiste/Planificateur

**ANNEXE IX : MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE****Consultants aux études sur les aspirations**

- GOHY Gilles, Socio-Démographe, Consultant Principal ;
- SONOUKON André, Economiste Planificateur, 1<sup>er</sup> Consultant Associé ;
- VIGNON Roger, Sociologue, 2<sup>e</sup> Consultant Associé.

**Consultants aux Etudes fondamentales thématiques**

Thématique : Economie béninoise : bilan et perspectives

- ARIGBO Félicien, Ingénieur Statisticien Economiste, Consultant Principal ;
- PRODJINOTHO Charles, Economiste Planificateur, 1er Consultant Principal ;
- SALIFOU A. Arouna, Agro-Economiste, 2e Consultant Associé ;
- QUENUM David, Statisticien, 3e Consultant Associé.

Thématique : Economie béninoise et mondialisation : enjeux et opportunités

- VODONOU Cosme, Economiste-Statisticien, Consultant Principal ;
- MOUSTAPHA Moussiliou, Ingénieur Statisticien Economiste, 1er Consultant Associé ;
- SOTINDJO Sébastien, Historien, 2e Consultant Associé.

**Thématique : Analyse de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin**

- OGAN Adrien, Juriste Internationaliste, Consultant Principal ;
- ADJOVI Epiphane, Statisticien Economiste, premier Consultant Associé ;
- LALEYE Mouftaou, Politologue, 2e Consultant Associé ;
- FADE Boniface, Géographe, Assistant de recherche ;
- AGOSSOU Cyrille, Statisticien, Assistant de recherche.

**Thématique : Les tendances lourdes de la société béninoise : histoire, culture et pesanteurs**

- ADJOU-MOUMOUNI Agnès, Sociologue-Antropologue, Consultante Principale ;
- ADOMOU Pierre Claver, Psychologue, 1er Consultant Associé ;
- ANIGNIKIN C. Sylvain, Historien, 2e Consultant Associé.

Thématique : La classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts

- MEDE Nicaise, Expert en Droit et Science Politique, Consultant Principal ;

- ABDOU Mohamed, Sociologue Anthropologue, 1er Consultant Associé ;
- ADJOVI Emmanuel, Journaliste Politique, 2e Consultant Associé ;
- DEGBE Sylvain, Statisticien Economiste, 3e Consultant Associé.

**Thématique : Dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin**

- da MATHA SANT'ANNA Marcel, Géographe Aménagiste, Consultant Principal ;
- CAPO Jean-Pierre Théodore Wilfried, Architecte Urbaniste, 1er Consultant Associé ;
- GANDONOU Esaïe, Agro-Economiste, 2e Consultant Associé ;
- KLISSOU Pierre, Démographe-Statisticien, 3e Consultant Associé.



## **ANNEXE X : MEMBRES DES CONSEILS SCIENTIFIQUES THEMATIQUES**

### **\* Conseil Scientifique Thématique N° 1 : Les aspirations des populations béninoises**

Président : FANOU Joseph, Sociologue rural ;  
Secrétaire-Rapporteur : TINGBE-AZALOU Albert, Socio-Anthropologue  
Membres : BOKONON-GANTA Eustache, Géographe ;  
TINGBE-AZALOU Albert, Socio-Anthropologue ;  
ADIKPPETO Bernard, Ingénieur Agronome ;  
AGONSANOU Marc, Géographe ;  
SOUMANOU Latifou, Economiste Planificateur ;  
DEGBELO Amélie, Historienne ;  
VOGLOZIN Abraham, Sociologue.

### **\* Conseil Scientifique Thématique N° 2 : Les tendances lourdes de la Société béninoise : histoire, culture et pesanteurs**

Président : Professeur AGUESSY Honorat, Sociologue-Anthropologue  
Secrétaire rapporteur : TINGBE-AZALOU Albert, Socio-Anthropologue  
Membres : KARL Emmanuel, Historien  
MEDJE Gilbert, Statisticien-Economiste  
HOUNMENOU Jean-Claude, Psychologue de la communication  
PLIYA Jean, Géographe  
GBEGNONVI Roger, Linguiste  
AMOUSSOU-YEYE Denis,  
Psychologue Social

### **\* Conseil Scientifique Thématique N° 3 : La classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts**

Président : OKE FINANGNON, Sociologue Politique  
Secrétaire rapporteur : TINGBE-AZALOU Albert,  
Socio-Anthropologue  
Membres : ANIGNIKIN Sylvain, Historien  
LALEYE Mouftaou, Politologue  
D'ALMEIDA Emilien, Historien Politologue  
D'OLIVEIRA Bonaventure,  
Socio-Anthropologue  
SADIKOU Alao, Juriste  
CHABI Kao, Economiste

### **\* Conseil Scientifique Thématique N° 4 : Dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin.**

Président : N'BESSA Benoît, Géographe-Urbaniste

Secrétaire rapporteur : POFAGI Mathias,  
Géographe Environnementaliste  
Membres : HOUEDOKOHO Thomas, Démographe  
BIAOU Gauthier, Agronome Spécialiste  
du foncier  
HEDIBLE Frédéric, Economiste  
ATTLOU Albert, Sociologue  
du développement  
ZANNOU Hervé, Commissaire de Police  
ALLOUGBIN Moukadam, Economiste

**\* Conseil Scientifique Thématique N° 5 : Economie béninoise : bilan et perspectives.**

Président : GNANSOUNOU Simon, Economiste  
Secrétaire rapporteur : AHODEKON Jules, Economiste Planificateur  
Membres : AMINOOU Taofiqui, Fiscaliste  
DEGLA Romain, Economiste Planificateur  
GLELE Théodore, Economiste des Transports  
MIDINGOYI Soulé, Agro-Economiste  
EKUE Crédo, Statisticien-Economiste  
TALON Patrice, Directeur de société.

**\* Conseil Scientifique Thématique N° 6 : Analyse de l'impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin.**

Président : SOULE Bio Goura, Economiste  
Secrétaire rapporteur : AHODEKON Jules, Economiste Planificateur  
Membres : FAVI Joachim, Economiste  
D'ALMEIDA Claude, Banquier  
DEDEHOUANOU Michel, Economiste  
Maître DOSSOU Robert,  
Juriste constitutionnaliste  
AHANHANZO Valentin, Economiste  
COSSI Paulin, Economiste/Banquier.

**\* Conseil Scientifique Thématique N° 7 : L'économie béninoise et la mondialisation : enjeux et opportunités.**

Président : Professeur AMOUSSOUGA Géro Fulbert, Economiste  
Secrétaire rapporteur : AHODEKON Jules, Economiste Planificateur  
Membres : SOUMONI Elisée, Historien  
SAGBO Cyrille, Diplomate  
GOUTHON Henry, Economiste  
SINZOGAN Claude, Economiste  
KOTINGAN Eustache, Directeur de société.

**ANNEXE XI : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE  
VALIDATION DU PROJET DE RAPPORT DE LA PHASE 1**

***REPRESENTANTS DES DEPARTEMENTS***

**ATACORA**

- KOUAGOU K., Secrétaire Général de la Préfecture
- ASSANI D. Raoufou (RDR Bassila)
- MORA Orou Baro (Sous-Préfet de Kouandé)

**ATLANTIQUE**

- Le Secrétaire Général
- VIGOUROUX Joseph, ANAPAB

**BORGOU**

- AYMARD Eulalie, Le Secrétaire Général

**MONO**

- SEHO Victor, le Secrétaire Général
- M. BOSSA Abévi Atonné, Président de l'Association de Développement d'Athiéomé
- M. SOPOH Ghislain, Médecin Chef du CSSP de Dogbo-Tota
- GBESSI Cocou Simon, le Directeur Départemental du Commerce du Mono

**OUEME**

- DOSSA Akérékoro, le Secrétaire Général
- ADIGBONON Rufin
- HOUNTO Lucien

**ZOU**

- DEGUENON Brathélémy, le Préfet du Zou
- Madame DASSOUNON Agnès, Direction Départementale de la Protection Sociale et de la Condition Féminine du Zou, Abomey
- AHOKPE Jeanette, Economiste, Médiatrice du Projet Education, Djidja

**ADMINISTRATION CENTRALE ET ARMEE**

- M. ADANHO Parfait, DEPT/MENRS ;
- HONAGBODE Prosper, DNPP/MECCAG-PDPE ;
- ABICOU Joseph, OPT ;
- Commandant Garba Yacoubou ;

- Colonel HESSOU T. Félix, DPP/MDN ;
- M. BADAROU M. Raoufou, Direction de l'Energie ;
- Madame ORE-LAWIN Antoinette, DFPRPE/MSPSCF ;
  - OYA N'dah Marcel

### **CONSEIL SCIENTIFIQUE**

- FANOU Joseph ;
- DEGBELO Amélie.

### **GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE D'APPUI**

- ATTANASSO Odile ;
- AMOUSSOU-YEYE Denis ;
- CHABI Salomon ;
- VOGLOZON Abraham ;
- DJREKPO Charles ;
- SOULE Bio-Goura ;
- HEDIBLE Frédéric.

### **CONSULTANT PRINCIPAL**

- GOHY Gilles, CEFORP/UNB

### **OPERATEURS ECONOMIQUES**

- LALOU Oscar, Société GAMIX ;
- KOUAKANOU Bonaventure, Chambre d'Agriculture ;
- GANGBO LAWANI Grâce, Hôtel G.L. Akpakpa, Cotonou.

### **CENTRALES SYNDICALES**

ADIMOU K. Pierre, CGTB  
ZIBO Claude, CSTB  
GAMBIA Nouratou, CSA

### **PERSONNES-RESSOURCES CNRP**

- AGUESSY Honorat, Directeur IDEE, OUIDAH ;
- ZOHOU Jean-Marie, Ingénieur des Travaux Publics et des Transports ;
- TOSSAVI Joseph, Président de la Mission de Décentralisation ;
- DOSSA Raymond ;
- HOUNDAYI Mathurin.

**ANNEXE XII : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE  
VALIDATION DES PROJETS DE RAPPORTS DES PHASES 2 ET 3**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE ET ADRESSE DE CONTACT
1	ABIKOU Joseph	OPT
2	AGBATO Aurelien	DPP/MEHU
3	AGOSSA A. Nicéphore	Assistant Préfet Mono
4	AGUESSY Honorat	IDEE - Ouidah
5	AHOU K. Bernard	DPP/MMEH 04 BP 1412 Tél. 31.29.07 Cotonou
6	AKEREKORO Dossa	Secrétaire Général Département de l'Ouémé
7	AMOUSSOU Emilien	DDE Département de l'Ouémé
8	AMOUSSOU-YEYE Denis	UNB Sociologie
9	ATOHOUN Antoine	DPP/MECCAG-PDPE
10	AVOCANH Adolphe	MDN DPPCM
11	AVOCEGAMOU Albert	DROA - MTPT
12	AYMARD Eulalie épouse SAGBO	Secrétaire Général Département du Borgou
13	AZIGUI Alexis	DPP /MTPT
14	BADAROU M. Raoufou	DEN /MMEH
15	BASSO Pierre	CARDER ATACORA/MDR BP 32 Natitingou Tél. 82.20.06/2080
16	CARLOS Jérôme	CAPP FM
17	CHOUBADE Alassani	DDFPT Mono
18	COCOSSOU Gabriel	Secrétaire Général Département de l'Atlantique
19	CODJO Déallé	DDE – ZOU BP 26 Tél. 30.01.46 Abomey
20	DJREKPO Charles	Membres GPA, Juriste, Tel. : 32.16.64 – COTONOU
21	DOMINGO Etienne	Membres GPA, Géographe

22	DOSSA Coffi	Représentant sous-préfet Klouékanmè
23	EKUE Albert	CPPS, membre CNRP
24	FATOKE S. Clémence	DDE Département de l'Ouémé
25	GAMBIA Nouratou	CSA Bénin
26	GARBA Yacoubou	DGGN
27	GNONLONFOUN Rick	Sous-préfet de Toffo
28	HONAGBODE Prosper	DNPP/MECCAG-PDPE
29	HOUEDOKOHO Thomas	Membre GPA, Membres Statisticien-Démographe BP 342 Cotonou Tél 30.19.68
30	HOUNGNON Janvier	SG /Département Zou-Colline
31	HOUNTONDI Jules	Sous-préfet Glazoué
32	KOSSI Etienne	Membre GPA, Technologie
33	LALOU Oscar	CCIB GAMIC
34	LAWIN-ORE Antoinette	DPF/MPSF Cotonou
35	MICHODJEHOUN Vincent	Sous-Préfet Sakété
36	MONTEIRO Gabriel	CIN'DEV SARL Tél. : 31.10.49 01 BP 3751 Cotonou
37	N'DAH-SEKOU Gervais	SRH – ATACORA
38	NASSOU Dassi Benoît	DPPJESL – Ouémé BP 65 Tél : 21.21.90
39	NOUGBODOHOU Antonin	Service Régional entretien Routier Bohicon
40	OGOULOLA Evariste	SRH – ATL/MMEH
41	OSSENI Zachari	Association de développement TCHAOUROU
42	SOULE Bio Goura	Membre GPA, Agro-Economiste
43	TAMOU G. C. Bio	DDFPT – Borgou
44	TOSSAVI Joseph	MD/ MISAT, Membre de la CNRP Tél : 33.75.30
45	TOURE N. Issa	C/ CU KANDI

46	VIKPODJEHOUN Sourou Augustin	DDEHU – ATL
47	VOGLOZIN Abraham	Membre du GPA, Psycho-Sociologue, 01 BP 3524 Cotonou Tél 30.23.73/ 30.51.06
48	YAHA Z. Pascal	DPP/ MEHU
49	ZOHOU Jean-Marie	Membre CNRP, Supérieur des TP

**ANNEXE XIII : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE  
VALIDATION DES TRAVAUX RELATIFS A LA PHASE 4**

N°	NOM ET PRENOMS	STRUCTURE ET ADRESSE DE CONTACT
1.	ADOKOU Comlan Richard	Sous Préfet de Klouékanmè (Dép. du Couffo)
2.	AFOUDA Gaba Léa	CBRST/MENRS Tél. 32 12 63
3.	AGUESSY Honorat	IDEE Tél. 34 11 46
4.	AHOMLANTO Désiré	DE/ MDR
5.	AHOU K. Bernard	DPP/MMEH Membre GPA
6.	AKALA Alao	DE/MEHU
7.	AKEREKORO DOSSA S. Léon	Préfecture de Porto-Novo BP 181 Tél. 21 50 22
8.	ANIGNIKIN C. Sylvain	Directeur de l'Enseignement Supérieur
9.	ATTANASSO Marie-Odile	Membre GPA INE – COTONOU Tél. 30 16 19
10.	BADAROU M. Raoufou	DEN / MMEH Tél. 33 05 14
11.	CAPO-CHICHI Jules Gontran	Direction de l'Aménagement du Territoire (MEHU) Tél. 31 14 80
12.	CARLOS Jérôme	CAPP FM
13.	COCOSSOU Gabriel	SG/DEP – ATL Tél. 31 00 06
14.	COULIBALY S. Rosine	Economiste Principale PNUD – COTONOU
15.	D'ALMEIDA Yolande	PNUD – COTONOU
16.	DJREKPO Charles Yaovi	Membres GPA, Juriste, Tel. : 32.16.64 – COTONOU
17.	DOHOU VIDEGNON Bankolé	DPME/MIPME Tél. 30 24 63
18.	DOMINGO Etienne	Membres GPA, Géographe BP 939 Porto-Novo Tél. 22 37 73 / 21 30 81
19.	EGBAKO Alexis	BP 06 – 537 Cotonou Tél. 32 05 28
20.	EHOUZOU Jean-Marie	DOI / MAEC

21.	EKUE Albert	CPPS, Membre CNRP BP 1507 Porto-Novo
22.	FANOU Yves	SAMES/DNPP/MECCAG 30 02 54
23.	GBAGUIDI Ludolphe	MEHU – COTONOU Tél. 31 20 65
24.	GBESSI Simon Cocou	SG / MONO Tél. 41 11 02
25.	GLELE Théodore	C-PST/MTPT Tél 31 37 51
26.	HOUEDOKOHO Thomas	Membre GPA, Membres Statisticien- Démographe BP 342 Cotonou Tél 30.19.68
27.	KARIMOU Saïbou	DDI / MIPME Tél. 30 13 85
28.	KOUKOUI Maximilienne	CD Formation DETP Tél. 32 14 77
29.	MICHODJEHOUN Vincent	S/Préfet de Sakété Tél. 26 61 15
30.	MIGAN Christophe	MECCAG – PDPE Tél. 30 66 86
31.	N'DAH-SEKOU Gervais	SRH – ATACORA /Natitingou Tél. 82 13 86
32.	ODOUBOUROU Fortuné	PAC/MTPT Tél. 31 43 87
33.	OMICHESSAN Christiane	Directrice de l'Intégration Régionale au MFP Tél. 30 05 27
34.	OUENRADO D. Ganni	DDPSPE / ATACORA
35.	SONOUKON L. André	DPRPIB/MECCAG-PDPE BP 342 Tél. 30 00 30 Cotonou
36.	SOUMANOU Latifou	DNPP/ MECCAG-PDPE Tél. 30 02 54
37.	TAMOU GOUNOU Bio	DDFPT – BORGOU Tél. 61 08 21 Parakou
38.	VOGLOZIN Abraham	Membre du GPA, Psycho- Sociologue, 01 BP 3524 Cotonou Tél 30.23.73/ 30.51.06
39.	ZOHOUN Jean-Marie	Membre CNRP, Supérieur des TP Tél. 30 40 18

**ANNEXE XIV : COMITE DE REDACTION DE L'AVANT-PROJET DE RAPPORT  
DE SYNTHESE**

1. AHOU Bernard, Economiste
2. ATTANASSO Marie Odile, Economiste-Démographe, Enseignant/Chercheur, Ancien Député à l'Assemblée Nationale
3. DEGBELO Amélie, Historienne, Chercheur
4. DJREKPO Charles, Juriste, Enseignant/Chercheur, Ancien Député à l'Assemblée Nationale
5. DOMINGO Etienne, Géographe-Environnementaliste, Enseignant/Chercheur
6. HOUEDOKOHO Thomas, Statisticien-Démographe, Chercheur
7. KPYO Chabi Hamidou, Economiste
8. VOGLOZIN Abraham, Psycho-sociologue de l'éducation, Enseignant/Chercheur.

**ANNEXE XV : MEMBRES DU COMITE DE LECTURE DE L'AVANT-PROJET DU RAPPORT DE SYNTHESE : BENIN-2025, ALAFIA**

<b>N°</b>	<b>Noms et prénoms</b>	<b>Institutions</b>
1.	ADJAHO Richard	Inspecteur des finances, ancien ministre
2.	ADJAHOUTONON C. Sylvestre	Démographe à la retraite, Enseignant/chercheur
3.	EKUE Jonas	Ingénieur agronome
4.	DOMINGO Etienne	Géographe-Environnementaliste, Enseignant/chercheur
5.	DEBOUROU Djibril	Historien, spécialiste en sciences de l'éducation, Enseignant/ chercheur, Député à l'Assemblée nationale
6.	GOLOU Emmanuel	Economiste Financier-Bancaire, ancien Ministre, Chef d'entreprise
7.	HOUNMENOUE Jean-Claude	Professeur en Sciences de l'Education, Chercheur
8.	OKOU Christophe	Géographe, Professeur/chercheur

**ANNEXE XVI : COMITE DE RELECTURE DU PROJET DE RAPPORT DE  
SYNTHESE : BENIN 2025, ALAFIA**

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES
1.	HOUNTONDI Paulin	Enseignant à l'UNB
2.	GNIDEHOU Justin	Agro-Economiste en retraite, Ancien Ministre
3.	PARAPE Mohamed	DPP Ministère de la Condition Féminine et de la Protection Sociale

**ANNEXE XVII : MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE REFLEXION PROSPECTIVE**

<b>N°</b>	<b>Noms et Prénoms</b>	<b>Institutions</b>
01	Monsieur le Ministre d'Etat chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi	MECCAG-PDPE
02	Adamon d'Almeida Grâce	Avocat – Cabinet d'Avocat
03	Agossou Thérèse	Docteur en Médecine – CNHU
04	Aguessy-Ayi Béatrice	Professeur en Médecine en retraite
05	Baba-Moussa Ramatou	Ministre de la Condition Féminine
06	Karim Rafiatou	Député à l'Assemblée Nationale
07	Osseni Koubourath	Docteur en Médecine – Femme d'Affaires
08	Yacoubou Abiba	Pharmacienne
09	Le Représentant du Conseil Economique et Social	CES
10	Le Représentant du Conseil National pour l'Exportation	CNEX
11	Le Directeur National du Plan et de la Prospective	DNPP – MECCAG-PDPE
12	Le Coordonnateur de la Cellule Technique de Pilotage/NLTPS	CTP/NLTPS
13	Le Directeur Général des Affaires Economiques	Ministère des Finances
14	Le Président de la Mission de Décentralisation	MISAT
15	Le Préfet de l'Atlantique	Préfecture de l'Atlantique /MISAT
16	Adjanohoun Guy A.	Député à l'Assemblée Nationale
17	Aguessy Honorat	Directeur de l'Institut de Développement et d'Echange Endogène
18	Alao Sadikou Ayo	Avocat – Cabinet d'Avocat / Président de GERDES-Afrique
19	Elègbè Amos	Economiste - Présidence de la République
20	Amoussouga Géro-Fulbert	Doyen de la FASJEP – UNB

21	Attigbé Guillaume	Syndicaliste - CSA Bénin
22	Avocanh Adolphe	Lieutenant Colonel - Ministère de la Défense
23	Baba-Moussa Aboubacar (*)	Banquier à la retraite
24	Bio-Bigou Léon	Député à l'Assemblée Nationale
25	Carlos Jérôme	Communicateur, Directeur de radio
26	Ekué Albert	Directeur du Centre de Prospective Sociale
27	Gnidéhou Justin	Agro-Economiste en retraite – Ancien Ministre
28	Hountondji Paulin	Enseignant à l'UNB
29	Igué John	Ministre des Petites et Moyennes Entreprises
30	Imam Ligali Issiaka	Imam de la Mosquée de Cadjèhoun
31	Kpognon Stanislas	Economiste en retraite
32	Massougbodji Achille	Professeur de Médecine
33	Natta Théophile	Ministre du Développement Rural
34	Olou Pierre	Ingénieur Spécialisé en Aménagement du Territoire
35	Père Agossou Jacob	Curé de la Paroisse de Cadjèhoun
36	Saka Saley	Député à l'Assemblée Nationale
37	Sansuamou Albert	Député à l'Assemblée Nationale
38	Sèhouéto Lazare	Sociologue – Directeur de l'Institut Kilimadjaro
39	Tabé Boni Gado	ONASA – Ministère du Développement Rural
40	Tchokodo Gabriel	Ancien Député
41	Toungouh Zourkarnéyni	Economiste Planificateur, Préfet du Borgou
42	Wassi Mouftaou	Opérateur Economique, Président du CCIB
43	Zohoun Jean-Marie	Ingénieur des TP – MTPT

(\*) Décédé

**ANNEXE XVIII : EQUIPE DE LA CELLULE TECHNIQUE DE PILOTAGE DES  
ETUDES NATIONALES DE PERSPECTIVES A LONG TERME**

Laurent O. AGOSSA  
(Economiste, Coordonnateur CTP-NLTPS)

Jules AHODEKON  
(Economiste)

Albert TINGBE-AZALOU  
(Sociologue Anthropologue)

Mathias POFAGI  
(Géographe – Environnementaliste)

Solange FONTECLOUNON  
(Secrétaire/Assistante administrative et financière)

Patricia CAKPO  
(Secrétaire)

Alexandre CODJIA  
(Responsable de la reprographie)

Léopold OUNSOUKPOE  
(Chauffeur)

**ANNEXE XIX : EQUIPE D'APPUI DU PNUD**

**A) UNITE ECONOMIQUE/PNUD COTONOU**

- Rosine SORI-COULIBALY, Economiste Principale.

**B) UNITE DE GESTION DU PROGRAMME CADRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES ET DE GESTION (PRCIG)**

- Rigobert LAOUROU, Coordonnateur National ;
- Félix SESSOU, Informaticien National ;
- Anselme KOUMASSOU, Assistant Principal au Programme ;
- Angèle BONOU-TEVI, Secrétaire ;
- Amélie DJEDOU-AHOKPE, Secrétaire.

**C) FUTURS AFRICAINS**

- Baba TOP, Expert Futurs Africains, Abidjan.

## TABLE DES MATIERES

<b>PREFACE.....</b>	<b>..... i</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS.....</b>	<b>..... iii</b>
<b>CARTE DU BENIN.....</b>	<b>..... vii</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>.....viii</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>..... 1</b>
<b>I. OBJECTIFS .....</b>	<b>..... 6</b>
<b>II. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>..... 7</b>
2.1 DEMARCHE ET PRINCIPES METHODOLOGIQUES DES ETUDES	
PROSPECTIVES .....	.....7
2.1.1 Identification de la problématique.....	.....7
2.1.2 Construction de la base de l'étude.....	.....8
2.1.3 Construction des scénarios.....	.....8
2.1.4 Formulation des stratégies .....	.....8
2.1.5 Opérationnalisation des stratégies.....	.....9
2.2 APPROCHE METHODOLOGIQUE DES ETUDES NATIONALES DE	
PERSPECTIVES A LONG TERME AU BENIN (BENIN 2025) .....	..... 11
2.2.1 Cadre institutionnel .....	..... 11
2.2.2 Mobilisation sociale autour de l'exercice .....	..... 12
2.2.3 Etape expérimentale .....	..... 13
2.2.4 Conduite technique des travaux .....	..... 14
<b>III. DIFFICULTES RENCONTRES ET LIMITES DU TRAVAIL .....</b>	<b>..... 16</b>
3.1 DIFFICULTES RENCONTREES.....	.....16
3.2 LIMITES DU TRAVAIL.....	..... 17
<b>IV. PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>..... 18</b>
4.1 APPROCHE METHODOLOGIQUE .....	.....18
4.2 ASPIRATIONS .....	.....19

4.2.1	Aspirations économiques.....	19
	4.2.1.1 <i>Etat, acteur et véritable facilitateur du développement économique</i> .	19
	4.2.1.2 <i>Secteur privé dynamique, entreprenant et innovateur</i> .....	19
	4.2.1.3 <i>Economie prospère et compétitive</i> .....	20
	4.2.1.4 <i>Emergence de pôles régionaux de développement viables</i> .....	20
4.2.2	Aspirations sociales .....	20
	4.2.2.1 <i>Education efficace et performante</i> .....	20
	4.2.2.2 <i>Soins de santé de qualité</i> .....	21
	4.2.2.3 <i>Sécurité des personnes et des biens</i> .....	21
	4.2.2.4 <i>Sécurité sociale généralisée</i> .....	21
	4.2.2.5 <i>Organisation religieuse libre et paisible</i> .....	21
	4.2.2.6 <i>Vie familiale harmonieuse et épanouie</i> .....	22
	4.2.2.7 <i>Position sociale valorisée de la femme béninoise</i> .....	22
4.2.3	Aspirations politiques.....	22
	4.2.3.1 <i>Alternance démocratique et multipartisme raisonnable</i> .....	23
	4.2.3.2 <i>Unité nationale et paix</i> .....	23
	4.2.3.3 <i>Performance des institutions de contre-pouvoir et de l'Administration</i> .....	23
	4.2.3.4 <i>Libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur des frontières</i> .....	23
	4.2.3.5 <i>Gestion participative du pouvoir</i> .....	24
	4.2.3.6 <i>Bonne gestion des solidarités, justice sociale et équité</i> .....	24
	4.2.3.7 <i>Bonne gouvernance</i> .....	24
	4.2.3.8 <i>Diplomatie entreprenante et performante</i> .....	24
	4.2.3.9 <i>Citoyenneté nationale</i> .....	25
4.2.4	Aspirations relatives à l'environnement .....	25
	4.2.4.1 <i>Gestion rationalisée de la flore, de la faune et des sols rationalisés</i>	25
	4.2.4.2 <i>Habitat sain et adapté</i> .....	25
	4.2.4.3 <i>Espace bien géré</i> .....	26
	4.2.4.4 <i>Maîtrise de l'érosion côtière et des ressources hydriques</i> .....	26
	4.2.4.5 <i>Sources d'énergie respectueuses de l'environnement</i> .....	26
	4.2.4.6 <i>Prévention des catastrophes et autres calamités</i> .....	26
	4.2.4.7 <i>Renforcement des Capacités d'action de la police et réglementations judiciaires en matière environnementale</i> .....	27

4.2.5	Aspirations culturelles .....	27
4.2.5.1	<i>Vie culturelle authentique</i> .....	27
4.2.5.2	<i>Vie culturelle convergente</i> .....	27
4.2.5.3	<i>Vie culturelle rayonnante</i> .....	28
4.2.5.4	<i>Image positive de l'homme béninois</i> .....	28
4.2.6	Aspirations spécifiques à la technologie .....	28
4.2.6.1	<i>Appropriation de la technologie moderne</i> .....	29
4.2.6.2	<i>Meilleure capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes</i> .....	29
4.3	PROBLEMES MAJEURS .....	30
4.3.1	Problèmes économiques.....	30
4.3.1.1	<i>Un environnement national non propice à l'éclosion de l'initiative privée</i> .....	30
4.3.1.2	<i>Caractère peu productif de l'économie nationale</i> .....	30
4.3.1.3	<i>La non-spécialisation économique des différentes régions</i> .....	31
4.3.2	Problèmes sociaux .....	31
4.3.2.1	<i>Inaccessibilité des populations aux services sociaux de base et l'insécurité</i> .....	31
4.3.2.2	<i>Crise familiale aiguë</i> .....	32
4.3.3	Problèmes politiques .....	32
4.3.3.1	<i>Identité historique conflictuelle</i> .....	32
4.3.3.2	<i>Faible niveau de culture générale des citoyens</i> .....	32
4.3.3.3	<i>Mauvaise gouvernance</i> .....	32
4.3.4	Problèmes liés à l'environnement.....	33
4.3.4.1	<i>Analphabétisme et délinquance écologique</i> .....	33
4.3.4.2	<i>Pauvreté comme cause de dégradation du cadre de vie</i> .....	33
4.3.5	Problèmes culturels .....	34
4.3.5.1	<i>Image négative du Béninois</i> .....	34
4.3.5.2	<i>Déperdition des valeurs culturelles nationales</i> .....	35
4.3.5.3	<i>Environnement économique, institutionnel et culturel peu favorable à la production artistique et culturelle nationale</i> .....	35
4.3.6	Problèmes technologiques .....	35
4.3.6.1	<i>L'absence de volonté politique</i> .....	35
4.3.6.2	<i>L'absence de vecteur de transfert de technologie</i> .....	36
4.4	THEMATIQUES MAJEURES .....	36

4.4.1	Impact politique et économique du contexte régional sur le Bénin .....	36
4.4.2	Economie béninoise : Bilan et Perspectives .....	37
4.4.3	Sources alternatives de financement de l'économie .....	37
4.4.4	Implication de la diaspora béninoise dans le développement économique du pays : potentialités, handicaps et mécanismes de mise en œuvre .....	37
4.4.5	Economie béninoise et mondialisation : enjeux et opportunités .....	37
4.4.6	Impact du cadre normatif sur le développement social et culturel : Enjeux et Perspectives.....	38
4.4.7	Dynamique démographique, question agraire et urbanisation au Bénin .....	38
4.4.8	Communication et mobilisation sociales .....	38
4.4.9	La Classe politique béninoise : évolution, enjeux et impacts .....	38
4.4.10	Démocratie et bonne gouvernance à l'épreuve de l'héritage historique du Bénin.....	39
4.4.11	Citoyenneté ethnique et citoyenneté nationale .....	39
4.4.12	Ecosystème dégradé : évaluation des efforts de réhabilitation et perspectives .....	39
4.4.13	Les tendances lourdes de la société béninoise : Fondements, enjeux et pesanteurs.....	39
4.4.14	La production artistique et culturelle dans la problématique des nouvelles technologies de l'information et de la communication .....	40
4.4.15	Rapports entre Universités, Centres de recherches et monde des affaires .....	40
4.4.16	Evaluation de l'expertise des Béninois de l'extérieur y compris celle de la diaspora douloureuse .....	40
<b>V. DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DU SYSTEME-BENIN .....</b>		<b>42</b>
5.1	APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	42
5.1.1	L'analyse rétrospective .....	43
5.1.2	L'analyse exploratoire .....	44
	5.1.2.1 <i>L'analyse structurelle</i> .....	44
	5.1.2.2 <i>Le jeu des acteurs</i> .....	46
5.1.3	Identification des défis et enjeux majeurs de développement : les questions-clés sur le futur .....	47
5.2	SYNTHESE DE LA MATRICE DE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE .....	47
5.2.1	Faits Porteurs .....	47
5.2.2	Acteurs.....	48

5.2.3	Incertitudes Critiques.....	48
5.2.4	Tendances Lourdes.....	49
5.2.5	Stratégies.....	50
5.2.6	Forces.....	51
5.2.7	Faiblesses.....	51
5.2.8	Opportunités.....	52
5.2.9	Menaces.....	53
5.3	SPECIFICITES DU SYSTEME-BENIN.....	54
5.3.1	Domaine économique.....	54
5.3.2	Domaine social.....	55
5.3.3	Domaine politique.....	56
5.3.4	Domaine environnemental.....	57
5.3.5	Domaine culturel.....	57
5.3.6	Domaine technologique.....	58
5.4	CONFIGURATION TYPOLOGIQUE DES VARIABLES DU SYSTEME- BENIN.....	59
5.4.1	Résultats de l'Analyse structurelle.....	61
5.4.2	Analyse des sous-systèmes du système-Bénin.....	65
5.4.2.1	<i>Sous-système N° 1 : Univers institutionnel de référence</i> .....	69
5.4.2.2	<i>Sous-système N° 2 : Déterminants sociaux du bien-être</i> .....	69
5.4.2.3	<i>Sous-système N° 3 : Environnement externe</i> .....	69
5.4.2.4	<i>Sous-système N° 4 : Bases humaines et matérielles du développement durable</i> .....	69
5.4.2.5	<i>Sous-système N° 5 : Fondements socio-institutionnels</i> .....	70
5.4.3	Jeu des acteurs.....	70
5.5	DEFIS ET ENJEUX MAJEURS DE DEVELOPPEMENT DU SYSTEME- BENIN.....	73
<b>VI. EVOLUTIONS POSSIBLES DU SYSTEME-BENIN.....</b>		<b>75</b>
6.1	APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION DES SCENARIOS.....	75
6.1.1	Les étapes.....	75
6.1.1.1	<i>La formulation des questions-clés et la définition des hypothèses d'évolution</i> .....	76
6.1.1.2	<i>La construction des microscénarios ou scénarios thématiques</i> .....	77

6.1.1.3	<i>La construction des scénarios globaux</i> .....	78
6.1.1.4	<i>Les ateliers de restitution et de validation</i> .....	78
6.1.1.5	<i>Les recherches socio-anthropologiques et ethnobotaniques</i> .....	79
6.1.2	Les méthodes et les techniques .....	79
6.1.2.1	<i>L'analyse morphologique pour la construction des jeux d'hypothèses</i> .....	80
6.1.2.2	<i>Les techniques de projection pour l'analyse des scénarios</i> .....	84
6.2	LES EVOLUTIONS POSSIBLES DE LA SOCIETE BENINOISE .....	86
6.2.1	Evolution possibles des questions-clés.....	86
6.2.2	Les microscénarios ou scénarios thématiques .....	87
6.2.3	Identification des quatre scénarios globaux.....	87
6.2.4	Analyse des scénarios globaux.....	88
6.2.4.1	<i>Scénario n°1 : TONiNYO (Mobilisons-nous pour le bonheur du pays)</i> .....	88
6.2.4.2	<i>Scénario n°2 : LA TORTUE SUR LE DOS (La Détresse)</i> .....	91
6.2.4.3	<i>Scénario n° 3 : WAHALA (la souffrance, la misère, la catastrophe)</i> .....	93
6.2.4.4	<i>Scénario n°4: ALAFIA (Le bonheur partagé)</i> .....	96
6.2.5	Contenu et portée du scénario Alafia .....	101
6.3	TROIS MODELES POUR LA CONSTRUCTION DE LA VISION BENIN 2025 .....	104
<b>VII.</b>	<b>LA VISION BENIN-2025 .....</b>	<b>107</b>
7.1	APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA CONSTRUCTION DE LA VISION.....	109
7.2	L'IMAGE DU BENIN EN L'AN 2025 .....	109
7.3	LES FONDEMENTS DE LA VISION.....	109
7.3.1	La bonne gouvernance .....	110
7.3.2	L'unité nationale et la paix .....	111
7.3.3	Une économie prospère et compétitive .....	112
7.3.4	Une culture convergente et rayonnante .....	113
7.3.5	Le bien-être social .....	113
<b>VIII.</b>	<b>STRATEGIES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME.....</b>	<b>115</b>
8.1	DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	116
8.2	METHODES ET TECHNIQUES.....	118

8.3	ORIENTATIONS STRATEGIQUES.....	121
8.3.1	Consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance .....	124
8.3.1.1	<i>Promotion de l'Etat de droit, des libertés démocratiques et de la bonne gouvernance</i> .....	126
8.3.1.2	<i>Promotion d'une administration performante, décentralisée et transparente</i> .....	128
8.3.1.3	<i>Promotion de la Sécurité Nationale et la Préservation de l'Intégrité Territoriale</i> .....	130
8.3.1.4	<i>Gestion des solidarités et renforcement de l'unité nationale</i> .....	132
8.3.1.5	<i>Développement de l'information et de la communication</i> .....	133
8.3.2	Promotion d'une culture de développement.....	134
8.3.2.1	<i>Valorisation des cultures nationales, comme richesse</i> .....	137
8.3.2.2	<i>Promotion d'une éducation de développement</i> .....	138
8.3.2.3	<i>Renforcement du caractère transversal de la culture</i> .....	139
8.3.2.4	<i>Formation et gestion du capital humain de pointe</i> .....	140
8.3.3	Renforcement de la lutte contre la pauvreté dans un cadre sécuritaire.....	141
8.3.3.1	<i>Développement des services sociaux essentiels</i> .....	144
8.3.3.2	<i>Promotion de l'emploi</i> .....	145
8.3.3.3	<i>Promotion de la femme</i> .....	147
8.3.3.4	<i>Promotion de la sécurité alimentaire</i> .....	147
8.3.3.5	<i>Renforcement de la sécurité des personnes et des biens</i> .....	148
8.3.3.6	<i>Gestion de la dynamique démographique</i> .....	148
8.3.3.7	<i>Accélération de la croissance économique</i> .....	150
8.3.4	Renforcement d'une diplomatie active de proximité et de coopération internationale.....	150
8.3.4.1	<i>Renforcement d'une diplomatie active de proximité</i> .....	153
8.3.4.2	<i>Renforcement de la coopération et de la solidarité internationales</i> .....	154
8.3.5	Promotion d'un aménagement du territoire qui assure le développement régional et la gestion rationnelle de l'environnement .....	156
8.3.5.1	<i>Gestion participative et réglementée du cadre de vie</i> .....	159
8.3.5.2	<i>Développement des potentialités humaines et physiques aux niveaux régional et local</i> .....	159
8.3.5.3	<i>Promotion des techniques de production, de transformation et de</i>	

	<i>conservation respectueuses de l'environnement</i> .....	160
8.3.5.4	<i>Amélioration de la gestion foncière</i> .....	161
8.3.5.5	<i>Maîtrise de l'urbanisation et gestion des villes</i> .....	162
8.3.5.6	<i>Préservation, reconstitution et promotion des ressources naturelles</i> .....	163
8.3.6	Promotion d'une culture et d'un environnement favorables au développement technologique.....	165
8.3.6.1	<i>Renforcement du système éducatif et d'un environnement favorables au développement technologique</i> .....	167
8.3.6.2	<i>Développement de la technologie moderne appropriée</i> .....	167
8.3.6.3	<i>Promotion des innovations technologiques</i> .....	168
8.3.6.4	<i>Promotion et capitalisation des savoirs et savoir-faire endogènes</i> .....	169
8.3.7	Renforcement des bases humaines et matérielles de l'économie.....	170
8.3.7.1	<i>Amélioration de la gestion économique</i> .....	171
8.3.7.2	<i>Promotion des entreprises privées, notamment les PME/PMI</i> .....	173
8.3.7.3	<i>Mobilisation des investissements étrangers et de l'épargne nationale</i> .....	174
8.3.7.4	<i>Renforcement de la vocation du Bénin dans le domaine des services</i> .....	175
8.3.7.5	<i>Développement de l'agro-industrie et diversification des produits d'exportation</i> .....	175
8.3.7.6	<i>Renforcement de la position du Bénin dans l'économie régionale</i> .....	176
8.3.8	Renforcement des valeurs familiales et communautaires.....	177
8.3.8.1	<i>Promotion des valeurs familiales</i> .....	179
8.3.8.2	<i>Promotion de la solidarité communautaire</i> .....	180
8.3.8.3	<i>Régulation de la vie religieuse</i> .....	180
	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>182</b>
	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>185</b>
	<b>LEXIQUE</b> .....	<b>195</b>
	<b>ANNEXES</b> .....	<b>219</b>
	ANNEXE I : SCHEMA DE REALISATION DES NLTPS.....	199
	ANNEXE II : MATRICE DE DIAGNOSTIC STRATEGIQUE (MDS).....	200
	ANNEXE III : GRILLE D'INTERPRETATION DU GRAPHE INFLUENCE-	

DEPENDANCE .....	201
ANNEXE IV : MATRICE DES POSITIONS DIRECTES ACTEURS/SOUS-SYSTEMES .....	202
ANNEXE V : GRAPHE D'INTENSITE DE POSITIONS DIRECTES ACTEURS PAR SOUS-SYSTEMES.....	203
ANNEXE VI : MATRICE DES INFLUENCES DIRECTES ACTEURS/ACTEURS .....	204
ANNEXE VII : GRAPHE D'INFLUENCE-DEPENDANCE DIRECTE DES ACTEURS .....	205
ANNEXE VIII : MEMBRES DU GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE D'APPUI (GPA) .....	206
ANNEXE IX : MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE ..	207
ANNEXE X : MEMBRES DES CONSEILS SCIENTIFIQUES THEMATIQUES ..	209
ANNEXE XI : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DU PROJET DE RAPPORT DE LA PHASE 1.....	211
ANNEXE XII : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DES PROJETS DE RAPPORT DES PHASES 2 ET 3.....	213
ANNEXE XIII : PARTICIPANTS AU SEMINAIRE-ATELIER NATIONAL DE VALIDATION DES TRAVAUX RELATIFS A LA PHASE 4 ccxxxviii	
ANNEXE XIV : COMITE DE REDACTION DE L'AVANT-PROJET DU RAPPORT DE SYNTHESE .....	ccxi
ANNEXE XV : MEMBRES DU COMITE DE LECTURE DE L'AVANT-PROJET DE RAPPORT DE SYNTHESE : BENIN 2025, ALAFIA..	219
ANNEXE XVI : COMITE DE RELECTURE DU PROJET DE RAPPORT DE SYNTHESE : BENIN 2025, ALAFIA.....	ccxlii
ANNEXE XVII : MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE DE REFLEXION PROSPECTIVE .....	ccxliii
ANNEXE XVIII : EQUIPE DE LA CELLULE TECHNIQUE DE PILOTAGE DES ETUDES NATIONALES DE PERSPECTIVES A LONG TERME...	223
ANNEXE XIX : EQUIPE D'APPUI DU PNUD COTONOU .....	224

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 : Liste des variables-clés du système-Bénin .....	60
Tableau 5.2 : Matrice d'analyse structurelle des variables-clés .....	62
Tableau 5.3 : Lecture du graphe de motricité-dépendance des variables-clés.....	64
Tableau 5.4 : Sous-système et classement du système-Bénin .....	68
Tableau 5.5 : Liste des acteurs .....	71
Tableau 5.6 : Répertoire des positions des acteur .....	74
Tableau 5.7 : Synthèse des questions-clés .....	86
Tableau 6.1 : Défis et hypothèses .....	87
Tableau 6.2 : Matrice des microscénarios .....	88
Tableau 6.3 : Structure des quatre scénarios globaux .....	89
Tableau 6.4 : Quelques indicateurs de performance économique et de compétitivité : étude comparée de quatre pays .....	105
Tableau 8.1 : La Matrice SWOT pour la formulation des stratégies .....	120
Tableau 8.2 : Méthode Mutipol : Tableau d'hierarchisation des options .....	121
Tableau 8.3 : Objectifs, questions et orientation stratégiques .....	123
Tableau 8.4 : Densité de la population au recensement de 1992 .....	157

## LISTE DES ENCRADRES

Encadré 2.1 : Prospective, planification, programmation, projection et prévision.....	10
Encadré 4.1 : Résumé des aspirations .....	40
Encadré 5.1 : Spécificités du Bénin .....	54
Encadré 6.1 : Le diagramme de Veitch .....	82
Encadré 6.2 : Futuribles du Bénin.....	85
Encadré 6.3 : Signification de WAHALA.....	96
Encadré 6.4 : Données socio-anthropologiques sur Alafia.....	103
Encadré 7.1 : Backasting et forescasion .....	108
Encadré 8.1 : .....	129
Encadré 8.2 : .....	135
Encadré 8.3 : Définition de la culture de développement .....	136
Encadré 8.4 : .....	136
Encadré 8.5 : .....	140
Encadré 8.6 : Trois points de vue sur la pauvreté.....	143
Encadré 8.7 : Portée du ratio croissance économique/croissance démographique.....	149

Encadré 8.8 : .....	158
Encadré 8.9 : .....	164

## LISTE DES FIGURES

Figure 5.1 : Graphe de motricité-dépendance des variables du système-Bénin .....	63
Figure 5.2 : Graphe des sous-systèmes du système-Bénin .....	66
Figure 5.3 : Graphe d'intensité des positions directes : Acteurs par sous-Système .....	71
Figure 5.4 : Graphe des influences directes acteur par acteur .....	72
Figure 6.1 : Construction des jeux d'hypothèse (JH) avec la méthode de l'arbre de décision .....	81
Figure 6.2 : Diagramme à cinq variables .....	84
Figure 6.3 : Plante Alafia (Kalanchoe Crenata) .....	102
Figure 6.4 : La feuille de la plante Alafia .....	102
Figure 6.5 : Carte du Bénin .....	106
Figure 7.1 : Construction de la vision dans le processus NLTPS-Bénin 2025 .....	108
Figure 8.1 : Etapes de formulation des stratégies .....	117
Figure 8.2 : Exigences/marge de manœuvre dans la formulation des stratégies .....	119